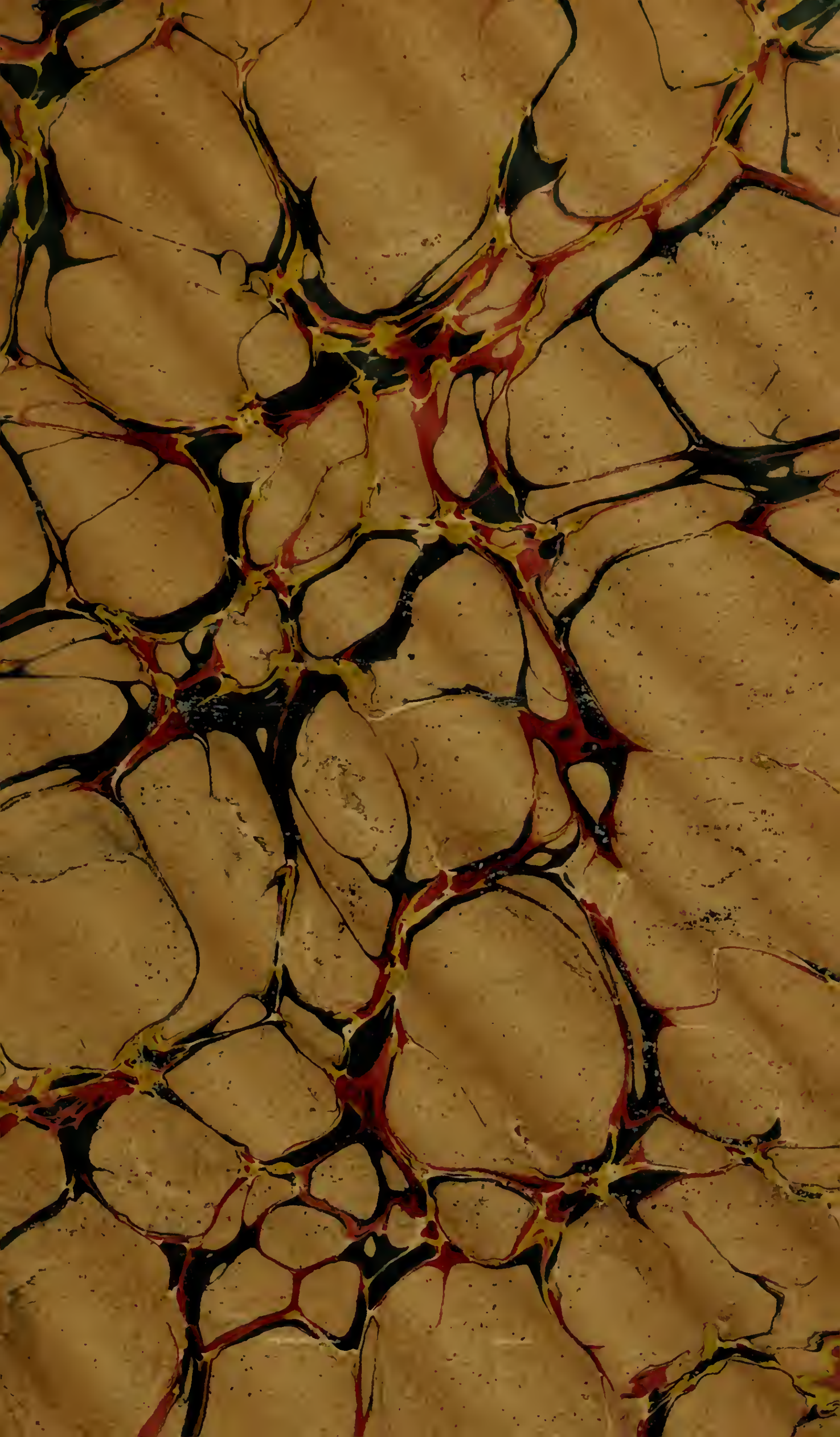

Ex Libris
PROFESSOR J. S. WILL



P.-J. PROUDHON

TOME PREMIER

DU MÊME AUTEUR

Les Devoirs, essai sur la morale de Cicéron, ouvrage couronné par l'Institut, 2e édition. Paris, Perrin et Cie. 1893.

États généraux (1355-1614). *Leur influence sur le gouvernement et la législation du pays*, ouvrage couronné par l'Institut. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1871.

Questions sociales et politiques, grand in-8°. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1893.

De la liberté politique dans l'État moderne, grand in-8°. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie 1894.

ARTHUR DESJARDINS

MEMBRE DE L'INSTITUT
AVOCAT GÉNÉRAL A LA COUR DE CASSATION

P.-J. PROUDHON

SA VIE, SES ŒUVRES
SA DOCTRINE

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1896


LIBRARY
FEB 15
UNIVERSITY OF TORONTO

INTRODUCTION

En dépit de ses contradictions et de ses inconséquences, Proudhon reste, à nos yeux, le premier des socialistes français. Il n'y a pas, dans leur camp, une tête qui dépasse la sienne.

Il était donc opportun d'étudier cet homme et ses œuvres au moment où le socialisme nous enveloppe de plus en plus. Je ne crois pas qu'on puisse en contester les progrès. Le socialisme, conduit par des chefs habiles, éloquents, infatigables, faiblement combattu par des adversaires qui ne s'accordent pas, gagne du terrain tous les jours. Le poison s'infiltre dans nos veines ; affaiblis par nos divisions et par nos fautes, nous ne l'éliminons pas. Il y a, ce me semble, un intérêt pour le malade à connaître les origines de sa maladie, même s'il en peut mourir.

On s'est demandé, je le sais, si je n'allais pas jouer le jeu du pamphlétaire. Il avait, de son vivant, beaucoup aimé la réclame et ne craignait qu'une chose, au lendemain de chaque publication : la conspiration du silence. S'il tenait encore une

plume, m'a-t-on dit, il ne manquerait pas d'informer, dans quelque lettre piquante, un de ses correspondants, que vous faites, en parlant de lui, l'affaire du socialisme.

Tel n'est pas mon avis. D'abord, si je rends hommage à l'immense talent de cet homme, si je ne méconnais aucune de ses qualités privées, je n'ai pas pour lui les sentiments dont fut animé Sainte-Beuve, lorsqu'il mit au grand jour, dans une étude remarquable, quoiqu'inachevée, la partie la plus obscure de sa vie (1838-1848). Sainte-Beuve avait connu le réformateur, comme il l'a dit lui-même, après la politique, en dehors de la politique, et lui savait gré de l'admiration qu'il lui inspirait. On leur avait ménagé l'occasion de se rencontrer; ils tombèrent aisément d'accord, paraît-il, sur un certain nombre de « questions sociales » : ayant trouvé conciliant et ouvert un si rude personnage, l'illustre critique put se flatter de l'avoir apprivoisé. Proudhon lui fit, un peu plus tard, l'honneur de le consulter sur un ou deux chapitres de son grand ouvrage : *la Justice dans la Révolution et dans l'Église*. Enfin ils se trouvèrent unis dans une commune amitié pour le prince Jérôme Napoléon [1]. Sainte-Beuve désira donc avant tout, suivant ses propres expressions, « faire acte de « littérature jusqu'au sein de ce grand révolution-« naire couché dans la tombe, » c'est-à-dire, « dé-

1. V. à ce sujet l'*appendice* de l'ouvrage publié après la mort de Sainte-Beuve, 5e *édition*, pp. 307 et s.

« gager les qualités morales de l'homme, son « fonds sincère, sa forme de talent, sa personna- « lité enfin, comme elle avait su se faire respecter et « même aimer par ceux qui avaient approché de « lui ». C'est ce qu'il fit avec un art admirable, mais avec un excès de bienveillance. Il n'envisagea pas Proudhon tout entier. Il ne mesura pas, il ne pouvait pas encore mesurer, d'ailleurs, la portée de son influence. Je n'ai pas eu les mêmes complaisances, et je suis allé, dans tous mes jugements sur la vie ou les œuvres du franc-comtois, jusqu'au bout de ma propre pensée.

Enfin on pouvait jouer un mauvais tour à Proudhon, de son vivant, en s'abstenant de signaler, même d'attaquer ses livres. Il serait puéril de croire qu'on peut, de nos jours, entraver la marche du socialisme en feignant d'ignorer ses écrivains ou ses orateurs.

Proudhon exerça, même avant la révolution de février 1848, une influence sur le développement des idées socialistes en Europe. Paris était, dès cette époque, selon l'expression du nihiliste Herzen, l' « étoile conductrice des peuples », c'est-à-dire, comme l'a plus tard expliqué B. Malon, « le « centre rayonnant de toute l'expansion socia- « liste ». La bourgeoisie française ne s'en doutait pas. Quand le premier *mémoire sur la propriété* parut, elle le regarda comme l'œuvre d'un rêveur isolé, qui finirait probablement ses jours dans une maison de fous. Cependant, trois ans plus tard,

Karl Marx et Bakounine se trouvaient à Paris, conspirant avec ardeur et collaborant avec Henri Heine, Feuerbach, etc., aux *Annales franco-allemandes*. La lecture du retentissant *mémoire* enflamma Bakounine, qui voua dès cette époque à Proudhon une admiration sans bornes. Marx a raconté lui-même, un peu plus tard, ses longues conversations avec le pamphlétaire français, « qui se prolon-« geaient souvent dans la nuit » et comment il « infecta d'hégélianisme » son nouvel ami. Proudhon écrivait de Lyon, le 17 mai 1846, à Marx, expulsé de France en 1845 par M. Guizot : « Je « consens volontiers à devenir l'un des aboutis-« sants de votre correspondance, dont le but et « l'organisation me semblent devoir être très uti-« les... Cherchons ensemble, si vous voulez, les « lois de la société, le mode dont ces lois se réa-« lisent, le progrès suivant lequel nous parvenons « à les découvrir... ». Il faisait sans doute, quant aux moyens d'action, des réserves que le chef de la démocratie socialiste allemande ne goûta point, et les deux révolutionnaires ne tardèrent pas à se brouiller. Mais, tout en publiant contre notre réformateur, en 1847, son livre intitulé : *la Misère de la Philosophie, réponse à la Philosophie de la Misère de M. Proudhon*, Marx subissait lui-même son ascendant. C'est aux *Contradictions économiques*, publiées en 1846, que l'ancien rédacteur de la *Rheinische Zeitung* emprunta sa théorie fondamentale de l'augmentation du capital par la

plus-value dérobée au travail de l'ouvrier, et M. Paul Leroy-Beaulieu a pu le considérer, pour cette partie de sa doctrine, comme « un plagiaire « du célèbre controversiste français [1] ». La monarchie de Juillet subsistait encore quand, de l'aveu même de Proudhon [2], des ouvriers allemands formés en partie à son école se dirigèrent successivement sur divers points de l'Allemagne où, « à la faveur du compagnonnage et des rap- « ports établis entre les ouvriers et les universités, « ils firent une propagande très active [3] ». B. Malon saisissait très exactement la portée de ce premier effort quand il écrivit [4] : « Surprise par « une révolution trop hâtive, cette germination « superbe, qui donnait déjà tant de fleurs et pro- « mettait tant de fruits, fut fauchée par le vent gla- « cial de réaction qui suivit la défaite des ouvriers « de Paris en juin 1848. »

Les événements allaient démontrer que Proudhon n'avait pas prêché dans le désert. Un mois ne s'est pas écoulé depuis la chute de la monarchie constitutionnelle, et sa candidature à l'assemblée nationale se pose en même temps à Paris, à Lyon, à Besançon. Ses partisans ne forment encore, à vrai dire, qu'une faible minorité. Mais celle-ci gros-

1. *Le Collectivisme*, 3e édit., p. 277.
2. V. sa lettre du 12 octobre 1848.
3. Dès 1847, l'*Alliance des communistes*, établie à Paris, envoyait des délégués à l'*Association des ouvriers allemands*, fondée à Bruxelles par Marx et par Engels.
4. *Précis de socialisme*, p. 90.

sit à vue d'œil. Aux élections complémentaires du 4 juin 1848, son utopique et violente profession de foi touche le cœur des électeurs. Il est devenu l'un des favoris de ce troupeau populaire que fascine l'éclat des grandes renommées. C'est en compagnie de M. Thiers et de Louis Napoléon qu'il entre à la chambre, chargé par 77.000 voix d'y développer son programme révolutionnaire, tandis que le premier défendra la vieille société contre les revendications socialistes et que le second préparera la restauration de l'Empire.

Dans cette nouvelle phase de sa vie, ce n'est pas seulement par des brochures et par des ouvrages qu'il répandra sa doctrine. Pour déterminer, selon ses propres expressions, « le plus vaste mouvement « révolutionnaire, le plus radical, le plus décisif « qui se soit vu sur le globe, » il possède un instrument de lutte et de destruction bien autrement redoutable. Proudhon, après avoir, dans une diatribe furieuse, comparé les journalistes aux pourceaux [1], s'est fait lui-même journaliste. Il dirige successivement, avec une ardeur infatigable, le *Représentant du peuple*, le *Peuple* de 1848, la *Voix du peuple*, le *Peuple* de 1850. Que le lecteur veuille bien, s'il en a le loisir, parcourir la collection de ses principaux articles, réunis dans un volume que les frères Garnier éditèrent en 1849 sous ce titre : *Idées révolutionnaires*. Je lui signale particulièrement ceux du 29 avril 1848 : *la réaction;* du 3

1. V. ci-dessous, t. I, p. 56.

mai : *aux patriotes;* du 10 août : *les malthusiens;* ceux de novembre et de décembre : *la Présidence;* le *manifeste électoral du Peuple;* l'*Argument à la Montagne; Louis-Napoléon Bonaparte; le serment.* Il comprendra comment ce publiciste, sous une forme plus intelligible, où l'appareil scientifique ne dérobait plus la clarté, jeta dans l'âme du peuple la semence de l'idée nouvelle et fit, à sa façon, l'éducation des classes ouvrières. Proudhon se propose bien moins de faire des républicains que de faire des socialistes. C'est pourquoi, dans ses articles comme dans ses livres, il déshabitue le peuple de la démocratie bourgeoise et de l'économie bourgeoise; il flagelle les républicains classiques, même ceux de 1793, et ridiculise le gouvernement provisoire. C'est un autre évangile qu'il apporte.

C'est dans la même période qu'il posa véritablement les fondements d'une doctrine nouvelle : l'*anarchie.* Comme socialiste, Proudhon eut assurément des précurseurs ; en Angleterre, Robert Owen ; en France, Saint-Simon et Fourier, sans parler de ceux que B. Malon appelle « les socialistes de transition » comme Pierre Leroux, Raspail, Pecqueur. Mais Kropotkine a pu, sans exagération, le saluer « père de l'anarchie ». Notre réformateur avait déjà déclaré, dès 1840, que tout le monde pouvait se dire républicain, qu'il n'était, pour son compte, ni démocrate, ni monarchiste, ni constitutionnel, mais *anarchiste*, et définissait clairement l'anarchie dans son premier mémoire sur la propriété. Mais il visait,

dans cet ouvrage, la propriété plutôt que le gouvernement et l'on n'avait pas attaché beaucoup d'importance à ce nouveau paradoxe. En 1849, il révéla sa conception scientifique de l'anarchie dans les *Confessions d'un révolutionnaire*. Il l'exposa définitivement en juillet 1851 dans l'*Idée générale de la Révolution au* XIXe *siècle*. Ce fut peut-être, ainsi que je l'explique au tome II du présent ouvrage, la partie la plus originale des théories proudhoniennes. Il traitait lui-même de contrefacteurs les autres professeurs d'anarchie, donnant d'ailleurs à entendre que tous ces plagiaires, sans exception, s'étaient fourvoyés en essayant de marcher sur ses traces. En tout cas, l'idée fit, en silence, un chemin terrible. Elle germa dans le cerveau de Bakounine. On en retrouve la trace dans les écrits des premiers nihilistes. Elle servit d'enseigne à cette fraction de l'*Internationale* qui, huit ans après la mort de Proudhon, à Genève, se sépara bruyamment des démocrates socialistes proprement dits. Les doctrines anarchiques du publiciste français survécurent à ses doctrines mutuellistes. Il eut, comme père de l'anarchie, plus d'enfants qu'il n'avait pu le prévoir et peut-être d'autres enfants qu'il ne l'aurait souhaité lui-même.

Toutefois l'ardent polémiste avait, de 1848 à 1851, brusqué la fortune. Le peuple français n'était pas mûr. Cette prédication téméraire et violente, en même temps qu'elle séduisait certains esprits, effaroucha ceux que Proudhon reléguait, le 19 dé-

cembre 1851, parmi « les masses brutales toujours « prêtes à crier : « Vive le roi! vive la ligue », les « petits Gaulois pillards et babillards, les bour- « geois bouffis, les paysans avares et les prolé- « taires stupides » dont la réunion constituait à peu près, s'il faut l'en croire[1], toute la nation. « La « France à moitié folle, disait-il encore au lende- « main du coup d'État, s'est jetée dans les bras du « plus obscène, du plus exécrable des maniaques. » C'est qu'elle avait pris peur et s'était cabrée contre le socialisme. Proudhon fut alors, à son insu, le meilleur auxiliaire de Napoléon III.

Mais il prit à tâche de réparer cette faute et de remettre en selle la révolution sociale.

On verra qu'il osa compter, pour accomplir ce tour de force, sur le maniaque lui-même, sur l'élu des petits Gaulois, sur Louis-Napoléon. Ce fut, à tout prendre, un trait de clairvoyance politique. Sans doute, l'Empire apparaissait à la plupart des Français, d'après Proudhon lui-même, comme la contre-révolution, la guerre à la République, à la démocratie, au socialisme, au prolétariat[2]. Mais le dictateur n'avait-il pas publié les *Rêveries politiques* en 1832? réclamé dans une autre brochure l' « extinction du paupérisme » ? n'était-il pas obligé de se défendre contre les anciens partis, y compris ces « républicains bourgeois » que Proudhon haïssait si fort? On pouvait donc arriver à

1. Lettre du 23 février 1852.
2. Même lettre du 23 février 1852.

convaincre ce Bonaparte à la fois révolutionnaire et conservateur que, tout en ayant sauvé la France du pillage, de l'athéïsme, de l'anarchie, etc., il était venu pour continuer, non pour clore la série révolutionnaire. Proudhon se le persuada d'autant plus aisément qu'il débuta, dans ses nouveaux rapports avec le prince-président, par un coup de maître. Les ministres prétendaient arrêter un de ses plus curieux ouvrages : « la révolution sociale « démontrée par le coup d'État du 2 décembre », où il prouvait que le 2 décembre n'était pas un accident historique sans principe et sans portée, Louis Napoléon devenant par la force des choses le mandataire de la Révolution. Le prince, auquel il s'adressa directement, trouva plaisir et profit à faire ainsi ratifier son coup de force par le plus illustre champion de la république démocratique et sociale : il donna tort à sa propre police. Toutefois notre homme d'État, s'il s'était flatté de plier à ses vues, au sortir de cette première bataille, la politique impériale, éprouva déceptions sur déceptions, jusqu'au jour où le gouvernement de l'Empereur le fit condamner à trois ans de prison pour les délits dont pullulait son livre sur « la Justice « dans la Révolution et dans l'Église ».

Eh bien! malgré sa condamnation, malgré son exil et son long séjour en Belgique, l'événement finit par prouver que Proudhon ne s'était pas bercé d'une pure illusion. Napoléon III, qui méditait longtemps ses desseins politiques, se rappelait-il

encore les avis du réformateur et se laissait-il guider par la brochure de juillet 1852 quand il essaya, dix ans plus tard, de gagner les ouvriers? Il est du moins certain que, de 1862 à 1865, l'auteur des *Idées napoléoniennes* fit droit à certaines revendications sociales en vue d'apaiser certaines revendications politiques [1]. Déviant de la ligne qu'il avait suivie d'abord, il s'appliqua certainement à tirer les classes ouvrières de leur torpeur et Proudhon put assister, avant sa mort, au revirement qu'il avait conseillé.

D'ailleurs il croyait avec raison, dans cette dernière phase, n'avoir plus besoin d'un tel renfort. La révolution sociale va, disait-il, « un train d'enfer ». Il en pressentait l'approche avec une joie profonde et se souciait peu qu'elle se fît sans l'empereur, même contre l'empereur. Il exerça sur les classes ouvrières, pendant les deux dernières années de sa vie, une influence décisive qui n'a pas été, jusqu'à ce jour, exactement signalée. D'abord il contribua, plus qu'aucun autre, à détacher les premiers internationalistes des républicains classiques, rompant avec Darimon, dénonçant les *cinq*, prêchant l'abstention, fondant un comité dissident, fustigeant les *démocrates assermentés*, annonçant au monde qu'il portait seul contre les « culottes de peau » le drapeau du droit et de la liberté. Ensuite il employa toute son éloquence à démontrer qu'il existait bien réellement,

1. V. ci-dessous, t. I, p. 242.

après comme avant 1789, deux classes dans la nation française, dont l'une vivait exclusivement de ses salaires, tandis que l'autre, quand même elle travaillait, vivait d'autre chose que de son travail. Il opposa la *plèbe* à la *bourgeoisie*, soit dans sa mémorable *consultation* de mars 1864, soit dans son livre sur « la capacité politique des classes « ouvrières ». Dans ce dernier ouvrage, qui peut être regardé comme son testament politique, il attisa le feu qui, depuis plusieurs années, couvait sous la cendre, persuadant à la classe ouvrière qu'elle devait avant tout, « comme être collectif, « moral et libre, se séparer de la classe bour- « geoise », lui conseillant de ne pas figurer non seulement dans le même parlement, mais dans la même opposition que la bourgeoisie, préparant la formation d'un « quatrième état » non moins exclusif que les « ordres » de l'ancien régime, dressant pour la constitution d'une « commune » autonome des plans qui furent plus tard exécutés. C'est ce ce que Sainte-Beuve n'a point aperçu.

Enfin il esquissa plusieurs fois, en 1862 et 1863, soit dans sa brochure sur *la Fédération et l'unité en Italie*, soit dans son *Traité du principe fédératif* le tableau d'une république nouvelle; il se proposa même de fonder un journal intitulé : *la Fédération*. La leçon ne fut pas perdue. B. Malon, quoiqu'il affecte de ne pas marcher dans les sentiers frayés par Proudhon, recommandera plus tard à son tour, dans son *Précis de socialisme*, la

formation de républiques fédérales, « car le fédé-
« ralisme seul permet de combiner le respect des
« besoins régionaux particuliers et de la relative
« autonomie des agglomérations secondaires (com-
« munales et autres) avec les grands intérêts des
« nations librement constituées et ceux de la su-
« prême confédération internationale qui reliera et
« solidarisera tous les peuples ». Ce thème, après avoir vieilli, reprend aujourd'hui toute sa vogue [1].

On s'explique aisément l'influence que Proudhon exerça soit en France, soit en Europe sur le développement du socialisme.

Il faut, écrivait-il en 1842, couvrir la voix des autres pour se faire entendre. Frappons à tour de bras, disait-il encore après la publication de son deuxième mémoire sur la propriété, puisque « les belles manières » n'obtiennent rien. Nul ne cria plus haut et ne frappa plus fort. *La propriété, c'est le vol! Dieu, c'est le mal! Le meilleur des gouvernements, c'est l'anarchie!* Il tire des coups de fusil en l'air, remarquait Pelletan. Jouvin disait : « des coups de canon ». Mais ce tapage n'était pas inutile. Cléon avait séduit les Athéniens en frappant sur sa cuisse pendant qu'il parlait au peuple; Alcibiade, en coupant la queue d'un chien qui lui avait coûté soixante-dix mines; quelques-uns de nos contemporains, chacun le sait, ont perfectionné les procédés de Cléon et d'Alcibiade.

Celui-ci, d'ailleurs, s'il aimait la réclame, ne se

1. V. notre tome II, p. 230.

bornait pas à la mise en scène. Je ne crois pas que la France ait connu, depuis longtemps, un dialecticien d'une pareille force. Pour s'en convaincre, il suffit de lire avec quelque attention toute la partie critique du premier mémoire sur la propriété. Quelle rigueur et quelle suite dans les raisonnements ! Comme il pousse, comme il presse, comme il étouffe ses contradicteurs ! qu'il est difficile de trouver une fissure dans la chaîne serrée des sophismes ! Ajoutons que cette argumentation puissante est rehaussée par la magie du style. Il connaît à fond cette langue française, que si peu de gens ont su manier. Bien plus, il a sa langue, à lui, comme Bossuet eut la sienne. Celle de Proudhon est puissante et colorée. L'auteur trouve ou paraît trouver sans peine le mot original et propre qui met en relief sa pensée violente ou paradoxale. Il lève et laisse retomber un marteau qui brise les obstacles et fait jaillir mille étincelles de leur poussière. Il fut un des trois ou quatre premiers écrivains du dix-neuvième siècle.

Il devait d'autant plus fortement agir sur l'esprit populaire qu'il était lui-même du peuple et caressa souvent ses instincts. Proudhon se complaît à raconter son origine plébéienne, à crier qu'il est sorti du plus épais limon révolutionnaire. Il n'a pas fait ses premiers pas dans le monde qu'il entend « représenter » « cette intéressante portion de la « société, si bien décorée du nom d'*ouvrière* » ; il annonce avec ostentation son intention de souffrir

et de mourir pour ses frères. Rien de plus légitime. Ce qui l'est moins, c'est de s'appliquer à servir la cause populaire en prêchant le combat des classes. Ainsi procédèrent d'ailleurs, dans la seconde partie de ce siècle, les principaux agitateurs du prolétariat; par exemple Saint-Simon, Fourier, Louis Blanc, surtout Karl Marx lorsqu'il envisagea dans son manifeste de 1847 l'antagonisme des classes comme le fait dominant de l'histoire universelle, imagina la substitution de nouvelles classes divisées par la force des choses aux classes de l'ancien régime et proposa la destruction de la bourgeoisie comme le but essentiel de la réforme sociale. En tenant ce langage au peuple on altérait l'histoire, mais on flattait le peuple; en le flattant, on trouvait le chemin de son cœur.

Ce n'est pas que Proudhon ait invariablement flatté les classes populaires. S'étant souvent contredit lui-même, il a tenu sur divers sujets des langages différents, qui ne charmaient pas indistinctement la multitude. Il a même, sur quelques points, de propos délibéré, nettement heurté les préjugés démocratiques. On pourrait, en détachant cette partie des œuvres proudhoniennes, faire un livre à l'usage de la jeunesse, utile autant qu'agréable.

Ce livre se diviserait aisément en cinq chapitres.

I. *De la propriété*. Un sophiste avait dit en 1840 : *la propriété, c'est le vol*, et soutenu hardiment, à l'appui de ce paradoxe, que la propriété ne pouvait être fondée ni sur la loi civile, ni sur le

consentement universel, ni sur l'occupation, ni sur le travail, ni sur la prescription; qu'elle était non seulement contraire à la nature des choses, mais *impossible*. Qui le réfutera? Proudhon. Il enseignera que la propriété a sa racine dans la nature de l'homme et dans la nécessité des choses; que la République et le suffrage universel n'ont ni valeur ni signification, si le paysan ne s'élève à la dignité de propriétaire; que, si l'homme peut devenir véritablement libre et souverain, c'est uniquement par la propriété du sol; que le gage véritable de la sécurité économique est un capital assis sur les fondements de l'univers, consolidé dans le globe terrestre et aussi imperdable que lui. Les communistes ne sont d'ailleurs, dira-t-il encore, qu'une poignée de crétins. Le communisme est vide d'idées, impuissant, immoral, propre seulement à faire des dupes ou des escrocs; il est impossible sans une loi de répartition et périt par la répartition; impossible sans une loi d'organisation et périt par l'organisation, impossible sans la justice et périt par la justice. Il faut donc serrer les côtes aux Luxembourgeois, aux fouriéristes, aux icariens : ni pitié, ni merci, ni trêve jusqu'à ce que ces races-là soient exterminées [1].

II. *De l'égalité*. Le même sophiste avait prêché l'égalité des fortunes, car en tant qu'associés les travailleurs sont égaux et il implique contradiction

1. Comp. notre t. II, pp. 153 à 155, 170 et 171.

que l'un soit payé plus que l'autre; car le travailleur plus actif ou plus robuste n'a pas le droit, sous prétexte de sa force et de son activité plus grande, d'usurper la tâche du travailleur le moins habile et de lui ravir ainsi le travail et le pain [1]. Il alla même jusqu'à fonder l'égalité des fortunes sur l'inégalité réelle ou prétendue des facultés [2]. Mais il finit par observer que les jours de l'année sont égaux, les années égales, que la législation des mondes est une législation égalitaire ; que l'inégalité ne vient pas de l'essence des choses, mais du dehors ; que l'égalité est la loi du genre humain comme elle est la loi du monde, tous les individus dont se compose la société étant, en principe, de même type et de même calibre, et la différence entre eux, s'il en est une, provenant exclusivement des influences extérieures sous lesquelles les individualités naissent et se développent [3]. Proudhon anéantira ces billevesées. La loi civile, dira-t-il, a pu faire que tous les enfants d'un même père héritent de lui par portions égales : ce qu'elle ne saurait faire, c'est que le prodigue, le fainéant, l'insensé soient aussi méritants devant l'opinion que l'économe, le laborieux, l'intelligent; que par conséquent ils possèdent, de leur nature, le même droit. Est-ce que l'État peut se transformer en redresseur des torts de la fortune ? est-ce qu'il peut ra-

1. *Premier mémoire sur la propriété*, pp. 104 et 105.
2. *Ib.*, p. 108.
3. *De la justice dans la Révolution*, etc., *troisième étude*.

.

mener l'équilibre entre le succès de l'un et le malheur de l'autre, entre l'intelligence et la sottise, entre le travail et la fainéantise [1] ?

III. *De la famille*. Proudhon n'a pas cessé de la défendre. Un de ses principaux griefs contre le communisme, c'est qu'il le jugeait « incompatible » avec elle. Tandis que Karl Marx déclarait une guerre implacable à la famille et la regardait comme une institution bourgeoise, fondée sur le capital et sur l'acquisition privée, Proudhon osait écrire : « Tout attentat à la famille est une profanation de « la justice, une trahison envers le peuple et la li« berté, une insulte à la Révolution [2] ». Il ajoutait : « Le débordement de tous les crimes et dé« lits contre le mariage est la cause la plus active « de la décadence des sociétés modernes : c'est à « cette cause qu'il faut rapporter, en dernière ana« lyse, et la lâcheté bourgeoise et l'imbécillité popu« laire et l'ineptie républicaine et la dépravation « de la littérature et le despotisme dans le gouver« nement ». Ce mariage, dont il se fait le champion, est un mariage non seulement monogame, mais indissoluble : monogame parce que la conscience est commune entre les époux et ne peut, sans se dissoudre, admettre un tiers participant ; indissoluble parce que la conscience est immuable. Il se fait donc poser la question suivante : *Ainsi*

1. Comp. notre t. II, p. 176.
2. *Petit catéchisme du mariage. De la justice dans la Révolution*, etc., t. III, pp. 473 à 486.

vous repoussez le divorce. « Absolument, répond-
« il. La loi civile et religieuse a posé des cas de
« nullité et de dissolution du mariage tels que
« l'erreur dans la personne, la clandestinité, le
« crime, la castration, la mort : ces réserves suf-
« fisent. Quant à ceux que tourmente la lassitude,
« la soif du plaisir, l'*incompatibilité d'humeur*, le
« défaut de charité, qu'ils fassent, comme l'on dit,
« séparation. L'époux digne n'a besoin que de
« guérir les plaies faites à sa conscience et à son
« cœur; l'autre n'a plus le droit d'aspirer au
« mariage; ce qu'il lui faut, c'est le concubi-
« nage ».

IV. *De l'impôt.* L'impôt proportionnel consiste à demander aux contribuables proportionnellement à ce qu'ils gagnent ou possèdent, parce que chacun doit concourir aux frais de la protection sociale suivant la quantité de biens protégée. L'impôt progressif consiste à bouleverser cette proportion parce que, sans l'application d'une loi progressive, certains contribuables seraient trop riches. Proudhon, comme M. Thiers, prend parti contre l'impôt progressif. Il l'envisage à son tour comme une *lex agraria*, comme une « maximation » des fortunes, comme une atteinte à la propriété, comme un élément de désorganisation sociale. M. Thiers avait écrit à ce sujet : « Si l'équité veut qu'on
« respecte la propriété, fruit accumulé du travail,
« l'intérêt social le veut encore davantage, car sans
« sécurité il n'y a pas de travail, sans travail, il n'y

« a pas de prospérité publique, il y a le moyen-« âge ou l'Orient ». Proudhon dépeint sous des couleurs encore plus vives toute grande entreprise interdite, toute fortune apparente poursuivie, tout capital proscrit quand il dépassera le chiffre marqué pour la progression : « la richesse refoulée, « dit-il, se recueillera et ne sortira plus qu'en con-« trebande ; le travail, comme un homme attaché « à un cadavre, embrassera la misère dans un ac-« couplement sans fin[1]. »

V. *Politique extérieure de la France*. A partir de 1859, toute la démocratie européenne prit feu pour l'Italie. Proudhon lui tint tête. C'était d'autant plus méritoire qu'il semblait ainsi se ranger parmi les défenseurs du Saint-Siège, après avoir été, pendant plus de vingt ans, l'adversaire acharné de l'Église catholique. Il devenait, ainsi qu'il l'a dit lui-même, « catholique par position ». Cependant il n'hésita pas. Il descendit dans l'arène et combattit avec une vigueur incroyable la cause de l'unité italienne, embrassée par tous ses amis. Il livra, sous une grêle de coups, leurs projets aux sarcasmes de la postérité, réfutant les amplifications des journaux sur l'union des *races latines*, avertissant Napoléon III que les protégés de la veille deviendraient les rivaux du lendemain, prévoyant tous les dangers auxquels l'avènement d'une sixième grande puissance allait exposer son pays. Moins il se

1. Comp. notre t. II, pp. 24, 25, 170 à 172.

trompait, plus il était insulté, renié, traqué par la phalange compacte des révolutionnaires classiques. Il ne recula pas d'une semelle.

Or ce Proudhon, mûri par l'expérience, éclairé par la réflexion, n'est pas l'homme qui remua les hommes, et que le monde connaît. Dès qu'il tint un langage sensé, chacun se boucha les oreilles : toutes les fois qu'il eut raison, on lui donna tort. Les chefs d'école, les pontifes du socialisme ont fait assurément certaines réserves. Stirner a gourmandé Proudhon parce qu'il ne s'était pas « débarrassé de la loi morale ». B. Malon a déclaré que le mutuellisme du franc-comtois était « une réac-« tion bourgeoise contre le collectivisme nais-« sant », « un retapage de l'ancien droit proprié-« taire et une aggravation de l'ancien droit « familial » ; il lui reproche son programme à la fois timide et compliqué ; il le tance d'avoir cherché « un terme moyen entre le communisme et l'indi-« vidualisme ». Mais, hors ces habitants du nouvel Olympe, qui sait que Proudhon finit par défendre contre lui-même le droit de propriété ? qu'après avoir prêché l'absolue égalité des conditions il reconnut l'absurdité de cette thèse égalitaire ? Il a préconisé l'indissolubilité du mariage, et la démocratie française l'a brisée par le rétablissement du divorce ; solution insuffisante aux yeux des socialistes qui protestent encore contre la « contrainte légale » et réclament un « nouvel ordre familial fondé « sur l'affection mutuelle des conjoints librement

« unis[1] ». Il s'est prononcé pour l'impôt proportionnel contre l'impôt progressif, et la démocratie française introduit la progression dans son régime fiscal. Il a montré que la constitution de l'unité italienne provoquerait un remaniement de la carte politique et que « la coalition contre la France compterait désormais un nombre de plus » : on l'a traité de renégat et de visionnaire, du moins jusqu'au jour où la triple alliance a été conclue.

Faut-il tirer une conclusion? Je m'y résigne. Ma conclusion, c'est que, dans tous les temps et dans tous les lieux, on grise le peuple en le faisant boire et qu'il est malaisé de calmer les passions populaires après les avoir exaspérées. J'ajoute qu'il était déjà difficile, il y a trente ans, de se faire écouter du peuple français en lui tenant un langage raisonnable et que la tâche s'est encore compliquée; d'abord parce que les classes autrefois dirigeantes n'ont pas toujours donné le bon exemple; ensuite parce qu'elles paraissent prêcher le peuple dans leur intérêt alors même qu'elles le prêchent dans l'intérêt général; enfin parce que le peuple est tout-puissant, qu'il a les enivrements, les colères, le parti pris de la toute-puissance. On n'arrive à la gloire, on ne conquiert le pouvoir et l'influence qu'en se faisant, au moins pour commencer, le serviteur de ce monarque absolu.

1. B. Malon, *Précis de socialisme*, p. 201. Comp. notre t. II, p. 86.

Mais aussi quelle déception quand on cherche à sortir, comme disait Proudhon, de la période critique pour entrer dans la période positive, c'est-à-dire à reconstruire après avoir démoli! Cette homme a beaucoup détruit et n'a rien pu tirer des ruines qu'il avait faites. Il m'a donc semblé qu'il y avait quelque intérêt à faire cette excursion dans l'histoire du socialisme moderne, non pas pour exposer comment les peuples finissent, mais pour tenter de leur apprendre à se garder d'eux-mêmes.

11 janvier 1896.

PREMIÈRE PARTIE

P.-J. PROUDHON

LIVRE PREMIER

LA JEUNESSE DE PROUDHON

(1809-1840)

CHAPITRE PREMIER

L'enfance de Proudhon. — Sa famille maternelle et paternelle. — Années de collège. — Comment il se détacha du christianisme. — Proudhon ouvrier typographe, prote et patron : voyages et vicissitudes. — Proudhon et les femmes. — Premières amitiés.

Proudhon naquit le 15 janvier 1809 dans un faubourg de Besançon. Son père était garçon tonnelier, sa mère cuisinière. « Ils se marièrent, a-t-il dit lui-même, le plus « tard qu'ils purent, ce qui ne les empêcha pas de met- « tre au monde cinq enfants, dont je suis l'aîné, et « auxquels ils laissèrent, après avoir bien travaillé, leur « pauvreté. » Ce n'est pas tout ce qu'ils lui transmirent. Proudhon, qui veut être sorti « du plus épais limon révolutionnaire », nous apprend encore, dans son livre *de la Justice*, qu'il est né de parents à l'humeur « entrepre-

« nante, raisonneuse, insoumise et sarcastique »; il se le fût aisément persuadé quand ils eussent été doués d'une autre manière et, de la meilleure foi, se serait contemplé dans ses ancêtres.

Son grand-père maternel, après avoir servi pendant dix ans, comme simple soldat, sous Louis XV, rentra dans son village où il se maria et leva charrue. Du nom de son régiment, *Tornesi*, les paysans le surnommèrent, en patois, *Tournési*. Or la commune qu'il habitait exerçait en fait et croyait, à tort ou à raison, exercer légalement, d'après ses vieilles chartes, le droit de faire du bois dans une forêt voisine appartenant aux seigneurs de Bauffremont. Ce droit fut inopinément contesté; un garde dressa des procès-verbaux contre les contrevenants, et Tournési, qui voulut plaider, fut condamné. Un jour, ce garde le surprit, avec sa voiture et ses chevaux, en récidive. « Comment t'appelles-tu? lui dit-il; je te dénonce procès-verbal. — Je m'appelle *Retournes-y*, répond l'autre en jouant sur son sobriquet. — Donne-moi ta hache. — Prends-la! — Et il la jette à terre entre deux, chacun ayant sa part de champ et d'ombre. Le paysan brandit une bûche et le garde dégaîna. Celui-ci ne fut pas le plus fort et mourut vingt jours après sans vouloir désigner son meurtrier, d'ailleurs « connu de tout le monde ». Proudhon a rejeté, dans son livre sur *la Justice*, la responsabilité du meurtre sur la société féodale de cette époque, en faisant observer que son grand-père était alors, contre une tyrannie insolente, le vengeur de l'imprescriptible droit. « Je le mets, a-t-il ajouté, au niveau des hommes de Plutarque. »

Il admirait moins passionnément sa famille paternelle, dont une branche, « conservatrice et pieuse, » avait fourni non seulement des gens de loi, mais des gens

d'église. A cette branche appartenait un professeur, bon jurisconsulte, auteur d'estimables ouvrages et qui, paraît-il, tint ce propos : « Il y avait une goutte de mau-« vais sang chez les Proudhon ; elle a passé de ce « côté-là. » Proudhon se plut, en 1858, à rappeler une scène qui s'était passée dans une grange où les cousins de droite et les cousins de gauche faisaient la prière en commun ; un de ces derniers avait interrompu l'exercice par une boutade qui provoqua l'hilarité générale. « Depuis, nous apprend l'illustre pamphlé-« taire, il m'a été impossible, quelque envie que j'en « eusse, de prier Dieu. » Il en conclut, non sans une évidente satisfaction, qu'il y avait quelque chose de vrai dans l'idée du professeur.

Jusqu'à douze ans, sa vie se passa presque toute aux champs, occupée tantôt de petits travaux rustiques, tantôt à garder les vaches. Il fut cinq ans bouvier. « Je ne « connais pas, a-t-il dit, d'existence à la fois plus con-« templative et plus réaliste, plus opposée à cet absurde « spiritualisme qui fait le fond de l'éducation et de la « vie chrétienne, que celle de l'homme des champs...

« Quel plaisir autrefois de me rouler dans les hautes « herbes, que j'aurais voulu brouter, comme mes va-« ches ; de courir pieds nus sur les sentiers unis, le long « des haies ; d'enfoncer mes jambes, en rechaussant (re-« binant) les verts *turquies*, dans la terre profonde et « fraîche ! Plus d'une fois, par les chaudes matinées de « juin, il m'est arrivé de quitter mes habits et de pren-« dre sur la pelouse un bain de rosée. Que dites-vous « de cette existence crottée, Monseigneur [1] ? Elle fait de

1. Tout ce passage est extrait d'un des principaux ouvrages de Proudhon : « De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise. Nou-« veaux principes de philosophie pratique adressés à Mgr Mathieu, « cardinal-archevêque de Besançon. » (T. I[1], p. 90.)

« médiocres chrétiens, je vous assure. A peine si je dis-
« tinguais alors le moi du non-moi... L'idée de ma per-
« sonnalité se confondait dans ma tête avec celle de mon
« bien-être, et je n'avais garde d'aller chercher là-des-
« sous la substance inétendue et immatérielle. Tout le
« jour je me remplissais de mûres, de raiponces, de sal-
« sifis des prés, de pois verts, de graines de pavots, d'é-
« pis de maïs grillés, de baies de toutes sortes, prunel-
« les, blessons, alises, merises, églantines, lambrus-
« ques, fruits sauvages; je me gorgeais d'une masse de
« crudités à faire crever un petit bourgeois élevé gen-
« timent, et qui ne produisaient d'autre effet sur mon
« estomac que de me donner le soir un formidable ap-
« pétit. L'alme nature ne fait mal à ceux qui lui appar-
« tiennent...

« Que d'ondées j'ai essuyées! que de fois, trempé jus-
« qu'aux os, j'ai séché mes habits sur mon corps, à la
« bise ou au soleil! Que de bains pris à toute heure,
« l'été dans la rivière, l'hiver dans les sources! Je grim-
« pais sur les arbres; je me fourrais dans les cavernes;
« j'attrapais les grenouilles à la course, les écrevisses
« dans leurs trous, au risque de rencontrer une affreuse
« salamandre; puis je faisais sans désemparer griller
« ma chasse sur les charbons...

... « Aussi comme je pleurais en lisant les adieux de
« Philoctète, si bien traduits de Sophocle par Fénelon :
« *Adieu, cher antre! Adieu, nymphes de ces prés*
« *humides! Je n'entendrai plus le bruit sourd des*
« *vagues de cette mer. Adieu, rivage, où tant de fois*
« *j'ai souffert des injures de l'air! Adieu, promon-*
« *toire, où Echo répéta tant de fois mes gémisse-*
« *ments! Adieu, douces fontaines, qui me fûtes si*
« *amères! Adieu, ô terre de Lemnos! laisse-moi*

« *partir heureusement, puisque je vais où m'appelle* « *la volonté des dieux et de mes amis!* »

Ce portrait d'un petit paysan peint par lui-même est remarquable. Non que j'y trouve « l'homme des champs » dans sa simplicité naturelle: quelle combinaison profonde d'ombres et de lumière! par quel charmant artifice les nymphes des prés humides succèdent à l'alme nature et par quelle savante gradation nous passons des grenouilles, des écrevisses et des salamandres aux adieux de Philoctète! Mais Proudhon nous révèle déjà, dans cette page, sa méthode et ses procédés de composition. Puisqu'il fut paysan et bouvier, il sera le plus sincère des paysans et le plus complet des bouviers. Il toisera d'un regard hautain cet ouvrier citadin qui touche à l'académie et à l'hôtel de ville, qui parle une autre langue et se courbe devant d'autres dieux. Il profitera de la circonstance pour dauber les rimeurs efflanqués de son temps, en rappelant que l'homme des champs n'effleure pas la nature d'un œil d'artiste, mais qu'il l'aime « pour ses puissantes mamelles », pour la vie dont elle regorge, et qu'il la caresse à pleins bras. Il ne perdra pas cette occasion d'opposer le réalisme de son existence champêtre à l'« absurde spiritualisme » de l'éducation chrétienne.

Le pauvre gardeur de vaches n'aurait pas reçu, en dépit d'obstacles presque insurmontables, l'éducation d'un petit bourgeois, si le ménage franc-comtois qui l'avait mis au monde n'eût été dirigé par une volonté forte, unie à une perspicacité peu commune. M. Weiss, bibliothécaire à Besançon, dépeignit à Sainte-Beuve la mère de Proudhon comme une femme supérieure, d'un caractère « héroïque [1] ». La correspondance du publiciste atteste

1. *Notice sur Proudhon* (*Correspondance*, t. I, p. IX).

qu'il avait pour cette paysanne infatigable un grand respect mêlé d'une pieuse affection. C'est elle qu'il entretenait particulièrement de ses affaires, et le père en prit quelque ombrage. Proudhon s'excusa de son mieux. « Ma chère mère, écrivait-il le 16 octobre 1843, je suis « très surpris que mon père soit jaloux de ce que je vous « écrive. Est-ce lui qui fait mes cravates et mes che- « mises?... Il est vrai que mon cher père m'a écrit une « lettre à laquelle j'ai oublié de répondre... Dites-lui, je « vous prie, en lui montrant celle-ci, que je ne suppose « pas que vous lui cachiez mes lettres et que d'ailleurs, « quand j'aurai à causer d'affaires, c'est à lui que je « m'adresserai : aux hommes les grandes affaires; aux « femmes le ménage. Faites-moi passer, à l'adresse de « MM. Gauthier frères, à Châlon, un caleçon de molleton « et une cravate de 15 sous. Si mon père connaît quelque « chose au molleton, qu'il fasse cette commission, et il « aura de mes nouvelles. » Les lettres suivantes seront écrites, pendant l'année 1844, non plus seulement à Madame Proudhon, mais à M. et Madame Proudhon.

Ce misanthrope, ce polémiste implacable fut, en effet, je tiens à le dire, non seulement un bon fils, mais, à ses heures, un fils tendre. « Croyez toujours, chers père « et mère, leur écrit-il de Mulhouse le 15 février 1844, « que mes efforts tendront pour toujours à vous rendre « la vie plus agréable ». « J'apprends toujours avec une « nouvelle joie, chers père et mère, tout ce qui vous « regarde. Je souffre seulement de vous savoir gênés « et d'être moi-même surchargé de dettes. Je fais des « pieds et des mains pour écouler mes publications, et « j'ai lieu de croire que, dans quelques semaines, je « vous ferai passer une bonne petite somme [1]. » Ses

1. 15 octobre 1844.

parents s'installèrent, à l'automne de 1845, dans un village de la Franche-Comté. De Paris, il les surveille avec une sollicitude touchante : « Vous me ferez savoir « si votre habitation est chaude et pas humide ; si vous « avez votre provision de bois ; comment vous vivez... « Le village plaît-il à mon père ; trouve-t-il à se distraire ; « quels sont vos voisins, vos habitués, vos occupations « et vos amusements ? J'ai peur que l'ennui vous prenne ; « si cela arrivait, il faudrait retourner à Besançon. Je « n'ai pas voulu vous dire d'avance qu'en allant à Cor- « diron vous ne feriez qu'un essai : l'idée d'un essai « aurait suffi pour vous empêcher d'essayer rien ; mais « je n'entends pas vous faire mourir dans une solitude, « croyez-le bien ; et si au printemps l'air des champs « vous fait mal, je vous le répète, vous irez reprendre « votre logement de ville [1]. » Karl Marx, qui prêchait deux ans plus tard, dans son fameux *manifeste*, la suppression de la famille, eût médiocrement goûté cette correspondance.

Proudhon fut placé comme externe, en sixième, par les conseils d'un ami de son père [2], au collège de Besançon. Il y était reçu gratuitement. Mais qu'était-ce que la remise de 120 francs par an pour une famille où le vivre et le vêtir étaient toujours un problème [3] ? Il manquait habituellement des livres les plus nécessaires et fit, s'il faut l'en croire, toutes ses études de latinité sans un dictionnaire. « J'ai subi cent punitions, a-t-il dit, pour avoir « oublié mes livres : c'était que je n'en avais point. » Il était obligé de laisser à la porte ses sabots dont le bruit aurait pu troubler les classes et, n'ayant pas de chapeau,

1. Lettre du 22 décembre 1845.
2. Lettre du 31 mai 1838 (et non pas 1837) : « A Messieurs de « l'Académie de Besançon. »
3. Même lettre.

il entrait tête nue au collège [1]. « Tous mes jours « de congé, écrivait-il à l'Académie de Besançon le « 31 mai 1838, étaient remplis par le travail des champs « ou de la maison, afin d'épargner une journée de ma- « nœuvre; aux vacances, j'allais moi-même aux bois « chercher la provision de cercles qui devait alimenter « la boutique de mon père. Quelles études ai-je pu faire « avec une semblable méthode? » Il fit cependant, grâce à sa remarquable ténacité, de bonnes études. « Un jour, « a-t-il dit [2], je vendis mes livres de prix, la seule biblio- « thèque que j'aie jamais possédée : » il avait donc remporté, sans nul doute, un assez grand nombre de prix. Il a raconté d'une façon pittoresque comment, le jour même où son père était définitivement ruiné par la perte d'un procès, le recteur ne rencontra, pour le couronner, à la distribution, aucun membre de sa famille, tandis que les pères et mères de ses camarades embrassaient à ses côtés leurs fils lauréats. Les parents étaient à l'audience et rentrèrent au logis consternés : ce soir-là, toute la famille soupait au pain et à l'eau.

« Je me traînai, dit-il [3], jusqu'en rhétorique. » Mais il manifestait déjà son extraordinaire puissance de travail : bouvier, garçon de cave, il trouvait le moyen d'étudier autrement et plus que les autres. M. Weiss apprit encore à Sainte-Beuve que le jeune collégien fréquentait assidûment, de douze à quatorze ans, la bibliothèque de Besançon, demandant livre sur livre, quelquefois huit ou dix dans la même séance et ne se laissant pas questionner sur le parti qu'il prétendait tirer de ces grandes lectures.

1. Langlois, notice sur Proudhon.
2. Même lettre (1838).
3. Même lettre.

Il nous a raconté lui-même, mais avec une ostentation fatigante, comment il se détacha du christianisme. « Un « de mes amis, forcé *comme moi* de faire sa première « communion..., » a-t-il écrit dans son livre *de la Justice*. A peine âgé de dix ans, Proudhon n'avait encore lu, de son propre aveu, « que l'Évangile et les *quatre* « *fils Aymon* » ; nous ne croyons guères que le clergé franc-comtois ait fait violence à sa précoce incrédulité. D'ailleurs il reconnaît avec humilité, même en 1858, qu'il ne valait pas alors un certain ami récalcitrant assez hardi pour se présenter à la sainte table avec le *système de la nature*, du baron d'Holbach, sur la poitrine, en guise de protestation. Mais il ne veut point laisser croire à la postérité qu'il ait fait sa première communion comme les autres enfants de cet âge : « Pourquoi n'en conviendrais-je pas ? » A Dieu ne plaise qu'il en disconvienne ! « J'ai toujours « eu peu de goût pour les œuvres de vie dévote : me con- « fesser, communier, faire la visite au Saint-Sacrement, « baiser le crucifix, assister au lavement des pieds, tout « cela me déplaisait ; une antipathie profonde pour les « clercs, bedeaux et marguilliers, que je regardais tous « comme de fieffés Tartufes. » Il bataillait donc avec son confesseur. Toutefois, même d'après son livre *de la Justice*, il n'aurait éprouvé ses premiers doutes que vers l'âge de seize ans, à la suite d'une mission prêchée en 1825 à Besançon et de la lecture qu'il fit du traité *de l'Existence de Dieu*, par Fénelon. Découvrant qu'il existait des athées, il brûla tout de suite d'apprendre « comment on s'y prend pour nier Dieu ». Toutefois les derniers vestiges de sa foi ne s'effacèrent pas si vite. Lisant, plus tard, les œuvres des Bossuet, des Bergier, etc., il se crut un moment appelé, malgré sa grande aversion pour les bedeaux, à devenir un apologiste du chris

tianisme [1]. Ce ne fut qu'un éclair, bien entendu : lisant tour à tour les apologistes et les détracteurs, il sentit s'évanouir peu à peu dans l'ardente fournaise de la controverse « ses chères et précieuses croyances [2] ». « Je « professai successivement toutes les hérésies condam- « nées par l'Église, écrivit-il à l'Académie de Besançon. « Je ne me détachais de l'une que pour m'enfoncer dans « l'opposée jusqu'à ce qu'enfin, de lassitude, je m'arrêtai « à la dernière et peut-être la plus déraisonnable de « toutes : j'étais socinien. »

Cependant, après sa rhétorique, il avait dû pourvoir à sa nourriture et à son entretien. « Présentement, « lui dit son père, tu dois savoir ton métier : à dix- « huit ans, je gagnais du pain, et je n'avais point « fait un si long apprentissage. » Il entra donc en 1829 dans la maison Gauthier et Cie, qui exploitait une imprimerie à Besançon. Il commença par être *correcteur* et devint ensuite *compositeur*. Sainte-Beuve a eu sous les yeux un livret délivré le 21 septembre 1830 au *compositeur* Proudhon, âgé de vingt-un ans et demi, par la mairie de Besançon.

C'est dans cette imprimerie qu'il connut Gustave Fallot, un protestant de Montbéliard, forcé comme lui de travailler pour vivre, après avoir fait de brillantes études. Ce jeune homme, qui partit pour Paris après la révolution de Juillet et devait y mourir en 1836 sous-bibliothécaire de l'Institut, s'était chargé de revoir une *Vie des Saints*, écrite en latin et, laissant échapper des fautes, fut étonné de se voir corriger lui-même par Proudhon. Il se prit d'amitié pour un si bon latiniste et lui écrivit, le 5 décembre 1831, une des lettres les

1. Même lettre du 31 mai 1838.
2. Même lettre.

plus intéressantes qu'ait jamais reçues, même au faîte de sa gloire, le grand pamphlétaire [1]. Proudhon demandait, à cette époque, une place de précepteur dans la famille Jobard Le père, homme pratique, trouva le candidat « trop habile et trop fort pour ses bambins », craignant (il ne se trompait guères) qu'il ne pût plier son esprit et son caractère aux caprices de leur âge et de leur condition. Fallot, chargé de l'éconduire, lui raconta que le précepteur actuel était prêt à danser la danse basque pour divertir madame et, qui plus est, conduisait les enfants à la messe! Un tel métier pouvait-il convenir à Proudhon ? Mais l'état de typographe ne lui convenait pas davantage ; il n'était pas encore dans les voies que sa nature lui avait assignées ! Fallot ajoutait : « Voici ma prédiction : vous serez, « malgré vous, inévitablement, par le fait de votre des- « tinée, un écrivain, un auteur; vous serez un philoso- « phe ; vous serez une des lumières du siècle, et votre « nom tiendra sa place dans les fastes du XIXe siècle, « comme ceux de Gassendi, de Descartes, de Male- « branche, de Bacon dans le XVIIe, comme ceux de « Diderot, de Montesquieu, d'Hélvétius de Locke, de « Hume, de d'Holbach dans le XVIIIe. Tel sera votre « sort! Maintenant agissez à votre guise, composez « des caractères d'imprimerie, élevez des bambins, « enfouissez vous dans une retraite profonde, recher- « chez les villages obscurs et écartés, tout cela m'est « égal : vous ne sauriez échapper à votre destinée. » Il est à peine besoin d'ajouter que Proudhon n'en doutait pas. Ce n'est pas qu'il eût lui-même une très haute idée du prophète [2]. Toutefois il daigna lui dire,

1. Langlois l'a intercalée dans sa notice (p. XIII).
2. V. la lettre de 1836 à M. Weiss. *Corresp.*, t. I, p. 17.

et ne pouvait guères moins : « Que je devienne Platon, vous serez Socrate ».

Mais Platon ne peut demeurer en place. *Æstuat infelix angusto in carcere*... ou, si l'on veut emprunter son langage, « les commotions politiques et sa misère « privée » vont l'arracher à ses méditations solitaires. Il quitte la Franche-Comté, prend « le costume et le « bâton du compagnon du tour de France » et se met à chercher, d'imprimerie en imprimerie, « quelques li- « gnes à composer, quelques épreuves à lire ». Mais Fallot le sait malheureux et l'appelle à Paris : « Prou- « dhon, nous sommes frères : tant qu'il me restera du « pain et une chambre, je partagerai tout avec vous. « Venez ici et nous vaincrons ou nous périrons ensem- « ble. » En effet il le reçut comme un frère et consuma pour lui ses dernières ressources : tout étant épuisé, les deux amis se séparèrent. Cinquante francs dans sa poche, un sac sur le dos et ses cahiers de philosophie pour provisions, Proudhon se dirigea vers le midi de la France, non sans garder à Paris, qui vient de le méconnaître, une violente rancune. Paris lui semble « nul en Europe » et, à part les séances de l'Académie des sciences, la curiosité publique n'y est alimentée que par les honteux produits d'une littérature frivole et sensualiste ou par les jongleries de la politique. Mille causes lui font « abhorrer » le séjour de la capitale et lui inspirent pour sa population une indicible pitié [1].

Proudhon fut successivement employé à Neufchâtel (Suisse), à Lyon, à Marseille, à Draguignan ; s'exposant quelquefois à manquer de travail et de pain (il s'en est du moins vanté [2]) pour avoir osé dire la vérité, en face,

1. Lettre du 21 février 1838.
2. Lettre du 31 mai 1838. Mais Sainte-Beuve retrouva, sur son

aux incorrigibles patrons, qui lui répondaient en le mettant à la porte. Arrivant à Toulon, il ne possédait plus que 3 francs 50 c. Il se rendit à l'hôtel de ville, se fit introduire dans le cabinet du maire et, tirant son passeport, qui lui promettait l'assistance des autorités, somma ce magistrat de lui procurer du travail. Le récit de l'entretien, fait par Proudhon lui-même [1], est des plus piquants, et le portrait du maire, un certain M. Guieu, dit *Tripette* ou *Tripatte*, ancien avoué, homme nouveau découvert par la dynastie de Juillet, petit, rondelet, grassouillet, satisfait, portant des lunettes à branches d'or et sautillant dans son fauteuil à chaque paradoxe de son interlocuteur, est un chef-d'œuvre. Proudhon donne, contre toute évidence, à la phrase officielle du passeport un sens qu'elle n'a pas et cherche avec un malin plaisir à dérouter l'officier municipal, qui s'évertue à lui proposer quinze centimes par lieue pour retourner dans son pays. N'obtenant rien du fonctionnaire, il essaie d'une autre corde, et s'adresse à l'homme : Vous connaissez la localité : qu'y a-t-il à faire ? Que me conseillez-vous ? — Monsieur, de vous retirer. Le sang du soldat-paysan, son grand-père Tournési, monta, paraît-il, au cerveau du futur homme d'État. Cependant il battit en retraite en se bornant à lancer une menace assez inoffensive : « Je vous promets , monsieur le Maire, de me souvenir de cette audience. » Il s'en souvint en effet : Que faisais-je à Toulon, en 1832, écrivait-il vingt-six ans après, quand je réclamais du travail ? « Interprète « du sentiment populaire, je protestais, comme le « peuple a protesté lui-même en 1848, contre ce régime

livret, les attestations de ses patrons et n'y vit que des marques de satisfaction.

1. *De la Justice*, etc., t. II, p. 254.

« d'une absurdité sans nom qui, tout en attribuant aux « maîtres le produit net de la brasse ouvrière, ne leur « permet pas cependant de garantir un travail qui les « enrichit. » Encore, à cette époque, usa-t-il de clémence, car, après avoir ciselé cette phrase, il reconnut que le maire s'était renfermé dans ses attributions, et préféra s'en prendre au christianisme, c'est-à-dire à l'archevêque de Besançon.

C'est à Besançon qu'il revint après son tour de France : il rentra chez Gauthier, mais en qualité de prote. Comme cette maison imprimait une bible avec traductions interlinéaires d'après l'hébreu et des livres ecclésiastiques, il apprit non seulement un peu d'hébreu, mais assez de théologie pour disputer contre les théologiens. Toutefois il parlera plus tard, avec une certaine amertume, de ces « longues années perdues dans le métier d'imprimeur[1] ». A vrai dire, il s'enferra lui-même; car il ne quitta Gauthier et Cie (en 1835 ou 1836) que pour organiser dans la même ville, avec un de ses « confrères », un établissement d'imprimerie. Les minces économies des deux amis furent mises en commun. « Le jeu perfide des affaires, « écrivait-il à l'Académie de Besançon le 31 mai 1838, a « trompé notre espoir : ordre, travail, économie, rien « n'a servi ; des deux associés, l'un est allé au coin d'un « bois mourir d'épuisement et de désespoir, l'autre n'a « plus qu'à se repentir d'avoir entamé le dernier mor- « ceau de pain de son père. » Lancé dans une mauvaise affaire, il eut toutes les peines du monde à s'en tirer et ne la liquida définitivement, malgré d'incroyables efforts, que le 1er mai 1843.

C'est dans cette période qu'il fit à l'un de ses amis

1. Lettre du 25 juin 1856.

une bizarre confidence[1]. Après avoir débuté par un amour platonique, éclos à la lecture de *Paul et Virginie* [2], Proudhon eut, paraît-il, une maîtresse (on ne lui connaît pas d'autre faiblesse). Celle-ci, forcée de partir pour Lucerne, s'y mourait d'ennui [3], et demandait des consolations. Notre franc-comtois raconte à son correspondant comment il crut devoir s'y prendre et jamais, à coup sûr, amant n'écrivit à sa belle un billet plus édifiant : « D'où vient que vous avez à peine de quoi vivre, « tandis qu'une foule de prostituées étalent un luxe « effronté? Je vais vous expliquer ce mystère. Dieu a « voulu que, lorsque le mal et le vice seraient arrivés au « comble parmi les hommes, ce fussent les bons qui en « pâtissent les premiers, afin qu'ils se réveillassent et « s'opposassent au débordement prêt à les engloutir. Il « y a cent mille jeunes gens en France qui, comme moi, « ont juré de remplir cette sainte mission; tôt ou tard, « ils sauront vaincre ou mourir. C'est aux hommes cou- « rageux à combattre de la tête et du bras ; mais vous, « pauvre fille, priez Dieu qu'il nous donne l'intelligence « et l'audace, qu'il bénisse notre ardeur et fasse triom- « pher sa cause. » Proudhon n'est encore qu'à son coup d'essai ; mais il excellera plus tard dans ce genre de sermons. Sa lettre à Gustave Suchet fils est d'un sage[4]. Sa lettre du 22 juillet 1855 à Gabriel X... qui, ayant perdu une femme tendrement aimée, s'était plongé dans l'ivrognerie et dans la débauche pour étourdir son chagrin, est exquise, et je ne sache pas qu'on puisse

1. Lettre à Ackermann (20 août 1838).

2. « Amour, dit-il, qui me rendit bien sot et bien triste, mais au- « quel je dus, par compensation, de rester pendant dix ans après « ma puberté à l'état d'*agnus castus*. » (*De la Justice dans la Révolution*, etc., t. III, p. 325.)

3. Proudhon croit devoir ajouter : « Peut-être d'amour. »

4. *Corresp.*, t. VI, p. 99.

trouver une page plus pure dans la collection des moralistes français [1]. Comme on le sut enclin à donner des leçons de conduite, on abusa de cette disposition et l'on tâcha d'exploiter sa naïveté. Une femme galante, se disant ancienne écuyère de l'Hippodrome, feignit de le prendre pour confesseur et lui demanda, par écrit, des conseils. Proudhon lui répondit encore (13 juillet 1856) et cette nouvelle lettre dépasse les précédentes soit par la beauté du style, soit par la hauteur des vues morales. La fausse pénitente n'eut rien de plus pressé que de la publier dans un journal [2], à la grande colère de son auteur. Quoi qu'il en soit, Proudhon tint, dans cet ordre d'idées, tout ce qu'il avait promis, plus qu'il n'avait promis. Ce fut un homme austère : il donna de vertueux conseils aux femmes comme aux jeunes gens et régla sa vie sur ses maximes.

Il manifestait d'ailleurs, dès cette période, sur le sexe féminin, des opinions qu'il soutint, avec une verve tou-

1. « Vous partagez, dites-vous, mon opinion sur la religion. Or, « malgré toutes les critiques que j'en ai faites, vous ne pouvez savoir « quelle est en matière de religion mon opinion définitive, et, si vous « m'aviez lu, vous sauriez que j'ai plutôt soulevé des difficultés et « posé des problèmes que publié une opinion... L'amour, Monsieur, « est encore une religion, un gage de vertu. L'amour profond et « malheureux peut mener au suicide, jamais à la dépravation; vous « n'aimiez guère que vous-même, et c'est par là seulement que peut « s'expliquer la *débauche* dont vous parlez... Soyez bon fils, bon « ami, bon citoyen; faites du bien à vos semblables : adoptez une « orpheline, épousez une jeune fille pauvre et honnête... Sans oublier « celle que vous pleurez, ce qui serait une autre infamie, vous en « honorerez plus la mémoire que par vos *étourdissements* ignobles « et votre égoïste désespoir... *La morale!* ne l'aime pas qui veut et « du premier coup; il y faut du temps, de l'exercice, de l'effort. Il « y faut surtout la fréquentation des honnêtes gens, et une vigou- « reuse haine pour les méchants. Tout cela ne s'acquiert pas en un « jour, et, quand un jeune homme, sous prétexte d'un amour mal- « heureux, en est venu à joindre l'indifférence de la vertu à l'indif- « férence philosophique et religieuse, je vous avoue que je ne con- « nais pas pour lui de remèdes. »

2. V. *la Presse* du 20 août 1856.

jours croissante, jusqu'à son dernier souffle. Parmi les lettres, éloquentes ou charmantes, éparses dans les quatorze volumes de sa correspondance, il n'en est guère de plus intéressante et de moins connue que celle du 22 juin 1839, adressée à l'abbé X..., qui venait de lui communiquer un manuscrit [1]. Dans cet ouvrage, l'abbé parlait à la fois, paraît-il, de la Sainte Vierge et de George Sand, ayant pour la première la vénération d'un croyant, pour la seconde l'admiration d'un lettré. Proudhon lui donne incidemment une leçon de convenance en remarquant qu'un auteur comme George Sand ne doit pas même être nommé dans un ouvrage sur la Vierge, fait par un prêtre. Puis, en profitant de l'occasion pour affirmer que G. Sand représente une déplorable école, qu'elle est un écrivain contestable, une doublure de Mme de Staël, surfaite par les gens amoureux du phébus et des grands mots, il soutient avec énergie que cette femme s'est incessamment trompée sur le compte de la femme, notamment en prêchant l'égalité complète des sexes. « Si « l'on compare les droits, l'homme et la femme sont « égaux; si l'on compare sexe à sexe, la femme est in- « férieure. Jamais on ne sortira de là : c'est la voix de « la raison, de la nature et de l'Écriture, qui a nommé la « femme *adjumentum viri.* » Ce qu'on appelle aujourd'hui *le mouvement féministe* n'aura pas, dans la suite, d'adversaire plus irréconciliable.

Conséquent avec lui-même, il abaissera l'amour pour exalter l'amitié. Proudhon s'est peint dans cette phrase

1. Il est à remarquer que Proudhon se montre dans cette lettre non seulement tolérant, mais poli, presque respectueux. Par exemple, il écrit à ce ministre du culte catholique : « Oui, Monsieur, nous « nous touchons par plusieurs points, et vous confirmez l'espé- « rance que je nourris et qui, chaque jour, devient pour moi plus « légitime, que tout, dans le christianisme, doit parvenir à la démon- « stration philosophique... »

véhémente : « Je crache sur les dieux et sur les hommes, « et je ne crois qu'à l'étude et à l'amitié [1]. » En effet, ce misanthrope eut un certain nombre d'amis (une douzaine, avouait-il en 1846) [2] et, qui plus est, les aima. Il suffit de citer, outre Fallot, Antoine Gauthier, son camarade de collège, qui, dans un moment critique, le sauvera de la misère en sachant utiliser ses services ; Dessirier, auteur d'un syllabaire ou *Méthode facile pour apprendre à lire*, avec qui notre franc-comtois habitera quelque temps rue Sainte-Anne, 22, dans les commencements de son séjour à Paris; Maurice, son ancien associé ; le peintre Elmerich ; l'ingénieur Tourneux, chef de division au ministère des travaux publics ; le théologien Eugène Haag, qui fonda le grand dictionnaire biographique du protestantisme et fit une « histoire des dogmes » ; le docteur Maguet, dont Proudhon a si fort prisé « l'esprit simple, solide, sage » et chez lequel il ira se reposer à Dampierres-ur-Salon, peu de temps avant sa mort; par-dessus tout ses deux correspondants intimes, Ackermann et Bergmann ; l'alsacien Ackermann, un pasteur manqué, un calviniste « de la « langue et de la poésie », comme a dit Sainte-Beuve, qui, après avoir fait suivre ses premières et profondes études grammaticales d'un essai sur le principe de la poésie et même de quelques compositions poétiques, fut adjoint au grand Alexandre de Humboldt pour la publication des œuvres de Frédéric II et revint mourir à Montbéliard en 1846; l'alsacien Bergmann, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Strasbourg, l'auteur des *Poèmes irlandais*, des travaux *sur l'origine des romans du St-Graal*, etc., à qui Sainte-

1. Lettre du 19 décembre 1851.
2. Lettre du 22 octobre.

Beuve dédiera son livre sur les premières années et les premiers écrits de Proudhon. Tels furent les principaux « amis » du premier groupe, qu'un second, celui des cœurs acquis ou conquis dans l'âge mûr, complétera plus tard. Pour comprendre la complexité des idées qui gouvernèrent l'âme de cet homme et des sentiments qui la remplirent, il faut lire non pas seulement la page extraite de l'album de Maguet, sur l'amitié [1], mais tant de lettres touchantes écrites soit à ce même Maguet, soit à Bergmann, soit à Paul Ackermann, et qui n'étaient pas destinées à la publicité, par exemple celles du 22 février [2] et du 3 mai 1840, du 1er janvier et du 18 juillet 1841, du 23 janvier 1842, du 25 novembre 1843. Il exprime à Bergmann, dans sa lettre du 3 mai 1840, un sentiment de tendre reconnaissance : « Je « ne suis pas heureux, sans doute, lui dit-il ; mais pas « un riche, pas un de ces heureux du siècle n'aura été « aussi bien partagé que je le suis du côté de l'amitié. » Détail piquant : lorsqu'un de ces intimes se marie, Proudhon commence toujours par lui montrer sa mauvaise humeur. Il ne peut pas se résigner à voir Ackermann enthousiaste et idolâtre de sa femme comme un jeune premier. Bergmann s'étant vanté d'épouser une femme jeune, jolie, intelligente et point coquette, il entreprend de lui prouver qu'il n'a pas pu mettre la main sur un tel

1. *Corresp.*, t. I, p. 145. Sainte-Beuve l'a reproduite (p. 191). Cette page est trop apprêtée. C'est une profession de foi *philadelphique* qui sent la rhétorique.

2. « Je serais peiné que tu eusses des chagrins, écrit-il à Berg-« mann, car je sais combien les peines de l'âme tuent la pensée « quand elles ne l'empêchent pas de naître. Parle-moi de toi et de « tes espérances ; je serais bien aise de savoir ce qui se passe dans « ton esprit et où te porte le flot de la science. Si j'avais des con-« fidences à faire, elles seraient pour toi plus que pour tout autre ; « si tu étais ici, je te lirais chaque soir ce que j'ai fait dans le jour : « vois un peu comme je voudrais être avec toi. »

phénix. C'est l'amitié qui supporte mal le voisinage de l'amour[1].

1. « Mais toi, époux, père de famille, ne serais-tu point sujet au « refroidissement ? Y a-t-il encore quelque chose de commun entre « le célibataire et l'homme marié ? Parle, réponds-moi, rassure-moi ; « je te le demande, j'en ai besoin... » (Lettre à Bergmann, du 22 octobre 1846).

CHAPITRE II

Premiers ouvrages : essais de linguistique. — Proudhon et l'Académie de Besançon. — Discours sur la célébration du dimanche. — Proudhon unit à une grande puissance d'esprit un immense orgueil. — Comment il juge les autres.

Réimprimant, en 1837, les *Éléments primitifs des langues, découverts par la comparaison des racines de l'hébreu avec celles du latin et du français*, de l'abbé Bergier, Proudhon compléta l'édition par un *Essai de grammaire générale*, sans signature. Il était enchanté de son opuscule, où l'on allait trouver, pensait-il, « des choses toutes nouvelles et curieuses ». Il y apercevait même toute « une révélation grammaticale, car, « les principes admis, il faudrait parcourir la série des « conséquences [1] ». Il était particulièrement satisfait d'avoir ainsi terminé son petit traité : « Puisque les mots « sont les signes des idées, l'histoire du langage doit « être l'histoire de toute la philosophie, et l'origine du « langage, une fois expliquée, doit donner le principe « des connaissances humaines [2]. » La déception fut vive : l'ouvrage ne se vendit pas, au moins tout d'abord. Proudhon l'a d'ailleurs formellement désavoué dans une lettre à M. Tissot, de Dijon, du 31 juillet 1842, puis s'est abstenu de le comprendre en 1852 dans la

1. Lettre à Muiron, *Corresp.*, t. I, p. 8.
2. Lettre du 21 février 1838 à Pérennès.

liste officielle de ses œuvres [1], enfin l'a qualifié dans son livre *de la Justice* un « méchant travail de lin-« guistique, reproduisant une thèse définitivement re-« jetée de la science ». Cependant il n'a pas cessé d'imputer ce premier échec tantôt à l'ignorance et à l'insouciance, tantôt au mauvais vouloir du clergé français qui aurait dû, dans son propre intérêt, acheter immédiatement les trois mille exemplaires [2], quoiqu'aucun libraire ne s'en fût chargé. Il finit par vendre, après onze ans d'attente, toute l'édition, au poids du papier, à un épicier de Besançon. Un libraire du lieu la déterra dans cette boutique en 1850 et, comme le publiciste y avait admis l'hypothèse d'une langue première, d'un couple premier, d'une révélation première, d'une faute première, en un mot avait paru croire à la Bible, la remit en vente avec l'affiche et l'attrait du nom de Proudhon. C'était un mauvais tour. Il y eut un procès, que l'auteur gagna devant le tribunal de commerce, mais perdit en appel.

Durant l'automne de 1838, il avait résolu d'adresser avec « quelques corrections et changements » son travail grammatical à l'Institut pour le concours du prix Volney. C'est ce mémoire intitulé : « Recherches sur les « catégories grammaticales et sur quelques origines de « la langue française » qu'il avouait, en novembre 1852, pour sa première œuvre. Une mention honorable lui fut accordée. « Mon ouvrage a beaucoup plu, écrivait « Proudhon le 11 mai 1839 à M. Huguenet ; son défaut « a été d'être trop peu volumineux pour un prix de « 1200 francs [3]. On me conseille de le refaire et de l'im-

1. V. la lettre du 10 novembre 1852.

2. Il revient encore sur ce sujet quelques mois avant sa mort. V. la lettre du 9 octobre 1864 à M. E. de Mouzie.

3. Le rapport à l'Institut, du 5 mai 1839, exprimait le regret « que « l'auteur se fût abandonné à des conjectures hasardées et eût quel-

« primer. Si je trouve un libraire, oui, sinon, non. » L'éditeur ne se présenta pas ; le manuscrit fut publié partiellement dans le *Journal de la langue française*, imprimé par M. Terzuolo, qui cessa de paraître en 1840 [1]. En 1842, Proudhon manifestait encore l'intention de rééditer cette œuvre de sa jeunesse, une seconde fois revue et corrigée [2]; il n'exécuta pas son projet et fit bien. Né pamphlétaire et polémiste, il ne se souciait pas, au fond, d'aller loin dans la linguistique et l'avait déjà confessé [3].

Mme Suard avait légué à l'Académie de Besançon une rente de 1.500 francs, pour être donnée tous les trois ans à celui des jeunes gens du département du Doubs, bachelier ès-lettres ou ès-sciences et dépourvu de fortune, qui aurait été, au jugement de cette Académie, « reconnu pour montrer les plus heureuses dispositions soit pour la carrière des lettres ou des sciences, « soit pour l'étude du droit ou de la médecine ». Il y avait, en 1838, un titulaire à nommer; non seulement gêné, mais pauvre, Proudhon voulut se mettre sur les rangs. Mais, comme un échec pouvait lui porter le coup fatal, il sonda le terrain. Par une lettre adressée de Paris, le 21 février 1838, à M. Pérennès, secrétaire perpétuel, il se proposa de faire connaître officieusement à l'Académie « les garanties qu'il pouvait lui donner de « ses travaux à venir, la nature de ses études, la carrière « qu'il entendait parcourir ». « En me portant candidat, « lui disait-il, je m'engage à travailler à Besançon, sous

« quefois oublié la méthode expérimentale et comparative, spécialement recommandée par la commission. »

1. Avant l'insertion complète du mémoire que Proudhon, dit Sainte-Beuve, avait compté rassembler et donner ensuite dans un tirage à part. *Corresp.*, lettre du 9 septembre 1839.

2. Lettre du 31 juillet 1842 à M. Tissot.

3. Dans une lettre du 13 juillet 1839 à l'Académie de Besançon.

« les yeux de l'Académie, à l'exécution de l'ouvrage que « je médite depuis longtemps... Le titre en serait : *Re-* « *cherches sur la Révélation, ou philosophie pour ser-* « *vir d'introduction à l'histoire universelle*, et je sol- « liciterais la faveur en même temps de le dédier à l'A- « cadémie. » La révélation était d'ailleurs, aux yeux du jeune candidat, le fond d'une philosophie universelle dont les dogmes avaient survécu à toutes les corruptions et les dégradations de l'humanité, mais dont la raison, les corollaires et l'enchaînement nous échappent, parce que nous avons perdu les titres de notre naissance, parce que notre extrait de baptême est anéanti. « Au nombre « de ces dogmes de la religion dont je parle, ajoutait-il, « et que j'appelle, moi, autant de *propositions* d'une « philosophie oubliée, je range l'existence de Dieu, l'im- « mortalité de l'âme, la Trinité, l'origine du mal, la con- « cupiscence, dont parle saint Jacques, et toutes les vé- « rités de morale évangélique, aujourd'hui si fortement « attaquées, uniquement parce que nous ne les compre- « nons pas et que notre raison seule est insuffisante à « les défendre. » C'est parler d'or. Le même homme écrira pourtant à la même compagnie le 30 juin 1840 : « Pourquoi ne l'avouerais-je pas, Messieurs? J'ai ambi- « tionné vos suffrages et recherché le titre de votre pen- « sionnaire en haine de tout ce qui existe et avec des « projets de destruction. » Haine soigneusement contenue deux ans plus tôt et prudemment dissimulée, il faut en convenir !

Les Académies sont quelquefois candides, et M. Pérennès fut ravi. Toutefois la lettre officielle de candidature, celle du 31 mai, dans laquelle Proudhon fit l'histoire de sa vie, puis résuma son système « complet et lié » de croyances religieuses et philosophiques, aurait pu

lui donner à réfléchir. Il ne fut effarouché que d'une phrase malsonnante où le professeur de socialisme perçait déjà sous le philosophe et le grammairien. Il obtint une retouche [1], et tout le monde fut satisfait. Quoiqu'il y eût sept candidats, la commission, composée de six membres, désigna Proudhon au choix de l'Académie par un vote unanime. Mais celle-ci s'émut et se divisa. Le compte-rendu de ces divisions prend, sous la plume du publiciste, une saveur particulière. Il est impossible de berner un corps savant, ou qui croit l'être, avec plus d'impertinence. « En somme, conclut-il [2], je compte pour « moi ce qu'il y a de plus distingué et de plus influent ; « les croûtons seuls sont contre. » Il fut donc nommé, le 23 août 1838, par dix-neuf de ces hommes influents et distingués contre quatorze académiciens de l'autre espèce. Jamais Académie ne s'était donné plus de fil à retordre.

Aussitôt Proudhon se redresse de toute sa hauteur. L'avenir est à lui ! De toutes parts, on l'entoure, on l'accable de compliments. Avec quel dédain il accueille ce « troupeau de moutons » qui le félicite ! Il s'étonne qu'on ne vienne pas lui dire : « Proudhon, tu te dois « avant tout à la cause des pauvres, à l'affranchisse-

1. La phrase fut modifiée comme il suit : « Né et élevé au sein de « la classe ouvrière, lui appartenant encore par le cœur et les affec- « tions et surtout par la communauté des souffrances et des vœux, « ma plus grande joie, si je réunissais vos suffrages, serait, n'en « doutez pas, de pouvoir désormais travailler sans relâche, par la « science et la philosophie, avec toute l'énergie de ma volonté et « toutes les puissances de mon esprit, à l'amélioration morale et « intellectuelle de ceux que je me plais à nommer mes frères et mes « compagnons ; de pouvoir répandre parmi eux les semences d'une « doctrine que je regarde comme la loi du monde moral ; et, en « attendant le succès de mes efforts, dirigés par votre prudence, de « me trouver déjà en quelque sorte comme leur représentant auprès « de vous. »

2. Lettre à Ackermann, t. I, p. 54.

« ment des petits, à l'instruction du peuple; tu seras « peut-être en abomination aux riches et aux puissants, « ceux qui tiennent les clés de la science et de Plutus « te maudiront : poursuis ta route de réformateur à « travers les persécutions, la calomnie, la douleur et la « mort même. Crois aux destinées qui te sont promises; « mais ne va pas préférer au martyre glorieux d'un « apôtre les jouissances et les chaînes dorées des escla- « ves. Serais-tu vaincu par les flatteries, les séductions « du plaisir et de la fortune ? Toi, enfant du peuple, « *filius fabri*, comme on le disait autrefois de Jésus- « Christ, tu abdiquerais ta conscience, tu apostasierais « ta foi pour être heureux à la manière de ceux-ci et de « ceux-là ! Tes frères ont les yeux ouverts sur toi : ils « attendent avec anxiété s'ils doivent bientôt déplorer la « chute et la trahison de celui qui avait tant juré d'être « leur défenseur; ils n'auront jamais pour te récompen- « ser que leurs bénédictions; elles valent mieux que « les écus comptant du pouvoir. Souffre et meurs s'il « le faut; mais dis la vérité, et prends en mains la « cause de l'orphelin. » Sainte-Beuve a déjà cité ce morceau de rhétorique, qui n'est pas sans valeur, mais qu'il admire peut-être un peu trop. Une honnête et libérale académie de province vient d'accorder à ce jeune imprimeur, sans lui demander compte de ses opinions, quinze cents francs pendant trois années pour le mettre à même d'utiliser « ses heureuses dispositions ». Est-ce qu'il se trouve par là même placé, comme je ne sais quel personnage de la fable, entre le vice et la vertu ? Est-ce que le nouveau pensionnaire est sommé d'abandonner les orphelins et d'apostasier sa foi ? Il avait demandé très instamment ce secours; on le lui donne : est-ce le moment d'enfler la voix pour annoncer

pompeusement qu'on préfère le martyre glorieux d'un apôtre aux chaînes dorées des esclaves ?

Les quatre vents me portent à Paris, disait-il [1]. L'Académie comblait donc ses vœux en le pressant de s'y rendre. Il partit dans le courant de novembre 1838. Quoiqu'il n'eût pas trop, en ce moment, à se plaindre des hommes, il se dépitait contre le genre humain, et l'une de ses premières lettres [2] contient cette triste confidence : « Ma nomination par l'Académie n'a pas ef-« facé mes souvenirs, et, ce que j'ai haï, je le haïrai « toujours. Je ne suis pas ici pour devenir un savant, « un littérateur homme du monde : j'ai des projets tout « différents. De la célébrité, j'en acquerrai, j'espère ; « mais ce sera aux frais de ma tranquillité et de l'a-« mour des gens. »

En attendant la gloire, il fallait vivre. « Si j'étais as-« sez niais, écrit-il encore [3], pour oublier ma subsis-« tance sur la foi de la pension Suard, je n'aurais pas « dans six mois un morceau de pain. » Il cherche donc à se placer comme correcteur dans un bureau de journal, et se fait agréer par l'*Europe*, feuille légitimiste. En même temps il bâcle (c'est son expression) des articles de grammaire, de logique et de philologie pour l'encyclopédie catholique de M. Parent-Desbarres, à 70 francs la feuille grand in-4° à deux colonnes. Il se brouille au plus vite du reste avec l'*Europe*, « ce qui ne pouvait « manquer d'arriver [4], » et Parent-Desbarres suspendra bientôt l'impression de son encyclopédie [5]. L'idée lui vient de se faire journaliste ; « mais je trouverais diffi-

1. Lettre du 20 août 1838.
2. 17 décembre 1838.
3. Même lettre.
4. Lettre du 11 avril 1839.
5. Lettre du 18 août 1839.

« cilement, dit-il, un journal auquel je convinsse et qui « me convînt à moi-même. » D'ailleurs il s'indigne, peut-être comme le renard de la fable, à la seule pensée de passer pour un homme de lettres : « Adressez vos lettres, « fait-il savoir à son ami Maurice [1], à M. Proudhon, non « pas *homme de lettres*, mais *imprimeur* ou *étudiant.* » Maurice n'a pas compris cet excès de pudeur et se fait durement rappeler à l'ordre[2] : « Vous persistez à me désho-« norer du titre d'*homme de lettres ;* je vous avertis que, « si vous le faites par plaisanterie, elle est un peu trop « prolongée. *Homme de lettres* est égal à *chevalier* « *d'industrie.* » Avant de bouleverser le monde, Proudhon bouleverse le dictionnaire.

Tout en manifestant son mépris pour les gens de lettres, il cherche, dès le mois de février 1839 [3], à fonder « une publication toute littéraire », qu'il intitulerait « Revue de Franche-Comté ». L'idée de fonder une revue hantera son cerveau pendant un quart de siècle. Elle mûrit en quelques semaines et, dès le 15 mars, il expose son plan à M. Huguenet. La revue consistera en 5 feuilles in-8° tous les mois; l'abonnement sera de 15 francs par an : dès qu'il aura 300 souscripteurs, deux cents exemplaires seront livrés gratis au public; il ne se fera payer que les frais d'impression, de bureau, et quelque chose pour la gérance, mais ne demande rien pour ses articles et prétend ne pas rémunérer ses collaborateurs : « C'est un moyen d'influence et de réforme « qu'il veut mettre en mouvement dans notre pays. » Les souscripteurs et les collaborateurs se tiennent à distance ; mais son imagination galope encore pendant un mois.

1. Avril 1839.
2. 18 août 1839.
3. Lettre du 23 février 1839.

« Je veux, la Revue une fois créée, ne faire autre chose « et y vaquer tout à mon aise, dans quelque manoir « campagnard à portée de vous. Croyez, mon cher Hu- « guenet [1], qu'aucune autre ambition que celle de ser- « vir mon pays par la presse et la parole ne peut avoir « prise sur mon cœur. Je souffre de mon exil ; je déteste « la civilisation parisienne; je crie à qui peut m'enten- « dre : *Fugite de medio Babylonis.* » Mais Babylone ne lâche pas sa proie ; Proudhon va remplir le monde du bruit de son nom, et le projet de revue sommeillera pendant plus de deux ans [2].

L'Académie de Besançon avait mis au concours la question suivante : *De l'utilité de la célébration du dimanche sous les rapports de l'hygiène, de la morale, des relations de famille et de cité.* Le sujet tenta Proudhon, qui chargea, le 1er juin 1839, M. Huguenet de remettre au secrétariat de cette Académie son manuscrit cacheté. « Quand on saura dans le public, lui écri- « vait-il, que je suis l'auteur de ce discours, ce sera un « beau tapage. Je puis dire que je viens de passer le Ru- « bicon. » En effet, le Rubicon était passé.

Ce n'est pas que le réformateur soit allé, du premier bond, au bout de sa propre pensée. Il ne casse pas encore les vitres et se laisse deviner plutôt qu'il ne se découvre. Il ne ridiculise, tant s'en faut, ni le judaïsme ni le christianisme Il écrit même sur le repos du sabbat ou du dimanche un certain nombre de pages exquises. Avec quel charme pénétrant il a dépeint le dimanche aux champs et toute « une population rustique réunie « comme une simple famille à la voix du pasteur, pros-

1. Lettre du 11 avril 1839.
2. Il en est de nouveau question dans la lettre du 18 juillet 1841. *Corresp.*, t. I, p. 345.

« ternée dans le silence et dans le recueillement devant « la majesté invisible de Dieu »! l'entrée de la jeune villageoise à la messe paroissiale, la femme donnant à son ménage un air de fête et recevant d'une humeur plus caressante les amis de son époux! le prêtre voyant ses devoirs se multiplier et découvrant, ce jour-là, tout le bien qu'il peut faire, la visite du curé dans la famille champêtre, les malades soulagés, les pauvres secourus, les infortunes adoucies, les haines éteintes, les ennemis réconciliés, les époux réunis! Plût à Dieu que le respect de ce jour fût aussi sacré pour nous qu'il l'a été pour nos pères! Dans la célébration du dimanche est déposé le principe le plus fécond de notre progrès futur; c'est à la faveur du dimanche que la réforme s'achèvera. *Plaudite!*

Mais il ajoute aussitôt : « Qu'il se lève au milieu de « ses frères, avec toute l'autorité de la vertu et du génie, « le réformateur que quelques-uns attendent; qu'il « vienne, puissant en paroles et en œuvres, convertir et « châtier! Qu'il voie l'horreur de nos vices, qu'il écoute « le récit de nos folies, qu'il pleure sur nos misères et « qu'il s'écrie : Pouvez-vous refaire votre entendement? « Pouvez-vous changer vos opinions, condamner ce qui « vous plaît, adorer ce qui vous fait rire, aimer et res- « pecter ce dont vous ne vous souciez guère? Croirez- « vous ces vérités que vous ne comprenez plus? » Ce réformateur de génie, ne nous y trompons pas, c'est Proudhon lui-même, et tout son plan se déroule.

Il a déjà condamné la propriété. « Le domaine de « l'homme, sur quoi que ce soit, n'est point absolu : la « jouissance des biens doit être réglée par la loi... « L'homme recevant toujours plus de la société qu'il ne « saurait lui rendre, ce qu'il a produit ne lui appartient

« plus : l'artisan, l'écrivain, l'artiste, chacun en ce qui « concerne ses œuvres, doivent être soumis à cette loi... « La propriété est le dernier des faux dieux. » Dévoilant le sombre avenir que préparent au paysan les envahissements de la grande propriété, il enchâsse dans sa description ce terrible dialogue : « Comment êtes-vous si « riches et sommes-nous si pauvres? — Nous avons tra- « vaillé, répondront les riches; nous avons épargné, « nous avons acquis... — Nous travaillons autant que « vous : comment se fait-il que nous n'acquérions jamais « rien ? — Nous avons hérité de nos pères... — Ah! « vous invoquez la possession, la transmission, la pres- « cription... Eh bien! nous appelons la force. Proprié- « taires, défendez-vous! » Proudhon pose aussitôt une seconde question, qui dérive de la première : « L'égalité « des conditions est-elle d'institution naturelle, est-elle « dans l'équité, est-elle possible ? Sur chacun de ces « points, j'ose me prononcer pour l'affirmative... L'éga- « lité des conditions est conforme à la raison et irréfra- « gable en droit; elle est le but de la société. » Pour atteindre ce but, il faut d'abord abolir la royauté, non plus seulement comme « vicieuse, prodigue, corruptrice « et indigne, mais comme illégitime ». Cela fait, la besogne n'est qu'à moitié faite et c'est le principe même du pouvoir que vise le réformateur. Tout ce qui est matière de législation et de politique est objet de science, non de gouvernement. La puissance législative n'appartient qu'à la raison. Ni *veto* ni sanction ; il suffit, pour que les lois soient obligatoires, qu'elles soient connues. Quant au pouvoir exécutif, il réside dans le peuple lui-même.

Mais comment faire accepter ces hardiesses? Par une hardiesse suprême : Moïse devient le précurseur de

Proudhon. Moïse est le premier théoricien de l'anarchie, car il ne voulut pour sa jeune nation ni comices ni champs de mai, chacun étant libre, à ses risques et périls, d'obéir à la voix de sa conscience ! Moïse figure au premier plan parmi les adversaires de la propriété, car on lit dans le décalogue : *tu ne voleras point*, c'est-à-dire, selon l'énergie du terme original *lo thignob, tu ne mettras rien de côté pour toi !* Enfin l'égalité des conditions et des fortunes était tellement dans la pensée de Moïse que la plupart de ses lois civiles et de ses réformes n'auraient pas eu d'autre objet. Moïse, c'est le passeport. Grâce à ce détour, le subtil publiciste croyait pouvoir beaucoup oser sans effaroucher ses juges. Ce plan ne réussit qu'à moitié. Ni les digressions ni les propositions malsonnantes n'échappèrent à l'Académie. Quoique l'abbé Doney, plus tard évêque de Montauban, rapporteur, eût loué « le style et la profondeur » du mémoire, l'érudition dont son auteur avait fait preuve, Proudhon n'obtint qu'une médaille de bronze, tandis que deux de ses concurrents étaient couronnés *ex æquo*.

Il tira lui-même son discours immédiatement, dans sa propre imprimerie, à deux cents exemplaires. Bien que le jugeant avec une grande complaisance[1], il n'osa pas le présenter à Droz et à Jouffroy : « Je n'attends que de « la colère et de l'indignation de l'un, écrivait-il à Bergmann, le 22 décembre 1839, et de l'autre du mépris; « ma philosophie et ma politique ne sauraient leur « plaire. » S'il faut l'en croire, le clergé de Besançon tâcha d'empêcher la vente de cette brochure : « Les dévots « sonnent l'alarme, ajoutait-il, et les soi-disant républi- « cains se réjouissent d'un nouveau champion. Personne

1. « Quant au fond des choses, plus j'y pense, plus je m'en ap- « plaudis. » (Lettre du 15 octobre 1839.)

« ne veut me prendre comme j'ai voulu être pris. » Comment donc voulait-il être pris ? N'avait-il pas déclaré lui-même à son ami Ackermann, deux mois plus tôt, « qu'il se sentait engagé pour jamais » et qu'il était « armé contre la civilisation jusqu'aux dents [1] » ? Ne regardait-il pas cet essai comme un programme [2] ? Ce qu'il comprenait si bien, les moins clairvoyants pouvaient aisément le comprendre. L' « escarmouche » annonçait la bataille, et quelle bataille [3] !

Proudhon se révèle déjà tout entier dans cette première période. Chaque trait de sa vie, chaque page de sa correspondance ou de ses livres décèlent la puissance de son esprit et l'immensité de son orgueil. Il se sent capable d'escalader le ciel et monte à l'assaut avec une vigueur qui ne se démentira plus. Rien ne le rebute, ni les privations ni les angoisses. Quand les maîtres lui manquent, il devient son propre maître ; quand les instruments de travail lui font défaut, il en forge à son usage. L'ardeur même des inimitiés qu'il soulève enflamme son courage et double sa force. Mais l'opinion qu'il conçoit aussitôt de lui-même dépasse toutes les bornes. Il éprouve d'abord, dans la société de ses semblables, « cette sotte honte d'un berger qu'on veut faire « entrer dans un salon [4] ». Mais il rougit bien vite d'un aveu si modeste : s'il s'obstine à ne voir personne, écrit-il de Paris à son ami Maurice (18 janvier 1839), ce n'est pas embarras ni timidité, « car on s'aperçoit fort bien « que ne je suis pas timide » ; c'est dégoût de la société, du monde et des hommes. « Je suis comme un lion,

1. Même lettre.
2. Lettre du 12 novembre 1839.
3. Le « Discours sur la célébration du dimanche » fut réimprimé à Paris en 1841, édité de nouveau par Garnier frères en 1850.
4. Lett e à Muiron. *Corresp.*, t. I, p. 10.

« écrira-t-il bientôt à Ackermann [1] : si un homme avait « le malheur de me nuire, je le plaindrais de tomber « sous ma main. » Très bien accueilli par ses compatriotes Droz et Jouffroy, il ne veut plus aller, au bout de quelques mois, ni chez l'un ni chez l'autre : « l'air de ces « maisons-là ne me convient pas ; je n'ai personne avec « qui je puisse m'entretenir de mes études, personne. » C'est qu'il est déjà chef d'école, et le chef d'école le plus exclusif, le plus intolérant.

Il se sent démocrate ; mais les autres démocrates « n'ont pour eux, à l'entendre, que leurs frénésies dé- « magogiques et leurs grands mots [2] ». S'il touche aux questions économiques, c'est pour annoncer qu'il invente l'économie sociale, à peine entrevue par Adam Smith et par J.-B. Say. A peine a-t-il abordé la philosophie qu'il annonce son projet de mettre pour jamais Reid et Kant à la réforme [3] ». A ses yeux, Jouffroy n'a que peu d'expérience en philosophie : « Comment un « pareil être comprendrait-il que je cherche pour les « problèmes de la morale, de la société, de la méta- « physique des méthodes de solution infaillibles, ana- « logues aux méthodes des géomètres [4] ? » M. Vacherot a la parole facile, mais aucune profondeur de vues. Le professeur Damiron est verbeux, académique, diffus ; les idées ne lui viennent pas, mais les mots moins encore [5]. Cousin n'a jamais été qu'un Macaire, ayant tout juste assez d'intelligence pour comprendre que la philosophie était matière bonne à exploiter sous un gouver-

1. 12 février 1840.
2. Lettre du 16 décembre 1839.
3. Lettre du 16 décembre 1839. « Si je me trompe, je crois qu'il « n'est pas donné à tout le monde de se tromper comme moi et, après « tout, j'aurai hâté l'avènement et la démonstration de la vérité. »
4. Lettre du 9 février 1840.
5. Lettre du 13 mars 1839.

nement bigot, mais dénué de génie, d'instincts généreux et de la plus commune bonne foi [1]. Michelet, qu'il accablera plus tard de ses éloges, n'est pas, pour le moment, mieux traité [2]. Trois hommes sont à ses yeux les fléaux de la France et Proudhon offrirait volontiers une couronne civique à celui qui en délivrerait ce pays par le fer, le feu, ou le poison : ce sont Lamennais, ce « cagot repenti », Cormenin et A. Marrast [3]. Lamennais, dira-t-il un peu plus tard [4], se met en travers du progrès ; il sera broyé sous le char de la vérité. Victor Hugo fait de la parodie ; c'est je ne sais quoi qui singe le beau, le grand, le vrai : il faut l'admirer comme on admire les écuyers de Franconi. Voici maintenant comme il se juge : « J'ai des idées capables d'alimenter deux ou trois Châteaubriand [5]. » C'est déjà quelque chose. Au moment de lancer son premier mémoire sur la propriété, il ne se contient plus : on va voir ce qui ne s'est jamais vu, et rien de pareil, écrit-il [6], n'a été fait jusqu'à ce jour pour la forme et pour le fond. Nous touchons, en effet, au moment décisif : Proudhon est sur le point d'entrer dans la gloire.

1. Lettre du 31 juillet 1842.
2. Lettre du 23 février 1840.
3. Il les traite d'ambitieux, de charlatans et de sots.
4. 18 juillet 1841.
5. Lettre du 4 novembre 1837.
6. Lettre du 22 février 1840.

LIVRE II

LA RÉVÉLATION

(1840-1848).

CHAPITRE III

Premier mémoire sur la propriété (juin 1840). Effet de cette publication. Dialogue avec l'Académie de Besançon. — Deuxième mémoire sur la propriété. Les contradictions de Proudhon. — Troisième mémoire (avertissement aux propriétaires). Proudhon résolu à couvrir la voix des autres pour se faire entendre. — Premier procès de presse. Notoriété croissante du publiciste.

Proudhon poursuivait avec ardeur, dans le second semestre de l'année 1839, le cours de ses travaux et sentait croître tous les jours sa confiance en ses propres forces : « Je puis, écrivait-il à Pérennès le 16 décembre, « montrer la cause de toutes les incertitudes qui obscur- « cissent les sciences politiques et législatives, et, sans « pénétrer jusque dans les derniers détails, j'ai de quoi « compléter et remplacer des principes faux ou mal « débrouillés. Si je ne suis pas dans la plus déplorable « illusion, mon premier ouvrage sera peut-être l'évène- « ment le plus remarquable de 1840... »

Deux mois plus tard, il informe Ackermann que son travail sur la propriété est commencé : il vient d'en achever le premier chapitre et compte l'imprimer dans le courant de mai, *par souscription*, n'espérant pas trouver de libraire. Il a déjà réuni d'ailleurs une cinquantaine de souscripteurs. « Le style en sera rude et âpre ; l'ironie et la colère

« s'y feront trop sentir; c'est un mal irremédiable... Du « reste, j'évite le plus que je peux de tomber dans l'élo- « quence et le beau style; je raisonne, je conclus, je dis- « tingue, je réfute : je n'ai plus besoin des secours de la « rhétorique... Sous le rapport philosophique, il n'existe « rien de semblable à mon livre. Malheur à la propriété! « Malédiction [1] ! » Le sujet de mon livre, écrit-il à Bergmann le 22 février, est le développement des propositions qui m'ont fait perdre le prix à l'Académie de Besançon : « Cette fois je ne chanterai pas des *gloria* « *patri ;* ce sera un véritable tocsin. Pourtant je m'in- « terdis toute rhétorique, toute hyperbole... » C'est payer d'audace : un peu plus loin, dans la même lettre, la vérité reprend ses droits : « Voici quel sera le titre de « mon nouvel ouvrage, sur lequel je désire que tu « gardes le secret : *Qu'est-ce que la propriété ? c'est* « *le vol* ou *Théorie de l'égalité politique, civile et* « *industrielle.* Je le dédierai à l'Académie de Besançon. « Ce titre est effrayant; mais il n'y aura pas moyen de « mordre sur moi; je suis un démonstrateur... Si le « titre est alarmant, ce sera bien pis de l'ouvrage. Si « j'ai un éditeur habile et remuant, tu verras bientôt le « public dans la consternation... » Le 3 mai, son ouvrage est fini : « J'avoue que je suis content. Je ne puis « y penser sans un frémissement de terreur. Quand je « songe à l'effet qu'il produirait infailliblement, publié « par un Arago, j'éprouve les mêmes palpitations qu'un « Fieschi à la veille de faire partir une machine infer- « nale. » Il semble être, en effet, dévoré par la fièvre, passant d'un profond désespoir à la plus haute espérance, ne comptant sur personne et comptant sur tout

1. Lettre du 12 février 1840.

le monde, sur les étudiants, sur les journalistes, sur l'Académie même de Besançon, compromise par sa dédicace et qui sera forcée de parler. Que dis-je ? Il s'égare au point de demander à deux reprises qu'on prie Dieu pour lui [1]. L'ouvrage paraît enfin (juin 1840) [2] sous ce titre : *Qu'est-ce que la propriété* ou *recherches sur le principe du droit et du gouvernement.*

Proudhon débute en ces termes : « Si j'avais à ré-« pondre à la question suivante : *Qu'est-ce que l'escla-« vage ?* et que d'un seul mot je répondisse : *C'est « l'assassinat*, ma pensée serait d'abord comprise. Je « n'aurais pas besoin d'un long discours pour montrer « que le pouvoir d'ôter à l'homme la pensée, la volonté, « la personnalité est un pouvoir de vie et de mort, et « que faire un homme esclave, c'est l'assassiner. Pourquoi « donc à cette autre demande, *Qu'est-ce que la pro-« priété ?* ne puis-je répondre de même, *C'est le vol,* « sans avoir la certitude de n'être pas entendu ?... Je « prétends que ni le travail ni l'occupation ni la loi ne « peuvent créer la propriété ; qu'elle est un effet sans « cause ; suis je répréhensible ? Que de murmures s'é-« lèvent ! — *La propriété, c'est le vol !* Voici le tocsin « de 93 ! Voici le branle-bas des révolutions ! — Lecteur, « rassurez-vous ; je ne suis point un agent de discorde, « un boute-feu de sédition. J'anticipe de quelques jours « sur l'histoire, j'expose une vérité dont nous tâchons « en vain d'arrêter le dégagement ; j'écris le préambule « de notre future constitution... — *La propriété, c'est*

1. « Prie Dieu que j'aie un libraire, c'est peut-être le salut de la « nation. » (Lettre du 22 février 1840, à Bergmann.) « Je fais un « ouvrage diabolique et qui m'effraie moi-même ; j'en sortirai bril-« lant comme un ange ou brûlé comme un diable ; priez Dieu pour « moi. » (Lettre du 29 mai 1840 à son cousin J.-B. Proudhon.)

2. Il en envoie sur-le-champ un exemplaire à Bergmann (29 juin 1840).

« *le vol !* Quel renversement des idées humaines ! *Pro-*
« *priétaire* et *voleur* furent de tout temps expressions
« contradictoires autant que les êtres qu'elles désignent
« sont antipathiques ; toutes les langues ont consacré
« cette antilogie. Sur quelle autorité pourriez-vous donc
« attaquer le consentement universel et donner le dé-
« menti au genre humain ? Qui êtes-vous, pour nier la
« raison des peuples et des âges ? — Que vous importe,
« lecteur, ma chétive individualité ? Je suis, comme vous,
« d'un siècle où la raison ne se soumet qu'au fait et à la
« preuve ; mon nom est, aussi bien que le vôtre, *cher-*
« *cheur de vérité...* Laissez donc mon titre et mon
« caractère... C'est d'après le consentement universel
« que je prétends redresser l'erreur universelle, c'est à
« la foi du genre humain que j'appelle de l'opinion du
« genre humain... »

Proudhon, dans cette première page, a, selon sa propre expression, sonné le tocsin. La formule, qui contient le germe du livre, est retentissante, au plus haut point propre à frapper l'esprit du lecteur. Il n'est rien de tel qu'un paradoxe hardi, violent, choquant, déconcertant, bien choisi, bien lancé, pour tirer de la foule un personnage obscur et le jeter en l'air. La trouvaille, à vrai dire, datait d'un demi-siècle ; mais Proudhon se figura très vite qu'il en était l'auteur. « La définition est
« mienne, écrivit-il en 1846, et toute mon ambition est
« de prouver que j'en ai compris le sens et l'étendue.
« *La propriété, c'est le vol !* Il ne se dit pas, en mille
« ans, deux mots comme celui-là. Je n'ai d'autre bien
« sur la terre que cette définition ; mais je la tiens pour
« plus précieuse que les millions des Rothschild, et j'ose
« dire qu'elle sera l'événement le plus considérable du
« règne de Louis-Philippe. »

Il répèta dans sa *lettre à Considérant* : « Cette pro-« position fera le tour du monde, et causera plus d'émoi « que la cocarde de Lafayette. » Aussi ne pardonna-t-il jamais à Louis Blanc d'avoir publié, dans son *Histoire de la révolution française*, que l'inventeur était Brissot. Formellement accusé de plagiat, il se défendit mal et ne trouva qu'une piteuse réponse. De même que Trissottin n'avait pas compris, du moins aux yeux des femmes savantes, toutes les beautés de son sonnet, Brissot, à l'en croire, n'avait pas su lui-même au juste tout ce qu'il avait dit : Proudhon, en montrant la portée de la formule, l'avait véritablement découverte. Du reste, le public se souciait peu du girondin Brissot, dont le pamphlet était tombé dans l'oubli le plus profond, et ne contesta pas au second éditeur la paternité qu'il revendiquait. Il y avait, sans doute, autre chose dans ce mémoire ; mais beaucoup de gens qui crurent le connaître n'en lurent ou n'en retinrent que ces quatre mots. Si ce n'était pas tout l'ouvrage, ce n'en fut pas, à coup sûr, la partie la moins importante.

L'auteur s'était posé cette question : pourquoi dans la société tant de douleur et de misère ? l'homme doit-il être éternellement malheureux? Sans s'arrêter aux explications données par les entrepreneurs de réformes, Proudhon voulut lui-même approfondir la chose et découvrit ce que nul n'avait entrevu. Au fond, tous les hommes croient que l'égalité des conditions est identique à l'égalité des droits ; que *propriété et vol* sont termes synonymes ; mais ils le croient sans s'en douter, et il s'agit de le leur faire apercevoir. La société ne serait pas le jouet d'une si grande erreur si, parmi les principes sur lesquels elle repose, il n'en était un que notre ignorance a vicié et qui cause tout le mal. Quel peut être ce

principe, aussi vieux que l'humanité? La religion? Non : avec la liberté des cultes, avec la séparation du spirituel et du temporel, la cause de l'inégalité des conditions parmi les hommes, du paupérisme, de la souffrance universelle ne peut plus être rapportée à la religion. Mais l'idée que nous nous faisons du juste et du droit est mal déterminée, incomplète, fausse : il s'ensuit que les institutions sont vicieuses, que la politique est erronée, qu'il y a désordre et mal social. Or l'esprit qui produisit le mouvement de 1789 fut une contradiction : l'ordre de choses nouveau, né de la haine et de la colère, n'eut en soi rien de méthodique et de réfléchi. Le peuple appliqua les principes mêmes contre lesquels il combattait et subit l'influence de tous les préjugés qu'il avait voulu proscrire. C'est ainsi que subsistèrent, après 1830 comme après 1789, ces trois principes fondamentaux de la société : 1° *Souveraineté dans la volonté de l'homme ;* 2° *Inégalité des fortunes et des rangs ;* 3° *Propriété.* L'autorité de l'homme sur l'homme est-elle juste? Non, les passions ne doivent pas tenir la place du droit; la souveraineté de la raison doit être substituée à celle de la volonté : or le plus grand obstacle à la transformation du gouvernement, c'est l'institution de la propriété. L'inégalité politique et civile est-elle juste ? Non, les privilèges de la fortune doivent être détruits comme ceux du rang et de la race ; mais on ne peut arriver à cette destruction que par celle de la propriété. Enfin la propriété est-elle juste? Proudhon se propose d'établir qu'elle ne l'est pas, et tel est précisément l'objet de son mémoire.

Il prouvera donc tout d'abord en peu de mots que ni l'occupation ni la loi civile ne peuvent être le fondement de la propriété. Puis il dirigera son principal effort

contre les philosophes qui font dériver la propriété du travail. Il tâchera de prouver successivement que la terre ne peut être appropriée, que le consentement universel ne justifie pas la propriété, que la prescription ne peut jamais être acquise en cette matière. Envisageant alors la même question sous une autre face, il soutiendra que le travail n'a par lui-même, sur les choses de la nature, aucune puissance d'appropriation, qu'il conduit à l'égalité des propriétés, que l'inégalité des facultés implique l'égalité des fortunes, que dans l'ordre de la justice le travail détruit la propriété. Poussant jusqu'au bout son raisonnement, il s'efforcera de démontrer, avec une abondance extraordinaire d'arguments et une grande vigueur de dialectique, que la propriété est *impossible*. Enfin, dans un dernier chapitre, « appelant à « son aide la psychologie et pénétrant à fond la nature « de l'homme, » il exposera « le principe du *juste*, sa « formule, son caractère », précisera « la loi organique « de la société », expliquera « l'origine de la propriété, « les causes de son établissement, de sa longue durée, « de sa prochaine disparition » ; et, du moins il s'en flatte, établira « définitivement son identité avec le vol ». Tel est le bref résumé du livre [1].

Il n'est pas inutile d'observer que le pamphlétaire fait face à deux sortes d'adversaires : frappant à droite et à gauche, il prétend abattre en même temps non seulement ceux qui défendent la propriété, mais ceux qui l'attaquaient avant lui. Qui l'attaque autrement que lui l'attaque mal. Proudhon cesserait d'être lui-même s'il s'enrégimentait sous la bannière d'un autre combattant. *Juvat integros accedere fontes*. Il innove, il découvre,

1. Nous reprendrons et réfuterons cette première théorie de la propriété dans la seconde partie du présent ouvrage.

il fonde, et ne relève que de lui-même. Personne n'avait conçu jusqu'alors de société possible hors de la propriété ou de la communauté : cette erreur déplorable a fait toute la vie de la propriété. Nul n'étalera donc avec plus de complaisance les inconvénients de la communauté. L'irréparabilité de ses injustices, la violence qu'elle fait aux sympathies et aux répugnances, le joug de fer qu'elle impose à la volonté, la torture morale où elle tient la conscience, l'atonie où elle plonge la société, l'uniformité béate et stupide par laquelle elle enchaîne la personnalité libre, active, raisonneuse, insoumise de l'homme ont soulevé contre elle le bon sens général et la condamnent, dit-il, irrévocablement. Nous examinerons plus tard si Proudhon n'est pas infidèle à ses prémisses. Il suffit de constater, pour le moment, qu'il tourne le dos aux communistes et, par là même, jette sans vergogne le désarroi dans le camp socialiste. Il fera pendant toute sa vie le désespoir des démocrates classiques et des socialistes classiques. On devient le plus indiscipliné des hommes quand on se figure être le seul dépositaire de la vérité.

Si la première page du livre étonne le lecteur, la dernière achève de le dérouter. C'est un acte de foi religieuse, une invocation passionnée, un commencement d'extase : « O Dieu de liberté ! Dieu d'égalité ! Dieu qui avais mis « dans mon cœur le sentiment de la justice avant que ma « raison l'eût compris, écoute ma prière ardente. C'est « toi qui m'as dicté tout ce que je viens d'écrire. Tu as « formé ma pensée, tu as dirigé mon étude, tu as sevré « mon esprit et mon cœur d'attachement afin que je « publie ta vérité devant le maître et l'esclave. J'ai parlé « selon la force et le talent que tu m'as donnés ; c'est à « toi d'achever ton ouvrage. Tu sais si je cherche mon

« intérêt ou ta gloire, ô Dieu de liberté ! Ah ! périsse ma « mémoire et que l'humanité soit libre ; que je voie dans « mon obscurité le peuple enfin instruit ; que de nobles « instituteurs l'éclairent ; que des cœurs désintéressés le « guident. Abrège, s'il se peut, le temps de notre épreuve ; « étouffe dans l'égalité l'orgueil et l'avarice ; confonds « cette idolâtrie de la gloire qui nous retient dans l'ab- « jection ; apprends à ces pauvres enfants qu'au sein de « la liberté il n'y a plus ni héros ni grands hommes. In- « spire au puissant, au riche, à celui dont mes lèvres ja- « mais ne prononceront le nom devant toi l'horreur de « ses rapines ; qu'il demande le premier d'être admis à « restitution, que la promptitude de son regret le fasse « seule absoudre. Alors grands et petits, savants et igno- « rants, riches et pauvres s'uniront dans une fraternité « ineffable, et, tous ensemble, chantant un hymne nou- « veau, relèveront ton autel, Dieu de liberté et d'éga- « lité ! » Étrange conclusion d'un « ouvrage diaboli- que [1] » ! C'est le futur « antithéiste » qui tient ce pieux langage ! Dans peu d'années, cependant, Proudhon va déclarer officiellement la « guerre à Dieu ». On voit que les hostilités ne sont pas commencées en 1840. L'illustre publiciste a voulu manifestement mettre Dieu dans son tort.

Il avait compté sur un grand scandale et cherché dans le scandale un élément de succès ; ses prévisions ne furent pas déçues. Par un excès d'impertinence, il avait écrit dès le 30 juin à l'Académie de Besançon (qu'il voulait, on l'a vu, contraindre à parler) : « Si, par une méthode « d'investigation infaillible, j'établis le dogme de l'éga- « lité des conditions ; si je détermine le principe du droit

1. V. la note 1 de la page 40.

« civil, l'essence du juste et la forme de la société, si « j'anéantis pour jamais la propriété ; c'est à vous, Mes- « sieurs, qu'en revient toute la gloire, c'est à votre se- « cours et à vos inspirations que je le dois. » Il a donc le plaisir de pouvoir informer Bergmann, le 22 juillet 1840, que l'effet de son livre sur l'Académie a été terrible, qu'on a crié au scandale, à l'ingratitude, qu'on ne vit jamais à la fois tant d'animosité contre un auteur et tant de bêtise académique ; qu'il est devenu « un ogre, un loup, un serpent » ; que ses amis et ses bienfaiteurs s'éloignent de lui, etc. Mais il prévient en même temps son correspondant que « deux cents exemplaires ou même davantage » ont été enlevés en quinze jours sans publicité, sans recommandation, par le seul effet des premières lectures. A peine un mois s'est-il écoulé que M. Prevost, libraire à Paris, l'engage à rééditer son livre, au nombre de 3.500 exemplaires, en lui promettant le quart du bénéfice, et lui demande son *Discours sur le dimanche* pour le mettre en vente [1]. Il craignait seulement que la pension Suard ne lui fût retirée [2]. Mais l'Académie le comble en se bornant à repousser par un désaveu public, qu'il attendait, « la responsabilité des « doctrines antisociales renfermées » dans le bruyant mémoire et en lui enjoignant, dans le cas où il serait fait une seconde édition, de supprimer la dédicace [3]. A la fin de septembre, on lui mande que tout est prêt pour cette seconde édition [4]. La réimpression immédiate va se trouver, il est vrai, retardée, mais seulement par les craintes qu'inspire un nouveau ministère [5]. En effet, le parquet

1. Lettre du 19 août 1840 à Bergmann.
2. Lettres du 10 et du 19 août.
3. Délibération du 24 août 1840.
4. Lettre du 30 septembre 1840.
5. Lettre du 10 novembre 1840.

avait signalé l'ouvrage et l'aurait probablement poursuivi si l'économiste Blanqui, membre de l'Institut, ne s'était chargé, à la sollicitation de l'auteur, de présenter la brochure à l'Académie des sciences morales. Consulté par M. Vivien, ministre de la justice, sur l'opportunité de la poursuite, ce brave homme détourna l'orage en répondant que le mémoire sur la propriété « était une « dissertation d'académie, non point un manifeste d'in« cendiaire ». On le crut. Sainte-Beuve affirme que Proudhon resta toujours reconnaissant envers M. Blanqui de ce bon procédé [1].

Cependant l'Académie de Besançon, si cruellement mystifiée par son pensionnaire, commençait à se lasser. Proudhon fut invité à comparaître devant la docte compagnie le 15 janvier 1841 « pour répondre aux « questions qui lui seraient adressées sur son livre » ou, s'il ne pouvait comparaître en personne, à faire connaitre au plus tôt ses moyens de défense. Il écrivit le même jour (6 janvier 1841) deux lettres très différentes. Dans la première, adressée au secrétaire perpétuel, il affecte un grand dédain et, selon sa propre expression, montre les dents : « A une résolution prise d'avance, « je réponds par une inébranlable résolution ; je déso« béis aux ordres et je brave les menaces. » La seconde lettre, écrite à l'Académie elle-même, était au contraire, détaillée, mesurée, presque circonspecte ; craignant que sa pension ne lui fût retirée [2], il expli-

1. Sa reconnaissance aurait dû l'empêcher d'écrire, à ce sujet même (édition de 1849, *Préface*, p. XIII) : « Pourquoi, malgré les « vertus et les talents qui brillent dans leur sein, les académies sont« elles en général des centres de répression intellectuelle, de sottise « et de basse intrigue ? Cette question mériterait d'être proposée par « une académie : il y aurait des concurrents. »

2. V. les lettres du 10 janvier 1841, du 18 janvie 1841, du 16 mai 1841.

que, il atténue avec un art consommé la portée de son mémoire [1]. Sans se rétracter, il avoue quelques exagérations de langage (longuement préméditées, on le sait d'ailleurs) ; il reconnaît avoir en la forme « montré con-« tre le privilège de la propriété une irritation trop vive », par là même laissé croire aux simples qu'il était un de ces conspirateurs forcenés dont les haines ténébreuses menacent tous les gouvernements. « Mais rien ne sau-« rait altérer les liens de vénération et d'amour qui « l'attachent à l'Académie et, par elle, à la Franche-« Comté [2]. » L'Académie fut désarmée et demanda seulement à l'enfant prodigue de ne rien publier que de son consentement. Proudhon la remercia très humblement, mais saisit habilement l'occasion de lui notifier, sans désemparer, un projet qu'il était sur le pont d'exécuter [3]. Il ne veut pas, disait-il, réimprimer son livre avant d'avoir présenté au public une explication, devenue nécessaire, qui en détruise les mauvais effets. Dans cette œuvre nouvelle, il saura se concilier le pouvoir lui-même [4], sans aucun sacrifice de principes, et signalera des moyens de pacification, tout en réservant les droits inaliénables du peuple. C'est en ces termes et dans ces conditions que fut officiellement annoncée la publication du second mémoire contre la propriété.

Proudhon semble bien avoir eu l'intention de faire passer sous une forme plus douce des propositions qui avaient, une première fois révolté par leur crudité [5].

1. Proudhon n'en conviendra pas, bien entendu, et soutiendra, même dans sa lettre du 16 mai 1841 à Ackermann, que l'Académie, en l'acquittant, a pris peur et cédé à la menace.
2. Seconde lettre du 6 janvier 1841.
3. Lettre du 18 janvier.
4. Le préfet du Doubs avait contribué à empêcher l'académie de lui retirer sa pension (lettre du 16 mai).
5. Comp. Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon*, p. 85.

« Je m'efforcerai de répandre plus de charme et d'élo-
« quence dans ma diction, écrit-il à Bergmann le 19
« août 1840 ; je tâcherai de prendre les hommes par la
« persuasion après les avoir ébranlés par le raisonne-
« ment. » Il insiste dans sa lettre du 10 novembre : « Je
« désire donner à mon second mémoire autant d'amé-
« nité et de politesse, de grâces insinuantes qu'il y a
« de colère et de rudesse dans le premier. Je sens au-
« jourd'hui que je me suis fait tort par ma violence, et
« je veux tâcher de le réparer. Je déplore ce malheur
« d'autant plus qu'en vérité je me trouve, après lecture.
« trop fort pour avoir de gros mots. » Comme Acker-
mann avait critiqué la forme du premier mémoire : « Je
« vais changer de batterie, dit-il encore [1] ; désormais,
« au lieu de tremper mes flèches dans le vinaigre, je
« les tremperai dans l'huile ; la blessure sera moins
« cuisante, mais plus sûrement mortelle... » Ayant pris
cette belle résolution et fait, si je ne me trompe, quelque
effort pour adoucir son langage, il crut pouvoir adresser
sous forme de lettre, en avril 1841, son second mémoire
au sage économiste qui l'avait si bien défendu contre le
procureur du roi [2]. Blanqui lui répondit : « Je suis bien
« aise que vous ayez un peu modifié la rudesse de forme
« qui donnait à un travail de cette gravité les allures et
« l'apparence d'un pamphlet ; car vous m'avez fait bien
« peur, Monsieur, et il n'a fallu rien moins que votre
« talent pour me rassurer sur vos intentions... Mais
« si vous avez adouci la forme, vous ne demeurez pas
« moins fidèle au fond de vos doctrines, et, quoique
« vous m'ayez fait l'honneur de me mettre de moitié

1. Lettre du 15 novembre 1840.
2. Sous ce titre : « Qu'est-ce que la propriété ? Deuxième mémoire.
« Lettre à M. Blanqui, professeur d'économie politique au conser-
« vatoire des arts et métiers, sur la propriété, par P.-J. Proudhon. »

« dans cette prédication périlleuse, je ne puis accepter « une solidarité qui m'honorerait assurément pour le « talent, mais qui me compromettrait pour tout le « reste. »

Blanqui avait bien jugé cette œuvre nouvelle. Proudhon maintenait sans doute avec constance la plupart des propositions émises en 1840, par exemple toute sa théorie sur l'égalité des conditions [1]. Mais, si l'on excepte une violente diatribe contre Lamennais, il a pris, en général, un ton plus modéré. Déclarant, par exemple, que, « si l'égalité est une fable, » Dieu *a menti*, il a grand soin de s'abriter aussitôt derrière un père de l'Église qui, « parvenu au terme d'une savante exposition « de la doctrine catholique, » s'écriait dans l'enthousiasme de sa foi : *Domine, si error est, a te decepti sumus*. Venant à s'expliquer sur son fameux cri de guerre, il reproche à la *Revue démocratique* de lui faire dire que les détenteurs du sol « sont plus ou moins sciem« ment complices d'un vol immense ». Jamais, s'écrie-t-il, cette parole homicide n'est sortie de ma plume; jamais mon cœur n'en conçut l'effroyable pensée : j'ai accusé la propriété, je n'ai point calomnié les propriétaires. S'il réfute avec une grande ardeur « les billevesées phalanstériennes », il s'empresse de reconnaître que, de tous les publicistes en activité, le plus fécond en ressources, le plus riche d'imagination, le plus abondant et le plus varié dans son style est Considérant; en prenant Pierre Leroux corps à corps, il le couvre de

1. « Lorsque je prêche l'égalité des fortunes, je n'avance pas une « opinion plus ou moins probable, une utopie plus ou moins ingé« nieuse, une idée conçue dans mon cerveau par un travail de pure « imagination : je pose une vérité absolue sur laquelle toute hésita« tion est impossible, toute formule de modestie superflue, toute « expression de doute ridicule... »

fleurs. Honneur à M. Leroux qui nous a révélé la lâcheté épicurienne! Honneur à M. Leroux qui rend nécessaires de nouvelles solutions philosophiques! Honneur à l'anti-éclectique, à l'apôtre de l'égalité! Enfin, comme ses adversaires l'accusent d'avoir été fouriériste, il répond par cette profession de foi, qui me paraît être le plus curieux morceau du livre : « Ce que mes ex-« confrères ne savent pas, c'est que j'ai été bien d'au-« tres choses : tour à tour protestant, papiste, arien « et semi-arien, manichéen, gnostique, adamite même « et préadamite, que sais-je? pélagien, socinien, anti-« trinitaire, néo-chrétien; voilà pour la religion : idéa-« liste, panthéiste, platonicien, cartésien, éclectique, « monarchique, aristocrate, babouviste et communiste, « voici pour la philosophie et la politique, j'ai parcouru « toute une encyclopédie de systèmes; jugez, Monsieur, « s'il est surprenant qu'à travers tout cela je me sois « trouvé un instant fouriériste ». Il se croit, en 1841, guéri non seulement du fouriérisme, mais de son inconstance; il soutiendra même, dans une lettre du 7 août 1852, « qu'il ne s'est pas une fois démenti depuis dix « ans, qu'il ne se démentira jamais ». Mais il s'est au moins démenti sur ce point, car il a fait plus tard, avec une entière franchise, l'aveu de ses nombreuses variations[1]. Il écoutait, ainsi qu'il l'a lui-même expliqué, la raison de son oreille droite et de son oreille gauche[2];

1. Lettre du 4 mars 1863. « La vérité a bien des faces diverses... : « je ne hais nullement un auteur sujet à se contredire pourvu qu'il « le fasse de bonne foi et non par bêtise : voilà pourquoi je m'in-« quiète si peu moi-même des contradictions, apparentes ou réelles, « qui peuvent se rencontrer dans mes dernières publications. La « société humaine, le monde moral est un kaléidoscope infini : com-« ment voulez-vous que je réponde d'être toujours parfaitement « logique, conséquent, adéquat avec moi-même? C'est impossible. »

2. Lettre du 16 octobre 1844.

alors, « emporté tour à tour par les aspects les plus con- « tradictoires, » il perdait l'équilibre. S'il s'est déjà donné, dans cette période de sa vie, un assez grand nombre de démentis, il s'en donnera bien d'autres. Jusqu'à son dernier souffle, il ne se lassera pas de se contredire.

En tout cas, cet essai de modération ne lui réussit guère. Le second mémoire eut moins de succès que le premier[1]. Mais, si Proudhon modifiait facilement ses opinions, il lui coûtait moins encore de modifier sa tactique. En vain Blanqui le conjurait, dans sa lettre du 1er mai 1841, de ne pas donner des matériaux aux gens qui discutent les questions sociales à coups de pierre dans la rue en l'avertissant que, s'il n'y prenait garde, sa métaphysique vigoureuse aurait le pillage pour conclusion. « Les belles manières n'obtenant rien, » il voulut « frapper à tour de bras ».[2] L'infatigable athlète allait, dès le 10 janvier 1842, donner, dans son troisième mémoire, un bel échantillon de sa vigueur.

Le nouvel ouvrage parut sous ce titre : « *Avertisse-* « *ment aux propriétaires ou lettre à M. Considé-* « *rant, rédacteur de la Phalange, sur une défense* « *de la propriété.* » Proudhon, avec une violence calculée, lance l'anathème aux philosophes contemporains, « avides, impudiques et pyrrhoniens, » à nos prêtres, « occupés de fariboles indulgenciées, ayant pour toute « science sociale la charité chrétienne, comme si le pré- « cepte de charité était une loi d'organisation politique », aux magistrats, « ces continuateurs stoïques de tou- « tes les lâchetés, de toutes les bassesses des parle- « ments », aux députés, « ces prétoriens du régime « constitutionnel, vendeurs de ministères et de fonds

1. Sept ans s'écouleront avant qu'il soit réédité.
2. Lettre du 3 mars 1842.

« secrets », au gouvernement enfin, « le plus hypocrite, « le plus pervers, le plus dévorant, le plus antinational « qui fut jamais ». Puis, après une apostrophe injurieuse à tous ces endormeurs de la presse politique qui veulent enchaîner le géant aux cent bras sous une toile à prendre des papillons, il interpelle le peuple d'une voix tonnante : « Remue-toi donc, Briarée » ! « Apôtres d'une « foi nouvelle, dira-t-il un peu plus loin, qu'avez-vous « obtenu depuis quinze ans par vos révérences, vos gen- « tillesses, vos fraudes pieuses, vos protestations de tout « conserver en tout renouvelant? Non, non, ce n'est « point ainsi qu'on mène une révolution. Souvenez-vous « des paroles de Danton, le lendemain du 10 août, lors- « que la France insurgée demandait à ses citoyens un « conseil qui sauvât la patrie: *il faut*, s'écria Danton « avec un geste exterminateur, *il faut faire peur aux « aristocrates*. Et, trois semaines après, les travailleurs « de Maillard répondaient à la voix de Danton. Danton « n'avertissait pas, il frappait. Eh bien! aujourd'hui, si « nous voulons échapper à un nouveau septembre, il « faut dire la vérité aux propriétaires. » La dernière ligne ne pouvait tromper personne : comment se figurer que le pamphlétaire avait forgé ces phrases menaçantes dans le charitable dessein de conjurer un nouveau septembre? Menaces d'autant plus odieuses qu'il avait feint de regretter, quelques mois plus tôt, ses premiers excès de langage.

Ces nouveaux excès reléguaient au second plan la partie scientifique du troisième mémoire, par exemple l'exposition de la formule d'Adam Smith sur l'égalité dans les échanges, la dissertation sur le rôle que remplit le talent dans la production, les applications économiques et sociales de la théorie d'Adam Smith, la réfuta-

tion du fouriérisme. Convaincu qu'il faut, suivant sa propre expression, « couvrir la voix des autres pour se faire entendre [1], » il encadre ses démonstrations entre deux séries de diatribes propres à frapper l'imagination populaire. Il finira donc, comme il a commencé, par des coups de tonnerre. Voici le paquet de la presse : « Quand je me représente cette machine qu'on appelle « un journal et que je songe à tout le bien qu'elle peut « faire et au mal qu'elle fait presque toujours, je ne sais « quoi l'emporte en mon âme de la colère ou du dégoût. « Lorsque le quadrupède immonde que les Orientaux « proscrivent de leurs tables cherche dans la fange son « infecte pâture, tout passe entre ses mâchoires affamées, « les excréments d'animaux, les débris de cadavres, les « résidus empestés, la vase gluante : le palais de la bête « sait choisir ce qui lui plaît; le reste est rejeté par l'a- « nimal goulu. Voilà l'image de la fabrique à journaux : « l'or que cherchent les crieurs à travers leurs impure- « tés quotidiennes tombe au fond de la machine; le noir « torrent déborde et roule sur le public. » Proudhon, voulant à tout prix comparer les journalistes aux pourceaux, s'est donné, ce me semble, beaucoup de mal pour produire bien peu d'effet. Le morceau suivant, qui termine l'ouvrage, eut au contraire tout le retentissement que pouvait souhaiter son auteur : « Et vous, « hommes du pouvoir, magistrats en courroux, pro- « priétaires poltrons, m'avez-vous enfin compris?... « N'écoutez pas les sophistes qui vous rassurent; n'at- « tendez rien de vos tribunaux; ne méprisez point « notre pauvreté désarmée; ne comptez ni sur votre or « ni sur le nombre de vos bataillons ni sur le secours de

1. Même lettre.

« vos alliés : car, comme le torrent qui gronde, comme
« la foudre qui dévore, comme la grêle qui tue, ainsi
« passe la colère du peuple. Ne provoquez pas surtout
« les éclats de notre désespoir, parce que, quand vos sol-
« dats et vos gendarmes réussiraient à nous opprimer,
« vous ne tiendriez pas devant notre dernière ressource.
« Ce n'est ni le régicide, ni l'assassinat ni l'empoisonne-
« ment, ni l'incendie, ni le refus de travail, ni l'émigra-
« tion, ni l'insurrection, ni le suicide : c'est quelque
« chose de plus terrible que tout cela et de plus efficace,
« quelque chose qui s'est vu, mais qui ne peut se dire. »

L'*avertissement aux propriétaires* fut saisi le 18 janvier, huit jours après sa publication. Proudhon, accusé d'attaque à la propriété, d'excitation à la haine du gouvernement et de plusieurs classes de citoyens, d'offense à la religion, fut cité directement à comparaître devant les assises du Doubs pour le 3 février 1842. Il a fait lui-même, à plusieurs reprises, avec une verve incroyable [1], le récit de son procès. Une foule immense, agitée par les sentiments les plus divers, avait envahi le Palais de justice. Notre homme se plaît à raconter qu'il passait pour l'antéchrist et que les jeunes filles s'évanouissaient à son approche. L'Académie de Besançon faisait rage et réclamait contre lui, s'il faut l'en croire, dix ans de fers. L'auditoire frissonnait à la seule lecture des fragments incriminés. On le crut perdu quand, interpellé sur le passage où il menaçait les propriétaires de quelque chose de plus terrible et de plus efficace que le pillage, l'incendie, l'assassinat ou le régicide, il refusa de répondre [2]. Il a dépeint de la façon la plus impertinente

1. V. les lettres du 23 janvier, du 8 février et surtout la lettre du 23 mai 1842.

2. « On s'épuisait en conjectures sur le fatal secret... Je puis vous

et la plus comique l'étonnement de tous ces curieux, prêtres, femmes, aristocrates, quand, au lieu d'un républicain à gilet rouge, barbe de bouc, voix sépulcrale, on vit un petit blondin au teint clair, à la mine simple et pleine de bonhomie, à la contenance tranquille, prétendant n'être accusé que par une méprise du parquet, affirmant que ses idées étaient celles de tout le monde et que, loin d'être hostiles au gouvernement, elles lui étaient très favorables. Pendant deux heures, il présenta pour sa défense « un pâté d'économie politique « si difficile à digérer et à saisir que tout le monde avoua « n'y avoir rien entendu ». L'avocat insinua que le débat était scientifique et que le jury n'était pas compétent pour résoudre de pareilles questions. Cette tactique déconcerta, paraît-il, le procureur général et le président. Le jury se laissa persuader que l'accusé planait dans une sphère d'idées inaccessible au vulgaire. Après l'avoir ahuri par ses développements scientifiques, il le fit rire en mettant une seconde fois sur la sellette les prêtres, les magistrats, les députés, etc., qu'il avait daubés dans sa brochure. Bref il fut acquitté avec applaudissements du public, poignées de main des jurés et félicitations des juges. Le lendemain, il y eut querelle entre les gens du parquet qui se rejetaient l'un à l'autre la maladresse des poursuites. Le manuscrit, dont la lecture avait transporté le public bisontin, parut quelques jours après sous ce titre : *Explications présentées au ministère public sur le droit de propriété* [1].

« dire que j'avais en vue la réorganisation des cours vehmiques ou « tribunaux secrets d'Allemagne, dont j'ai fait une théorie appro- « priée à notre temps. » Cette idée germait, dès cette époque, dans quelques esprits : elle a porté ses fruits.

1. Besançon, février 1842, in-12 d'une feuille d'impression. Proudhon classe cette brochure dans la nomenclature de ses ouvrages (lettre du 10 novembre 1852).

Rien ne vaut, pour un ambitieux, un tel procès terminé par un tel jugement. L'*Avertissement aux propriétaires*, qui ne se serait peut-être pas vendu, se vendit [1]. Proudhon grandissait. Deux traductions allemandes de ses mémoires allaient bientôt paraître : sa première brochure sur la propriété devait être traduite un peu plus tard en anglais [2]. Non seulement sa réputation s'étendait tous les jours, mais son acquittement le classait parmi les savants, les « hommes de méditation », et lui permettait, selon sa propre expression, « de tout dire ». Il se félicitait à juste titre, dans sa lettre du 8 février 1842, de cette « magnifique position ». Une seule chose le contrariait : il avait espéré, avant le procès, obtenir une place de 2.400 francs à la mairie de Besançon [3] et, quand il se fut donné l'ineffable plaisir de « crucifier en pleine audience plus de monde qu'il « n'avait jamais fait [4] », un autre eut la place. A la fin de la même année, un nouvel emploi venant à vaquer, il crut encore un moment en être pourvu, avec l'appui du préfet, se flattant de devenir à la fois par là-même « le réformiste le plus nuancé de l'époque et le protégé « du pouvoir [5] ». Mais le pouvoir ne se prêta pas à cettte combinaison [6].

1. Trop lentement encore, toutefois, au gré de Proudhon. (V. la lettre du 23 mai 1842.)
2. Lettre du 22 décembre 1844.
3. Lettre du 23 janvier 1842.
4. Lettre du 28 février.
5. Lettres du 29 septembre, du 26 décembre et du 30 décembre 1842.
6. Lettre du 22 janvier 1843.

CHAPITRE IV

Ses opinions politiques. — Proudhon républicain hésitant et socialiste déterminé. — Sa pauvreté. — Proudhon secrétaire d'un juge. — Explosions d'orgueil. — Proudhon commis batelier. — Ses mémoires sur les actions de jouissance des canaux, sur la concurrence entre les chemins de fer et les voies navigables. — Grands desseins.

Quelles furent donc au juste, jusqu'à la révolution du 24 février, les opinions politiques de cet homme qui ne dédaignait pas l'appui du pouvoir tout en regardant le gouvernement de juillet comme « le plus pervers et le « plus antinational » que la France eût connu ? C'est ce qu'il n'est pas aisé d'expliquer, même après avoir cherché sa pensée secrète dans sa correspondance, où le développement de thèses successives et quelquefois contraires offre un si bizarre mélange de scepticisme et de rouerie. Par exemple, c'est le roué qui parle dans la lettre du 18 juillet 1841, quand, après avoir outragé Louis-Philippe de toutes les façons possibles, Proudhon se plait à dire : « Tout cela ne m'empêchera pas, dans « mon prochain mémoire, de faire de nouveau appel au « gouvernement et à la dynastie de Juillet. Les devoirs « d'un écrivain sont différents de ses sentiments person- « nels. » Mais, par bonheur, il oublie généralement, dans ses causeries intimes, « les devoirs de l'écrivain » et, quoique ne pensant pas toujours la même chose, il dit à peu près ce qu'il pense. La formule suivante ap-

proche peut-être de la vérité : Proudhon fut, en général, un républicain qui se résignait à la monarchie constitutionnelle.

C'est ce que nous apprend une de ses plus anciennes lettres [1] où, après une profession de foi nettement républicaine, il opine à conserver le gouvernement que la France s'est donné en 1830 « au moins encore quelques « vingt ou trente ans, plus même s'il est besoin ». Telle est probablement la clef de certaines variations. Il peut, à la rigueur, sans se démentir, écrire, le 16 septembre 1838, que les lettres d'Ackermann le raniment à la foi républicaine et persifler, le 24 mars 1839, les gens qui disent : « le roi règne et ne gouverne pas » ou fustiger, le 23 février 1840, après le rejet de la dotation Nemours, « les bourgeois conservateurs et dynastiques qui dé« molissent la royauté dont ils sont envieux comme des « crapauds, » ou même déclarer le 8 février 1842 que, s'il commence par l'abolition de la propriété, c'est pour finir par l'acceptation de la charte. « J'espère, ajoutait« il, que bientôt le pouvoir, sans m'avouer, me tolérera : « je sais que déjà il m'estime et m'honore. » Mais il ne se croit pas pour cela tenu d'honorer le pouvoir et ne perd pas une occasion de lui donner les étrivières. Il dénoncera le 28 février 1842 [2] « la tendance de plus en « plus monarchique et aristocratique, monopolisante, « corruptrice et cafarde de la dynastie d'Orléans ». Il ne rougira pas d'écrire quelques mois plus tard [3]: « Mal« gré la recrudescence dynastique qui nous étouffe, « malgré les larmoiements causés par la mort de Coco « Poulot (le duc d'Orléans), l'antipathie du peuple est

1. *Corresp.*, t. I, p. 13.
2. Lettre à Tissot.
3. Lettre du 31 juillet 1842.

« profonde, le bon sens le plus vulgaire condamne le gou-« vernement, la science le réprouve et la bonne foi le flé-« trit ». Sa correspondance de 1843 et de 1844 est émaillée d'aménités semblables [1]. Il ira même jusqu'à dire à l'un de ses plus chers confidents [2] : « Je ne vous « dissimule pas que la réalisation de mes projets ne se « sépare plus dans mon esprit du renversement de Louis-« Philippe ou de son successeur, si tant est que nous « allions jusque-là. » Peut-être était-il allé, cette fois, au delà de sa propre pensée. Non seulement il proposera, dans une boutade, le 22 janvier 1848, de jeter à la Seine avec une meule au cou cent députés de l'opposition, ajoutant qu'il ne pourrait pas arriver de plus grand bonheur au peuple français; mais, ce qui semble plus sérieux, il a refusé, dans une lettre à Karl Marx [3], dont tous les termes sont pesés, de marcher à la réforme sociale par l'action révolutionnaire, « parce que ce pré-« tendu moyen serait tout simplement un appel à la « force, à l'arbitraire, bref une contradiction ». On verra dans le chapitre suivant que Proudhon fut un moment déconcerté par la révolution de février, et qu'il ne l'avait pas souhaitée.

Ce fut à la fois un républicain hésitant et un socialiste déterminé. Quand on ne l'envisage pas sous cette double face, on ne saisit pas sa physionomie véritable. Dans un accès de franchise, il s'était ainsi jugé lui-même [4] : « Je « crois n'appartenir à aucune opinion; aussi il importe « peu quel journal m'imprimera, pourvu qu'il ne m'im-« pose pas sa façon de voir et de dire. » Ainsi s'explique la

1. V. notamment les lettres du 20 septembre 1843 et du 13 août 1844.
2. Lettre du 27 août 1846.
3. 17 mai 1846. Cette lettre est trop peu connue.
4. 13 juillet 1839.

profession de foi quasi-dynastique qui termine le second mémoire sur la propriété. Proudhon consent à crier *Vive le roi!* mais à la condition que le roi, écrasant l'aristocratie et le privilège, conspire avec le peuple. Il voudrait que le roi des Français sût dire de bon cœur : « Mon « frère le jardinier, ma belle-sœur la laitière, etc. » Bref, il ne demande pas mieux que de voir Louis-Philippe assurer dans sa famille « la présidence de la république « à perpétuité » pourvu qu'il s'entende avec les prolétaires contre les privilégiés. Au demeurant, si je ne me trompe, c'est dans une lettre du 22 janvier 1843, écrite au moment même où le préfet du Doubs venait de l'éconduire [1], qu'il révèle toute sa pensée : « Eh ! « laissez donc là Louis-Philippe, et Dupont, et Laf- « fitte, et Molé, et Thiers, et Guizot, et tous ces pan- « tins : regardez donc, si vous avez des yeux pour voir, « d'un côté cet immense *deleatur* tracé sur les idées « bonapartistes, légitimistes, théocratiques, nobiliaires, « militaires, grecques ou renouvelées des Grecs ; et, de « l'autre, un droit nouveau s'élaborant insensiblement « dans l'esprit du peuple et des savants, au milieu des « petites jongleries et corruptions de tous les partis. Le « règne de Louis-Philippe, comme préparation à un « ordre nouveau, est l'un des plus remarquables de « l'histoire ; qu'importe que Louis-Philippe et ses mi- « nistres n'en sachent ni le pourquoi ni le comment ? » Proudhon desirait avec ardeur l'avènement d'une société nouvelle et l'annoncera jusqu'à son dernier souffle. Il restera pour la postérité le principal champion du socialisme français dans la première partie du dix-neuvième siècle.

1. V. ci-dessus, p. 58.

Il livrait d'autant plus volontiers bataille à l'ancienne société qu'il avait plus de peine à s'y faire une place [1]. Naturellement triste, défiant, ombrageux, chagrin, assiégé de soupçons et de mauvaises pensées [2], il était, en outre, aigri par la pauvreté. « Quand le lion a faim, il « rugit [3]. » On l'a naguères accusé de s'être campé dans une misère plus affectée que réelle [4]. Mais sa misère n'était pas affectée quand il remerciait Maurice de lui avoir envoyé trente francs, en ajoutant : « C'était mon « dernier argent [5], » ni quand, au moment même où il « s'ôtait le pain » pour payer les intérêts de ses dettes, ses propres débiteurs, au lieu de le payer en argent, lui offraient des livres et, s'il se résignait à venir les prendre, ne les lui donnaient pas [6], ni quand il sollicitait humblement d'Antoine Gauthier un emprunt de 150 francs [7], ni quand il écrivait à Bergmann [8] : « Tu m'as cru « pauvre, l'année dernière ; cette année, si tu viens à « Paris, tu me verras indigent. J'ai 250 francs pour « vivre du 20 mars prochain au 2 septembre. J'ai beau « lire, écrire, étudier, je suis opprimé, consterné, flétri. « Tantôt je regarde la Seine en passant sur les ponts ; « d'autres fois, je songe à me faire voleur. » Proudhon ne ment pas en avouant à son ami Ackermann qu'il est forcé de ménager ses lettres parce qu'un port de deux francs le gêne [9]. Il entreprit le voyage de Besançon à

1. Comp. Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon*, p. 83.
2. C'est le portrait qu'il trace de lui-même dans une lettre à M. Tissot (21 avril 1842).
3. Lettre du 12 février 1840.
4. *La Nouvelle Revue*, t. XCII, p. 504.
5. 18 juillet 1839.
6. Lettre du 20 janvier 1840.
7. Lettre du 5 juillet 1842.
8. 22 février 1840.
9. 12 février 1840. Ackermann résidait alors à Berlin. La question du port des lettres a bien souvent préoccupé Proudhon. V. une lettre à ses parents, du 11 novembre 1844.

Paris, en octobre 1840, pour consulter Bergmann avant de publier la seconde édition de son premier mémoire sur la propriété : ayant fait *à pied* une route de plus de quatre-vingts lieues [1], il arriva deux jours trop tard et manqua son ami, forcé de repartir en hâte pour Strasbourg. Sainte-Beuve, qui cherche toujours et trouve quelquefois le moyen d'excuser les violences du franc-comtois, a profité de ce dernier incident avec un art admirable. Proudhon lui-même a maintes fois expliqué ses fureurs par ses souffrances [2].

Malesuada fames ! Le réformateur consentit a dîner deux jours de suite, 8 et 9 janvier 1841, avec un juge au tribunal de la Seine qui avait besoin d'une « espèce de collaborateur » pour un ouvrage sur la prison préventive. On convint à peu près qu'il irait demeurer chez M. Turbat, « homme d'esprit, mais point « du tout raisonneur ni métaphysicien, » mangerait avec lui le plus souvent et recevrait 150 francs par mois pour ses compilations. Il s'installa dans le logis de son nouveau patron, rue Saint-Benoît, n° 18, le 8 février. Il a parlé plusieurs fois de cette coopération dans sa correspondance, avec une incomparable fatuité [3], faisant un amusant portrait de ce *propriétaire exploiteur*, brillant, léger, voltairien, vaudevilliste, mais qui n'avait pas plus de réflexion que son chat. « Nous faisons un livre ensemble, écrivait-il, mais « il faut que j'en fasse pour ma part le fond, la philoso- « phie, l'histoire, la dogmatique, l'application et le « style. » Après tout, c'était bien possible. Il se consolait

1. Lettre du 30 septembre 1840.
2. 2e mémoire sur la propriété, seconde édition, p. 126. Comp. lettre du 15 novembre 1840.
3. V. notamment les lettres du 28 mars et du 24 avril 1841.

en se targuant « de faire aller ce pantin à sa guise », de le compromettre en l'habillant de ses propres vêtements et de le transformer, aux yeux de tous, en un « antipro-« priétaire égalitaire » ou de le faire passer pour un sot. Il n'eut pas cette joie. L'*exploiteur* comprit la manœuvre et ne voulut point se laisser exploiter [1]. Les deux collaborateurs se séparèrent, et la *Philosophie de l'instruction criminelle* ne fut jamais publiée. Il ne semble pas que Proudhon ait trop impatiemment supporté ces cinq mois d'esclavage [2]. Mais il se savait, en somme, à la disposition d'un autre, ce qui fournit à son orgueil, sans nul doute, un nouveau sujet de rancune contre le genre humain.

Cet orgueil croissait toujours. Quand il relit son premier mémoire sur la propriété, il se trouve bien plus savant encore qu'il ne le soupçonnait et se pâme devant son œuvre en songeant à Képler [3]. Sa dialectique est « invincible », sa méthode « invulnérable »; il confesse sa propre éloquence [4]. Son enchantement redouble quand il a mis la dernière main au deuxième mémoire : « Sous « le rapport de la logique, il croit n'avoir encore rien « fait d'aussi bien [5]. » Après la publication de ce médiocre ouvrage, il se décerne à lui-même les compliments les plus exagérés : « C'est Beaumarchais, c'est Pascal « qui sont mes maîtres! Mais quel avantage j'ai sur « eux! Je fais intervenir le monde entier dans mes « écrits [6]. »

Voici comme il accorde sa lyre, le 18 juillet 1841, pour

1. V. la lettre du 16 août 1841.
2. C'est le mot qu'il emploie dans sa lettre du 16 mai 1841.
3. Lettre du 10 novembre 1840.
4. 15 novembre 1840.
5. 31 janvier 1841.
6. Lettre du 16 mai 1841.

annoncer son septième ouvrage : « J'ai tant de choses « neuves à dire que je puis me flatter que ceux qui m'ont « le mieux lu ne savent encore rien. Véritablement la « science sociale est infinie, car c'est la révélation des « secrets de la Providence dans les affaires de ce monde. « Depuis quinze ans j'ai appris tant de choses, j'ai sou- « levé un si large pan du voile que j'en ai la vue troublée... « Tout à coup, les voiles tombent ; après un long travail « de réflexion, l'intuition arrive. Ce moment est divin... « Quand un homme a beaucoup appris, que son érudi- « tion est suffisante, il ne faut plus que lui poser des « problèmes et soulever devant lui des difficultés. Pour « peu qu'il ait du génie, il s'élancera comme le soleil et « répandra des flots de lumière. Mon ouvrage aura pour « titre : *De la création de l'ordre dans l'humanité.* » Parlant du même livre un an plus tard, il se déclarait « sûr de produire une œuvre profonde et qui serait le « commencement de l'extermination de tous les préju- « gés [1] ». Reprenant le même sujet avec Ackermann le 25 novembre 1843 [2] et s'extasiant particulièrement sur un des chapitres, il annonce sans ambages une immense révolution dans les études philosophiques : « Vous trou- « verez chez moi, poursuit-il, des choses inouïes jusqu'à « ce jour dans le monde des penseurs, des choses qui, par « l'ensemble et le détail, découvrent tout un nouveau « plan dans la création et dont l'effet (sauf erreur) ne « peut se comparer qu'à celui que produisit l'apparition « du système newtonien. » Proudhon en vient à croire qu'il est appelé à renouveler la face de la terre : sa vocation lui paraît être de reprendre l'œuvre ébauchée par

1. 5 juillet 1842.
2. C'est un sujet sur lequel il ne tarit pas. V. les lettres du 4 août et du 8 septembre 1843.

Jésus-Christ, c'est à-dire d'inaugurer « le plus vaste « mouvement révolutionnaire, le plus radical, le plus « décisif qui se soit vu sur le globe [1] ».

Quel contraste entre ces visées sublimes et les nécessités de la vie ! Ayant enfin vendu son imprimerie [2], sortant de sa boutique avec 20.000 francs de passif et 10.000 francs d'actif, il se trouve « si sec et si serré » qu'il lui faut, pour subvenir aux besoins les plus pressants de son existence, accepter l'offre obligeante de MM. Gauthier frères, négociants à Mulhouse et à Lyon. Ces derniers avaient établi un service de bateaux à vapeur pour le transport des houilles par le canal du Rhône au Rhin. Le voici commis batelier à Lyon. Il passe ses journées avec des mariniers, des crocheteurs, des chargeurs, des commissionnaires, des chauffeurs, tantôt dans son bureau, tantôt à bord du remorqueur *le Dragon*. Entre temps, il rédige des brochures sur des matières administratives, des pétitions au ministre, des requêtes au préfet et fournit de notes les bureaux du ministère. A vrai dire, on lui laissait une grande liberté d'allures. Il pouvait faire de fréquents voyages et d'assez longs séjours à Paris, où il suivait d'ailleurs les intérêts de la maison. C'est ainsi qu'il se trouva pendant un mois, en 1847, aux prises avec une quarantaine de députés pour demander au gouvernement deux mille chevaux avec lesquels MM. Gauthier frères offraient d'opérer la remonte des blés sur le Rhône et d'approvisionner tout l'est de la France à un prix de voiture cinq fois moindre que celui des compagnies [3]. Quand il retourne à Lyon, il étudie et

1. V. la lettre du 2 juillet 1846.
2. V. ci-dessus, p. 16.
3. « Nous avons, a-t-il dit, été parfaitement accueillis des députés, « mais poliment éconduits par MM. les Ministres ; cela devait être » (lettre du 4 juin 1847).

conduit leurs procès : « J'en suis, écrivait-il à Bergmann « le 4 juin 1847, au huitième arrêt de cour royale rendu « sur les conclusions de mes mémoires. Tu vois que, si « je suis utopiste dans mes livres, je suis assez praticien « dans les affaires... » Au nombre des travaux et mémoires écrits en vue de ses patrons, il faut signaler une brochure d'août 1843 intitulée : *Appel au conseil d'État sur les actions de jouissance des canaux*, et surtout un article inséré d'abord dans le *Journal des économistes* (mai 1845), où il plaidait la cause de la batellerie française, en même temps que celle du canal du Rhône au Rhin, et qui fut, peu après, tiré à part sous ce titre : *De la concurrence entre les chemins de fer et les voies navigables*. Proudhon a compris ces deux opuscules dans la liste officielle de ses œuvres [1].

Mais il ne voudrait à aucun prix laisser croire qu'il s'enferme dans ces fonctions misérables et qu'un tel métier le détourne de ses grands desseins. « Je compte « cet hiver être à Paris où je commencerai ma carrière « de journaliste, écrit-il de Lyon le 20 septembre 1843 ; « alors je vous montrerai un autre homme. » Les projets les plus divers hantent son esprit. Tantôt il s'agit de fonder une « Revue nouvelle » à laquelle il aura la plus grande part [2]. Tantôt il rêve d'écrire une métaphysique, puis une Économie, puis une philosophie de l'histoire; il se prépare à commencer une œuvre « infinie », qui réclamera le concours de tous les savants et de tous les siècles [3]. Un peu plus tard, il est sur le point d'entrer dans la *Revue indépendante*, de Pierre Leroux. Au même moment paraît un nouveau journal, la *Réforme*;

1. Lettre du 10 novembre 1852.
2. 18 juillet 1841.
3. 3 avril 1842.

il espère en devenir le rédacteur en chef [1]. Il envoie décidément un article à la *Revue indépendante* le 15 mars 1845. En juin 1847, il s'engage à donner ses soins à la publication d'un journal hebdomadaire, le *Peuple*, qui doit paraître en novembre ou décembre. S'il peut, dit-il alors [2], traîner de force sur le terrain des vraies questions « cette canaille de journalistes, d'utopistes et d'économistes », la situation générale, dans l'opinion, dans les affaires et dans le gouvernement s'en ressentira bientôt. Un de ses correspondants s'étonne : comment Proudhon, après ses effroyables diatribes contre la presse, va-t-il coopérer à la rédaction d'une feuille périodique ? Il lui répond avec un aplomb imperturbable [3] : « Votre « horreur pour la presse et le journalisme, horreur qui « est au moins égale à la mienne, vous rend injuste...; « c'est parce que je suis irrité contre le journalisme que « j'embrasse cette profession, comme Juvénal, qui, de « colère, s'est fait satirique. »

Du reste, si la colère l'égare souvent, elle l'éclaire quelquefois. A la lueur de cette flamme, il voit et prévoit ce pêle-mêle de projets gigantesques et d'idées chimériques est sillonné d'éclairs prophétiques. Proudhon ne se trompe pas quand il pleure sur le manque d'esprit public dans notre pays [4]. Un étrange et terrible pressentiment l'agite quand il écrit [5] : « Si une guerre avec l'Eu- « rope éclatait, nul doute que l'issue n'en fût la ruine et « le démembrement de la France. L'Alsace retournerait « à la confédération germanique. »

1. 25 novembre 1843.
2. 4 juin 1847.
3. 27 août 1847. Proudhon écrit dans une autre lettre, datée du 22 janvier 1848, que la difficulté de trouver un cautionnement retarde la publication du *Peuple*. A la même époque (même lettre),il tâchait d'obtenir la gérance d'un « journal de la navigation intérieure ».
4. 16 mai 1841.
5. 10 janvier 1841.

CHAPITRE V

Traité « de la création de l'ordre dans l'humanité ». — Proudhon et Lacordaire. Comment Proudhon voulut prêcher à son tour le carême (mars 1845). — Les « Contradictions économiques » (octobre 1846). — Proudhon se glorifie d'être en désaccord avec tout le monde. — Proudhon franc-maçon.

Proudhon, malgré son acquittement triomphal, ne désirait pas, il l'a dit, une nouvelle poursuite. Il va donc une seconde fois, quoiqu'il ne s'en soucie guère, mettre des gants. Voici dans quels termes il annonce, quatorze mois avant de l'avoir terminé, son prochain traité de philosophie politique : « Mon ouvrage sera aussi calme et con-« venable dans ses formes que le plus délicat le puisse « souhaiter ; mais j'ai besoin pour cela de me promettre « à moi-même que, plus tard, j'aurai ma revanche. Oh! « millions de tonnerres de diables! je vous jure que tout « ce qui est différé n'est pas perdu... Pour le moment, « il faut songer à ma réputation et à mon avenir [1]. » Il est bon de raisonner ainsi ses emportements. Il plaça ce livre sous un titre qui promettait, nous a-t-il appris lui-même, « des choses neuves et ravissantes » : *de la création de l'ordre dans l'humanité* ou *principes d'organisation politique.* Le manuscrit paraît avoir été remis à l'imprimeur Bintot, de Besançon, en juin 1843 [2], mais

1. Lettre du 3 avril 1842.
2. V. la lettre du 10 novembre 1852.

la mise en vente fut retardée, par diverses causes, jusqu'au mois de septembre.

L'ouvrage se compose de six chapitres. Dans les deux premiers, l'auteur envisage la religion et la philosophie comme des états particuliers et transitoires de la conscience et de la raison qui doivent s'évanouir dans la science pure. Il se montre encore plus dur, s'il est possible, pour la philosophie que pour la religion. C'est elle, à l'en croire, qui, par son impuissante méthode, a si longtemps entravé le progrès des sciences, elle qui a multiplié les discordes, allumé le fanatisme des sectes, légitimé tour à tour le despotisme monarchique et l'ostracisme républicain, elle enfin qui, par l'effronterie de ses contradictions, a mis en péril la morale et fait douter de la vertu même. La philosophie et la religion ont d'ailleurs, l'une et l'autre, rempli l'univers de fanatiques et d'hallucinés, dont les fureurs et les ridicules ont fait douter si le monde n'était pas l'œuvre d'un Dieu paillasse ou anthropophage. Il n'y a plus de religion, il n'y a point de philosophie.

Proudhon attachait une importance particulière à son troisième chapitre, intitulé « la métaphysique [1] », qu'il fit précéder d'une dédicace à Bergmann. Il se figurait avoir donné, dans ce morceau, « la théorie de la loi universelle ». Voici ce qu'il avait trouvé. Dans toutes les sciences constituées et en progrès, l'objet scientifique est *sérié*, c'est-à-dire partagé en sections et sous-sections, groupes et sous-groupes, genres et espèces; gradué, échelonné, articulé, symétrisé, coordonné comme la tige du palmier, la flûte à sept tuyaux, les alvéoles de l'abeille, la toile de l'araignée. Il donne à ces innombrables figu-

1. V. les lettres du 25 novembre 1843 et du 4 octobre 1844.

res différencielles le nom générique de *série*. Là où il y a commencement de « sériation », il y a science commençante. La série n'est point chose substantielle ni causative : elle est ordre, ensemble de rapports ou de lois. La première chose qui distingue les mathématiques est de s'abstenir de spéculations sur la substance et la cause. Elles sont des calculs de séries et c'est des propriétés de la série qu'elles tirent leur certitude : toute science n'étant plus qu'un calcul de séries, on peut déjà prévoir que, dans chaque sphère de connaissances, la certitude est égale et homologue à la certitude mathématique. La série a pour élément l'unité : dans l'être organisé, l'unité sérielle est l'organe, dans l'organe, c'est la molécule. Ce qui donne la forme à la série est le rapport soit d'identité, soit d'égalité ou de différence, soit de puissance, de progression, de composition, etc., de ses unités. C'est de ce rapport que la série tire son caractère et son organisation. Découvrir une série, c'est apercevoir l'unité dans la multiplicité, la synthèse dans la division : ce n'est pas créer l'ordre en vertu d'une prédisposition de l'entendement ; c'est se mettre en sa présence et, par l'éveil de l'intelligence, en recevoir l'image. Or, Proudhon commet, dant tout ce chapitre, une triple erreur : d'abord en croyant avoir découvert une loi nouvelle [1], puis en exagérant la portée de cette prétendue découverte [2], enfin en se figurant qu'il suffit d'adapter aux sciences morales certains procédés de classification employés dans les

1. Il avoue lui-même que Fourier fut « le révélateur de la loi « sérielle ». M. P. Leroux a démontré que d'autres, avant Fourier, avaient découvert et analysé la série.

2. La loi sérielle fut appliquée, sous des noms divers, le jour où l'on employa dans les sciences mathématiques une méthode rigoureusement déductive, dans les sciences physiques la véritable méthode inductive, fondée sur l'observation et la généralisation.

sciences mathématiques et dans les sciences physiques pour arriver à la certitude.

Faisons un effort pour dégager du chapitre suivant, qui traite de l'économie politique, quelques idées générales. La loi dela division du travail met, d'après l'auteur, les travailleurs en rapport d'association naturelle et leur qualité d'associés co-responsables fait disparaître entre eux le principe, la possibilité même de la concurrence. Le salaire des travailleurs n'étant au fond que l'échange de leurs services, l'égalité des fonctions associées entraîne l'équivalence des conditions, autant du moins que le permettent nos anomalies physiques, intellectuelles, morales [1]. Organiser le travail, c'est décrire et délimiter des fonctions, puis les grouper par ordres, genres, espèces, variétés [2]. Puisque la loi sérielle est la mesure des capacités, en d'autres termes puisque les fonctions sociales sont équivalentes entre elles, leurs produits peuvent s'évaluer l'un l'autre et les salaires sont égaux. Il suffit, pour en dresser le tarif, d'indiquer la moyenne du temps nécessaire à l'achèvement de chaque produit. Voici donc la question des salaires résolue par l'organisation du travail. Le travail, considéré synthétiquement dans les lois de production et d'organisation, engendre la justice. Comment? Par la responsabilité du travailleur, laquelle résulte de la notion même du salaire. Le salaire est le travail se faisant équation à lui-même dans le produit. Il doit donc être égal au produit. S'il est moindre, il y a peine ou dommage pour le travailleur; s'il est plus fort,

1. « Anomalies que les principes de division et de force collective, « la théorie de la loi sérielle et les reformes à introduire dans l'édu- « cation et l'hygiène doivent progressivement faire disparaître... »

2. « Comme organiser la botanique et la zoologie, ce fut, pour « Jussieu et Cuvier, trouver les familles naturelles des plantes et des « animaux. La société est donc un système de séries dont la nature « inorganique, végétative et sensible offre les analogies... »

il y a munificence ou usurpation. La justice consiste à mettre tous les travailleurs à même d'obtenir, par leur produit, un bien-être égal.

Rien de plus confus que le cinquième chapitre, intitulé « l'Histoire ». Proudhon s'y propose d'établir que les lois de l'économie politique sont aussi les lois de l'histoire : après quoi, il tente de dresser la topographie des mouvements de l'humanité et de reconnaître à quel degré de son développement, « en vertu de son énergie propre et « de ses lois *providentielles* », la société est aujourd'hui parvenue; il n'y réussit pas. Sa division de la connaissance humaine en trois moments consécutifs : période religieuse ou de contemplation panthéiste, période philosophique ou de causalité, période savante ou de spécialisation et de série, ne repose sur aucun fondement. La proposition essentielle du chapitre final, selon laquelle la société est le produit de quatre mouvements généraux, déterminés eux-mêmes par les lois fondamentales de l'économie politique (mouvement organique, mouvement industriel, mouvement législatif, mouvement scientifique), est presque puérile et méritait l'oubli dans lequel elle est aujourd'hui tombée. Je n'aurais rien à signaler dans ces dernières pages si Proudhon, esquissant un plan d'*organographie sociale*, n'avait admis dans la *série* politique, après en avoir éliminé le sacerdoce, la « fonction royale » et s'il ne s'était prononcé contre l'introduction immédiate du suffrage universel [1]. Bien entendu, la révolution sociale, d'ailleurs annoncée par Jésus-Christ[2], n'en suivra pas moins son cours : « La société est un

1. Une réforme provisoire, portant à un million le nombre des électeurs, lui paraît suffisante, car « il ne suffit pas que les électeurs « votent; il faut qu'ils votent avec discernement ».

2. Lorsqu'il avait promis à ses disciples d'envoyer après lui le Paraclet, l'Esprit de vérité.

« jeune arbre qui a souffert de la pluie et des frimas ; « mais voici que le bois bourgeonne, les fleurs s'épa- « nouissent au sein d'une luxuriante feuillée. Retranchons « les branches inutiles ; arrachons les mousses para- « sites ; *écrasons les chenilles;* ne négligeons pas le « labour et l'arrosage, et ce qui doit arriver arrivera. »

Cet ouvrage était peut être le plus faible que Proudhon eût encore écrit. L'appareil scientifique, a dit Sainte-Beuve, y dérobe la clarté. Mais il n'y avait là de scientifique, au demeurant, que l'appareil et la surface. Beaucoup d'hypothèses entre lesquelles s'encadrent des formules précises en la forme, mais vides. On n'a pas découvert une loi parce qu'on imagine une formule de loi. Les raisonnements s'enchaînent mal, la méthode est incertaine, arbitraire, le plan défectueux, l'exécution souvent incohérente [1]. Proudhon, d'ailleurs, ne tardera pas à le reconnaître : « Vous avez raison quand vous dites « que mon dernier ouvrage est moins bien écrit que les « précédents (lettre du 4 octobre 1844 à Ackermann) : « ayant porté tout mon effort sur les idées, je ne pou- « vais guère faire œuvre d'artiste; d'ailleurs j'ai man- « qué de temps... Jugez-moi donc, je vous prie, comme « penseur plutôt que comme écrivain. » Quelques années après, il ne défendait pas plus le penseur que l'écrivain. Darimon l'entretenant de ses doctrines économiques : « Mais vous ne me parlez pas, lui dit-il, du li- « vre sur la *création de l'ordre dans l'humanité.* — « J'aurais autant aimé ne pas vous en parler. J'avoue « que je ne le trouve pas bon dans la composition et « dans l'ensemble. — Oui, répondit notre publiciste, c'est « un livre manqué : j'ai voulu faire une encyclopédie, « je ne savais rien. »

1. Par exemple dans le cinquième chapitre.

Lacordaire alla prêcher à Lyon le carême de 1845. Proudhon suivit ses conférences et, mécontent de leur succès [1], voulut, à sa façon, « prêcher à son tour le carême ». C'est ainsi que la *Revue indépendante* du 25 mars 1845 publia, entre un article de Michelet et un article de Pascal Duprat, sous forme de lettre au dominicain, un bizarre morceau de critique religieuse intitulé : « le *Miserere* ou la pénitence d'un roi. » Le *Miserere* est, par excellence, le chant du carême, et les fidèles le récitent à voix basse pendant les offices de la semaine sainte . Notre réformateur crut jouer un tour excellent aux prêtres en démontrant qu'ils avaient altéré le véritable sens de l' « ode pénitencière » et mystifiaient les fidèles en leur faisant répéter depuis tant de siècles « un chef-d'œuvre d'astuce et d'hypocrisie ». La nouvelle explication est simple : David, ayant fait assassiner Uri pour lui prendre Bethsabé, devait craindre un soulèvement populaire et, pour échapper à la vengeance d'un peuple dévot, avait feint de conjurer la colère de Dieu en même temps qu'il s'engageait d'ailleurs à terminer les fortifications de Jérusalem [2]. La conclusion était facile à prévoir : toute la Bible avait été travestie comme ce psaume, et le système chrétien reposait sur le néant. Le christianisme résumant toutes les religions, Proudhon interpelle en finissant certains radicaux, « qui veulent une religion pour le peuple » : quelle est la Bible nouvelle, quels

1. Il y avait déjà longtemps que Proudhon brûlait de rompre une lance contre Lacordaire. Il s'était promis de publier chaque semaine un compte rendu de ses sermons, si le révérend père venait prêcher à Besançon le carême de 1843, et comptait faire à ce propos un certain nombre de « pamphlets délicieux ». V. la lettre du 30 décembre 1842.

2. Ingénieuse allusion au verset : *Benigne fac, Domine, in bona voluntate tua Sion, ut ædificentur muri Jerusalem.*

sont les prophètes et les miracles, quelles sont les fables, en un mot, qu'ils prétendent nous donner comme parole de Dieu ? Renan paraît avoir connu l'article; peut-être même l'a-t-il utilisé. Toutefois cette prédication d'un nouveau genre n'a produit qu'un médiocre effet et la lettre au révérend père Lacordaire, d'abord à peu près inaperçue, reste universellement ignorée[1].

La *création de l'ordre* n'était pas imprimée que Proudhon avait déjà conçu le plan d'un ouvrage encore plus vaste. En lisant les antinomies de Kant, il y avait vu non pas la preuve de la faiblesse de notre raison ni un exemple de subtilité dialectique, mais une véritable loi de la nature et de la pensée : Hegel, ajoutait-il, lui avait fait comprendre « que cette loi était beaucoup « plus générale que Kant n'avait paru le supposer[2] ». Il se proposait donc de montrer que toutes les données de l'économie politique, de la législation, de la morale, du gouvernement sont essentiellement contradictoires, « non seulement *entre elles*, mais *en soi,* » et cependant toutes nécessaires. « Tu sens, écrivait-il à Bergmann « le 24 octobre 1844, combien ce travail, en donnant la « clé du gâchis intellectuel où nous vivons, peut con- « tribuer à élucider et avancer les questions sociales... « Je n'ai pas besoin d'ajouter que je donnerai en même « temps la théorie et l'exemple des résolutions synthé- « tiques de toutes les contradictions. » La seconde partie du programme était d'une exécution difficile; aussi la première fut-elle seule exécutée.

1. Proudhon ne l'a pas comprise, en 1852, dans la nomenclature de ses premiers ouvrages.

2. Lettre du 13 décembre 1846 à M. Tissot. Dans une lettre antérieure à Bergmann (19 janvier 1845), Proudhon avouait *n'avoir jamais lu Hegel*. Mais il ajoutait : « Je suis néanmoins persuadé « que c'est sa logique que je vais employer dans mon prochain « ouvrage. »

Les *Contradictions économiques* parurent le 15 octobre 1846, sous cette épigraphe tirée du Deutéronome: *Destruam et ædificabo* [1].

Proudhon, après avoir rappelé, dès les premières pages, que la société se trouve, depuis son origine, divisée en deux partis: l'un traditionnel, hiérarchique, qui s'appelle tour à tour royauté ou démocratie, philosophie ou religion, « en un mot propriété »; l'autre qui, ressuscitant à chaque crise de la civilisation, se proclame avant tout *anarchique* et *athée* (c'est-à-dire le socialisme), résume en deux mots, à ce sujet, l'idée principale du nouvel ouvrage. Au milieu d'un tel conflit, la vérité se trouve non dans l'exclusion de l'un des contraires, mais dans leur conciliation, car tout antagonisme se résout en un fait plus général, en une formule complexe, qui met les opposants d'accord en les absorbant, pour ainsi dire, l'un et l'autre. Il importe donc, « en attendant la solution que sans doute l'avenir réalisera, » de préparer la transition « par l'analyse des puissances en lutte ainsi « que de leurs qualités positives et négatives ». Un semblable travail, si même il ne nous conduisait d'emblée à cette solution (il s'en faudra de beaucoup), aurait du moins, aux yeux de l'auteur, l'inappréciable avantage de nous révéler les conditions du problème.

Il se met aussitôt à l'œuvre. Divisant, d'ailleurs, de la façon la plus artificielle, le développement de la race humaine en dix époques, il entreprend l'étude des « évolutions économiques ».

La première phase de l'évolution économique comme du progrès intellectuel lui paraît être la division du tra-

1. « Elles auraient dû paraître le 5. Il paraît que mon éditeur m'a « soumis à une censure préalable; quelques emportements qu'il a « remarqués çà et là dans mes volumes lui ont donné des craintes. »

vail. C'est le mode selon lequel se réalise l'égalité des conditions et des intelligences. C'est elle qui, par la diversité des fonctions, donne lieu à la proportionnalité des produits et à l'équilibre dans les échanges, qui nous ouvre par conséquent la route de la richesse. Mais si la cause première, après le travail de la multiplication des richesses et de l'habileté du travailleur, est la division, celle-ci, en réduisant progressivement le travail à un mécanisme, abrutit l'intelligence et rejette l'homme dans l'animalité. L'homme déchu travaille en brute et, par conséquent, est traité en brute. C'est ce que le publiciste établit en étudiant successivement la condition du travailleur parcellaire dans la métallurgie, dans l'industrie, dans l'administration, etc. Quant aux palliatifs proposés successivement par Blanqui, Michel Chevalier, Dunoyer, Rossi, Hippolyte Passy, il en démontre l'impuissance avec une vigueur peu commune, et termine ainsi son chapitre : « Mais vous, critique, demandera sans « doute le lecteur, quelle solution est la vôtre? Montrez- « nous cette synthèse qui, conservant la responsabilité, « la personnalité, en un mot la spécialité du travailleur, « doit réunir l'extrême division et la plus grande variété « en un tout complexe et harmonique. » En deux ou trois phrases absolument vides, le critique s'est dérobé.

Mais nous arrivons à la deuxième époque, où l'introduction des machines dans l'industrie s'accomplit en opposition à la loi de division. Elle est, en effet, « la pro- « testation du génie industriel contre le travail parcel- « laire et homicide ». Qu'est-ce, en effet, qu'une machine? Une manière de réunir diverses particules de travail que la division avait séparées. Elle peut être définie un résumé de plusieurs opérations, une simplification de ressorts, une condensation du travail, une réduction de frais.

Donc, par la machine, il y aura restauration du travailleur parcellaire, diminution de peine pour l'ouvrier, baisse de prix sur le produit, mouvement dans le rapport des valeurs, progrès vers de nouvelles découvertes, accroissement du bien-être général, etc. Tournez donc quelques pages, ô lecteur! Par cela même que les machines diminuent la peine de l'ouvrier, elles abrègent et diminuent le travail qui de la sorte devient de jour en jour plus offert et moins demandé. Le déplacement du revenu, la suppression du travail et du salaire est un fléau chronique, permanent, indélébile, une sorte de choléra qui tantôt apparaît sous la figure de Guttemberg, puis revêt celle d'Arkwright; ici on le nomme Jacquard, là James Watt ou marquis de Jouffroy. Proudhon entasse les exemples sur les exemples et conclut ainsi : « L'influence « subversive des machines sur l'économie sociale et la « condition des travailleurs s'exerce en mille modes, qui « tous s'enchaînent et s'appellent réciproquement : la « cessation du travail, la réduction du salaire, la surpro- « duction, l'encombrement, l'altération et la falsification « des produits, les faillites, le déclassement des ouvriers, « la dégénération de l'espèce, finalement les maladies « et la mort. » Quand il s'agirait, à la fin du chapitre, de trouver la résolution synthétique, Proudhon ne trouve que cette phrase : « Parvenus à la deuxième sta- « tion de notre calvaire, au lieu de nous livrer à des « contemplations stériles, soyons de plus en plus atten- « tifs aux enseignements du destin. Le gage de notre « liberté est dans le progrès de notre supplice. »

C'est ainsi que Proudhon traite successivement de la concurrence [1], du monopole [2], de la police et de l'impôt [3],

1. *Troisième époque* (ch. v).
2. *Quatrième époque* (ch. vi).
3. *Cinquième époque* (ch. vii).

de la balance du commerce [1], du crédit [2], de la propriété [3], de la communauté [4], de la population [5].

Ce n'est pas qu'il tienne invariablement la balance égale entre la thèse et l'antithèse. Par exemple, dans son septième chapitre, sa critique de l'impôt proportionnel est évidemment de pure forme : l'auteur prend assurément parti contre l'impôt progressif, et nul, peut-être, n'en a démontré plus vigoureusement « la contradiction, le mensonge, l'iniquité ». De même il annonce hautement, dans le préambule du douzième chapitre, précédé d'une dédicace spéciale au communiste Villegardelle, « son insolidarité vis-à-vis du communisme » et se déclare forcé, pour être d'accord avec lui-même, fidèle à la raison comme à l'expérience, de conclure contre la communauté. Mais, quand il conclut ainsi, c'est qu'il dévie de sa propre route. Après avoir affirmé de nouveau, dans son dernier chapitre [6], que l'*antinomie* est le principe de l'attraction et de l'équilibre dans la nature, le principe du progrès et de l'équilibre dans l'humanité, Proudhon ajoute : « Quand même ces spéculations, « pour nous vérité pure, paraîtraient douteuses, l'appli- « cation que nous en avons faite serait encore d'une uti- « lité immense. Que l'on veuille bien y réfléchir : il « n'est pas un seul moment de la vie où le même homme « n'affirme et ne nie à la fois les mêmes principes et les « mêmes théories, avec plus ou moins de bonne foi sans « doute, mais aussi avec des raisons toujours plausibles... « Laissons donc, si l'on veut, la logique; mais n'est-ce

1. *Sixième époque* (ch. IX).
2. *Septième époque* (ch. X).
3. *Huitième époque* (ch. XI).
4. *Neuvième époque* (ch. XII).
5. *Dixième époque* (ch. XIII).
6. Intitulé « Résumé et conclusion ».

« rien d'avoir éclairé la double face des choses, d'avoir « appris à nous méfier du raisonnement, de savoir com- « ment, plus un homme a de justesse dans les idées et « de droiture dans le cœur, plus il court risque d'être « dupe et absurde ? »

Il est impossible, après avoir lu les *Contradictions économiques,* de ne pas songer aux sophistes qui s'abattirent sur Athènes vers le milieu du cinquième siècle avant Jésus-Christ. Les uns, comme Gorgias, enseignaient que rien ne peut être connu et que les mots ne répondent pas à des réalités ; d'autres, comme Protagoras, faisaient de l'homme la mesure de toute chose et réduisaient tout à l'opinion du sujet pensant. Ils soutenaient, en général, le pour et le contre avec une égale complaisance. Proudhon nous ramène à leur école.

Il s'était trompé d'adresse. Combien peu de nos compatriotes ont été capables de trouver, avec Shelling, l'explication des antinomies, envisagées comme un produit nécessaire de la raison humaine, dans l'identité de l'être et du non-être, ou même de chercher avec Fichte la conciliation de la thèse et de l'antithèse dans la synthèse ! L'esprit clair et correct du lecteur français devait être déconcerté par de pareilles subtilités. Comme il ne lui suffit pas, en pareil cas, d'admirer certains tours de gymnastique, il devait éprouver une grande déception mêlée d'une prompte lassitude. « Mon but, en pu- « bliant cette rapsodie qui sera la dernière de cette « espèce, avait écrit Proudhon, moins de deux mois « avant la mise en vente, a été de prendre une position « décisive dans le monde économique [1]. » Il y perdit décidément, au contraire, toute position, et le *Journal*

1. Lettre du 27 août 1846.

des économistes se chargea de le lui prouver [1]. En vain Proudhon se défendait avec toute l'énergie possible, tantôt en soutenant que les économistes avaient encore trop de choses à apprendre pour être compétents, même dans leur propre spécialité, tantôt en se glorifiant de provoquer la réconciliation universelle par la contradiction universelle ou en alléguant que l'antagonisme des principes l'aidait à établir « la nécessité respective et « réciproque des principes [2] ». Nul ne se tenait pour battu. Ses meilleurs amis lui cherchant querelle, il avait fort à faire : « Vous préféreriez à ce dédale de contra- « dictions, disait-il à l'un [3], l'exposition du principe « supérieur qui concilie tous les contraires : je conçois « votre impatience; mais c'est comme si vous me repro- « chiez de n'avoir pu découvrir avant d'avoir cherché. » « Pourquoi écrivait-il à l'autre [4], ne pas attendre ma « conclusion? J'ai fait une critique, rien de plus; cri- « tique méthodique, il est vrai, et qui contient tous les « éléments de ma synthèse, bien que ma synthèse ne s'y « découvre pas. Mais lorsque j'affirme que ma synthèse « existe, que je la possède, qu'elle satisfait à toutes les « conditions du problème, pourquoi soutenir que cela « ne peut pas être? » C'est qu'en pareil cas on ne croit pas, on ne doit pas croire les gens sur parole.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés et Proudhon pouvait de moins en moins se dissimuler le discrédit dans lequel il était tombé : « J'ai mérité l'antipathie de « tout le monde, avouait-il [5]. La répulsion que j'inspire « est générale : depuis les communistes, républicains et

1. Livraison de novembre 1847.
2. Lettres à Guillaumin, du 7 et du 21 novembre 1846.
3. Lettre du 13 décembre 1846 à Tissot.
4. Lettre à Bergmann, du 4 juin 1847.
5. 26 mars 1847.

« radicaux jusqu'aux conservateurs et aux jésuites, les « jésuites de l'Université y compris. » Il ne restait donc plus qu'à tirer gloire de cette répulsion : « J'en ai sur-le-« champ pris mon parti, écrivait-il à la comtesse d'Agout « (25 juillet 1847). J'aurai raison contre tout le monde « ou je succomberai à la peine. Le nombre des adver-« saires vous épouvante ; il m'anime, au contraire. Car « je crois que dans la carrière anti-religieuse, anti-pro-« priétaire, anti-monarchique, etc., où je suis entré, s'il « y avait une seule opinion avec laquelle je ne fusse pas « en désaccord, je ne serais plus d'accord avec moi-« même, j'aurais tort infailliblement. » Il ne lui restait plus qu'à combattre ses propres sentiments si quelque autre les eût adoptés, et Célimène avait fait, deux siècles plus tôt, le portrait de ce contradicteur perpétuel.

Proudhon n'éprouva peut-être jamais un plus malin plaisir à manifester, d'ailleurs sans péril, l'indépendance de son humeur que le 8 janvier 1847, c'est-à-dire le jour où il fut reçu franc-maçon au grade d'apprenti dans la loge de *Sincérité, parfaite Union et constante Amitié*, Orient de Besançon. Avant de « recevoir la lumière », il dut répondre aux trois questions d'usage : « Que doit « l'homme à ses semblables ? Que doit-il à son pays ? « Que doit-il à Dieu ? » Sur les deux premières, a-t-il dit lui-même [1], sa profession fut telle, à peu près, qu'on la pouvait attendre ; mais, sur la troisième, il répondit par ce mot : *la guerre*. Or, à cette époque, non seulement la fédération du Grand-Orient n'avait pas encore effacé de ses statuts une disposition qui laissait à tous ses membres la liberté de leurs opinions religieuses [2],

1. *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, sixième étude, chap. v.
2. Supprimée par le Convent de 1885.

mais la devise maçonnique : *A la gloire du grand architecte de l'univers* était officiellement respectée. La « fière réponse » du néophyte causa donc un moment d'embarras. Introduit dans le sanctuaire avec un bandeau sur les yeux, il fut sommé de s'expliquer sur ce qu'il entendait par les mots : *guerre à Dieu*. Une longue discussion s'ensuivit, paraît-il. Mais si le déisme fut quelque part, selon l'expression même de Proudhon, un pied-à-terre provisoire pour tous ceux qui avaient renoncé à la religion de leurs pères, c'était, à coup sûr, dans les loges maçonniques, et d'ailleurs la croyance au grand architecte pouvait être regardée dès cette époque, pour les initiés, comme l'enveloppe « d'une philosophie « supérieure qui ne se communique point ». On s'entendit donc aisément. Proudhon subit toutes les épreuves, le bandeau tomba de ses yeux, il reconnut les emblèmes sacrés; puis, après s'être assis à son rang parmi les adeptes, il écouta pieusement le discours de sa réception, prononcé par un vénérable frère, orateur de la loge. Il avait mérité cet excès d'honneur.

LIVRE III

PROUDHON ET LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

CHAPITRE VI

Proudhon et la révolution de février 1848. — Comment il fonda le *Représentant du peuple*. — La « solution du problème social » (22 et 26 mars). Philippiques contre le gouvernement provisoire et contre la démocratie. — Brochure sur l'organisation du crédit (31 mars). — Lettre à Louis Blanc (8 avril). — Proudhon candidat malheureux aux élections du 23 avril. — Avril-mai. Polémique révolutionnaire et socialiste dans le *Représentant du peuple*. — Proudhon candidat aux élections du 4 juin. — Sa circulaire du 30 mai. Il est élu. — Proudhon et l'insurrection de juin. — L'article du 8 juillet (*le terme ! voici le terme !*) et la proposition du 11 juillet à l'Assemblée nationale. — Proudhon et M. Thiers. — La séance du 31 juillet.

Proudhon prit une certaine part à l'insurrection de février 1848. Il arracha, paraît-il, un arbre sur la place de la Bourse et porta des pavés pour construire une barricade. A midi, le 24 février, après avoir fait une reconnaissance dans les rues et les carrefours, il se rendit au bureau de la *Réforme*, rue Jean-Jacques-Rousseau, où Flocon, président du comité radical, le chargea d'aller composer ces gros mots : *Citoyens, Louis-Philippe vous fait assassiner comme Charles X ; qu'il aille rejoindre Charles X*. Il fut, à ce propos, encouragé par Flocon lui-même : « Vous occupez un poste révolu-« tionnaire, lui dit cet homme d'État ; nous comptons « sur votre patriotisme. » Proudhon promit en riant de

ne quitter sa besogne qu'après l'avoir faite. La proclamation fut distribuée : un quart d'heure après, la fusillade commençait au Palais-Royal et bientôt les Tuileries étaient enlevées. Mais il faudrait mal connaître Proudhon pour se figurer qu'il goûtera, même pendant vingt-quatre heures, l'enivrement de la victoire. Dans la collection de ses lettres, aucune révèle mieux que celle du 25 février la puissance critique de ce vigoureux esprit, enclin plus qu'aucun autre à contempler les événements, comme les idées, sous leurs diverses faces.

Par qui fut renversée la dynastie ? Par la gauche dynastique, croit-il, et par son chef, O. Barrot. Barrot, nommé ministre et chargé d'apaiser l'émeute, Barrot, « ce grand parleur, grand imbécile, » qui avait 80.000 hommes pour appuyer son avènement, donne ordre de faire retirer les troupes ; c'était laisser le champ libre à l'insurrection. L'armée réfléchit, le gouvernement recule et parlemente, le peuple avance, et c'est fait. Avec 10.000 hommes de troupes qui eussent voulu remplir leur devoir, un général aurait eu facilement raison de l'émeute. La Révolution a été faite par une imperceptible minorité. « Hier soir, la proclamation de la République paraissait « chose fort drôle : on dirait que ce mot de république « est un solécisme en français. »

Mais voici le morceau le plus étonnant : « Enfin, « l'heure de la fièvre passée, je me remets philosophique- « ment à réfléchir et pendant que les intrigants, qui ne « croyaient à rien il y a trois jours, partagent la victoire, « moi qui avais tout prévu et qui étais prévenu, je re- « grette que les choses n'aient pu s'arranger autrement. « Certes, le progrès de la France s'accomplira, quoi qu'il « arrive, par la République ou autrement ; mais il aurait « pu s'accomplir tout aussi bien avec le gouvernement

« déchu tel quel, et coûter beaucoup moins... La révo-
« lution qui vient de s'accomplir pourrait bien être une
« mystification de plus... Tout en n'estimant pas le sys-
« tème vaincu hier, je n'ai pas grande foi au système
« d'aujourd'hui... Ce qui se passe sous mes yeux et à
« quoi j'ai participé sans y croire est chose toute factice,
« où je ne reconnais rien de primitif et de spontané.
« Puissé-je ne pas me tromper ! Mais c'est de ce jour que
« date notre décadence[1]...» Les écrivains royalistes n'ont rien écrit qui vaille cette page d'histoire.

Ce n'était pas là d'ailleurs une simple boutade, lancée au milieu du désarroi général. Proudhon osera dire non plus dans une lettre confidentielle, mais dans sa prochaine brochure, un mois plus tard : « C'est encore une
« question, aujourd'hui qu'il n'y a plus à en revenir, de
« savoir s'il n'eût pas mieux valu, pour le salut de tous,
« faire en trente ans ce que nous avons fait en trois
« jours, et ajourner une date glorieuse, plutôt que de
« s'exposer aux chances d'une solution embarrassée.
« J'ai contribué autant qu'il était en moi au succès des
« trois jours, ne voulant pas, à l'heure du péril, me sé-
« parer de mes frères qui combattaient et désavouer
« leur héroïsme. Mais je n'en redoutais pas moins une
« victoire dont les suites m'étaient inconnues... Per-
« sonne n'était en mesure pour la république... Malheu-
« reuse opposition, malheureux conservateurs ! vous
« avez coupé le raisin vert ; tâchez maintenant de le
« faire mûrir sur la paille. » On est tenté de répondre : n'auriez-vous pas mieux fait de laisser les pavés à leur place ? Mais l'homme était ainsi fait : il éprouvait un

1. Proudhon ajoute aussitôt, il est vrai : « A moins que des idées
« graves et fortes, empruntées ailleurs qu'aux discours de Robes-
« pierre, ne viennent retremper nos intelligences et nos caractères. »

singulier plaisir à jeter quelques fleurs sur le tombeau de la monarchie, après avoir aidé les fossoyeurs.

Cependant, le 26 février, quatre hommes armés de fusils envahirent la chambre de Proudhon et lui demandèrent quand il comptait publier le volume promis depuis plus d'un an, c'est-à-dire donner la « résolution synthétique », si formellement annoncée, de ses *contradictions*. Ces questionneurs indiscrets étaient conduits par le citoyen Georges Duchêne, qui devint bientôt gérant du *Peuple* et devait subir, à ce titre, une interminable série de condamnations pour délits de presse. Ils pressèrent, dans ce même entretien, leur interlocuteur de prendre la direction d'un journal qui devait s'appeler le *Représentant du peuple*. Proudhon opposa quelque résistance. « Nous avons, répondit Duchêne, crédit chez le « marchand de papier et chez l'imprimeur, puis chacun « de nous fera de son mieux pour aider l'entreprise. Je « serai correcteur : mes collègues ici présents sont com- « positeurs; ils se chargent de réunir l'équipe nécessaire : « nous serons journalistes au besoin. » Proudhon consentit seulement à donner des notes. Duchêne, en homme avisé, se tint pour satisfait. Le premier article, ainsi qu'on devait s'y attendre, provoqua de violentes répliques. Proudhon, qui voulait avoir le dernier mot, était pris dans l'engrenage, et lié désormais à l'existence orageuse de la nouvelle feuille. Après avoir écrit à son ami Maurice, dans une lettre du 21 mars : « La polémique passion- « née est finie pour moi », il lança, sans désemparer, le *Représentant du Peuple* dans la plus enragée polémique.

La brochure réclamée par les quatre patriotes parut en deux livraisons, le 22 et le 26 mars, sous ce titre ambitieux : *Solution du problème social*. Il est à peine

utile d'ajouter qu'elle n'apportait pas, qu'elle n'indiquait pas même une solution [1]. Proudhon, dans la première livraison, se borne à développer ces deux propositions : 1° *la révolution du 24 février est légitime quoiqu'illégale;* 2° *le gouvernement provisoire n'a pas compris la révolution.* Il n'était pas très difficile de démontrer que le peuple s'était mis, le 26 février, « en rébellion « flagrante contre la loi ». Est-ce donc le peuple qui avait été parjure ? Non, parce que le peuple souverain n'était obligé qu'envers lui-même. D'ailleurs il est évident, pour le publiciste, que le peuple, en abolissant la monarchie, a voulu faire une révolution sociale. C'est ce que n'ont pas vu les membres du gouvernement provisoire. On attendait de ces magistrats improvisés qu'ils ramèneraient la sécurité : ils sèment l'épouvante ; qu'ils feraient la lumière : ils créent le chaos. Il fallait en même temps rassurer la propriété et donner des garanties au prolétariat par la conciliation de leur antagonisme ; ils les mettent aux prises, ils soufflent la guerre sociale. Le gouvernement provisoire n'a commis que des fautes. Il a eu tort d'exclure le drapeau rouge [2], tort d'augmenter la cote foncière de quarante-cinq centimes. Le décret de mise en accusation des ministres est « absurde ». La suppression de la peine de mort en matière politique est « dépourvue de sens ». J'ai quatre petits enfants qui me demandent du pain, s'écrie la femme de Sganarelle : donne-leur le fouet, répond l'ivrogne : nos organisateurs

1. Il est impossible d'envisager comme une « solution » la conclusion de la brochure où Proudhon développe, en dix lignes, la pensée suivante : « La République est une anarchie positive. » Nous reviendrons, dans la seconde partie de l'ouvrage, sur cette conclusion.

2. Proudhon dit à ce sujet : « Mais c'est la question sociale que « vous éliminez !... Pauvre drapeau rouge, tout le monde t'aban- « donne ! Eh bien ! moi, je t'embrasse, je te serre contre ma poi- « trine... Le drapeau rouge, c'est l'étendard fédéral du genre humain. »

ont copié cette réponse en ordonnant la création des ateliers nationaux [1]. En réduisant les heures de travail, en abolissant les tâches et le marchandage, ces « romanciers « de la terreur » ont pris les entrepreneurs d'industrie pour des seigneurs féodaux, les ouvriers pour des serfs, le travail pour une corvée, et ainsi de suite.

La livraison du 26 mars était intitulée : « La démocra« tie ». Celle-ci n'est rien de plus, aux yeux du pamphlétaire, qu'un arbitraire constitutionnel succédant à un autre arbitraire constitutionnel. Proudhon confesse, quoique d'assez mauvaise grâce, « la souveraineté du « peuple ». Mais il s'agit de savoir « où est le peuple ». Le nœud de la difficulté consiste à faire parler et agir le peuple comme un seul homme. C'est là tout le problème social. La démocratie prétend résoudre ce problème par le suffrage universel appliqué dans sa plus grande largeur, c'est-à-dire par la substitution de la multitude à l'autorité royale : « C'est donc la démocratie « que nous avons à démolir comme nous avons démoli « la monarchie : cette transition sera la dernière « avant d'arriver à la *République.* » Proudhon s'applique alors à renverser toutes les idées qu'embrasse la démocratie contemporaine. Il lui reproche d'organiser le gouvernement par voie représentative et de faire sortir une représentation factice de la cohue électorale. Il critique amèrement le scrutin de liste. Le prolétariat sera dans l'assemblée nationale, comme les fonctionnaires à la chambre de M. Guizot, juge en sa propre cause, puisant au budget et n'y met-

1. « Il y a dans Paris 36.000 tailleurs sans ouvrage. Le gouverne« ment leur offre des ciseaux, des aiguilles, des salles de couture. « Mais le travail? Les chantiers de construction sont fermés : Vite, « on en établira d'autres à côté pour leur faire concurrence. Mais « du travail? etc. »

tant rien, faisant l'appoint de la dictature et préparant la banqueroute. La démocratie n'est autre chose que la tyrannie des majorités, la plus exécrable de toutes; car elle a pour base le nombre et pour masque le nom du peuple. Bien plus, elle est impuissante à résoudre la question sociale, car elle ne peut actuellement concevoir qu'une chose, c'est la conquête du pouvoir par une classe aux dépens d'une autre, conquête obtenue par la réduction du travail, l'augmentation des salaires, l'établissement de l'impôt progressif, la concurrence de l'État dirigée contre les entrepreneurs au profit des travailleurs « nationaux », la fondation de secours, de pensions, de retraites, d'établissements philanthropiques entretenus aux frais des riches et par divers autres moyens, dont l'application serait la ruine de la société. Bref, l'organisation du travail par la démocratie, c'est l'organisation de la misère.

Qui tient ce langage? Un républicain, un socialiste, un *démocrate* [1]. Le conservateur le plus endurci n'aurait pas tracé d'une façon plus insidieuse certains parallèles entre le nouveau régime et le régime déchu [2]. Ce n'est pas que Proudhon fasse les affaires de la monarchie constitutionnelle; mais il pratique avec une particulière âpreté la maxime *quiconque n'est pas avec moi est contre moi*. Sans doute, il professe « que la réforme « sociale ne sortira jamais de la réforme politique et « que la réforme politique doit sortir, au contraire, de « la réforme sociale »; par conséquent il blâme le gouvernement provisoire de s'attarder aux bagatelles de la

1. Proudhon revendique cette triple qualification dans sa lettre du 7 décembre 1849 à Pierre Leroux.

2. V. notamment les alinéas placés sous ce titre : *la Démocratie plus chère que la monarchie*.

politique. Mais il traque ce gouvernement auquel il n'appartient pas et qui se passe de lui, comme s'il en avait reçu quelque injure personnelle. La suprême vengeance est, à ses yeux, de le comparer à la royauté de Juillet en donnant à entendre qu'il ne la vaut pas.

En apprenant par cette diatribe enflammée que la démocratie était exclusive, doctrinaire, rétrograde, contradictoire, impuissante, etc., le peuple français n'était pas bien avancé. Le travail est à bas, disait le publiciste, le crédit est mort, la circulation est arrêtée, le débouché se ferme, l'impôt ne suffit jamais, l'argent se cache. Montrez-nous donc le remède, lui criait-on. Proudhon répondit par une seconde brochure datée du 31 mars et placée sous ce titre particulier : *Organisation du crédit et de la circulation et solution du problème social sans impôt, sans emprunt, sans numéraire, sans papier-monnaie, sans maximum, sans réquisitions, sans banqueroute, sans loi agraire, sans taxe des pauvres, sans ateliers nationaux, sans association, sans participation, sans intervention de l'État, sans entraves à la liberté du commerce et de l'industrie, sans atteinte à la propriété.* C'était un programme admirable. Comment l'exécuter ? L'auteur nous apprend qu'il faut se débarrasser d'abord de quatre préjugés. Le premier consiste à « tout réformer « par détail au lieu d'attaquer la masse » ; le deuxième à vouloir organiser le travail alors que les gouvernements existent seulement pour protéger le travail libre, non pour le réglementer et le restreindre ; le troisième à prétendre tout obtenir par voie d'autorité, donc à supprimer l'initiative individuelle, « ce qui est la lèpre de « l'esprit français » ; le quatrième à détruire dans la société, sous prétexte d'harmonie et de fraternité, l'op-

position des intérêts, l'antagonisme des idées, la concurrence des travailleurs, ce qui est l'erreur fatale du communisme, partagée d'ailleurs par le gouvernement provisoire. C'est parler d'or. Il ne s'agit plus que de savoir comment, ces préjugés une fois terrassés, il faudra s'y prendre. Il n'y a plus moyen de reculer. Proudhon va donc enfin nous faire connaître son plan.

Il propose, en effet, de réduire par voie d'autorité, non pas seulement les traitements des fonctionnaires, mais les salaires dans les ateliers, manufactures, mines, fabriques, chantiers, comptoirs, magasins, etc., ensuite l'intérêt de l'argent, à la Banque de France [1] et dans les banques libres [2], les intérêts de toute somme prêtée sur hypothèque *quelles que soient les clauses du contrat* [3], tous intérêts *et dividendes* pour actions de canaux, chemins de fer, mines et de toutes les compagnies anonymes ou en commandite [4], enfin les fermages et les loyers dans une proportion invariablement déterminée [5]. Du même coup, il proroge toutes les échéances de commerce, le remboursement des bons du Trésor et des dépôts faits dans les caisses d'épargne, et non seulement le paiement des loyers ou des fermages, mais encore tous les baux, tous les loyers « à la convenance des fermiers et locataires ». *Faire travailler tout le monde pour rien afin que chacun jouisse de tout pour rien*, tel est le but qu'il croit atteindre. C'est en demandant à chaque citoyen d'abandonner une partie de son salaire ou de son revenu qu'il entend augmenter la somme de son bien-être. Mais cette réduction générale des revenus

1. *Maximum*, 3 o/o, commission comprise.
2. *Maximum*, 4 o/o (*maximum* de commission, 1/8).
3. *Maximum*, 4 o/o.
4. *Maximum*, 5 o/o.
5. Du quart.

et salaires, pour être utile et juste, doit se compenser avec une réduction équivalente du prix des produits. Il faut donc *arrêter la valeur ;* tel est le dernier mot de l'entreprise ; cette valeur des produits hausse ou baisse sous l'empire de causes innombrables : Proudhon croit avoir découvert le moyen d'arrêter les oscillations, c'est-à-dire de supprimer la hausse en supprimant, par voie de décret, ce qu'il appelle l'anarchie du marché.

Tout ce système repose sur une colossale utopie. La valeur ne peut pas être *arrêtée*, parce qu'elle représente non l'utilité, mais la puissance d'échange d'une marchandise ; or cette puissance dépend de volontés toujours mobiles et de besoins toujours variables. Pour la fixer, il faudrait établir une moyenne d'après les échanges de la veille et supposer que les échanges du lendemain s'accompliront dans les mêmes conditions : conjecture perpétuellement et nécessairement fausse. Aussi, pour aboutir à ce grand contre-sens, arrive-t-on à détourner par la violence le cours naturel des choses. Proudhon vient de protester contre l'intervention de l'autorité publique et ne s'aperçoit pas qu'il en réclame l'appui, soit pour empêcher l'élévation des salaires, soit pour modifier la lettre des contrats, soit même pour limiter les bénéfices des entreprises commerciales. « Sauf la jus- « tice de l'échange, disait-il tout à l'heure, la liberté du « travail doit être absolue ; » non seulement il réglemente le travail, mais il l'asservit de la façon la plus tyrannique en tarifant de vive force les produits et les services. Quand il promet, en ayant l'air de tout expliquer, mais sans rien expliquer, un débouché sans limite, l'abolition des impôts et des douanes, le remboursement de la dette publique et des créances hypothécaires, la transformation de la propriété, l'annihilation

du gouvernement, on se demande s'il ne se moque pas du public.

Pour finir, il organisait la circulation après avoir organisé la production. « La société nationale de la Banque d'échange », constituée sans capital, avait pour objet de procurer à chaque sociétaire, *sans le secours du numéraire*, les produits, les denrées, les marchandises, les travaux. Voulant « détruire la royauté de l'or », Proudhon substituait à la monnaie le papier social de la Banque. Ce papier représentait non pas le numéraire, comme les autres billets de banque, mais les produits des divers associés, en un mot *remplaçait* la monnaie comme moyen d'échange. L'égalité dans l'échange, résultat nécessaire de la mutualité, devenait, aux yeux de l'auteur, « la base de l'égalité dans le travail, de la « solidarité réelle, de la responsabilité personnelle, de « la liberté absolue ». Mais c'était, en vérité, ramener la société moderne aux coutumes grossières des peuples primitifs. Si le papier circule aujourd'hui, c'est qu'il représente une certaine marchandise universellement acceptée, par des motifs palpables et cent fois énumérés, comme mesure commune, la monnaie. Cette mesure commune est devenue peu à peu l'instrument indispensable des échanges. Elle est sortie de leur jeu libre et spontané sans le concours des gouvernements. Aussi le novateur est-il obligé, pour imprimer au monde ce mouvement de recul, de faire un nouvel appel à l'autorité publique [1]. C'est la Banque de France qui devra, bon gré mal gré, se transformer en banque d'échange.

Il fallait donc, pour passer du rêve à la réalité, tendre

1. « 100.000 fabricants, manufacturiers, extracteurs, négociants, « commissionnaires, entrepreneurs de transports, agriculteurs, etc., « dans toute la France, se réunissent à l'appel du gouvernement, etc. »

la main au gouvernement. Proudhon fléchit son orgueil. Il adressa, le 8 avril, en même temps que ses brochures, une lettre presque respectueuse « au citoyen Louis Blanc, « secrétaire du gouvernement provisoire ». Il y reconnaît avoir signalé, peut-être avec un excès de vivacité, les fautes de ce gouvernement [1] qu'il avait, on le sait, accablé. Mon projet de banque d'échange, disait-il à Louis Blanc lui-même, est une idée qui vous appartient autant qu'à moi. Il ajoutait, non sans avoir essayé de la menace, à mots couverts : « Donnez-moi du vô-« tre et je vous donnerai du mien... Voulez-vous, ci-« toyen, vous charger de faire examiner et, s'il y a lieu, « de faire accueillir par le gouvernement provisoire mon « projet d'organisation du crédit? je me chargerai, en « revanche, d'organiser vos ateliers. » Étrange proposition dans la bouche d'un homme qui venait de stigmatiser avec la plus grande véhémence, non seulement dans une proclamation aux électeurs du Doubs, mais dans les brochures mêmes dont il faisait hommage aux gouvernants, la fondation des ateliers nationaux et la nouvelle organisation du travail [2]! Le gouvernement provisoire fit la sourde oreille et Proudhon s'en souviendra.

Un décret du 5 mars 1848 venait de conférer à tous les Français âgés de vingt et un ans le droit de suffrage et les élections législatives avaient été fixées au 9 avril. Proudhon était déjà porté, dès le 15 mars, à Paris, et figurait sur deux listes. Mais il inspirait une aversion vive, d'ailleurs légitime, à la « coterie du *National* » qui « se moquait de la réforme sociale ». Il comprit qu'elle

1. « Mon malheur est que mes passions se confondent avec mes « idées; la lumière, qui éclaire les autres hommes, me brûle. »

2. La lettre du 8 avril contient, il est vrai, cette phrase étonnante : « Votre projet d'organiser des ateliers nationaux contient une pen-« sée vraie et que j'approuve, malgré mes critiques. »

allait lui barrer le chemin. Il mettait donc, de son propre aveu, « toute son espérance dans les clubs » et manifestait déjà l'intention d'aller, *avec des fusils*, porter ses pétitions à la prochaine assemblée. Toutefois, à la même date, quelques électeurs du Doubs, brûlant d'appliquer les instructions par lesquelles Ledru-Rollin venait de se signaler [1], songeaient à faire représenter leur département par le hardi pamphlétaire. Proudhon feignit, à cette nouvelle, d'éprouver quelque surprise. Jamais les citoyens bisontins, naturellement enclins à se mettre à la queue de tous les partis rétrogrades, ne feraient député, disait-il, « un politique de sa force [2] ». Cependant, comme les avis se multipliaient, il annonça son projet d'opter pour Besançon dans le cas où il serait élu tout à la fois à Besançon et à Paris [3].

Sa circulaire du 3 avril aux électeurs du Doubs est un chef-d'œuvre d'audace et d'habileté. Il y déclare, le croirait-on ? n'accepter le mandat de député dans sa ville natale que s'il réunit « la majorité des voix conservatrices et la majorité des voix radicales ». Mais il prévoit aussitôt l'objection : comment donc pourra-t-il concilier le principe de la réforme sociale avec le principe de la conservation bourgeoise? Au point de vue des intérêts généraux, conserver, c'est développer à l'infini : conservation et progrès, dans l'économie sociale, sont termes identiques. M Guizot l'avait dit (il cite M. Guizot !), peut-être sans le comprendre et par un simple jeu de son imagination : « Tous les partis vous promettront le

1. « Que votre mot d'ordre soit partout : *des hommes nouveaux* « *et, autant que possible, sortant du peuple*... Que le jour de l'élec- « tion soit le triomphe de la Révolution. » (Circulaire du 12 mars 1848.)
2. Lettre du 15 mars.
3. Lettre du 21 mars.

« progrès ; le parti conservateur seul vous le donnera [1]. » Or la patrie ne peut être sauvée que par la réforme intégrale des institutions économiques, accomplie par la bonne volonté, la bonne foi de tous Cette réforme suppose la juste appréciation de tous les intérêts et n'exclut le sacrifice d'aucun : « la lutte, c'est la mort. » Il accuse donc le gouvernement provisoire d'avoir, sans utilité, sans motif, sans justice, par la plupart de ses actes, fomenté la division entre la classe travailleuse et la classe bourgeoise; compromettant par cette détestable politique non seulement la tranquillité de la patrie, mais l'avenir de la révolution. Ce gouvernement, aux mains de deux ou trois coteries provisoirement coalisées [2], s'est mis à promettre, à intimider, à légiférer, à réformer, à décréter à tort et travers sans comprendre l'esprit de la révolution nouvelle. En attendant, le ridicule frappe à mort la république : les ouvriers des ateliers nationaux sifflent *l'organisation du travail;* on s'en moque jusque dans les écoles de petites filles. Cependant les affaires cessent; le commerce est suspendu ; les fonds publics sont en baisse, etc. Pour lui, que demande-t-il, en définitive ? La révolution de février avec toutes ses conséquences, c'est-à-dire plus de liberté pour tous, plus d'égalité, plus de bien-être, moins de bavardage et surtout moins de bon plaisir gouvernemental. La dernière phrase devait contenir un appel à la concorde : « Travailleurs, tendez la main à vos patrons; et vous, « patrons, ne repoussez pas l'avance de ceux qui furent « vos ouvriers. » Il faut, dans des moments pareils,

1. Il ajoute : « Le parti conservateur n'a pu tenir la promesse de « M. Guizot, parce qu'il était égoïste. »

2. « Le vieux jacobinisme, la démocratie parlementaire, le com- « munisme déguisé. »

écrira bientôt Proudhon à son frère Charles[1], être lion et renard, serpent et colombe tout à la fois. Le candidat jouait bien son rôle, sans nul doute, et, comme il était enclin à s'exagérer l'effet de ses paroles, il eut le tort de se figurer qu'il avait gagné la partie [2].

Au même moment, sa candidature était posée à Lyon, mais, de son propre aveu, sans grandes chances de succès [3]. A Paris même, il était abandonné par cette espèce de « secte communiste, qui trônait au Luxembourg en « la personne de Louis Blanc[4]», c'est-à-dire, ainsi qu'il devait s'y attendre, par le socialisme officiel. Il échoua donc partout aux élections générales du 23 avril. Dans la dernière phase de la période électorale, il avait écrit (14 avril) une lettre de protestation très courtoise à Michel Chevalier, qui l'envisageait, dans le *Journal des Débats*, comme le chef des « communistes égalitaires « continuateurs de Babœuf » et le rendait, à ce titre, « solidaire de la déconfiture de Louis Blanc ». D'une part, il ne pouvait pas supporter qu'on l'enterrât « dans « la même fosse que M. Louis Blanc » ; de l'autre, il était fatigué de s'entendre appeler communiste. Le peuple, qui n'était lui-même ni communiste ni babouviste, avait, à son avis, compris deux choses, à savoir : que la politique n'est rien et que l'économie politique classique est tout simplement « l'économie des propriétaires ». Il fallait donc, tout en respectant la liberté individuelle, sous quelque forme qu'elle se manifestât, refaire une économie politique ou sociale qui ne fût pas un mensonge. Proudhon excellait à discerner le côté chimé-

1. Lettre du 12 avril 1848.
2. Lettre du 13 avril.
3. Même lettre.
4. Même lettre. Aussi, disait-il, parlant de L. Blanc et de ses amis : « Ici, presque tout le monde siffle et hue ces crétins... »

rique des « rêves socialistes » que son propre cerveau n'avait pas enfantés nul ; on le sait déjà, ne dissèque et ne pulvérise avec une semblable puissance de raisonnement les utopies des autres.

Les élections du 23 avril exaspérèrent les radicaux. Le parti légitimiste y avait conquis cent trente sièges ; le parti religieux faisait entrer à la chambre, sans compter trois évêques, Montalembert et Lacordaire ; Lamartine, élu le premier à Paris, était acclamé dans dix départements, bien moins comme le champion d'une certaine république que comme l'ennemi de la démagogie. La *Réforme*, la *Commune de Paris* et les autres journaux révolutionnaires entamèrent une bataille terrible. Proudhon prit, dans le *Représentant du peuple*, une part active à cette campagne d'imprécations et de menaces.

Il se donna d'abord le plaisir de rappeler à ses amis politiques qu'il avait, seul ou presque seul, dans le parti républicain, protesté « contre cette vieille puérilité « du suffrage universel » et qu'on venait de commettre sans lui, malgré lui, la plus impardonnable des bévues en considérant la poussière des suffrages comme l'essence de la raison populaire, le tout assaisonné de récriminations amères contre le gouvernement provisoire qui avait, par ses manifestes, par ses démonstrations, par ses décrets, et par ses commissaires, posé le *casus belli* entre la bourgeoisie et le prolétariat [1]. Dans un second article [2], il empoigna violemment les plagiaires de la première révolution, les pères Loriquet du jacobinisme [3], coupables d'avoir laissé faire les élections par

1. Article du 29 avril, reproduit dans les *Idées révolutionnaires* sous ce titre : *Mystification du suffrage universel*.
2. Reproduit dans le même ouvrage sous ce titre : *la Réaction*.
3. C'est-à-dire Ledru-Rollin et ses amis.

tout ce que la France comptait de plus conservateur et de plus rétrograde. Organiser la circulation et le crédit, augmenter la production, creuser le débouché, déterminer les nouvelles formes de sociétés industrielles, tout cela ne comportait pas le tempérament de 1793. Le suffrage universel, répétait-il, est le matérialisme de la république ; plus on emploiera ce système jusqu'au jour où la révolution économique ne sera pas un fait accompli, plus on rétrogradera vers la royauté, le despotisme, la barbarie « et cela d'autant plus sûrement que « les votes seront plus nombreux, plus raisonnables, « plus libres ». C'était, on le comprend, saper l'autorité de l'assemblée nouvelle, et le pamphlétaire ne se donne pas la peine de dissimuler qu'une prise d'armes est possible, que la représentation nationale pourrait bien être violée.

Cependant on peut se demander s'il n'essaie pas, dans l'article du 3 mai [1], de prévenir une insurrection. Après s'être plu à constater que la guerre civile est acceptée comme une nécessité, qu'à la campagne comme à la ville on fabrique de la poudre, on fond des balles, on apprête des armes, que le bourgeois est résolu d'en finir avec le prolétaire, le prolétaire d'en finir avec le bourgeois, après avoir imputé tout le mal aux élections, parce que « le suffrage universel a menti au « peuple », il engage les patriotes à contenir une juste colère, une indignation légitime, à ne pas entraver la reprise du travail en recommençant les barricades. Mais il termine par la proposition la plus dangereuse et la plus propre à tout mettre en feu, car il demande qu'un comité provisoire soit institué pour l'organisation de

1. Publié dans les *Idées révolutionnaires* sous ce titre : *Aux patriotes*.

l'échange, du crédit et de la circulation entre les travailleurs, que ce comité se mette en rapport avec des comités analogues établis dans les principales villes et que, par les soins de ces groupes, « une représentation « du prolétariat soit formée à Paris, *imperium in im-* « *perio*, en face de la représentation bourgeoise ». Le jour même où l'assemblée se constitue, il réitère cette incroyable proposition avec un surcroît de véhémence en affirmant que l'assemblée ne peut rien, ne veut rien, ne sait rien, qu'elle ne peut devenir quelque chose et faire œuvre de révolution « qu'autant qu'elle y sera sollicitée, « provoquée, *forcée* par une puissance en dehors d'elle « qui prenne l'initiative et donne le branle [1] ». La dernière phrase était d'une sinistre ambiguïté : « Jusqu'à ce que « nous ayons épuisé les moyens économiques, je proteste « contre les moyens de violence. » Que resterait-il donc à faire lorsque la chambre aurait refusé, dans sa séance du 10 mai, de constituer un ministère du travail et du progrès ?

Cependant il faut rendre cette justice à Proudhon. Lorsque Raspail eut fait adopter dans son club une pétition en faveur de « l'héroïque et malheureuse Pologne », quand les conciliabules du 11 et du 12 mai eurent décidé d'organiser une grande démonstration, Proudhon ne se joignit point aux agitateurs. Il combattit même le projet insurrectionnel dans le *Représentant du peuple* du 13 mai, invitant inutilement les patriotes à s'écarter de la vieille routine révolutionnaire [2]. Mais, quand il prêchait la sagesse, on ne le croyait pas toujours, on ne l'écoutait jamais. Le surlendemain, l'assemblée fut envahie.

1. Article du 4 mai, publié dans les *Idées révolutionnaires* sous ce titre : *Séance d'ouverture de l'assemblée nationale*.
2. Article publié dans le même ouvrage sous ce titre : *Question étrangère*.

Proudhon fut même désigné, à l'Hôtel de ville, pour faire partie du nouveau gouvernement insurrectionnel [1].

Il avait mené de front, dans cette période, sa polémique purement politique, à laquelle tant de péripéties donnaient chaque jour un nouvel aliment, et l'exposé de ses doctrines économiques. Le *Représentant du peuple* publia pendant un mois une série d'articles, qui se reliaient l'un à l'autre, sous les titres suivants : *Qu'est-ce que la propriété* (25 avril)? *Comptabilité propriétaire* (2 mai) ; *Identité de la question politique et de la question sociale ; méthode de solution* (8 mai) ; *Banque d'échange* (10 mai) ; *Bilan de la Banque d'échange* (20 mai) ; *Lois de l'échange : comptabilité mutuelliste : banque hypothécaire* (23 mai). Ces différentes études, complétées par quelques lettres aux rédacteurs de la *Démocratie pacifique* et du *National* [2] furent réunies en un volume édité par Garnier frères sous ce titre : « Résumé de la question sociale ; Banque d'échange, » avec une préface d'Alfred Darimon [3].

Les élections complémentaires, à la suite d'options, d'annulations ou de démissions, avaient été fixées au 4 juin. Proudhon posa de nouveau sa candidature à Paris et lança le 30 mai, sous forme de circulaire électorale, un long manifeste [4] qui résumait sans équivoque, disait-il, et d'une façon intelligible à tous, ses idées sur la Révolution, ses espérances pour l'avenir.

1. J'ignore, a-t-il dit plus tard, à qui je fus redevable de ce périlleux honneur : peut-être à mon compatriote et ami, le capitaine Laviron.

2. Sous le titre spécial : *Objections et réponses*.

3. La préface est datée du mois de novembre 1848. La même brochure, rééditée sous cet autre titre : *Solution du problème social. Banque d'échange*, forme la troisième partie du tome VI de l'édition Lacroix.

4. Publié dans le même ouvrage sous ce titre : *Programme révolutionnaire*.

Le système social qu'on voulait alors réformer ou refondre embrassait trois ordres d'idées : la famille, l'économie politique, la forme du gouvernement. Quant à la famille, Proudhon ne la regardait pas comme atteinte par la révolution de 1848. Le divorce lui paraissait être « un encouragement au libertinage et un pas ré« trogade ». Il se déclarait prêt à protester contre toute loi, civile ou fiscale, qui aurait pour objet de restreindre « la puissance paternelle, le principe d'hérédité, la faculté « de donation et de testament ».

Mais il allait reprendre ou plutôt aggraver les propositions contenues dans sa brochure du 31 mars [1] et bouleverser, par conséquent, l' « économie publique » d'abord par la « réforme banquière », c'est-à-dire en ouvrant la concurrence « entre le principe monarchique et « individualiste représenté par la monnaie et le principe « républicain et mutuelliste représenté par la banque « d'échange [2] », ensuite par la conversion et le remboursement de la dette publique. Les rentes servies par l'État aux divers taux de 3, 4, 4 1/2 et 5 devaient être converties en rentes 1 pour cent, taux de la banque d'échange, jusqu'à remboursement définitif. Après quoi, par amour de la logique, Proudhon réduisait au même taux de 1 0/0 l'intérêt des créances hypothécaires, en faisant garantir leur remboursement par l'État soit par

1. V. ci-dessus, p. 93.

2. Le gouvernement devait rendre, au nom du peuple, un décret ainsi conçu : « Attendu que l'échange direct, sans numéraire, sans « intérêts, est de droit naturel et d'utilité publique : 1° la Banque de « France joint à ses attributions celles de Banque d'échange; 2° la « commission d'escompte, pour tous les négociants, entrepreneurs, « etc., qui adhéreront aux statuts de la Banque d'échange, est fixée « provisoirement à 1 pour cent; 3° la commission, intérêts compris, « pour tous négociants, etc., qui préféreront l'ancien mode d'échange « et de circulation sous la garantie du numéraire, est et demeure « fixée à 5 pour cent. »

annuités de 5 pour cent, soit intégralement en une fois, à la convenance de l'emprunteur. La baisse du loyer des capitaux étant ainsi réglée, tous les créanciers devaient être obligés de faire remise à leurs débiteurs, sur les obligations et remboursements à échoir, de la différence entre les intérêts stipulés jadis à leur profit et le taux révolutionnaire de la commission désormais perçue par la banque d'échange. Bien plus, dans toutes les sociétés par actions, par conséquent dans toutes les entreprises formées par actions pour l'exploitation des mines, canaux, chemins de fer, transports, messageries, constructions, salines, produits chimiques, filatures, verreries, etc., les intérêts et les dividendes étaient limités à 1 pour cent du capital versé. Le prix des loyers sur tout le territoire de la république était réduit, à partir du 24 février (par conséquent d'une façon rétroactive), à un pour cent de la valeur actuelle des maisons, déduction faite de l'amortissement, des frais d'entretien et des contributions. Le taux du fermage pour les terres, prairies, vignobles, etc., de toute qualité, était réduit de vingt-cinq pour cent sur la moyenne des vingt dernières années, les fermages actuellement échus devant être acquittés moitié en billets d'échange, moitié en numéraire à la convenance des fermiers. En outre, lorsque, par l'accumulation des annuités, le propriétaire serait rentré dans la valeur de son immeuble augmentée de 20 pour cent à titre d'indemnité, la propriété devait faire retour à la société centrale d'agriculture, chargée de pourvoir, par la création de compagnies locales, à l'organisation agricole. Le complément de ces mesures insensées était une tarification des salaires et des prix imposée par l'État. Le candidat, bien que comptant sur une baisse naturelle des produits provoquée par la réduction géné-

rale des intérêts et des salaires, ne s'en contentait pas ! Il lui fallait une réduction exacte, uniforme, *officielle*, parce que le but de la révolution sociale était de révéler, même par la force, la société à elle-même : chose prodigieuse, Proudhon avait affiché tout d'abord, dans cette deuxième partie de sa circulaire, les opinions les plus libérales : « Je n'ai pas d'autre symbole, pas d'autres « principes que ceux de la déclaration des droits de « l'homme et du citoyen : la *liberté*, l'*égalité*, la *sûreté*, « la *propriété*. Voilà tout mon système : liberté de « conscience, liberté de la presse, liberté du travail, li- « berté du commerce, liberté de l'enseignement, libre « concurrence, libre disposition des fruits de son travail « et de son industrie, liberté à l'infini, liberté absolue, « la liberté partout et toujours ». L'esprit est confondu par cet excès d'inconséquence ou d'imposture.

Le candidat exposait enfin, dans la troisième partie de sa circulaire, ses vues sur la forme du gouvernement. Comme la société tout entière allait se trouver subitement, par cet asservissement [1] du commerce et de l'industrie, substituée aux anciens propriétaires et aux anciens détenteurs de capitaux, il était à craindre que le pays ne tombât sous la dictature industrielle-agricole de l'État. Nous expliquerons plus loin comment Proudhon se flattait de conjurer ce péril « par une application su- « périeure du principe de la mutualité » et de remplacer « la centralisation hiérarchique » par « la centralisation « égalitaire », chacune des grandes catégories industrielles devant nommer son ministre et former elle-même son administration, chacun des grands services publics qui intéressent toute la nation devant recevoir à son

1. Proudhon dit : « Par l'affranchissement. »

tour une organisation démocratique et indépendante de l'État. L'État, dans la société nouvelle, allait « se ré« duire peu à peu à ne représenter que lui-même, à rien ». Enfin, comme l'élection par circonscription territoriale devait être supprimée, les députés à l'assemblée nationale seraient nommés à l'avenir par chaque catégorie de producteurs et de fonctionnaires.

Cette extravagante profession de foi gagna le corps électoral. Proudhon fut élu par 77.000 voix, en même temps que M. Thiers et Louis-Napoléon. Quand il fit son entrée dans la chambre, il fut l'objet d'une curiosité singulière. On s'étonne presque, écrivait-il à son compatriote Huguenet, que je n'aie ni cornes ni griffes. Membre du comité des finances, il se mit aussitôt à la besogne, et suivit assez assidument les séances pour n'avoir plus, au moins pendant quelques semaines, le temps de travailler régulièrement à son journal [1].

Il ne fut pas compromis dans la sanglante insurrection de juin, et rien ne prouve qu'il l'ait conseillée. Il parcourut après la bataille le théâtre du combat, mais avec ses insignes de représentant, en spectateur désintéressé [2]. Bien qu'il se soit gauchement excusé plus tard [3] d'avoir fait comme le chien qui n'aboie pas en présence de l'ennemi [4] et d'avoir commis une faute irréparable en laissant, quoiqu'élu de la plèbe, les insurgés sans direction ni conseil, nous ne savons au juste ce qu'il souhaita pendant la lutte ; mais il a laissé voir, par une lettre particulière et par un article, l'état de son âme

1. Lettre du 17 juin 1848.
2. Lettre du 28 juin.
3. *Confessions d'un révolutionnaire*, ch. x.
4. L'ennemi, dans cette phrase, c'est le parti de la résistance à l'émeute.

après la défaite. « L'insurrection a cédé, lit-on dans la « lettre du 28 juin ; elle n'est pas vaincue. On fait des « milliers d'arrestations ; si l'instruction est sévère, il « faut s'attendre à voir 20.000 citoyens jetés en prison. « Un décret de l'assemblée nationale rendu cette nuit « les livre tous à une commission militaire et leur « applique la déportation au-delà de l'Océan. Les bour-« geois vainqueurs sont féroces comme des tigres ; toute « la province afflue, s'imaginant qu'un déluge de for-« çats menaçait sérieusement la famille et la propriété. « Les journaux entretiennent l'erreur sur la situation, « sèment la calomnie et trompent le pays. C'est partie « remise, je vous assure... » Ces lignes n'honorent pas celui qui les a signées. Il est certain que de fausses nouvelles étaient propagées par la peur et qu'on attribuait encore, dans ces jours de deuil et d'épouvante, plus de crimes aux insurgés qu'ils n'en avaient commis. Mais le sentiment de conservation sociale qui remuait si profondément la nation ne s'égarait pas ; la république, la société française avaient couru le plus grand des périls et c'était manquer à la patrie que de paraître appeler une nouvelle prise d'armes. L'article daté du 5 juillet [1] était plus circonspect : Proudhon, y demandant que le décret de déportation fût rapporté, ne s'aventurait pas à justifier complètement l'insurrection et se bornait à l'excuser. La guerre civile qui venait d'ensanglanter le berceau de la république était, à ses yeux, un affreux malheur ; mais, l'exaspération des prolétaires ayant été portée au comble par une politique fatale, il voyait, au demeurant, partout des victimes et nulle part des coupables.

1. Sous forme de lettre au *Représentant du peuple.*

Cependant, trois jours plus tard, il jugea que le moment était venu d'exécuter les promesses contenues dans sa circulaire électorale, et perdit toute mesure : « Le « terme! voici le terme ! Comment allons-nous payer le « terme? lit-on dans l'article du 8 juillet. Depuis cinq « mois nous ne faisons rien, nous n'avons rien reçu, rien « livré, rien vendu. L'industrie est à bas ! le commerce à « bas ! le crédit à bas! le travail à bas !... Comment « ferons-nous pour vivre ? Que les auteurs des ordres « impitoyables ; que les grands politiques qui ont repris « la tradition exécrée de Saint-Merri et de Transnonain ; « que ceux qui ont dit qu'il valait mieux, pour la dignité « de l'assemblée nationale, au lieu d'une conciliation « pacifique, le massacre de dix mille citoyens ; que ces « républicains *honnêtes*, comme ils se nomment, qui « sont venus à la république en parjures, qui la servent « en parjures, qui en sortiront parjures ; que ceux-là « répondent aujourd'hui à la plainte de la bourgeoisie « désespérée, s'ils peuvent ! Allez demander à vos pré- « tendus conservateurs du travail, du crédit, du pain ! Ce « qu'ils ont à vous offrir pour vous, pour vos femmes « et vos enfants, c'est du sang et des cadavres. » En conséquence, Proudhon, après avoir invoqué « la plus grande « des divinités antiques, l'inflexible Némésis » et prenant en main « le salut public », engageait tous les locataires, tous les fermiers à présenter aux représentants du peuple une pétition rédigée en forme de décret, de manière à ce que l'assemblée « n'eût rien à faire qu'à y joindre sa « sanction », une pétition qui fût « non pas une supplique, mais un ordre ». Le préambule du décret énonçait que la rente de la terre est un privilège gratuit et qu'il appartient à la société de le révoquer. L'assemblée recevait, en conséquence, l'injonction d'astreindre tous

les propriétaires à faire sur le montant des loyers et des fermages une remise du tiers pendant trois années. Le général Cavaignac jugea, non sans raison, que cette diatribe, publiée au lendemain de l'horrible bataille, était de nature à semer de nouvelles inquiétudes et à fomenter une nouvelle sédition. Il suspendit le *Représentant du peuple*.

Proudhon convertit alors son projet de pétition en proposition de loi. Il dispensait les fermiers et les locataires de payer le tiers des termes échus ou à échoir de leurs fermages et de leurs loyers. Les débiteurs de créances hypothécaires ou chirographaires étaient également dispensés d'acquitter le tiers des intérêts auxquels ils étaient obligés par leurs contrats. Même réduction sur les dividendes des actions industrielles. L'État était, à son tour, dispensé de servir le tiers des rentes inscrites au grand-livre. Il n'acquitterait qu'une partie des pensions, des salaires ou des indemnités payables par le trésor en suivant dans cette réduction une progression qui s'élèverait de 5 à 50 o/o. Le tiers des sommes retenues était divisé en deux sixièmes dont l'un serait abandonné aux locataires, fermiers, débiteurs de tout genre à titre decrédit que s'accorderaient entre elles les diverses classes de citoyens, l'autre serait versé dans les caisses de l'État à titre d'impôt sur le revenu. Cette proposition, présentée le 11 juillet à l'Assemblée, fut renvoyée au comité des finances. Son auteur y fut entendu et soutint qu'il ne voulait pas attaquer en cette circonstance le principe de la propriété [1], mais qu'il venait au contraire à son secours en lui demandant un sacrifice momentané

1. Il avait abandonné la phrase insérée dans le préambule de la pétition, où la rente de la terre était qualifiée de privilège gratuit et révocable.

au moyen duquel on rouvrirait toutes les sources de la production. Le comité s'empressa de décider à l'unanimité que la proposition ne serait pas prise en considération. M. Thiers fut nommé rapporteur et déposa, le 26 juillet, son rapport, « chef-d'œuvre d'ineptie » d'après Proudhon, chef-d'œuvre de logique et de clarté pour tous les autres.

Le novateur se figurait rétablir le crédit en astreignant le capital, qui ne voulait pas se prêter, à se donner : il le forçait de faire au travail une avance que celui-ci lui rendrait en bon marché, le propriétaire, le créancier, frustrés, en apparence, d'une partie de leurs revenus, devant retrouver dans le bas prix de toutes choses le dédommagement de leur sacrifice. Admettons, lui répondait M. Thiers, que tous les possesseurs de terres ou de maisons, tous les prêteurs de capitaux pussent être amenés à faire un sacrifice égal, tandis que tous les producteurs diminueraient d'une quantité proportionnelle le prix des produits, personne n'aurait rien perdu, personne n'aurait rien gagné : on aurait ainsi changé les quantités qui servent à exprimer la valeur des choses sans augmenter ces choses, dont l'abondance fait seule la prospérité publique. Ce serait se tromper, d'ailleurs, que de mesurer la prospérité des nations à l'avilissement des prix, car plus elles sont pauvres et moins les objets y sont chers. Mais, en fait, d'après la proposition même, le sacrifice était inégalement réparti puisque les deux tiers des propriétaires, c'est-à-dire tous ceux qui exploitaient pour leur compte ou qui habitaient leurs maisons, étaient dispensés du sacrifice partiel. Il était encore moins vrai que ce sacrifice dût être immédiatement compensé par l'abaissement universel des prix. M. Thiers démontrait en peu de mots, par des raisonnements très

simples et par des chiffres très précis [1], que le sacrifice, imposé seulement à quelques-uns, était à peine profitable à quelques autres et que ceux-ci n'en feraient profiter personne. Le comité des finances se refusait d'ailleurs à voir dans la proposition un nouveau système de crédit ou un nouveau système d'impôts : il la prenait simplement pour une attaque à la propriété, aussi audacieuse que dangereusement combinée. L'auteur, sachant que beaucoup de fermiers, de locataires, de débiteurs étaient embarrassés, depuis la révolution de février, pour payer leurs loyers ou l'intérêt de leurs dettes, avait fait appel à toutes ces misères et aux passions qu'elles pouvaient soulever. C'est pourquoi le rapporteur, tout en reconnaissant aux esprits mécontents, par respect pour la liberté de l'âme humaine, le droit de méconnaître les vérités les plus nécessaires aux hommes, faisait entendre un langage sévère : « Mais que, sortant de leurs médi-« tations chagrines et solitaires, disait en finissant « M. Thiers, ces mêmes esprits osent, dans des temps « de guerre civile comme les nôtres, où les idées fausses « font mouvoir des bras criminels, se servir de leurs « erreurs comme d'un moyen d'excitation pour soulever « la multitude égarée, alors c'est un devoir, tout en res-« pectant la liberté chez ceux qui en usent si mal, d'en « blâmer le déplorable usage avec tout l'éclat d'un juge-« ment national. »

L'assemblée délibéra le 31 juillet sur la proposition du député socialiste. Proudhon prononça dans cette séance

1. Par exemple, le comité des finances établissait que, au lieu de 3 milliards (dont 1.500 millions pour le prétendu *crédit réciproque*, 1.500 millions pour l'Etat), le total des réductions imposées ne dépassait pas 320 millions, dont 160 millions pour ranimer toute la production française, et 168 millions pour remplacer 300 millions de contributions supprimées par la partie finale du projet.

un interminable discours qui délayait les idées exposées dans ses dernières brochures, dans sa profession de foi, dans son article du 8 juillet. Il fut interrompu, presque à chaque phrase, par des interpellations bruyantes et par des cris de colère, surtout quand il soutint que la propriété n'avait contribué en rien à la chose publique depuis la banqueroute de 1797, quand il développa ses idées sur la gratuité du crédit et la garantie du travail, au moment où il annonça que la liquidation de l'ancienne société avait été ouverte le 24 février et que la propriété emporterait la république si la république n'emportait pas la propriété. Le tumulte s'accrut encore lorsqu'il mit la propriété en demeure de procéder à la liquidation sociale et de contribuer pour sa part à l'œuvre révolutionnaire, « les propriétaires étant rendus « responsables des conséquences de leur refus et sous « toutes réserves » [1]. Il ne connut plus de bornes quand l'orateur eut affirmé que les contrats fondés sur la propriété lui paraissaient, comme la propriété elle-même, résiliés de plein droit par la révolution de février et que, si ces contrats produisaient encore leurs conséquences en faveur des anciens bénéficiaires, c'était uniquement

1. *Plusieurs membres*. Comment? sous toutes *réserves!* Expliquez-vous. *Le citoyen Dupin*. C'est très clair. La bourse ou la vie! *Le citoyen Proudhon*. La réserve vient à la suite de la responsabilité. Elle signifie... *Plusieurs membres*. Nous avons bien compris! *Le citoyen Proudhon*. Elle signifie qu'en cas de refus nous procèderions nous-mêmes à la liquidation sans vous! (*Violents murmures.*) *Voix nombreuses*. Qui, *vous?* qui êtes-vous?... (*Agitation.*) *Le citoyen Ernest de Girardin*. Est-ce de la guillotine que vous voulez parler? (*Bruit. Diverses interpellations sont adressées de plusieurs côtés à l'orateur.*) *Le citoyen président*. J'invite tout le monde au silence. L'orateur a la parole pour expliquer sa pensée. *Le citoyen Proudhon*. Lorsque j'ai employé les deux pronoms *vous* et *nous*, il est évident que, dans ce moment-là, je m'identifiais, *moi*, avec le prolétariat et que je vous identifiais, *vous*, avec la classe bourgeoise (*Nouvelles exclamations.*) *Le citoyen de Saint-Priest*. C'est la guerre sociale! *Un membre*. C'est le 23 juin à la tribune.

l'effet du bon plaisir des fermiers et des débiteurs. Cette fois, le président intervint et fut acclamé par la chambre entière lorsqu'il frappa Proudhon d'un rappel à l'ordre : M. Senard, ministre de l'intérieur, alla jusqu'à demander que le rappel à l'ordre ne fût pas limitatif et s'adressât à tout le discours ! Cependant, le député de la Seine venant à traiter le suffrage universel comme « un accident révolutionnaire, sans principe, « sans autorité, » et contestant à la représentation nationale issue de ce suffrage la légitimité de ses pouvoirs, le débat finit par dégénérer en un véritable duel entre cet homme et cette assemblée. Quand Proudhon eut trouvé le moyen de souder l'un à l'autre, dans une même phrase, le droit au travail et le droit à l'insurrection, la chambre ne se contint plus. On s'écria de tous les côtés : « Il fallait faire le « coup de fusil le 23 juin. — Il fallait avoir du courage. « — Où étiez-vous donc dans les journées de juin ? — « Vous êtes le Marat de cette doctrine. — C'est vous « qui avez allumé l'incendie. — Il fallait aller aux bar- « ricades, » et M. Senard allait plus loin encore : « Il est « trop lâche, il n'ira pas. Ces gens-là appellent der- « rière les barricades, mais ils n'y vont pas. »

Quand l'orateur eut quitté la tribune, l'orage éclata dans toute sa fureur. C'était à qui parviendrait à tirer du dictionnaire les expressions les plus véhémentes pour manifester la réprobation générale. Les propositions pleuvaient de toutes parts et l'on trouvait, après les avoir successivement écoutées, qu'aucune formule ne marquait avec une suffisante énergie l'indignation de l'assemblée. On commença par demander que ce discours ne parût pas au *Moniteur* et que toute feuille publique coupable de l'avoir reproduit fût poursuivie conformément aux lois. C'était sortir du droit commun et rétablir indi-

rectement la censure. Plusieurs membres proposèrent la question préalable ; mais alors tout le monde voulut parler à la fois parce qu'il semblait impossible de voter même la question préalable sans que la chambre fît connaître au pays de quels sentiments elle était animée. On finit par reconnaître qu'il valait mieux exprimer cette improbation par un ordre du jour motivé, et sept ordres du jour, qui ne différaient guère les uns des autres, furent aussitôt déposés. La priorité fut accordée à celui de MM. Landrin, Leblond, Langlois, Peupin et Bérard, ainsi conçu : « L'assemblée nationale, considérant que « la proposition du citoyen Proudhon est une atteinte « odieuse aux principes de la morale publique ; qu'elle « viole la propriété ; qu'elle encourage la délation ; « qu'elle fait appel aux plus mauvaises passions; Con- « sidérant en outre que l'orateur a calomnié la révolution « de février 1848 en prétendant la rendre complice des « théories qu'il a développées, Passe à l'ordre du jour. » 681 voix contre 2, celles de Proudhon lui-même et de son ami Greppo, se prononcèrent pour cet ordre du jour.

Proudhon avait toujours voulu se classer et se faire classer à part. Il atteignait donc son but ; peut-être même le dépassait-il.

CHAPITRE VII

Nouvelles polémique de presse. L'article du 10 août 1848 sur les malthusiens. — Le *Représentant du peuple* disparaît. — Manifeste du *Peuple*. — Entrevue du 26 septembre avec Louis Bonaparte. — « Le droit au travail et le droit de propriété » (4 octobre). — Le « toast à la Révolution » (15 octobre). — Pamphlet sur la présidence. — Proudhon appuie la candidature de Raspail. — Brouille avec la Montagne. — Duel avec F. Pyat et projet de duel avec Delescluze. — Il transforme le *Peuple* en journal quotidien. — Il organise la *Banque du peuple*. — Il est condamné, pour deux articles du *Peuple*, à trois ans de prison (28 mars 1849). — Son arrestation. — Emeute du 13 juin. — Le *Peuple* est suspendu et contraint de cesser sa publication. — Projets divers. — Proudhon remplace le *Peuple* par la *Voix du peuple*, qu'il compte diriger de Sainte-Pélagie.

Le *Représentant du peuple* reprit, peu de jours après, sa publication. Proudhon n'a rien oublié. Le mépris, les injures, les quolibets ont avivé ses haines, et sa rancune est implacable. L'assemblée avait voté des lois sur les clubs et sur la presse, soumettant l'ouverture d'un club à une déclaration préalable, interdisant les affiliations de club à club, déléguant un fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire pour assister aux réunions, rétablissant un cautionnement de 24.000 francs pour les feuilles quotidiennes ou semi-quotidiennes publiées à Paris. Il dénonça les lois nouvelles avec un furieux emportement, accusant la deuxième république de chercher une garantie contre la presse à cinq centimes destinée spécialement aux hommes qui n'ont pas assez d'argent pour s'abonner et de favoriser sous main la

presse sérieuse qui se constitue au capital de 4 ou 500.000 fr., les *Débats*, le *Siècle*, le *Constitutionnel*, la *Gazette de France*, c'est-à-dire tous les journaux dynastiques, légitimistes, etc. : « 24.000 francs ! voilà « pour nous le criterium du génie, de la vertu et du pa- « triotisme ! 24.000 fr. ! Nous déclarons ennemi de la so- « ciété et de la république tout journal qui, avant d'exister, « ne déposera pas à notre caisse des consignations « 24.000 francs !... A nous donc les ouvriers, les tra- « vailleurs, les prolétaires ! à nous les pauvres ! à nous « le denier de la veuve ! à nous les fondateurs en haillons « de la République ! à nous les héros, maintenant dé- « sarmés, des barricales ! A nous les calomniés de février, « de mars, d'avril, de mai, de juin ! Il s'agit de prouver « que vous êtes d'honnêtes gens en vous cotisant « pour former au journal du Peuple une caution de « 24.000 fr.[1]. » Mais les calomniés ne goûtèrent pas ce mode de réhabilitation.

L'article du 10 août 1848, intitulé « les Malthusiens », dont toutes les violences étaient calculées avec un art admirable, inquiéta le pouvoir. Proudhon y rappelait d'abord que l'économiste Malthus avait recommandé, sous les menaces les plus terribles, à tout homme, n'ayant pour vivre ni travail, ni revenu, de *s'en aller*, surtout de ne pas faire d'enfants. Or, à l'en croire, la presse, le gouvernement, l'Église, la littérature, les économistes, la grande propriété, l'Académie des sciences morales, le *National*, M. Thiers, M. Léon Faucher, Lacordaire, tout le monde, en France, s'était fait malthusien. Il faut lire, dans le texte même, ce commentaire brûlant et perfide des textes évangéliques, cette plainte déchirante sur le

1. Article du 9 août 1848, publié dans les *Idées révolutionnaires* sous ce titre : « Loi sur les clubs et la presse. »

sort du peuple qui, sous la pression des baïonnettes, se consume lentement, se meurt sans soupir et sans murmure. La grande industrie ne laisse rien à faire à la petite : c'est la loi du capital, c'est Malthus. Le commerce en gros s'empare peu à peu du commerce de détail : c'est Malthus. La grande propriété envahit, s'agglomère les plus pauvres parcelles : c'est Malthus. Bientôt la moitié du peuple dira à l'autre : la terre et ses produits sont ma propriété; l'industrie et ses produits sont ma propriété; le commerce et les transports sont ma propriété; l'État est ma propriété. Vous qui ne possédez ni réserve, ni propriété, qui n'êtes point fonctionnaire public et dont le travail nous est inutile, *allez-vous-en!* Vous êtes réellement de trop sur la terre : au soleil de la République, il n'y a pas de place pour tout le monde. « C'est pour « avoir énergiquement signalé le mal et cherché de bonne « foi le remède, poursuivait le pamphlétaire avec une « ardeur croissante, que la parole m'a été ôtée par ordre « du gouvernement ! C'est pour cela que j'ai vu passer « sur moi, muet, le déluge des calomnies, des trahi- « sons, des lâchetés, des hypocrisies, des outrages, des « désertions et des défaillances de tous ceux qui haïs- « saient ou qui aimaient le peuple! C'est pour cela que « j'ai été, pendant un mois entier, livré aux chacals de « la presse et aux chats-huants de la tribune ! Jamais « homme, ni dans le passé, ni dans le présent, ne fut « l'objet de tant d'exécration que je le suis devenu, pour « ce seul fait que je fais la guerre aux anthropophages. » Ainsi traqué, le gouvernement se défendit avec toutes les armes que l'assemblée mettait à sa disposition.

Le *Représentant du peuple* fut saisi trois fois en trois jours : pour attaque à la propriété (16 août); pour insertion d'une lettre écrite de la Conciergerie qui parut

contenir le délit d'excitation à la haine d'une des classes de la société (17 août); pour un article intitulé « En-« quête sur les événements de juin » (18 août). Proudhon fit, dans le numéro du 20 août, l'apologie des articles incriminés. Le *Représentant du peuple*, de nouveau suspendu, disparut définitivement.

C'était prévu. « Nous allons reparaître sous le titre du « *Peuple* », écrit dès le 2 septembre à l'un de ses correspondants notre infatigable lutteur. Il constituait, en effet, une société au capital de 100.000 fr. Mais, s'il recueillait des souscriptions et des signatures, il ne trouvait pas d'espèces et n'avait pas de quoi fournir le cautionnement imposé par la loi. Cependant il augurait bien de l'avenir. Le *Représentant du Peuple* avait tiré jusqu'à 25.000 exemplaires; avec quelques frais de propagande, il comptait arriver à 50.000 [1].

Le même jour paraissait un numéro spécimen, le « manifeste du Peuple ». Proudhon, tout en déclarant que le peuple était dans les fers et en constatant avec amertume le succès de la contre-révolution, s'exprimait sur un ton plus calme. Il exhortait à la patience les patriotes rejetés sur la défensive. En fondant ce nouveau journal, organe de la pensée ouvrière, il venait « cons-« tituer l'unité des travailleurs devant l'anarchie des « privilèges, poser l'idée révolutionnaire, l'idée progres-« sive en face des projets réactionnaires, des idées rétro-« grades ». Il ne demandait rien, après tout, que l'avènement de la république démocratique et sociale. Il voulait la famille; le mariage monogame, indissoluble;

1. « La parfaite unité et variété de notre rédaction, nos idées, par « elles-mêmes élevées, l'originalité de nos aperçus, l'ensemble décisif « et inattaquable de nos doctrines, la popularité, enfin, tout nous « assure le succès. » (Lettre du 2 septembre 1848 à M. Abram.)

le travail, comme droit et comme devoir, sous la garantie de la Constitution, pour tout le monde ; il admettait même, pendant cette époque de transition inaugurée par la révolution de février, le respect de la propriété acquise *sauf la réduction progressive du privilège*, c'est-à-dire la propriété *sans usure et sans abus*, par suite « la « gratuité du crédit, l'identification du travailleur et du « capitaliste, l'hérédité des *droits*, non des *privilèges* » ; il acceptait la religion elle-même en annonçant, il est vrai, qu'elle n'était pas encore découverte et qu'on la connaîtrait seulement le jour où, par la réforme de la société, le christianisme aurait été élevé à sa deuxième puissance. Il reprochait à M. Thiers son matérialisme et son impiété. Bref, tout en jugeant que le pays était en pleine voie de restauration royaliste, il prémunissait les patriotes contre les perfides instigations de ceux qui les poussaient à la révolte et à la guerre civile. Toutefois, quelque adouci que fût ce langage, Proudhon ne parvint pas à faire signer son manifeste, ainsi qu'il l'avait espéré, par un certain nombre de représentants. L'argent se dérobant à son tour et le cautionnement ne pouvant pas être complété, le *Peuple* ne parut d'abord qu'une fois par semaine.

Parmi les nombreux épisodes de cette vie troublée, un des moins prévus et des plus curieux fut, à coup sûr, celui du 26 septembre 1848. Ce jour même Louis Bonaparte, démissionnaire après les élections de juin, réélu dans cinq départements et par 300.000 suffrages, devait prendre possession de son siège à l'assemblée nationale. Il « manda » le rédacteur en chef du *Peuple* dans la matinée, ainsi que celui-ci l'a raconté tout au long dans une lettre adressée le 11 juillet 1849 à M. Émile de Girardin et rendue publique. Notre homme d'État ne

manqua pas au rendez-vous. Il y rencontra Joly père, un des conseils de la Montagne et le confident intime de Ledru-Rollin [1]. Il croyait d'autant moins manquer à la discipline républicaine que Louis Blanc lui-même avait reçu, à Londres, la visite du prince. Après tout, celle de Proudhon nous paraît aujourd'hui moins surprenante qu'on ne se le figurait en 1849. Louis-Napoléon avait revendiqué, par ses actes et par ses écrits, les droits des classes populaires, la part de richesse et de souveraineté qu'il croyait usurpée par une oligarchie sur le nombre et sur le travail. Le révolutionnaire vécut, plus tard, caché sous l'Empereur et, comme l'a dit naguères un publiciste distingué [2], s'il trompa tant de gens, ce fut surtout parce qu'il était sincère.

La conversation roula sur l'organisation du travail, les finances, la politique extérieure, la Constitution. Le prince parla peu, selon son habitude, écouta son interlocuteur avec bienveillance, et celui-ci put s'imaginer qu'ils s'accordaient sur presque tous les points. Louis Napoléon n'était nullement la dupe, à ses yeux [3], des calomnies répandues contre les socialistes; il blâma sans détour, dans cet entretien, la politique du général Cavaignac, les suspensions de journaux, l'état de siège et cette armée des Alpes qui semblait dire à l'Italie levée pour son indépendance : *mon cœur veut et ne veut pas;* « il trouvait on ne peut plus ridicules, absurdes, les « inventions financières de MM. Garnier-Pagès, Goudchaux, Duclerc, qui, sous l'inspiration du comité des « finances, ne savaient répondre à toutes les demandes

1. « M. Joly me dit que Ledru-Rollin était prévenu de l'entrevue « qui allait avoir lieu et que c'était lui-même, M. Joly, qui avait conseillé à M. Bonaparte de me voir » (lettre du 11 juillet).
2. V. la *Revue de Paris* du 1er mai 1894.
3. Même lettre du 11 juillet 1849.

« qu'on leur faisait d'organiser le crédit que par les « mots *assignats* et *papier-monnaie* ». Tout porte à croire qu'il ne s'expliqua point sur les plans financiers de Proudhon.

Celui-ci ne manqua pas, s'il faut l'en croire, cette occasion de faire germer dans l'esprit du prétendant la semence républicaine, et lui recommanda sagement d'oublier à jamais le sénatus-consulte de 1804 pour donner à tous l'exemple du respect à la Constitution. Le prince n'eut garde de le contredire. « M. Bonaparte, a dit « encore le publiciste franc-comtois, répondit en pro- « testant d'une manière générale contre les calomnies « répandues sur son compte, mais sans s'expliquer « d'une manière catégorique et formelle. » Ses visiteurs n'en demandaient pas plus, paraît-il, puisqu'ils le quittèrent en espérant que, comme la république avait autrefois péri par la main d'un Bonaparte, elle pourrait être prochainement fondée par la main d'un autre Bonaparte [1].

La publication de cette lettre à M. de Girardin fut désagréable au prince, qui fit adresser à Proudhon, par M. de Bassano, trois ou quatre démentis. Proudhon répliqua [2]. « Vous niez, dit-il à Bassano, que j'aie parlé « du sénatus-consulte de 1804. Je ne perdrai pas de « temps à relever cette dénégation. Mais vous racontez « qu'en sortant je vous aurais dit : *Si Louis Bona-* « *parte nous seconde, nous ferons le bonheur de la* « *France et sa gloire sera plus grande encore que* « *celle de son oncle*. Je ne me souviens point, je l'a- « voue, d'avoir tenu ce propos, mais je n'ai garde de le « nier; il exprime une pensée qui n'a jamais cessé d'ê-

1. Même lettre.
2. Lettre à M. de Bassano (16 juillet 1849).

« tre la mienne. Il résulte de votre témoignage que nous
« n'entendions point que ce fût à la Montagne et au so-
« cialisme de seconder L. Bonaparte, mais à Louis Bo-
« naparte de les seconder, ce qui est bien différent. Si
« *L. Bonaparte nous seconde*... Cela suppose-t-il de no-
« tre part le moindre sacrifice de principes et de convic-
« tions ? » Proudhon expliquait alors (et rien n'est plus plausible) qu'il ne s'était agi, de part ni d'autre, de conclure un marché. On avait voulu se connaître, se pressentir, se juger. S'il avait eu, depuis neuf mois, un reproche à faire au prince, c'était uniquement d'oublier « les « sentiments républicains et socialistes » dont il croyait avoir trouvé, en septembre 1848, l'expression dans sa bouche. Il terminait en rappelant que l'Empereur, aux Cent jours, avait été trahi par les Guizot, les Barrot et tous les modérés du temps, alors que le vieux républicain Carnot lui restait fidèle.

Proudhon, quoiqu'il ait vilipendé plus tard, à diverses reprises, Louis Bonaparte, garda de cette entrevue un long souvenir et tâcha de ne jamais se brouiller complètement avec son interlocuteur du 26 septembre. De Sainte-Pélagie même, quand il y fut enfermé pour l'avoir outragé de toutes les manières, il combinait un plan pour l'amener à commanditer la *Banque du Peuple* (3 décembre 1849) [1]. Il écrivit au prince, de la Conciergerie, le 28 novembre 1850, une lettre fort curieuse. Ayant découvert, dans le message du 12 novembre, une intention clairement manifestée de « réprimer les vieux

1. « Je dois vous faire part d'une grosse affaire qui se mitonne
« entre Sainte-Pélagie et l'Elysée. Il ne s'agit de rien moins que de
« faire commanditer la *Banque du peuple* par L. Bonaparte... Si cette
« affaire venait à se conclure, la Montagne, les communistes, les
« icariens, les phalanstériens, tout serait écrasé; L. Bonaparte aurait,
« de façon ou d'autre, une place dans la République, ce qui me
« touche assez peu : autant lui que Louis Blanc. »

partis » et d'observer scrupuleusement la Constitution, il se figura que l'occasion de recommencer « sous les aus-« pices et avec l'approbation du président » la guerre à ces vieux partis était venue ; « car enfin, si je ne puis ser-« vir l'idée et la cause qu'il représente comme continua-« teur des traditions impériales, du moins est-il vrai « que pour le quart d'heure nous avons les mêmes adver-« saires [1] ». Il est temps, disait-il dans ce projet de pétition (qui fut d'ailleurs abandonné *comme trop personnel* [2]), d'entamer contre les hommes et les choses du passé une guerre plus sérieuse, plus efficace ; « pour « cela il faut un organe désintéressé dont aucune in-« fluence ambitieuse, aucune prétendance ne vienne « gâter la polémique. J'oserais espérer de créer un pareil « organe. »

Il est vrai que, six semaines plus tard, Proudhon se démentait lui-même avec une énergie peu commune. Qu'on veuille bien lire sa lettre à Marc Dufraisse (14 janvier 1851). Les vieux partis sont à bas, nullement à redouter. Tout le péril est du côté de l'Élysée. La Montagne a perdu le sens démocratique et révolutionnaire, quand elle se fait l'organe des récriminations de l'Élysée contre les conspirateurs des vieux partis. Il faut interpeller Baroche, accabler l'Élysée et ne pas s'occuper des voyages à Claremont ou à Wiesbaden. Mais ce prompt revirement ne pouvait surprendre personne.

Proudhon avait déposé, puis retiré un amendement à l'article 13 de la Constitution qui ébauchait une organisation du travail [3]. Il devait prononcer, à cette occa-

1. Lettre du 4 décembre 1850 à M. Laloue.
2. *Correspondance*, t. III, p.369.
3. L'article était ainsi conçu : « La constitution garantit aux « citoyens la liberté du travail et de l'industrie. La société favorise « et encourage le développement du travail par l'enseignement pri-

sion, un long discours. Mais, comme il ne partageait sur cette question ni l'avis de la droite ni celui de la gauche, il jugea plus prudent de se taire et, sous ce titre : *le droit au travail et le droit de propriété*, publia son projet de discours, accompagné d'un prologue et d'un épilogue (4 octobre 1848).

Cette brochure est une pure redite : elle aboutit aux mêmes conclusions par les mêmes paradoxes. Elle contient toutefois une judicieuse critique du système approuvé par la plupart des socialistes, qui consistait à faire établir par l'État, les départements et les communes, des travaux publics pour employer les bras inoccupés. Proudhon démontre aisément que ce régime, loin d'éteindre le prolétariat, le ferait pulluler, qu'il épuiserait les ressources du pays au lieu de lui en donner de nouvelles, qu'on arriverait rapidement à un budget annuel non plus de quinze cents millions, mais de trois milliards, et cela en aggravant toujours le paupérisme, en pressurant de plus en plus le propriétaire. Mais il ne s'aperçoit pas que son propre système est encore plus dangereux et plus chimérique, le droit au travail étant à ses yeux celui qu'a chaque citoyen, de quelque métier ou profession qu'il soit, « d'être toujours occupé dans « son industrie, moyennant un salaire fixé non pas arbi- « trairement et au hasard, mais d'après le cours actuel « et normal des salaires ». M. Dufaure avait demandé

« maire gratuit, l'éducation professionnelle, l'égalité de rapports « entre le patron et l'ouvrier, les institutions de prévoyance et de « crédit, les associations volontaires et l'établissement par l'Etat, les « départements et les communes, de travaux publics, propres à em- « ployer les bras inoccupés. Elle fournit l'assistance aux enfants « abandonnés, aux infirmes et aux vieillards sans ressources, et que « leurs familles ne peuvent secourir. » Proudhon avait proposé d'ajouter au premier paragraphe : « *Elle assure et maintient la* « *division des propriétés par l'organisation de l'échange.* »

sur quoi et contre qui pouvait bien s'exercer le droit au travail et s'il n'impliquait point une action au profit de l'individu contre la société. Ce droit, répond l'auteur, n'est point une action contre la société, mais contre la propriété, et il s'évertue à prouver qu'il y a opposition nécessaire, antagonisme fatal entre le droit au travail ou, si l'on préfère, entre l'organisation du travail et le droit de propriété. La société doit, c'est le *desideratum* du véritable socialisme, accomplir en toute connaissance, avec réflexion, ce qu'elle a fait jusqu'ici d'instinct : « poser constitutionnellement le travail comme contra-« dicteur et antagoniste de la propriété. » Après quoi le publiciste, qui le croirait ? prend ou feint de prendre la propriété sous sa garde. L'organisation du travail, par les moyens énumérés dans l'article 13 de la Constitution, conduirait directement à l'absorption de toutes les industries, de toutes les propriétés dans une seule et unique communauté; l'organisation de l'échange conduirait à une division de plus en plus égalitaire et individualiste de l'industrie et de la propriété : l'équilibre de ces deux mouvements, en sens contraire l'un de l'autre, donnerait, à la fin, la *synthèse,* formule suprême de la vie et du progrès. Mais quel est le moyen pratique d'atteindre ce but final? Rien de plus simple : tout repose sur la constitution de la fameuse banque d'échange pourvu, bien entendu, qu'elle soit établie selon les plans de Proudhon lui-même [1]. Arrivant à l'épilogue, le fécond

1. « Ce but serait atteint; la propriété serait garantie et la liberté « individuelle sauvegardée si, par une institution qui ne coûterait « rien à l'Etat, dont les frais seraient supportés par ceux-là seuls « qui voudraient en recueillir les avantages, tout propriétaire ou « producteur, à quelque catégorie qu'il appartînt, seul ou associé, « était mis en rapport avec la masse entière des autres propriétaires « ou producteurs, de manière à pouvoir échanger avec eux, suivant « ses besoins, propriété contre propriété, capital contre capital,

publiciste jette un regard sur le discours qu'il aurait pu débiter, et ressent pour sa propre personne une admiration bien naturelle. Il finit par découvrir qu'il est, au fond, un pur conservateur. Sa première proposition, qu'il avait développée le 31 juillet, était conservatrice; la seconde, qu'il n'a pas développée en séance publique, est encore plus conservatrice que l'autre. Il la regarde comme « l'ancre de miséricorde de la propriété, la « dernière de nos garanties contre le communisme ». Si la société marche aux abîmes, c'est la faute de M. Dupin aîné qui est un dangereux révolutionnaire, et de toute l'assemblée, qui devient révolutionnnire à la suite de M. Dupin, sans s'en douter.

Proudhon se dédommagea du silence qu'il avait gardé dans l'enceinte législative en prononçant, le 15 octobre, au banquet Poissonnière, son célèbre « toast à la révo- « lution ». Mais ses amis apprirent une fois de plus à leurs dépens quel incommode auxiliaire les hasards du scrutin leur avaient donné. Cherchant l'occasion de faire acclamer avec lui, par des représentants de l'extrême gauche, la république démocratique et sociale [1], il avait décliné la présidence du festin, qui fut acceptée par Lamennais. La Montagne, rassurée, promit d'y assister. Sur ces entrefaites, Cavaignac, accentuant la politique de résistance, remplaça le ministère Senard par un ministère Vivien-Dufaure et l'extrême gauche proposa, pour manifester son mécontentement, un ordre du jour de confiance en faveur de l'ancien cabinet. Au vote, Proudhon s'abstint. Les chefs du parti révolutionnaire l'accusèrent d'avoir trahi la bonne cause et cinq représentants,

« produit contre produit sans passer par les opérations aléatoires de « la vente et de l'achat, etc., etc. »

1. Comp. Langlois, Notice sur P.-J. Proudhon, p. xxx.

Mathieu (de la Drôme) en tête, allèrent signifier aux bureaux provisoires du journal le *Peuple* que la Montagne ne paraîtrait pas au banquet si Proudhon n'en était pas exclu. Celui-ci tenta d'expliquer son abstention et, comme il ne persuadait personne, finit par reprocher aux montagnards de se dérober à la fête organisée par les socialistes, parce qu'ils ne voulaient pas faire acte d'adhésion publique au socialisme.

C'est pourquoi Proudhon tint à leur donner, dans une harangue fort étudiée, fort habile, profondément révolutionnaire sous une forme littéraire et classique, une grande leçon de socialisme. Trois grandes révolutions avaient changé, d'après lui, la face du monde : la révolution chrétienne, qui créa le droit des gens, la fraternité des nations, abolit simultanément l'idolâtrie et l'esclavage ; la révolution philosophique du XVI[e] siècle, qui eut pour dogme la liberté de la raison, pour conséquence immédiate l'égalité de tous devant la raison ; la révolution politique de 1789, qui proclama la souveraineté du peuple et dont la devise fut l'égalité devant la loi. La justice a sonné sa quatrième heure. Révolution de 1848, comment te nommes-tu ? — Je me nomme le *Droit au travail.* — Quel est ton drapeau ? — L'*association !* — Ta devise ? — L'*égalité devant la fortune.* — Où nous mènes-tu ? — A la *Fraternité !* Ainsi la révolution est devenue économique. Les grandes manœuvres de 93, bonnes pour l'époque, ne nous vont pas plus que la tactique parlementaire des trente dernières années. Le travail est à la discrétion du capital : la révolution ordonne de changer cet ordre. C'est au capital de reconnaître la prépondérance du travail, à l'instrument de se mettre à la disposition de l'ouvrier. Qui n'ose pas avouer cette foi, scellée du sang de nos frères,

n'est pas révolutionnaire ; c'est un infidèle ; qui la dissimule est un renégat. Séparer la république du socialisme est absurde et contradictoire. D'ailleurs le pouvoir révolutionnaire n'est plus dans le gouvernement ni dans l'assemblée, mais dans le peuple. Le peuple seul, opérant sur lui-même sans intermédiaire, peut achever la révolution économique fondée en février. Le peuple seul peut sauver la civilisation et faire avancer l'humanité.

La situation devenait de jour en jour plus étrange. En vain M. Grévy avait proposé de confier le pouvoir exécutif à un président du conseil, simple délégué de la chambre unique ; en vain M. Leblond avait voulu persuader à cette chambre de se réserver l'élection du président. La Constituante de 1848, subjuguée par un discours éblouissant, mais absurde, de Lamartine, se prononça pour l'élection populaire. Si le peuple se trompe, avait dit le grand poète, s'il veut abdiquer sa sûreté, sa dignité, sa liberté entre les mains d'une réminiscence d'empire, s'il nous désavoue et se désavoue lui-même, eh bien ! tant pis pour le peuple : ce ne sera pas nous, ce sera lui qui aura manqué de persévérance et de courage. L'assemblée avait accueilli ce langage extraordinaire par des applaudissements frénétiques, et 627 voix contre 130 remirent au suffrage universel le choix du président. C'est alors que Proudhon publia son pamphlet sur la présidence.

C'était bien un pamphlet, d'une violence sans égale. Proudhon courait sus à l'ennemi comme un taureau déchaîné dans l'arène. Sa thèse était simple : la présidence, c'est la monarchie ; votre président sera roi. Vous seriez-vous par hasard imaginé, nos Solons et nos Lycurgues, disait-il, que le Peuple, ayant à marier sa fille, la République, irait lui donner un manant tel que vous ou

moi ? Cavaignac, Lamartine, Ledru-Rollin ou Thomas Diafoirus? Fous que vous êtes! Est-ce que le peuple connaît ce monde-là ? Ce qu'il lui faut, pour la République, c'est un bon mâle, de forte encolure et de noble race. On plaisante à tort et à travers sur Louis Bonaparte. Son véritable titre à la présidence est justement de n'être rien de ce que ses envieux lui demandent, ni homme de guerre, ni homme d'affaires, ni homme d'État. Son titre, à lui, c'est d'être Napoléon. La France, monarchique jusqu'à la moelle, ne demande rien de plus.

Il racontait alors, avec de terribles éclats de rire, l'histoire de cet « écervelé » qui voulut régner sur nous, ses équipées de Strasbourg et de Boulogne, son séjour au fort de Ham, son évasion, certains épisodes de sa vie à Londres ; il lui faisait subir un humiliant interrogatoire, analysait et ridiculisait avec une verve endiablée son livre sur l' « extinction du paupérisme » ; il anathématisait d'une voix tonnante notre race « vaniteuse, hypo- « pocrite et lâche », qui depuis quatorze siècles avait baisé la semelle de soixante tyrans, qui avait massacré les albigeois et les huguenots, qui n'avait ni constitution nationale ni philosophie nationale ni art national, aussi incapable de vivre avec ses rois que de se passer d'eux et n'ayant jamais su que jouer à cache-cache avec la liberté. Arrivant au paroxysme de la fureur, il invitait Napoléon à prendre possession « de ce peuple de tartufes et de « courtisans ». « Ils disent de toi, lui criait-il, que tu n'es « qu'un crétin, un aventurier, un fou. Tu as fait la police « et joué la comédie ; tu as toute l'étoffe, à la férocité « près, qui n'est plus de notre âge, des Néron et des Ca- « ligula. Viens, te dis-je, tu es l'homme qu'il nous faut. « Viens mettre à la raison ces bourgeois. Viens prendre « leur dernier enfant et leur dernier écu ! Viens venger

« le socialisme, le communisme, le fouriérisme, le cabé-
« tisme ! Viens : les apostats de tous les règnes sont là
« qui t'attendent, prêts à te faire litière de leurs con-
« sciences comme de leurs femmes... Il manquait une
« gloire au nom des Bonaparte. Viens terminer nos
« discordes en prenant nos libertés ! Viens consommer
« la honte du peuple français ! Viens, viens, viens !... »
Le pamphlétaire ne comprenait pas qu'en injuriant ainsi Louis Bonaparte il contribuait à son succès. Cet excès de haine, mieux que tout le reste, en novembre 1848, signalait le futur César à la confiance des électeurs.

Quelques jours après (15 novembre), le *Peuple* publiait le manifeste électoral des socialistes. Ceux-ci repoussaient décidément la candidature de Ledru-Rollin. Ils reprochaient à la Montagne de ne les avoir pas directement consultés, d'avoir voulu leur imposer à la fois son vote, son programme, son candidat et escamoter le socialisme à son profit. Le comité central socialiste portait donc, à l'unanimité, candidat à la présidence le citoyen Raspail. La Montagne, disait Proudhon, se plaint que nous ne soyons pas *politiques*. Mais elle a tort de s'imaginer que la politique sans le socialisme soit quelque chose : il peut se passer d'elle, elle ne peut se passer de lui. D'ailleurs on présentait Raspail, non parce qu'il était ou se croyait possible, mais parce qu'il était impossible, et notre homme d'État l'appuyait afin de faire comprendre à tous que, sous le drapeau de la République, il n'y avait plus que deux partis en France : le parti du travail, le parti du capital. Au demeurant, la manœuvre était fausse. Les socialistes avaient voulu se compter. Leur champion ne réunit, sur toute la surface du territoire français, que 36.920 voix.

Le moment était venu, pour les socialistes et les mon-

tagnards, de se réconcilier. On se donna des coups. Il avait été jugé nécessaire de déterminer les conditions d'une rencontre entre Proudhon et Félix Pyat. C'est ce que notre franc-comtois appelle, dans sa lettre du 18 décembre, « une grosse bêtise ». Les combattants avaient tiré l'un sur l'autre à vingt cinq pas, s'étaient manqués, puis séparés après une poignée de main plus ou moins cordiale. Après l'élection, Charles Delescluze, rédacteur en chef de la *Révolution démocratique et sociale*, crut devoir proposer un nouveau duel à l'enfant terrible de la démagogie. Mais Proudhon venait de faire ses preuves de courage : il envoya promener les témoins qu'on lui députait et refusa de se battre une seconde fois.

D'ailleurs, à cette époque, il n'avait pas de temps à perdre. Il refaisait son acte de société du *Peuple* et traitait avec un bailleur de fonds, qui le mettait enfin à même de verser son cautionnement. Le journal allait donc paraître tous les jours, avec un numéro double chaque semaine, et tira presque aussitôt à ving cinq mille exemplaires. Il fondait la *Banque du peuple*, arrêtait le texte définitif des statuts, mettait son nouveau personnel en rapport avec les corporations ouvrières et « bat« tait la grosse caisse » pour arriver à un résultat [1]. Battant la grosse caisse, il ne pouvait mieux faire que s'aboucher avec Émile de Girardin [2]. Il aurait bien voulu lier partie avec ce puissant publiciste, et, s'affranchissant un moment de tout préjugé politique, profiter de son nom, de son crédit, de sa vogue immense. Mais l'autre ne se soucia pas de lui donner un tel renfort.

L'acte constitutif de la *Banque du peuple* fut donc passé devant un notaire le 31 janvier 1849, sans le con-

1. Lettre du 26 décembre 1848 à Maguet.
2. V. la lettre du 27 décembre 1848 à Em. de Girardin.

cours ou le patronage d'une seule notabilité politique ou financière. La nouvelle société avait pour but d'organiser démocratiquement le crédit : 1° en procurant à tous, aux plus bas prix et aux meilleures conditions possibles, l'usage de la terre, des maisons, machines, instruments de travail, capitaux, produits et services de toute nature ; 2° en facilitant à tous l'écoulement de leurs produits et le placement de leur travail aux conditions les plus avantageuses [1]. Le citoyen Proudhon était seul gérant responsable [2]. La société avait pour principes : que toute matière première est fournie gratuitement à l'homme par la nature; qu'ainsi, dans l'ordre économique, tout produit vient du *travail* et réciproquement que tout *capital* est *improductif ;* que, toute opération de *crédit* se résolvant en un *échange*, la prestation des capitaux et l'escompte des valeurs ne peuvent et ne doivent donner lieu à aucun intérêt [3]. Le capital de la Banque était de cinq millions, divisés en un million d'actions de cinq francs chacune non productives d'intérêts [4]. Cette société n'était pas seulement une banque d'escompte, ouvrant des crédits, faisant des avances, des recouvrements et des commandes; elle englobait dans ses attributions les caisses d'épargne, de secours et de retraite, les assurances, les consignations et dépôts, le service même du budget [5]. A la différence des billets ordinaires de banque *à ordre* et payables en *espèces*, le papier de la Banque du peuple était un ordre de livraison revêtu du caractère social et payable à vue par tout sociétaire ou adhérent en *produits* ou *services* de son indus-

1. Art. 2 de l'acte de société.
2. Art. 4.
3. Art. 9.
4. Art. 10 et 12.
5. Art. 15.

trie ou de sa profession [1]. Le paiement des ventes et achats entre les divers adhérents, soit l'échange réciproque de leurs produits et services, devait s'effectuer au moyen du papier de la Banque, qualifié *bon de circulation* [2]. Proudhon s'obstinait dans deux grandes erreurs. Il se refusait à comprendre : 1° qu'il entravait l'écoulement des produits, au lieu de le faciliter, par la suppression de la monnaie [3] ; 2° que le prêteur doit recouvrer à l'échéance non seulement la valeur intégrale prêtée, mais la valeur du service rendu par le prêt ; que l'intérêt du capital engendré par un premier travail, susceptible d'être utilisé directement par ce premier travailleur, ne se prélève pas « aux dépens du travail » ; qu'un capital, ne se formant pas sans peine, doit être rémunéré ; que par conséquent le crédit ne peut pas être gratuit. Il est regrettable que le procès et la condamnation de Proudhon n'aient pas permis à la *Banque du peuple* de commencer ses opérations. On put imputer son échec à un obstacle de force majeure [4] : elle eût succombé sous la force des choses et prouvé par sa chute naturelle, éclatante, immédiate, l'insanité d'une telle entreprise.

Mais le *Peuple* avait publié, dans ses numéros du 26 et du 27 janvier, deux articles qui dépassaient toute mesure. On lisait, par exemple, dans le second : « Bo-
« naparte, élu de la réaction, personnification de la
« réaction, Bonaparte est en ce moment toute la réac-
« tion... On les croyait habiles, ces puissants réac-
« teurs, coalisés de tous les despotismes, tartufes de
« toutes les religions. Ils ont pris pour leur représentant,

1. Art. 18.
2. Art. 22.
3. V. ci-dessus, p. 96.
4. V. la lettre du 8 mars 1849 à M. Guillemin.

« pour leur homme l'intrigant d'Arenenberg, le Pi-
« chrocole de Strasbourg, le César de Boulogne, le so-
« cialiste de Ham, le bâtard du suffrage universel. Ah!
« certes, si le peuple, comme le singe de la fable,
« prenant par mégarde le nom d'un port pour un nom
« d'homme, avait élu président l'ours Martin ou le
« bœuf Dagobert, si cet élu du suffrage universel vous
« ordonnait de faire comme lui et de marcher à quatre
« pattes, vous croiriez-vous tenus de lui obéir? L'élec-
« tion du 10 décembre, ne l'oubliez pas, a été une
« surprise faite au pays; j'ai presque dit un outrage à
« la raison nationale. »

Le parquet se fâcha. L'assemblée nationale autorisa les poursuites à une très forte majorité (14 février 1849) : quarante membres seulement se levèrent à la contre-épreuve. Proudhon fut cité pour le 28 mars 1849 devant la cour d'assises de la Seine : il était accusé d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, d'attaque contre la constitution, d'attaque aux droits et à l'autorité du président, d'excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres. Après une médiocre plaidoirie de Madier-Montjau, il présenta lui-même sa défense : soutenant qu'il ne s'était rendu coupable d'aucun délit et que la poursuite visait uniquement le socialisme, il tenta d'expliquer aux jurés ce qu'était au juste le socialisme : « C'est, leur dit-il, la
« doctrine de la synthèse, c'est-à-dire de la conciliation
« universelle, et ce que le socialisme attaque, c'est la
« doctrine de l'antagonisme universel. Ainsi les socia-
« listes prétendent qu'il faut identifier les termes opposés
« de *capitalistes* et de *travailleurs*, en ce sens qu'il
« faut que les capitalistes travaillent et que les travail-
« leurs aient des capitaux. Ils prétendent aussi identifier

« les termes de producteurs et de consommateurs et ne « peuvent admettre que beaucoup de producteurs ne « consomment pas, tandis que beaucoup de consom- « mateurs ne produisent pas. Vous le voyez, c'est la « conciliation universelle. » Mais la tactique qui avait réussi sept ans plus tôt à Besançon échoua complètement à Paris. Le jury sentait bien cette fois qu'il n'avait pas à juger un simple rêveur et que les utopies du sectaire, de quelque appareil scientifique qu'elles fussent revêtues, agitaient des masses profondes, mettant la haine en leurs cœurs, des fusils dans leurs bras. Duchêne, gérant du *Peuple*, fut condamné à un an de prison et mille francs d'amende, Proudhon à 3 ans de prison et 3.000 francs d'amende. J'ai gagné, a-t-il dit plus tard [1], à la bataille du 29 janvier, livrée contre l'autorité législative et la prérogative présidentielle, trois ans de prison. Ce sont là les croix et les pensions que la république démocratique et sociale promet à ses soldats. Le vaincu passa la frontière et fit, à petites journées, le tour de la Belgique [2].

Il songeait à s'installer en Suisse. Mais, comme il eut l'imprudence de venir à Paris dans la première semaine de juin pour mettre ordre à ses affaires, il fut reconnu par un *ami* qui fit part de cette découverte au préfet de police. Proudhon fut arrêté dans la rue en sortant de chez lui [3].

Cette disgrâce ne le consterna point. « Me voilà « donc en sûreté pour un peu de temps, écrivait-il le « 7 juin à son ami Maurice. Je suis prisonnier, mais « mon esprit est libre, aussi gai, aussi alerte que jamais.

1. *Confessions d'un révolutionnaire*, ch. XVII.
2. V. la lettre du 25 avril 1849.
3. Lettre du 7 juin 1849.

« Je vais m'organiser pour travailler le plus possible « et charmer les ennuis de la prison. Pour cela, il ne « me faut pas moins que toutes les ressources de mon « imagination, avec les luttes de la science et de la poli- « tique. » Il calculait déjà, comme il avait toujours désiré payer ses dettes, que son malheur profiterait à ses créanciers; car il ne comptait pas dépenser à Sainte-Pélagie plus de 1 fr. 50 à 2 fr. par jour.

Mais, quatre jours plus tard, Ledru-Rollin déposait sur le bureau de l'assemblée législative un acte d'accusation contre le ministère et le faisait suivre d'un appel aux armes, qui fut malheureusement entendu. L'insurrection du 13 juin 1849 était une grande faute de l'extrême gauche. Elle provoqua, dans l'enceinte législative, la plus ferme et la plus noble protestation du général Cavaignac. Elle fut désavouée par Proudhon lui-même, après coup sans doute [1], mais avec une grande vivacité.

Quels que fussent, dans la journée du 13 juin, les sentiments particuliers de l'ancien constituant, l'état de siège avait été demandé par le gouvernement, voté par la chambre. Le *Peuple* avait été suspendu. Les gardes nationaux, exaspérés, se livrèrent à de blâmables représailles et, non contents d'avoir fermé les bureaux du journal, les dévastèrent. Proudhon pria le lendemain MM. Garnier frères, libraires, de visiter les lieux, de vérifier s'il y restait quelqu'un ou quelque chose et d'aller à la découverte de ses caleçons, dont il avait un extrême besoin, « attendu la fraîcheur des murs de la Concier- « gerie » où il venait d'être transféré. Quelques jours après, il informait Émile de Girardin que « les effets de « la persécution et de la guerre civile » mettaient le

1. Lettre du 10 novembre 1849.

Peuple dans l'impossibilité morale, matérielle et financière de reparaître.

Le cavalier démonté chercha sur-le-champ, avec cette fougue que rien ne décourageait, tous les moyens possibles de se remettre en selle. Il tente, une fois de plus, de s'entendre avec Émile de Girardin : « le *Peuple* et la « *Presse* peuvent et doivent former un jour une alliance « formidable ou du moins marcher de concert [1]. » La rédaction du *Peuple*, croit-il, pourrait se cotiser, essayer d'abord une publication hebdomadaire, bientôt bi-hebdomadaire en cas de succès, un peu plus tard quotidienne si l'on était poussé par un vent favorable [2]. Il demande, il obtient qu'on lui rende ses livres, papiers et autres instruments de travail, « seul moyen de ne pas périr « d'ennui et de consomption dans un cachot [3] ». Il écrit aux journaux pour contester au *comité démocratique des amis de la constitution* le droit de fabriquer en vue des prochaines élections législatives, au nom du parti démocratique-socialiste, une liste de candidats sur laquelle son propre nom figure, mais en donnant à entendre qu'il se laisserait volontiers engager dans une meilleure combinaison, surtout en compagnie de MM. de Girardin, J. Favre et F. de Lesseps [4]. Il envoie le 13 août son compatriote Guillemin à Genève, en quête de 2.400 francs pour faire le cautionnement d'un nouveau journal, et prévient son frère Charles Proudhon (serment d'ivrogne !) que, si la somme est trouvée, il évitera désormais les procès de presse [5]. Il entre en pourparlers

1. Lettre du 22 juin 1849.
2. Même lettre.
3. Lettre du 23 juin.
4. Lettre du 2 juillet 1849.
5. « Les procès m'ont produit tout ce que je pouvais en attendre ; « ce moyen est usé et je m'en abstiendrai à l'avenir. » (Lettre du 12 août 1849.)

avec un libraire, qui lui offre 2.000 francs par mois pour diriger une revue mensuelle [1]. Il fonde décidément la *Voix du Peuple*, qui remplace le *Peuple* et qu'il va diriger de Sainte-Pélagie, où l'administration l'a ramené (octobre 1849). Il prépare en même temps, avec une ardeur juvénile, un de ses plus audacieux ouvrages, dont nous parlerons bientôt. Enfin, comme tout cela ne suffit pas à cette activité dévorante et que la prison lui laisse encore des loisirs, il se marie.

1. Même lettre.

CHAPITRE VIII

Son mariage. — Il est transféré à Doullens et ramené à Paris. — Nouveau procès de presse suivi d'un acquittement. — Grossesse de Mme Proudhon. Bonne humeur du prisonnier. — Sa lettre au sculpteur Etex. — Les filles de Proudhon. — Son beau-père.

Il y avait déjà longtemps qu'on lui conseillait de prendre femme. Il ne rebutait pas ces conseils, mais ne se trouvait pas à même des les suivre. « A qui puis-je « convenir? écrivait-il à Bergmann le 18 juillet 1841. « Pauvre, une fille ne me va pas et me perdrait sans « profit pour elle ; riche, elle descend en s'alliant à moi ; « d'une médiocre fortune, elle sacrifie tout pour payer « mes dettes, après quoi elle se trouve avec rien et un « mari de peu de ressources. En vérité, je ne puis, en « connaissance, appliquer la dot d'une jeune fille à cou- « vrir mes obligations personnelles ; je me le reproche- « rais. » C'était un honnête langage, et les premiers desseins furent ajournés. Toutefois Proudhon, deux ans plus tard, se montrait déjà moins rebelle : en taquinant amicalement Bergmann sur ses fiançailles (25 novembre 1843), il l'informait d'un projet qui le concernait lui-même. Pauthier, leur ami commun, tenait à sa disposition une jolie paysanne de Neuilly sur Marne et, pour le décider, lui faisait observer « qu'en fait de femme une « paysanne est tout ce qui convient à un philosophe ». « Certes, remarquait-il, je n'accepte pas ce titre ambi- « tieux ; mais nous verrons la petite ; et, ma foi ! s'il est

« écrit que je me doive marier, je prendrai mon sort « avec une résignation toute philosophique. » Mais l'arrêt du destin n'était pas encore prononcé.

Cependant Proudhon, sentant vieillir sa mère, supportait de moins en moins son isolement. « J'ai passé pres- « que tout le mois de janvier, écrivait-il à Bergmann le « 4 juin 1847, à Besançon et à Burgille, petit village où « ma mère réside avec mon père. J'ai cru un moment « que j'allais enterrer la pauvre vieille; cela m'a donné « beaucoup d'inquiétude et m'a fait voir combien, après « cette mort, j'allais me trouver seul au monde et sans « affections. » Il songeait dès cette époque à une ouvrière parisienne, Mlle Euphrasie Piégard, passementière, sans fortune, mais de mœurs sévères, « aussi peu bas-bleu que « cordon-bleu », de quatorze ans moins âgée que lui [1]. Son arrestation ne changea pas les sentiments de la jeune fille.

« Je n'ai pas cru, » écrivit-il à son ami Tourneux [2], « qu'il « me fût permis de repousser son dévouement après « avoir obtenu son affection. » Il exécuta donc sa promesse à Sainte-Pélagie (décembre 1849) [3]. C'est, a-t-il dit encore [4], l'action la meilleure, la plus utile pour moi, la plus honorable à mes yeux que j'aie faite de ma vie. J'ai fait ce mariage avec préméditation, sans passion, pour être à mon tour père de famille, vivre ma vie tout entière, et conserver auprès de moi, dans le tourbillon où je me trouve lancé, une image de la simplicité et de la modestie maternelles. Ma femme pourrait être plus instruite, que je ne le trouverais point du tout mauvais ; mais cela n'a dépendu ni d'elle ni de moi. Le travail et

1. Lettre du 28 octobre 1851.
2. Lettre du 16 fevrier 1851.
3. Lettre du 28 octobre 1851.
4. Lettre du 16 fevrier 1851.

la peine lui ont donné, en revanche, un bon sens qui a aussi son prix [1]. Proudhon, en cette conjoncture, dit ce qu'il voit et voit juste. Cet ouvrière fut une compagne forte et fidèle; elle se dévoua sans réserve; son courage, mis souvent à l'épreuve, ne chancela jamais.

Il fut, de son côté, bon époux et, prêchant d'exemple, put tancer « les plus notables » de ses amis qui affichaient publiquement leur concubinage. Il aimait à répéter qu'un certificat de civisme ne dispense pas des vertus domestiques [2].

Aussitôt après son mariage, Mme Proudhon s'installa rue de la Fontaine, 9, en face de Sainte-Pélagie. De sa fenêtre, lè captif pouvait la voir à toute heure.

Mais, pour être devenu le modèle des maris, notre franc-comtois n'en restait pas moins le modèle des révolutionnaires. Le 15 janvier 1850, après avoir constaté que la *Voix du peuple* ne gagnait pas d'argent, il écrivit brusquement à Darimon qu'il fallait changer de ton, refaire de l'agitation et de la menace : « Vos premiers-« Paris ne doivent plus être que le récit des actes quoti-« diens du pouvoir écrit à l'huile de vitriol. » On obéit ponctuellement. La *Voix du peuple* fut donc saisie deux fois en trois semaines. Proudhon fut cité devant le juge d'instruction [3], à propos d'un article intitulé *Vive l'Empereur!* sous inculpation de cinq délits différents, prévus par nos lois sur la presse. Quoique mis au secret, il continuait à recevoir sa femme et communiquait par son entremise avec la rédaction du journal. Mais, le pouvoir

1. Lettre du 28 octobre.

2. 7 janvier 1851. V. encore la lettre qu'il écrivit le 28 juillet 1860 à Pilhes, son coreligionnaire politique : « Une femme, lui disait-il, « est un ange pour un homme. Souvenez-vous de ce que je vous ai « dit : que j'ai gagné au mariage de travailler une fois de plus que « je ne faisais dans le célibat. »

3. 5 février 1850.

perdant patience, un inspecteur du service pénitentiaire l'informa que, si la porte s'ouvrait devant Mme Proudhon, c'était par tolérance et que cette faveur lui serait retirée s'il continuait à écrire. On le tint plus serré [1]. Cependant, la *Voix du peuple* ayant été saisie de nouveau (cette fois au grand déplaisir du prisonnier) pour un article de Darimon [2], le gouvernement se fâcha tout à fait. Proudhon fut conduit à la Conciergerie, par conséquent éloigné de sa femme.

Cette mesure lui fut très pénible. Il écrivit une lettre pressante au préfet de police [3]. Ne pouvait-on pas le ramener à Sainte-Pélagie? Il s'y trouvait entouré d'amis, « ayant pour ainsi dire à soigner, à moraliser, à instruire « un petit troupeau » : en outre, on y devait bientôt le loger dans cette partie de la prison qui a vue sur tout Paris et qui reçoit le meilleur air de tout le pays. Mais, à ce moment même, le comité démocratique socialiste désignait Eugène Sue pour l'élection législative du 28 avril 1850. Proudhon, quoiqu'il blâmât amèrement dans sa correspondance la décision du « conclave rouge [4] », dut consentir, au moment où le duel s'engageait avec fureur entre les conservateurs et les socialistes, à laisser porter le nom du candidat socialiste en tête de la *Voix du peuple*. Il écrivait d'ailleurs au même moment, dans le numéro du 19 avril, un article qui pa-

1. V. la lettre du 22 février 1850 à M. Nicolle.
2. Proudhon lui avait écrit le 28 février 1850 : « Mon cher Dari- « mon, si votre article de ce matin : *Trahison!* n'est pas saisi, on « ne vous aura pas fait justice... »
3. *Corresp.*, t. III, p. 170.
4. « E. Sue, c'est le communisme et le fouriérisme, ni plus ni « moins... Dans un moment aussi décisif, aller rejeter Dupont (de « l'Eure, l'embauchement en masse de la bourgeoisie et prendre E. « Süe, le romancier phalanstérien, cela passe la permission d'être « bête. » (Lettre du 14 avril 1850, à Darimon.)

rut intolérable au pouvoir. On résolut de transférer le prisonnier à la citadelle de Doullens.

Il annonça, le 20 avril, de la Conciergerie, cette nouvelle aux rédacteurs de son journal en « se représentant « comme une victime de la rage des *ultra-démoc-soc.* « encore plus que du ressentiment des réacteurs ». Il leur recommandait le calme, manifestait l'espoir d'être rendu très promptement à sa prison de Sainte-Pélagie, peut-être même à la liberté. Suchet, sa femme ou son frère devaient leur remettre une protestation, que publierait la *Voix du peuple*. Il adressa, quatre jours après son arrivée à Doullens, une seconde protestation [1] au préfet de police. Il était au sequestre, sans nouvelles de ses affaires et de sa famille : après l'avoir fouillé, on venait de saisir presque tout ce qu'il avait mis dans ses poches; on lui défendait d'échanger un mot, un regard avec ses compagnons de captivité. Il démontrait sans peine au préfet qu'on l'avait mis dans l'impossibilité d'envoyer le moindre article de circonstance à son journal et lui demandait de donner des ordres pour qu'il pût voir ses compagnons, jouir de la promenade, recevoir ses livres, ses papiers, s'arranger pour l'étude. Le juge d'instruction de Doullens l'interrogea sur l'article du 19 avril. Le 26, Proudhon n'y tenait déjà plus ; il se plaignait à ses amis Pilhes et Langlois d'être sans nouvelles de sa femme et de son frère, jugeant à leur silence qu'on leur refusait la permission de le voir. « Si les « hommes, disait-il à ce propos, ne faisaient que se « manger les uns les autres, comme on le dit de cer- « tains animaux, je les estimerais encore; mais ils ont « inventé l'art de se faire souffrir sans se manger ; c'est

1. Datée du 24 avril 1850.

« un mérite à ajouter à la liste de leurs vertus. »

Cependant on ne fut pas insensible à ses plaintes, puisqu'il put recevoir, ce jour-là même, son frère et sa femme. Il se plaignit de nouveau, cette fois, au ministre de l'intérieur, de n'avoir pu les embrasser et causer avec eux que sous l'œil d'un gardien[1]. A vrai dire, cette surveillance ne l'avait pas empêché de confier à son frère une lettre pour les rédacteurs de la *Voix du peuple*, car on saisit cette lettre sur Charles Proudhon, en l'invitant à cesser ses visites. Le prisonnier dénonça cette nouvelle mesure de rigueur à M. Baroche en essayant de lui persuader que, par une faveur singulière de son éducation, de ses goûts personnels, des circonstances, il était seul en état de comprendre la situation sociale de l'Europe et de conjurer bien des calamités. Peine inutile. Il renvoya sa femme, « aimant « mieux se priver de sa vue que d'avoir un surveillant « en tiers dans leurs entretiens, » et se plaignit une seconde fois au même ministre d'une solitude qui devenait de plus en plus accablante[2]. Il avait encore perdu son temps. Il adressa donc sa requête au directeur même de la citadelle[3], lui dépeignant l'état de sa santé sous les plus sombres couleurs et s'attendrissant sur sa femme, qui serait heureuse de le savoir enfin rendu à la liberté... de la prison. Ce fontionnaire se laissa fléchir et le transféra dans le quartier des condamnés de Bourges, où se trouvaient, entre autres célébrités, Blanqui, Barbès, Raspail. Le sequestre était levé. Proudhon pouvait recevoir

1. Lettre du 27 avril.

2. Lettre du 28 avril 1850 au Ministre de l'intérieur. Toutefois Mme Proudhon ne quitta pas Doullens, comme les termes de cette lettre auraient pu le faire croire. Elle s'y logea, à l'hôtel des *Quatre fils Aymon*.

3. Lettre du 4 mai 1850.

ses amis, de huit à quatre heures, mais seulement (sauf autorisation écrite du ministre) dans le parloir, sous la surveillance extérieure d'un gardien.

Ses nerfs se détendirent. « Tout bien considéré, « écrivait-il à Charles Edmond le 12 mai 1850, je ne « suis point fâché d'avoir fait un tour à Doullens. Me « voilà jeté dans la fosse aux ours, avec Blanqui, Barbès, « Raspail, les trois chimères démocratiques et sociales. « A l'heure qu'il est, j'ai vu, apprécié, toisé tout l'état « major révolutionnaire. Je connais le fort et le faible, « Considérant et Allyre Bureau, Cabet et Robillard, « Louis Blanc et Albert, Barbès et Martin Bernard, « Ledru-Rollin et Delescluze, Thoré et Pierre Leroux... « Je pourrais faire un rapport sur tout ce monde... Je « vous montrerais tous ces hommes : l'un fanatique de « bonne foi ; l'autre rhéteur démagogue et ambitieux « vulgaire ; celui-ci à l'intelligence maladive, au cer- « veau un peu toqué (c'est encore la catégorie la plus « nombreuse) ; celui-là jouant le bonhomme et au- « dedans ayant une conscience de renard ; puis, à « côté du chef plus ou moins généreux et sournois, « le subalterne avide et féroce ; à côté du lion, le cha- « cal. Une pareille galerie anéantirait le parti déma- « gogique en vingt-quatre heures... » Tableau piquant ! On n'est pris à ce point sur le vif que par ses amis. Il ne manque à la collection qu'un portrait : celui du peintre.

Mme Proudhon, qui n'avait pas voulu se séparer de son mari, ne repartit que le 23 mai. Proudhon quitta lui-même Doullens le 27 pour comparaître devant la cour d'assises de la Seine. Il ne dissimulait pas ses inquiétudes : « Je ne m'attends pas, venait-il d'écrire à « Langlois, à moins de deux ou trois années de prison

« pour mon article du 19 avril [1]. » Mais il présumait trop peu du jury. Bien défendu par Crémieux, l'accusé fut acquitté. Toutefois, comme il n'avait pas subi toute la peine à laquelle on l'avait condamné l'année précédente, il dut rester à la Conciergerie.

Mme Proudhon était enceinte. Proudhon, parlant d'elle, n'avait jamais à la bouche qu'un mot respectueux ou tendre : « Dites à Pilhes, écrivait-il à Langlois dans la « dernière lettre qu'il ait datée de Doullens, que la « brioche qu'il a reçue venait effectivement de ma femme « qui l'aime, ainsi que vous, comme un frère. Elle sait « aimer, elle ne sait rien que cela. C'est assez. » Musset n'a pas mieux dit [2]. En novembre 1850, elle accoucha d'une fille. Proudhon ressentit une joie profonde. La Conciergerie, qu'il avait trouvée jadis si maussade, fut illuminée par cet événement. « J'ai une petite fille de « quatre mois, d'une superbe apparence, écrivit-il à « Tourneux [3]. Je ne t'en dis pas davantage à toi, homme « d'amour, de vie intérieure et de famille. Tu devines « que la captivité ne m'est plus à peu près rien. Loin de « là, jamais je ne me suis senti plus maître de moi que « depuis que j'ai complété de la sorte mon existence. » La lettre au sculpteur Étex, qui respire une si douce gaieté, porte à peu près la même date [4]. Étex avait envoyé le buste de Proudhon à l'Exposition, ce qui leur attirait à l'un et à l'autre force critiques désobligeantes. Le tribun gronde amicalement le statuaire en lui faisant observer qu'il ne suffit pas de savoir pétrir l'argile et tailler le marbre, mais qu'il faut encore choisir des

1. Lettre du 25 mai 1850.
2. « Etre admiré n'est rien, le tout est d'être aimé. »
3. 16 février 1851.
4. 14 janvier 1851.

sujets agréables au public. C'était au Président de la République qu'Étex aurait dû songer ! Il le somme, en riant, d'aller reprendre ce maudit plâtre qu'il lui redemandera quelque jour s'il est jamais à même de le payer. « Otez-le de là, vous dis-je ; sinon, je vous en pré-« viens, je sollicite une permission de sortie, et j'irai « moi-même gratter, avec mon couteau, nez, œil, bou-« che, front, tout ce qui, enfin, pourra me faire recon-« naître, jusqu'au nom et au numéro. »

Ce prisonnier très résigné n'eut presque plus rien à souhaiter quand on l'eut transféré, le 15 septembre 1851, à Sainte-Pélagie. Je suis actuellement près de ma jeune famille, écrivait-il à Pauthier [1] ; j'ai une petite fille, j'en attends bientôt une deuxième; cela me fait une nichée charmante. Il avait obtenu d'être réinstallé dans la chambre qu'il occupait jadis : « Je ne pouvais faire « moins, écrivait-il encore, pour ma chère pauvre femme « à qui je tiens lieu de tout et qui est vraiment méri-« tante par la modestie, l'honnêteté et le dévouement. » On lui permit bientôt de dîner tous les jours avec elle dans l'établissement. Le 28 octobre, il avait conquis trois jours de sortie par mois !

Mais Proudhon eût cessé d'être lui-même s'il n'avait pas interrompu cette idylle par un cri de haine contre la religion chrétienne. « J'ai commencé en me mariant, « disait-il à M. Tissot [2], la guerre sérieuse que je me « propose de soutenir contre le clergé : j'ai obtenu de ma « femme que nous ne passerions pas par l'église ; ma « fille n'est pas baptisée ; le second enfant sera traité de « même ; et si je vis, je me flatte de leur donner des prin-« cipes tels qu'ils n'auront rien à craindre des séductions

1. 2 octobre 1851.
2. Lettre du 28 octobre.

« détournées. » A peine sa seconde fille vient-elle de naître qu'il est obsédé par la même pensée : « Je sais, « lit-on dans sa lettre du 24 janvier 1852, que les pères « mettent une sorte d'orgueil à faire des garçons ; mais « je prends mon parti de ce qui m'arrive en songeant « qu'après tout ce sont les femmes qui élèvent les « hommes ; que mes filles ne seront pas chair à canon « et qu'en les gardant convenablement du prêtre je suis « sûr qu'elles ne seront pas non plus chair à prostitu- « tion. » Étrange façon de juger le prêtre et d'apprécier son rôle dans l'éducation des femmes !

Proudhon fut d'ailleurs un excellent père. C'est avec une grâce exquise que ce farouche misanthrope annonce à Charles Edmond la naissance de sa fille aînée. « Ma « femme m'a fait une petite fille qui a déjà sept mois et « commence à pousser ses dents ; c'est un idéal d'enfant. « Je l'ai appelée Catherine, du nom de ma mère, à qui « je dois tout. Cela a fait beaucoup rire ; le nom de « Catherine est peu à la mode. J'ai voulu faire honneur « à la paysanne que le monde n'a pas connue et qui « valait une autre. Il faut que vous voyiez cette bouture, « qui a déjà pris place dans la famille sous le diminutif « de Kathe [1]. » Il aimait à dîner auprès du berceau de *Kathe*, en compagnie de ses intimes : Mathey, Cretin, Darimon. Au mois de septembre 1851, c'est à sa « nichée » qu'il pense en traitant avec un libraire pour une *Histoire de la démocratie moderne :* déjà, calculant ses bénéfices, il se flatte de pouvoir faire, après avoir payé ses dettes, des économies pour la dot de ses filles [2]. Cependant il est sorti de prison le 4 juin 1852. Mais la santé de Catherine lui donne quelques inquiétudes, et le

1. Lettre du 11 mai 1851.
2. Lettre au docteur Maguet, 14 septembre 1851.

docteur Michon conseille de l'envoyer à la campagne. Il part donc le 12 août, avec sa femme et sa progéniture, pour Burgille-les-Marnay ; il y flâne, reçoit des visites, écoute les paysans, cueille des noisettes et pêche des écrevisses, le tout avec d'autant plus d'entrain que ses petites filles reprennent vigueur d'une sensible manière [1].

Il manifeste une vive tendresse pour sa fille aînée. Il la juge nerveuse, irritable, passionnée, et croit qu'il faudra l'élever sévèrement ; mais elle n'a pas deux ans qu'il lui trouve « de l'étoffe [2] ». C'est d'abord, il s'en vante, un « gamin de Paris » en jupons, « qu'il ne « désespère pas de voir quelque jour sur une barricade [3] ». Le gamin deviendra vite une fille douce, docile et laborieuse [4]. *Kathe,* à cinq ans, fait déjà des commissions, va chez l'épicier, chez la bouchère, chez le pharmacien. A la maison, elle tient sa petite sœur, la berce, la porte, la promène, met le couvert, marque le linge et frotte le parquet. Que de talents ! Il est vrai qu'elle connaît à peine son alphabet et ne compte pas jusqu'à vingt ! « Bien sûr, écrivait Proudhon [5], que nous n'en ferons « pas un bas-bleu. » Mais elle tiendra plus qu'elle ne promettait ; car elle servira de secrétaire à son père mourant et travaillera très utilement à la publication de sa correspondance.

En février 1853, Proudhon avait arrêté pour sa famille un joli appartement avec jardin, dans la rue Saint-Jacques ; mais le propriétaire se dédit en apprenant le nom du locataire. Ne serait-il pas plaisant, disait à ce propos le candidat évincé, que les propriétaires se ven-

1. Lettres du 26 et du 28 août 1851.
2. Lettre du 8 octobre 1852.
3. Lettre du 12 février 1854.
4. Lettre du 30 décembre 1863.
5. Lettre du 18 novembre 1856.

geassent de moi en me laissant dans la rue [1] ? Ils n'eurent pas cette barbarie. Proudhon fut bientôt logé rue d'Enfer, 83, dans un rez-de-chaussée élevé de deux pieds au-dessus du sol, exposé au midi, confinant à un vaste jardin. « Catherine est splendide, écrivait-il à Suchet « le 24 mai 1853 ; la plus jeune, Marcelle, après une « dentition laborieuse, compliquée de petite vérole, « fluxion de poitrine, catharre, etc., serait morte déjà « sans ce changement d'air et cette acquisition de soleil. « Enfin voulez-vous tout savoir ? Je suis à la veille de « me voir propriétaire responsable d'une troisième fille, « ce qui me fait juste, en comptant la mère, *quatre !* »

Mais le choléra fondit sur cette pauvre maison qu'avait si bien parée l'imagination de Proudhon. Lui-même fut très malade, sa femme et ses trois filles ressentirent l'atteinte du fléau. Marcelle en mourut ; pendant huit jours on lui cacha cette perte, pour ne pas aggraver son état. « Ce n'est rien pour un homme de cœur de souf- « frir, écrit-il encore à Suchet, mais voir souffrir, et « souffrir les siens, c'est là le supplice. Figurez-vous ce « qu'a dû souffrir ma femme, obligée de se soigner elle- « même, d'être sans cesse auprès de moi, car je la « réclamais toujours, de dévorer ses larmes et de me « faire bonne mine, de peur de m'affecter par sa tristesse… « Je tenais à cette enfant, qui reproduisait mieux que ses « sœurs le type paternel, et me promettait une intelli- « gence et un caractère énergiques. C'est ainsi que le « sort nous châtie dans nos vanités. Pourquoi, aussi, « faire toujours des projets ambitieux pour des enfants « qu'il devrait suffire d'élever dans la pratique du travail « et des bonnes mœurs [2] ? Qu'est-ce donc que tout le reste

1. Lettre du 23 février 1853.
2. Lettre du 3 octobre 1854.

« au prix de ces vrais biens qu'il ne tient qu'à nous de « laisser à nos enfants ? »

Des deux dernières filles de Proudhon, une seule survécut à son père. Charlotte, la quatrième, née en mai 1856, mourait le 4 décembre de la même année, épuisée par une dentition trop hâtive. Proudhon a rapidement esquissé, dans une de ses lettres [1], le portrait de la troisième : « Stéphanie est d'un tempérament plus fort, « d'un sang plus généreux que son aînée : ronde comme « une boule, rouge comme une pomme, dormant, mangeant, riant et, dans ses colères, criant et frappant du « pied que c'est plaisir. Un républicain en cotillon ! » Celle-ci faillit mourir de la fièvre scarlatine en décembre 1859. Pour comprendre exactement quelle fut la vocation de Proudhon pour la paternité, il faut lire la série des lettres qu'il écrivit au sujet de cette maladie depuis le 14 novembre.

Par une singulière ironie du sort, Euphrasie Piégard avait apporté en dot à son mari, outre ses vertus domestiques, un père qui s'était frotté à quelques amis du comte de Chambord et pouvait passer pour légitimiste. En 1850, quand la *Voix du peuple* fut citée à comparaître devant le jury de la Seine [2], ce beau-père eut l'idée grotesque de faire défendre son gendre par Berryer [3], et lui demanda même ce service. L'incident n'eut aucune suite. Il n'en fut pas de même d'une saisie faite au domicile de Piégard au moment où il était impliqué dans le complot dit de *Vincennes* ou de la *ligue fédérale* (1853). On trouva dans ses papiers la minute d'une demande de secours au

1. 5 mai 1856.
2. V. ci-dessus, p. 143.
3. Proudhon refusa. Voir la petite lettre qu'il écrivit sur ce sujet à son beau-père, le 9 avril 1850.

comte de Chambord, écrite, qui l'eût cru? de la main de Proudhon lui-même. Le « pauvre vieux »[1] fut traité d'escroc, de mouchard et condamné à deux ans de prison, ce dont nul ne se préoccupa. Mais ce qu'on cherchait, ce qu'on voulait, c'était une explication de Proudhon, nette et péremptoire. On ne la trouve nulle part, pas même dans sa correspondance intime.

D'après sa lettre du 14 août 1853 à Boutteville, il aurait sans doute une réponse toute prête et qui serait écrasante; malheureusement elle est « d'une publication à peu près impossible ». « J'ai eu le désagrément, « dira-t-il encore à Mathey[2], de ne pouvoir expliquer « devant le public les motifs de ma *complaisance;* ce « silence forcé m'a fait plus de mal que toutes les misè- « res de ma vie. » Quel est donc ce mystère? Les deux lettres qu'il écrivit à Charles Edmond, sur ce même sujet, sont pitoyables. Il se borne à confesser, dans l'une, le « débraillé de sa vie intime » en ajoutant qu'il n'est pas un chef de bande politique, mais que son rôle unique est d'exterminer les bandes et leurs chefs[3]. Dans l'autre, il finit par s'apercevoir, mais très tard, parce que sa femme a réveillé leurs souvenirs communs, qu'il avait voulu faire une *charge*, une grosse plaisanterie. C'est ainsi qu'il faisait descendre, dans cette pétition absurde, le fils d'un gabelou d'une honorable famille de Normandie; qu'il avait fait échapper, pour rire, son beau-père à la guillotine de Robespierre; qu'il l'avait mêlé, pour rire, à un combat contre les dragons de Fouché, combat digne de Sancho Pança, etc. Mais pouvait-on dire ces choses en public et montrer

1. L'expression est de Proudhon.
2. Lettre du 25 février 1855.
3. *Corresp.*, t. V, p. 216.

au peuple français « M. Proudhon s'égayant aux dépens « de M. Piégard » ? Un tel rôle ne pouvait lui convenir. Est-il de bonne foi ? Se moque-t-il de Charles Edmond ? S'il a dit vrai, Proudhon n'était pas seulement le meilleur des époux, ce fut un gendre sublime.

CHAPITRE IX

« Les Confessions d'un révolutionnaire » (novembre 1849). — La lettre du 17 décembre 1849. — Proudhon et Bastiat. Polémique sur la gratuité du crédit. — Le *Peuple* de 1850. Prouhdon en lutte avec les montagnards réfugiés à Londres. — Divers projets de publications. — Correspondance avec Michelet. — L'« idée « générale de la révolution au XIXe siècle » (10 juillet 1851). Dédicace à la bourgeoisie. — Comment Proudhon contribuait à préparer le coup d'État du 2 décembre.

Quelques semaines avant d'épouser Euphrasie Piégard, Proudhon avait publié les *Confessions d'un révolutionnaire*. Il y faisait le procès du pouvoir comme il avait fait, dans son mémoire de 1840, le procès de la propriété. Cet ouvrage eut un succès immédiat et, si je ne me trompe, exerça sur un assez grand nombre d'esprits une influence durable.

Proudhon y accomplit une double tâche. Il révèle sa conception de l'*anarchie;* il refait, à sa manière, l'histoire de France depuis 1789. Laissons en ce moment de côté la partie purement doctrinale du livre.

En 1789, l'idée révolutionnaire ne fut pas comprise dans sa plénitude, car il fallait supprimer le pouvoir et l'on ne se proposa que d'en modifier la forme. La Convention fit aussi fausse route : à peine réunis pour venger la révolution des parjures de la royauté, ses membres furent saisis d'une véritable fureur de gouvernement : bientôt leur bon plaisir fut toute leur raison ; ils ne surent que proscrire et guillotiner. Ils étaient

le pouvoir ; ils agirent comme des rois. Oublieux de la Révolution qui l'avait pris pour chef, Bonaparte fit, à son tour, d'un pouvoir populaire un pouvoir d'usurpation ; jamais conquérant n'exprima le pouvoir avec autant de vérité. Le pays se remit à organiser le pouvoir soit en 1814, soit en 1830; car les gouvernements avaient beau tomber comme des marionnettes sous la massue du diable révolutionnaire, il ne revenait pas de son ardent amour de l'autorité. Au gouvernement de la force et au gouvernement de la légitimité succéda, en 1830, le gouvernement des intérêts. Le capital s'installa donc, à cette époque, comme le seul principe qui, après le droit divin et le droit du plus fort, eût chance de durée. Mais il se trouva, en 1848, que le gouvernement du capital était la peste de la société; une querelle de parlement jeta dans la boue la grande prostituée. La loi d'évolution devait suivre son cours. Le 24 février, avait eu lieu la déchéance du capital; le 25, fut inauguré le gouvernement du travail.

Le gouvernement du travail !... Ah ! celui-là sera sans doute un gouvernement d'initiative, un gouvernement de progrès et d'intelligence ! Mais le peuple, entraîné par le préjugé gouvernemental, n'eut rien de plus pressé que de se refaire tout d'abord un gouvernement. Le pouvoir, tombé dans ses mains laborieuses, fut incontinent remis par lui à un certain nombre d'hommes de son choix, chargés de fonder la république et de résoudre, avec le problème politique, le problème social. Ceux-ci, fort embarrassés, réfléchirent et découvrirent que le plus sûr était de continuer le *statu quo* de Louis-Philippe, par conséquent de résister à toute innovation tant que le peuple n'imposerait pas, d'autorité, une réforme. Leur faute, leur très grande faute ne fut pas

de n'avoir su édifier, c'est de n'avoir pas su démolir. Il fallait arracher les ongles et les dents au pouvoir, transporter la force publique du gouvernement aux citoyens, non seulement afin que le gouvernement ne pût rien entreprentre contre la liberté, mais encore afin d'enlever aux utopies gouvernementales leur dernière espérance. Tout a été pris à contre-sens.

Proudhon s'applique donc à signaler et à souffleter toutes les réactions qui se sont produites contre la révolution de février. *Réaction de Louis Blanc* (17 mars). Louis Blanc, le 17 mars 1848, eut peur du peuple; il craignit que « des agitateurs inconnus ne voulussent faire « sortir quelque orage du fond de la multitude mise en « mouvement »; il contribua comme les autres à refouler ceux qui lui apportaient leurs dévouements et leurs bras. La république commença donc à passer du socialisme au jacobinisme, par l'aveuglement de ceux qui auraient voulu réaliser la révolution par voie gouvernementale avant de l'avoir fait entrer dans la conscience publique. *Réaction de Ledru-Rollin* (16 avril). Le gouvernement provisoire, à cette date, enterrait la grande question du siècle, la question du travail : une grande manifestation fut préparée pour en finir avec l'exploitation de l'homme par l'homme et provoquer l'organisation du travail par l'association. Ledru-Rollin, trompé, assure L. Blanc, par de faux rapports, mais en réalité très peu engoué du socialisme à cette époque, fit battre le rappel. Blanqui, Louis Blanc lui-même furent les vaincus de cette journée, qui ne réussit qu'à la réaction conservatrice. C'est à partir du 16 avril que le socialisme est devenu particulièrement odieux au pays. *Réaction Bastide et Marrast* (15 mai). Tout en persistant à désavouer l'insurrection du 15 mai, Proudhon

(l'on sait que ces sortes de contradictions lui sont familières) met sur un piédestal Barbès et Blanqui, « l'infatigable initiateur ». Les voûtes du donjon de Vincennes reçurent cette triste victime du plus exécrable préjugé. La réaction se poursuivait contre les hommes que représentait la *Réforme* par les hommes qui avaient pour organe le *National*. Elle ne frappait, il est vrai, d'une manière ostensible que les démocrates les plus énergiques, Sobrier, Flotte, Albert, Raspail, etc. Mais si Ledru-Rollin et Flocon ne furent point atteints dans leurs personnes, leur influence périt au 15 mai comme celle de L. Blanc avait péri au 16 avril. *Réaction Cavaignac. Du travail! un travail utile!* Tel était le cri que d'une voix unanime poussèrent pendant tout le cours du mois de juin plus de cent mille hommes. *Oui*, s'écriait le ministre Trélat, *il faut que l'assemblée nationale décrète le travail comme autrefois la Convention décréta la victoire!* Ce noble langage (c'est Proudhon qui parle) excite le sourire des malthusiens. La dissolution des ateliers nationaux est résolue, coûte que coûte. A la séance du 23 juin, Falloux vient lire le rapport qui conclut au renvoi immédiat des ouvriers moyennant une indemnité de chômage de trois millions, soit par homme environ *trente francs*. Trente francs pour avoir fondé la République; trente francs pour la rançon du monopole ! trente francs en échange d'une éternité de misère! Cela rappelle les trente deniers payés à Judas pour le sang de Jésus-Christ. A cette offre de trente francs, les ouvriers répondent par des barricades. Paris est en armes. Jamais la famine et la guerre civile n'auront été « exploitées avec une habileté plus scélérate ». Pascal Duprat propose que Paris soit déclaré en état de siège et que tous les pouvoirs soient remis au général

Cavaignac. Maintenant c'est au sabre de faire le reste; la toile tombe sur le quatrième acte de la révolution de février. C'est pour avoir obstinément voulu la révolution par le pouvoir, la réforme sociale par la réforme politique, que la révolution de février a été ajournée, que la cause du prolétariat a été perdue en première instance dans toute l'Europe.

Proudhon s'attribue un rôle gigantesque. Il lui a été donné, par l'effet des circonstances, de remuer à une profondeur jusqu'alors inconnue la conscience de tout un peuple. Mais il attache une importance particulière à la séance du 31 juillet 1848, dans laquelle il a prononcé son fameux discours. A dater de ce jour, il a été prêché, joué, chansonné, placardé, caricaturé, outragé, maudit; signalé au mépris et à la haine, livré à la justice par ses collègues, accusé, jugé, condamné par ses commettants, suspect à ses amis politiques, espionné par ses coreligionnaires. On l'a dépeint comme un possédé [1]. Mais aussi, à partir du 31 juillet, la révolution de février est devenue irrévocable, la question sociale a reçu une signification positive : il n'y a plus moyen d'échapper à l'interrogation du travailleur. Il n'y a plus désormais d'autre moyen d'en finir avec le socialisme que la mitraille, le poison et les noyades. Il faut, si l'on persiste à demeurer dans l'ancien état de choses, ou compter avec la classe ouvrière, c'est-à-dire lui voter son

1. « Non, ce n'est pas lui qui parle alors, c'est un autre qui est en « lui, qui le tient, qui le possède et qui le jette haletant dans ses con- « vulsions épileptiques ; c'est un autre qui est plus que lui et qui « entretient avec lui une conversation perpétuelle. Ce qu'il dit est « parfois si étrange, et il le dit d'une si étrange manière, que l'esprit « demeure en suspens, ne sachant si c'est un homme qui parle ou si « c'est un démon; s'il parle sérieusement ou s'il se moque. Homme « ou démon, etc. » (*Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, par Donoso Cortès.)

budget, à prélever exclusivement sur le revenu, sur le plus pur de la propriété; il faut lui créer toute une administration, lui faire sa part dans l'État, la reconnaître comme pouvoir nouveau dans la constitution; ou bien organiser, suivant la loi de Malthus, la suppression des bouches inutiles. Pas de milieu à cela : le suffrage universel, désormais indestructible, est une contradiction à la subordination du travail au capital. Sortez du principe mutuelliste, de la révolution par le concours et la solidarité des citoyens : vous n'avez plus, sous une démocratie inéluctable, d'autre alternative que celle-ci : la taxe du prolétariat ou le meurtre du pauvre ; le partage du revenu ou la jacquerie.

J'adresse trois reproches aux *Confessions* envisagées comme œuvre de polémique et de critique historique. D'abord Proudhon les a marquées au coin de son effroyable orgueil. Qu'on prenne au hasard non pas seulement le chapitre intitulé *Qui suis-je ?* mais n'importe quel fragment de l'ouvrage ; cet homme se met toujours en scène (il est obligé de s'en excuser) ! [1], calomniant ses amis comme ses ennemis, abaissant tout autour de lui, ramenant tout à lui. Seul, il a compris la révolution; seul, il possède le secret de la vie et de la mort ; seul, il connaît les remèdes qu'il convient d'appliquer aux maux du peuple. Quiconque n'entre pas dans ses vues est un imbécile ou un traître. Il arrive à poser ce terrible dilemme : il faut écouter ma voix, ou périr. C'est ainsi qu'il place le peuple entre le meurtre et la mort, qu'il travaille à séparer le capital du travail, à constituer une nation dans la nation, à jeter dans les âmes la semence de la guerre civile. Sa seconde faute consiste

1. « A Dieu ne plaise, dit-il, que je veuille grandir mon rôle ! »

à vouer aux haines éternelles ceux qui n'auront pas trouvé la conciliation dans l'application de ses plans chimériques. Il faut enfin le blâmer d'avoir plié l'histoire aux besoins de sa polémique. S'il saisit parfois avec habileté le côté faible ou ridicule de certaines apologies conservatrices ou révolutionnaires, il travestit, en général, les faits et les personnages. Il enseigne à la postérité l'art de fabriquer la fausse monnaie. Le livre est, à ce triple point de vue, un mauvais livre.

On le lut. Mis en vente dans la première semaine du mois de novembre 1849, il fut édité pour la troisième fois à la fin de septembre 1851. Cette troisième édition fut augmentée d'un *post-scriptum* [1]. A part les corrections de style et les éclaircissements que devait lui suggérer l'observation de nouveaux faits, Proudhon n'avait eu, disait-il publiquement, rien à rétracter, rien à modifier dans l'ancien texte. Cependant il écrivait à la même date cette lettre confidentielle : « Dans quinze jours « paraîtra la troisième édition de mes *Confessions*, soi- « gneusement revue... J'ai trouvé, après coup, que ce « travail avait de très bonnes parties, qu'il méritait d'être « soigné, *expurgé*, etc. [2]. »

Six semaines après avoir lancé la première édition, le pamphlétaire, satisfait de son œuvre, se demande, « bien que ses idées sur la Providence ne soient pas « celles du vulgaire, » s'il n'a pas été mis tout exprès à Sainte-Pélagie par une puissance invisible, une fée, pour travailler à la besogne révolutionnaire, tandis que les autres intrigaillent, conspiraillent, criaillent, etc., car, il l'avoue avec sa modestie accoutumée, c'est à lui seul

1. Placé sous ce singulier titre : *Apothéose de la classe moyenne*. Proudhon y veut démontrer que le socialisme est, dans toute a rigueur des termes, « l'universalisation de la classe moyenne. »
2. Lettre du 14 septembre 1851.

qu'appartient la direction intellectuelle de la Révolution. « Vous avez suivi d'assez près l'ensemble de mes actes, « surtout depuis que j'ai publié mes *Confessions*, écrit-il « à Micaud [1], pour rendre justice à la marche que j'ai « cru nécessaire de suivre et aux éclats de colère qui çà « et là ont embelli ma polémique et aiguisé mes para- « doxes. Il faut frapper sur les cervelles humaines « comme sur l'enclume, sinon elles n'entendent pas. » Puis, après avoir frappé de si grands coups sur l'enclume, il annonce, suivant un procédé dont il s'était déjà servi plus d'une fois [2], qu'il va « faire de la conciliation » et se flatte de rendre ainsi la classe moyenne socialiste, de même qu'il a forcé Ledru-Rollin, en novembre 1848, de confesser le socialisme six semaines après l'avoir publiquement répudié. Proudhon se trompe deux fois. Il ne parvient pas toujours à modérer sa voix, même quand il s'applique à changer de ton et il tombe dans une erreur grossière en se figurant qu'il peut, au gré de sa fantaisie, exciter et calmer le peuple. Il n'appartient à qui que ce soit de jeter les hommes les uns contre les autres pour leur dire ensuite : embrassez-vous. Celui-ci n'était pas, plus qu'un autre, maître d'effacer la trace de ses fiévreuses prédications et de ses trompeuses promesses.

C'est le 19 novembre 1849 que s'était engagé, dans la *Voix du Peuple*, entre Bastiat et Proudhon, un duel à outrance sur la gratuité du crédit. Les hostilités devaient se prolonger jusqu'au 10 février 1850.

Ces deux hommes étaient faits pour ne pas s'entendre. Ils défendaient avec une égale ardeur des causes très différentes. Bastiat appartenait, comme son adversaire, à la

1. Lettre du 17 décembre 1849.
2. V. notamment ci-dessus, pp. 49 et s., p. 139.

race des polémistes : il tirait aussi son « épée » hors du fourreau et jurait, à la façon de Proudhon, d'aller « au « Père Lachaise » avant de l'y remettre. Ces deux provinciaux montaient du même air à l'assaut des places fortes. Le Landais, tout comme le Franc-Comtois, embrigadait les commerçants, enrôlait des journalistes, harcelait les députés, assiégeait les ministres, fondait des associations pour la propagation de ses idées économiques. Ils avaient la même indépendance et la même indiscipline. Trois ou quatre journaux furent tués sous l'un comme sous l'autre. Mais tandis que l'un portait à la religion une haine implacable et s'efforçait avec une âpreté singulière d'empêcher qu'un de ses cousins, âgé de 90 ans, ne reçût un prêtre à son lit de mort [1], Bastiat avait l'âme religieuse et voulut mourir non seulement en chrétien, mais en catholique. Tandis que l'un prétendit faire expier à la propriété, après le 24 février 1848, les rancunes du prolétariat, l'autre marcha droit aux rhéteurs, aux charlatans et aux aliénés. Il réfuta tour à tour Louis Blanc [2], Considérant [3], Pierre Leroux [4], et prit enfin Proudhon corps à corps [5].

Proudhon, ainsi que s'en plaignit un jour M. Thiers, se montrait, dans le développement de ses thèses économiques, le plus souvent obscur, quelquefois incompréhensible. Bastiat était, au contraire, un raisonneur limpide, et cette clarté souveraine fut, dans le combat, son premier élément de succès. A Proudhon, enseignant que

1. V., en 1854, les lettres du 1er janvier, du 18 janvier, du 17 octobre; en 1855, la lettre du 17 septembre.
2. Dans *Propriété et loi.*
3. Dans *Propriété et spoliation.*
4. Dans *Justice et fraternité.*
5. V. dans les *Œuvres choisies* de Bastiat une intéressante *introduction*, par M. de Foville.

l'intérêt est prélevé par celui qui ne fait rien sur celui qui travaille, il répondait simplement par un exemple. Voilà, lui disait-il, un homme qui veut faire des planches. Il n'en fera pas une dans l'année, car il n'a que ses dix doigts. Je lui prête une scie et un rabot, deux instruments qui sont le fruit de mon travail et dont je pourrais me servir. Au lieu d'une planche, il en fait cent et m'en donne cinq. Je l'ai donc mis à même, en me privant de ma chose, d'avoir quatre-vingt-quinze planches, au lieu d'une, et vous venez dire que je l'opprime et le vole. Quoi! grâce à une scie et un rabot que j'ai fabriqués à la sueur de mon front, une production centuple; un ouvrier qui ne pouvait pas faire une planche en a fait cent; et, parce qu'il me cède librement et volontairement un vingtième de cet *excédent*, vous me représentez comme un tyran et un voleur? Il n'était pas aisé de répondre.

Cependant Proudhon repondait : celui qui prête ne se prive pas du capital qu'il prête. Il le prête, au contraire, parce que ce prêt ne constitue pas pour lui une privation, parce qu'il n'en a que faire pour lui-même, étant suffisamment pourvu de capitaux; il le prête parce qu'il n'est ni dans son intention ni dans sa puissance de le faire personnellement valoir. Bastiat, pour toute réplique, réduisait cet argument à l'absurde en substituant dans la même phrase le mot *vente* au mot prêt, le mot *chapeau* au mot *capital* : « Celui qui vend, disait-il, ne se « *prive* pas du chapeau qu'il vend. Il le vend, au « contraire, parce que cette vente ne constitue pas pour « lui une privation, parce qu'il n'en a que faire pour « lui-même, étant suffisamment pourvu de chapeaux; il « le vend parce qu'il n'est ni dans son intention ni dans « sa puissance de le faire personnellement servir. »

Conséquence : le vendeur n'aurait pas droit au prix du chapeau, ce qui est absurde.

Proudhon supposait alors, pour démontrer l'illégitimité de l'intérêt, que les travaux échangés doivent se compenser. Vous me prêtez mon rabot pour polir vos planches et je vous prête la scie que j'ai montée pour débiter mes souches : les capitaux donnés sont égaux, les intérêts se balancent, le solde est nul. Sans doute, répliquait Bastiat ; mais, si les capitaux avancés sont inégaux, un solde légitime apparaîtra. Pour que le socialisme réussise à compenser perpétuellement l'intérêt et par conséquent à l'annuler, il faut qu'il égalise d'abord chez tous les hommes l'activité, l'habileté, la probité, l'économie, la prévoyance, les besoins, les goûts, les vertus, les vices et même les chances.

Proudhon répondait encore : vous attribuez au capital le mérite et le progrès opéré dans le domaine de l'industrie et de la richesse, tandis que le progrès a pour cause non le capital, mais la *circulation* du capital. Bastiat lui prouvait en deux mots qu'il prenait ici la cause pour l'effet. Pour que le capital circule, il faut d'abord qu'il existe ; et, pour qu'il existe, il faut qu'il soit provoqué à naître par la perspective des récompenses attachées aux vertus qui l'engendrent. Le capital n'est pas utile parce qu'il circule ; il circule parce qu'il est utile.

Proudhon, outré par cette façon d'argumenter, écrivit à Darimon (16 février 1850) : « Bastiat est un âne. » Mais son dépit éclatait dans cette lettre, car il ajoutait aussitôt : « Je n'ai été compris ni de mon contradicteur ni de la « plupart de mes lecteurs ; au diable l'espèce humaine ! » C'est lui-même, avec tout l'arsenal de sa sophistique, qu'il aurait dû donner au diable. Celui qui sortait de la carrière vainqueur et couronné, c'était « l'âne ».

Après comme avant cet échec, Proudhon ne pouvait se passer d'un journal. La *Voix du Peuple*, à peine enterrée, ressuscita (juin 1850) sous la figure du *Peuple* hebdomadaire. De la Conciergerie, notre homme d'État, auquel on permettait d'ailleurs, en ce moment, de très fréquentes sorties, prépara pour le 13 juin, avec Darimon et Marc Dufraisse, le numéro *spécimen*. Il est vrai qu'on arrêta net son premier article. Le détenu, docile par nécessité, laissa donc à ses collaborateurs le soin d'exposer que la révolution s'accomplit par la réaction comme par la démocratie, que le souffle révolutionnaire pousse les uns et les autres, les réactionnaires mêmes (à leur insu, sans doute) encore plus que les démocrates ; que, dans le cas où toute la Montagne et la gauche feraient défection, l'idée, par la force des choses, n'en marcherait pas moins, etc. Dans sa lettre du 27 juin, notre rédacteur en chef traçait à Darimon tout le plan du second numéro où l'on devait organiser la résistance à l'usurpation, c'est-à-dire proposer, pour le cas où la Constitution serait violée, de refuser les subsides, de saisir les caisses, de supprimer le télégraphe, de destituer les fonctionnaires, de fédérer les départements et les communes, d'arrêter les corps d'armée, de suspendre l'action des tribunaux, etc. De son côté, l'assemblée législative s'appliquait avec un surcroît d'ardeur à toutes les mesures possibles de répression et de défense sociale. C'est ainsi qu'une loi du 16 juillet 1850 soumit à l'impôt du timbre non seulement les écrits périodiques, mais encore les écrits non périodiques traitant de matières politiques ou d'économie sociale s'ils ne dépassaient pas trois feuilles d'impression, astreignit à un cautionnement de 18.000 francs les journaux de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne qui ne

paraissaient que trois fois par semaine ou à des intervalles plus éloignés, etc. On portait un coup mortel au *Peuple* de 1850.

Aussi la lettre du 17 juillet à Darimon respire-t-elle la vengeance. On nous accorde deux mois pour nous mettre en règle ! « *Profitons des instants;* comme dit la ronde. » Proudhon y explique à son collaborateur comment il doit pousser à l'insurrection sans la prêcher, car une insurrection prêchée est une insurrection refusée. L'excellent professeur apprend à son élève qu'il faut, « pour insurger une nation, » réunir les esprits dans une indignation commune, puis les exciter par le récit des faits et gestes de la tyrannie, les encourager en leur montrant les moyens et les chances de succès. Jamais d'appel aux armes ! Il y a quelque chose dans la conscience publique qui ne lui permet pas de s'avouer à elle-même qu'elle s'insurge et qui fait que la révolte est d'autant plus certaine qu'elle est déguisée. « Ainsi donc, « tout en déplorant perpétuellement la politique du gou« vernement, qui nous mène *aux abîmes*, tout en pro« testant de vos desseins pacifiques, etc., vous attacher « de plus en plus à précipiter la révolution en la mon« trant inévitable. Ne rien dire qui soit un désaveu de « l'insurrection ; mais pleurer qu'on y force le pays. » Leçon admirable !

Les Montagnards réfugiés à Londres, Ledru-Rollin, Delescluze, Martin Bernard, etc., sans cesse attaqués, dans cette période, par le *Peuple*, venaient de publier, dans leur journal le *Proscrit*, une sorte de manifeste, dans lequel ils avaient dénoncé Proudhon à la démocratie française. Non seulement ils le traitaient d'utopiste et de sectaire, mais ils accusaient hautement de leurs mécomptes les gens qui, *par folie ou trahison*, avaient

jeté la Révolution hors de ses voies soit en l'exagérant, soit en la déshonorant. Proudhon leur répondit avec emportement (20 juillet). Il critiqua tous les articles de leur programme, dénonçant à son tour leurs velléités de communisme et disant très haut que « le paysan fran-« çais est le moins communiste des hommes [1] ». Comme ils se bornaient à réclamer l'éducation obligatoire et gratuite, il les somma de déclarer qu'en fait d'éducation comme de gouvernement le spirituel doit toujours être séparé du temporel et de lancer l'anathème au catholicisme : « Alors, s'écriait-il, nous croirons que « vous avez le souffle révolutionnaire. » Il terminait par cette aménité : « Avec vos grands mots de guerre aux « rois et de fraternité des peuples, avec vos parades et « tout ce tintamarre révolutionnaire, vous n'avez été « jusqu'à présent que des blagueurs. » Il restait, à ses propres yeux, dans le parti de la Révolution, le seul homme d'État [2].

Le *Peuple* de 1850 disparut au mois d'octobre sans avoir eu le temps, Proudhon s'en plaignit du moins, de faire au public « un testament digne de sa courte, mais « glorieuse carrière [3] ». Le rédacteur en chef se consolait un peu comme le renard de la fable, soutenant

1. Il ajoutait : « Le paysan veut simplement que la terre soit ren-« due aux mains de ceux qui la cultivent. »

2. C'est ce qu'il explique avec une complaisance marquée dans plusieurs de ses lettres, par exemple dans celle du 14 août 1851.

3. Cependant il avait eu la satisfaction de faire une fois de plus condamner son journal. « Nous croyons devoir, disait-il, dans l'inté-« rêt même de notre cause, nous résigner à l'armistice que le jury « et la cour nous imposent. » Le *Peuple de 1850* avait été traduit devant la Cour d'assises de la Seine : 1° pour excitation à la haine et au mépris entre les citoyens; 2° pour provocation à la guerre civile, en la personne de MM. Bisson, gérant, et Favre, rédacteur du journal. Toutes les questions avaient été résolues affirmativement par le jury. Les prévenus avaient été condamnés : Favre à quinze mois de prison et 3.000 francs d'amende; Bisson à six mois de prison et 3.000 francs d'amende.

qu'il n'y avait alors « aucun profit pour la révolution à « donner plus longtemps la réplique à la contre-révolu- « tion [1] ».

D'ailleurs cinq mois se sont à peine écoulés, et Proudhon croit être sur le point de rappeler son journal à la vie. Il entre en pourparlers avec un certain La Chatre, qui devait être à la fois administrateur inamovible et bailleur de fonds [2]. Un bailleur de fonds « qui n'est « pas un *démoc soc !* » Il se figure un moment avoir rencontré ce personnage idéal [3]; mais son espoir est déçu promptement. Il tâche donc d'intéresser MM. Garnier frères à cette nouvelle publication du *Peuple*, qui deviendrait à la fois un organe politique et un journal d'affaires. Il leur promet un tirage immédiat de 9.000 exemplaires qui s'élèverait à 75.000 ou 80.000, si le timbre était aboli. Quoi de plus simple que de former une société nouvelle au capital de 500.000 francs, par actions de 500 fr. subdivisées en coupons de 50 fr. ? Pourquoi les frères Garnier ne fourniraient-ils pas le cautionnement (soit 24.000 francs) et le fonds de roulement (soit encore 24.000 francs), la somme affectée au fonds de roulement étant remboursable par *annonces, réclames, articles de comptes rendus*, etc. [4] ? Mais ces libraires paraissent avoir médiocrement goûté la proposition. « Depuis six mois, lit-on enfin dans une « lettre du 28 juillet 1851, il est question de ressusciter « notre *Peuple;* je ne l'espère point. » Il se bornera donc à développer, dans une très longue lettre à Marc Dufraisse [5], le programme de la politique que le *Peuple*

1. Voir la lettre du 12 octobre 1850.
2. Lettre du 7 mars 1851.
3. Lettre du 7 janvier 1851.
4. Lettre du 21 mars.
5. 15 octobre 1851.

« aurait » à soutenir s'il ressuscitait. Il s'agit avant tout de déterminer si le futur journal « devra suivre une politique insurrectionnelle et dans quelle mesure ». Notre homme d'État finit par renoncer à l'espoir de voir renaître et de diriger actuellement un journal « essen-« tiellement démocratique et prolétarien, organe du « parti insurrectionnel », parce qu'il n'y aurait pas moyen de mettre « l'absolutisme des principes » d'accord avec les nécessités quotidiennes de la politique.

En revanche, tous les projets imaginables germent dans cette infatigable cervelle. Proudhon s'apprête à passer, de la Conciergerie, un marché avec un éditeur parisien pour la composition et la rédaction d'un ouvrage en quatre volumes in-8° sous ce titre : *Histoire générale de la démocratie moderne*. Le prix est fixé à 12.000 fr., plus une part dans les bénéfices. Il dirigera la besogne, mais en la partageant avec Darimon, Boutteville, Massol et Charles Edmond. Il bâclera le tout en six mois, et compte déterrer aussitôt après une autre entreprise du même genre. Ils peuvent, ses quatre amis et lui, qui rempliraient si bien chaque jour une feuille de journal, produire tous les mois un volume. Ils peuvent mieux faire : qui les empêche de s'improviser éditeurs et d'ouvrir boutique comme tant d'autres qui ne sont pas de grands économistes ni de grands philosophes ? En attendant, il travaille avec Darimon à une chronique qui commence à la création du monde et finit en 1852, ayant pour titre : *tables révolutionnaires*. C'est quelque chose « comme le *Discours sur l'Histoire universelle*, de « Bossuet » (Proudhon pense assurément, cette fois, tout ce qu'il dit), « refait à notre point de vue ». Il songe en même temps à une brochure sur *les chemins de fer*, pour servir de modèle aux associations ouvrières et,

du même coup, « donner la venette aux spéculateurs et « actionnaires ». Enfin il a dans la tête une foule d'idées et de systèmes, sans compter la *théologie humanitaire*, « le X qui dont remplacer le vieux catholicisme [1] ». Le 14 septembre, il a traité décidément avec une maison de librairie pour l'*Histoire de la démocratie moderne*, à laquelle il emploiera deux de ses amis, studieux, capables et sans ressources : 100 feuilles in-8°, grandeur moyenne, à livrer par trois, chaque semaine, à partir de juin 1852. Il ne se lasse pas, d'ailleurs, de travailler, pendant les mois de septembre et d'octobre, à sa *chronique* de l'humanité qui sera, selon lui, « un travail absolument « neuf, original et singulièrement instructif ». « Vous ne « sauriez croire, écrit-il au docteur Maguet [2], combien « cette idée si simple de ranger à la queue tous les « événements de l'humanité, par ordre de date, sans « considération de lieu ni de peuple ni d'objet, est « lumineuse et féconde. C'est une *pratique* de l'histoire, « qui enfonce toutes les philosophies. » Proudhon va donc faire sortir du néant la philosophie de l'histoire [3]. Il cherche toutefois, étant pressé par le temps, à s'épargner des recherches sur cette première légende du genre « humain, dont il ne connaît encore aucune explication « satisfaisante et populaire, c'est-à-dire sur Dieu », car enfin nous touchons au mot de l'énigme et « la mysti- « fication est à son terme [4] ».

C'est dans la même période de sa vie qu'il entre en correspondance avec Michelet. Celui-ci lui avait adressé les quatre premiers tomes de son « Histoire de la Révo-

1. Lettre du 28 août 1851.
2. 2 octobre.
3. Lettre du 28 octobre à Tissot.
4. Même lettre.

lution ». En lui faisant ses humbles remerciements (14 avril 1851), Proudhon exprime son admiration non seulement pour l'écrivain, mais surtout pour le penseur et le juge. « Enfin, enfin, lui dit-il, la Révolution fran-« çaise sort de la légende, du roman, du *factum* et du « pamphlet; elle arrive à l'histoire : il semble que ce « soit de ce jour qu'elle se répand sur le monde... « Vous avez résolu ce problème difficile, celui que je « me proposais à moi-même : être révolutionnaire plus « qu'aucun de ceux qui ont figuré dans le drame et « cependant être plus modéré que Danton et les Giron-« dins, plus judicieux que les Constituants, plus ami du « peuple que Fréron et Marat, plus puritain que Robes-« pierre... Avec un style qui parfois tourne au dithy-« rambe, avec une sensibilité qui dépasse la mesure « ordinaire de l'histoire, vous êtes encore pour moi « l'historien le plus vivifiant, le plus complet que je « connaisse. » Michelet avait dit : « Une nation est « autre chose qu'une collection d'individus; c'est un « être *sui generis*, une personne vivante, une âme « consacrée devant Dieu. » Telle est aussi la thèse du publiciste franc-comtois : il se croit en mesure de prouver qu'une nation organisée comme la nôtre est un être réel, personnel, doué d'une intelligence et d'une volonté propres comme les individus dont il se compose : c'est « la grande révélation du dix-neuvième siècle »!

Il touche, dans la même lettre, à la « question *sociale* ». Michelet lui paraît se préoccuper à tort de certaines fantaisies ou de certaines négations dont il ne trouve point les prémisses dans la pensée des aïeux. Le communisme, par exemple, est un effet naturel de la répulsion qu'inspirent la concurrence anarchique et tous les désordres de l'individualisme poussé à l'excès; mais

ce communisme n'existe qu'à l'état de protestation et n'a pas de plus profondes racines que celui des premiers chrétiens, dont la « communauté » n'a pas duré dix mois. Sans doute quelqu'un a dit : la propriété, c'est le vol ; « mais autre chose est de qualifier une idée, un « principe d'après son extrême conséquence, autre chose « d'adopter cette conséquence extrême comme la vérité. » La distinction nous paraît subtile. Cependant Proudhon envoya trois mois plus tard à Michelet son *Idée générale de la révolution au dix-neuvième siècle* [1] : « J'ose « croire, lui disait-il, que vous trouverez dans cet écrit « un essai de réalisation de vos vœux les plus chers : la « liberté de l'homme illimitée, l'initiative populaire or- « ganisée à perpétuité, la propriété foncière assurée au « paysan et dégagée de toutes les causes qui, par le « morcellement, l'agglomération, le fermage, le métaya- « ge, l'hypothèque, l'abus, en faisaient une institution « d'abord équivoque, et devenue avec le temps déci- « dément anti-républicaine et immorale. » Il n'y avait pas, dans cette hypocrite prétention de purifier la propriété, de quoi dissiper les préoccupations de Michelet.

Proudhon vient d'offrir à l'illustre historien le dernier ouvrage qu'il ait pu finir avant le coup d'État du 2 décembre, l'*Idée générale de la Révolution au XIX*e *siècle*. Il l'a daté lui-même de la Conciergerie, le 10 juillet 1851. L'œuvre est fondamentale, et sa portée fut immense. C'est là que Proudhon a définitivement exposé sa théorie de l'*anarchie* ébauchée dans les *Confessions d'un révolutionnaire*. J'y reviendrai.

Il me suffit en ce moment d'en esquisser le plan. Le livre se divise en sept « études ».

1. Lettre du 19 juillet 1851.

I. *Les révolutions déterminent les révolutions.* — L'auteur développe ce thème : « Si la révolution n'exis-« tait pas, la réaction l'inventerait. » Le gouvernement qui élude le vœu des masses est « un malfaiteur ». Depuis trois ans, la réaction a fait pousser la révolution comme en serre chaude.

II. *Y a-t-il raison suffisante de révolution au dix-neuvième siècle ?* — Les révolutionnaires faillirent à leur propre mission, dès la prise de la Bastille, comme ils y ont failli le lendemain de février et par les mêmes causes : l'absence de notions économiques, le préjugé gouvernemental, la peur du prolétariat. La société que devait créer la Révolution en 1789 n'existe pas ; elle est à faire : ce que nous avons eu depuis soixante ans est un ordre factice, superficiel, couvrant à peine l'anarchie et la démoralisation la plus épouvantable. Ce n'est point assez que la société actuelle, par la déviation de ses principes, tende incessamment à asservir le producteur, à soumettre le travail au capital : elle tend encore à faire des ouvriers une race d'ilotes. Une féodalité ignoble a remplacé l'ancienne hiérarchie des classes. Le pays attend donc une révolution nouvelle, organisatrice et réparatrice.

III. *Du principe d'association.* — Le contrat d'association, sous quelque forme que ce soit, ne peut jamais devenir la loi universelle parce que, étant de sa nature improductif et gênant, applicable seulement dans des conditions toutes spéciales, ses inconvénients croissant beaucoup plus vite que ses avantages, il répugne également et à l'économie du travail et à la liberté du travailleur. A l'association Proudhon substitue une nouvelle force économique, la *réciprocité,* « qui « consiste en ce que les échangistes se garantissent l'un

« à l'autre, et irrévocablement, leurs produits au prix « de revient ».

IV. *Du principe d'autorité.* — VII. *Dissolution du gouvernement dans l'organisme économique.* — Le dilemme est, aux yeux de l'auteur, celui-ci : *gouvernement ou non-gouvernement.* Proudhon signale particulièrement à Michelet ces chapitres où il remplace par l'idée juridique du contrat le principe « divin et « transcendant » d'autorité : c'est, s'écrie-t-il, la partie la plus formidable de mon travail. Il disait vrai, je le montrerai plus loin.

V. *Liquidation sociale.* — Pour l'opérer, il faut immerger et faire disparaître le système politique ou gouvernemental dans le système économique en réduisant, simplifiant, décentralisant et supprimant l'un après l'autre tous les rouages de cette grande machine qui se nomme le gouvernement ou l'État : la Banque de France, la dette publique, les dettes hypothécaires et les obligations simples des particuliers, la propriété bâtie, la propriété foncière. Pour celle-ci, notre homme d'État conçoit un nouveau système de confiscation que j'examinerai bientôt.

VI. *Organisation des forces économiques.* — Proudhon rumine un de ses desseins les plus chers et les plus chimériques: la constitution de la valeur. L'État, au nom des intérêts qu'il représente provisoirement ; les départements et les communes, au nom de leurs habitants respectifs, voulant assurer à tous le juste prix et la bonne qualité des produits et des services, prévenir les effets de la fraude, du monopole et de l'agiotage, garantiraient aux entrepreneurs qui offriront les conditions les plus avantageuses soit un intérêt pour les capitaux et le matériel engagés dans leurs entreprises, soit

un traitement fixe, soit une masse suffisante de commandes. On arriverait par là même à constituer la valeur, et la valeur exprimerait à chaque instant, en tout genre de produits, le rapport vrai du travail et de la richesse [1]. Proudhon enseigne, dans la même étude, que toute exploitation, toute entreprise, dès qu'elle exige l'emploi combiné d'un grand nombre d'ouvriers de spécialités différentes, est destinée à devenir le foyer d'une société de travailleurs. L'industrie à exercer, l'œuvre à accomplir sont la propriété commune et indivise de tous ceux qui y participent : la concession des mines et des chemins de fer à des compagnies de traitants, exploiteurs du corps et de l'âme de leurs salariés, est une trahison du pouvoir, une violation du droit public, un outrage à la dignité et à la personnalité humaine. Un chemin de fer, une mine, une manufacture, un navire, etc., sont aux ouvriers qu'ils occupent ce que la ruche est aux abeilles : c'est tout à la fois leur instrument et leur domicile, leur patrie, leur territoire, leur propriété. Proudhon n'avait pas encore écrit de page plus audacieuse et plus profondément révolutionnaire.

Aussi trouve-t-il plaisant de dédier ce violent pamphlet « à la bourgeoisie ». Le bon tour et la délicieuse facétie ! Ahurir ces ventrus ! Agiter ces sinistres images sous leurs yeux écarquillés ! Tirer sous leur nez ces effroyables pétards ! Il leur rappelle donc, dans cette dédicace, que, s'ils ont été supplantés un moment, en 1848 comme en 1793, par le peuple sans-culotte, le gouvernement provisoire les rappela vite au conseil de famille, et le peuple laissa faire. Ils l'ont récompensé de

1. Il importe de remarquer que Proudhon avait dit lui-même un peu plus haut : « La valeur, expression de la liberté, incrément de la « personnalité du travailleur, est, de toutes les choses humaines, « celle qui répugne le plus à toute espèce de réglementation. »

cette bonhomie en traitant les révolutionnaires du prolétariat comme une troupe de maraudeurs et de vauriens; ils ont fusillé, transporté, envoyé aux pontons de pauvres ouvriers poussés à la révolte par la peur de la famine. « Bourgeois, vous fûtes cruels et ingrats : aussi « la répression qui suivit les journées de Juin a crié « vengeance. Vous vous êtes faits complices de la réac- « tion ; vous subissez la honte... Les cagots vous ont « coiffés de leur éteignoir ; les amis de l'étranger vous « ont fait commanditer leur politique antinationale; les « valets de toutes les tyrannies que vous avez vaincues « vous associent chaque jour à leurs vengeances liberti- « cides. » Mais enfin les bourgeois sont les aînés de la Révolution ; le peuple les attend encore comme en 89, en 93, en 1830, en 1848. « La Révolution vous tend les « bras : sauvez le peuple, sauvez-vous vous-mêmes, « comme faisaient vos pères, par la Révolution. » D'ailleurs, « qu'on l'affirme ou qu'on la nie, la Révo- « lution fond sur vous avec la rapidité de mille lieues « par seconde. Il ne s'agit pas de la discuter : il faut « vous préparer à la recevoir ».

Proudhon put-il croire que la bourgeoisie se laisserait prendre à ce piège grossier ? que deux ou trois compliments assaisonnés d'injures l'aveugleraient à ce point sur ses propres intérêts ? qu'elle allait se laisser égorger sous prétexte qu'elle avait jeté les fondements de la révolution au dix-neuvième siècle ? qu'il la traînerait à sa remorque avec un madrigal au moment même où il lui offrait la confiscation et la ruine ? On se le demande. En tout cas, la bourgeoisie n'accepta pas cette étrange dédicace. Ledru-Rollin et les autres émigrés de la Montagne ne s'étaient pas trompés en reprochant à Proudhon de compromettre la cause de la Révolution. Il affola par ses

incartades et par ses paradoxes non seulement les bourgeois, mais les paysans, déjà peu rassurés. A force de « tirer des coups de fusil en l'air », il dégoûta de la forme républicaine tous les gens, fort nombreux, que cette musique empêchait de dormir. Il prépara, peut-être mieux que tout autre, le coup d'État du 2 décembre.

LIVRE IV

APRÈS LE COUP D'ÉTAT

(1851-1858.)

CHAPITRE X

État d'âme de Proudhon après le coup d'État. — Sa pétition au ministre des colonies dans l'intérêt des condamnés à la déportation pour cause politique. — Entrevue avec M. de Morny. — Proudhon écarte les propositions d'exil volontaire. — Comment il nourrit l'espoir d'utiliser Louis Napoléon. — Socialistes et jacobins : lettre à Mazzini. — Récriminations contre l'Élysée. — Proudhon et les biens d'Orléans. Lettre à M. Dupin. — Divers projets de publications. Proudhon cherche à fonder une revue. — Il sort de prison. — « La révolution sociale démontrée par le coup d'État « du 2 décembre » (juillet 1852).

Proudhon était à Sainte-Pélagie pendant la bataille du 2 décembre. Consigné, privé de toute communication avec le dehors, il ne recevait des nouvelles que par le bruit du canon et de la fusillade [1]. Quoiqu'il eût prévu l'issue de la lutte, il perdit contenance durant trois ou quatre semaines. Il haïssait l'homme qui avait exécuté le coup d'État, bafouait le peuple qui l'avait laissé faire et reprochait en même temps aux Montagnards de n'en avoir pas profité. Ces sentiments divers se succèdent et se combinent dans une demi-douzaine de lettres qu'il écrit, de sa prison, du 9 au 27 décembre.

La partie lui semble bien perdue. Il ne compte pas

1. Lettre du 19 décembre 1851 à Maurice.

plus sur les départements que sur Paris. Quand les ouvriers du faubourg Saint-Antoine jouent au billard en disant que le dernier événement ne les regarde pas, les paysans bourguignons et languedociens n'ont plus qu'à crier bravo. Seule, une élite de citoyens généreux, de tout parti, de toute classe, entendra l'appel aux armes et se fera massacrer inutilement. Les masses populaires ne sont elles pas incapables de discipline et de conscience, inaccessibles au sens moral ? « L'avez-vous vue, dit-il à « Mathey [1], cette tourbe de sans-culottes envieux, jaloux, « ingrats et lâches, abandonner à l'instant décisif ses « représentants et se rallier à la politique impériale ? Ce « faubourg tant caressé, tant prôné, n'a soufflé mot : « c'est la troisième fois depuis juin... Canaille, canaille, « et trois fois canaille !... Il est évident pour moi que le « peuple, partie la plus barbare et conséquemment la « plus rétrograde de la société, ne se soucie guère des « grands sentiments civiques et veut être mené, jusqu'à « complète éducation, à la baguette. » Cependant, quel sera son sort ? Il craint que les libraires épouvantés n'enlèvent ses brochures de leur étalage ou bien qu'on ne lui fasse un nouveau procès de presse : il se demande même s'il ne va pas être compris dans quelque convoi pour l'Amérique ou pour les îles.

Il voudrait cependant obtenir que la question complexe, posée par le Président de la République au peuple français, fût divisée, et que le corps électoral votât séparément le 21 décembre : 1o sur la Constitution ; 2o sur L. Bonaparte. Il interpelle à ce sujet Émile de Girardin [2]. Il veut bien que « M. Bonaparte », sauvant la révolution

1. 9 décembre 1851.
2. Lettre du 11 décembre 1851.

des partis, sollicite un bill d'indemnité du peuple et cherche à se faire réélire. Mais ce qui est tyrannique pour le pays et ce qui constitue une nullité morale dans le scrutin, c'est de demander, en même temps que la prorogation, un blanc-seing pour dix ans. Il laissera donc éclater son indignation. Quoi ! la nation perdrait le contrôle de ses institutions, de son gouvernement, de ses impôts ! Il tâche même de persuader au madré publiciste que, si le président est prorogé dans de telles conditions, sa position deviendra tout à fait instable! C'était peine perdue. Du reste, il est lui-même, depuis le 2 décembre, navré de tristesse, et réussit à peine à s'étourdir en travaillant. Ses nuits « sont comme celles d'un « condamné à mort [1] ».

Il n'ouvre complètement son cœur qu'à Charles Edmond, dans une très longue lettre, datée du 19 décembre. C'est là qu'il faut chercher sa véritable pensée sur le coup d'État. Un grand attentat, il le reconnaît tout d'abord, a été commis le 2 décembre, accompagné de circonstances « qui laisseront sur la moralité de notre « nation une tache indélébile » ; la France est sur le point d'abdiquer « entre les mains des jésuites, sur le « sabre et le goupillon », liberté, dignité, honnêteté, tout ce qui constitue l'homme et le peuple. Cependant il finit par considérer, au point de vue politique, cet acte comme presque « normal », bien plus comme « légitime ». Pourquoi ? C'est que la Montagne avait fait fausse route. Quand Louis Bonaparte s'était proposé de faire abroger la loi du 31 mai, qui mutilait le suffrage universel, la majorité de l'assemblée législative avait jeté du côté de l'Élysée toutes les forces de l'opinion et de la popularité

1. Même lettre.

en faisant échouer ce projet. La Montagne, forcée par ses principes de combattre la loi du 31 mai, n'avait songé, tout en appuyant le ministère, qu'à le désavouer par des paroles de haine. Pendant qu'elle s'appliquait à constater le plus énergiquement possible la contradiction de ses votes et de ses sentiments, Louis Bonaparte, qui avait pris l'initiative et qui gardait la force, s'était trouvé, de fait, le représentant unique du principe républicain. « La gauche était condamnée à s'entendre avec l'Élysée, » car on est quelquefois obligé, quand on se mêle de politique, de se laver les mains dans le fumier[1] ; c'est ce qu'elle n'a pas voulu comprendre, parce qu'une pareille entente ne faisait point le compte de MM. Cavaignac et Ledru-Rollin. La masse, sur laquelle on comptait, a donc trouvé l'affaire tout à fait réjouissante ; des représentants à vingt-cinq francs jetés à la porte, cela lui a semblé drôle : M. Thiers, M. Berryer, M. Changarnier, arrêtés à leur tour, ont soulevé d'abord l'hilarité populaire. Le peuple démoc. soc. a laissé tuer la République avec une indifférence hideuse : il fallait cette leçon pour prouver à nos tribuns que le peuple est « une bête monstrueuse » qu'il s'agit, non pas de traiter en homme, mais de convertir à l'humanité !

Mais quoi ! la révolution, quand elle sera comprise, avouée, se fera toute seule, avec ou sans l'appui du gouvernement ; il ne s'agit, pour cela, que d'apprendre aux industriels, aux négociants, aux ouvriers, aux producteurs, aux consommateurs de toute espèce la garantie mutuelle du crédit et du bon marché. Sans doute, si le peuple se fût manifesté le 2 décembre, la démocratie

1. Il répète un peu plus loin : « Si les montagnards, moins sen-« sibles au reproche d'élyséisme, avaient fait leur métier, la répu-« blique serait de moitié dans le coup d'Etat. »

triomphante balayerait en ce moment toutes les tyrannies de la face du globe; mais ce triomphe du droit se serait bientôt traduit en un triomphe sur la liberté locale, individuelle, mercantile, etc., et les anarchistes auraient servi aux rouges (comme aux blancs, aux bleus, à l'Élysée) de victimes expiatoires : en 1852 comme en 1848, la Révolution eût été radicalement niée par les révolutionnaires officiels. Non, non, s'écrie le dissident, quand je me représente ce qu'eût été la domination de nos meneurs, je n'ai plus la force de condamner, « au point de « vue élevé de la marche humanitaire, » les événements du 2 décembre. La révolution est ici hors de cause. Il se peut que je souffre de la situation nouvelle, que je sois atteint dans ma liberté, dans ma famille, dans mes amis, dans tout ce qui m'est cher. Je n'en penserai pas moins que ce qui m'arrive est un accident révolutionnaire dont je n'ai pas plus à m'irriter que de la tuile qui me tombe sur la tête pendant l'orage. Quelle que soit la réaction qui se prépare, elle n'arrêtera nullement le cours des révolutions; peut-être même elle le favorise. Les jésuites, les malthusiens régneront encore vingt-cinq, trente ans, plus ou moins; qu'est-ce que cela pour la durée de l'humanité? Vous iriez pleurer, gémir, vous désespérer comme un Jérémie sur la perte de la liberté! Allons donc! Est-ce que vous n'êtes pas libre? Est-ce que moi-même, malgré les verrous, je ne le suis pas plus que cette *vile multitude*, comme dit M. Thiers? Cependant il ne se dissimulait pas que, si le nouveau régime se prolongeait vingt-cinq ou trente ans, « la France, « ravalée au rang des esclaves, aurait perdu l'initiative « et l'honneur ». Mais il excellait à contempler les hommes ou les choses sous leurs aspects les plus contraires: la scène changeant sans cesse aux yeux de l'ob-

servateur, il trouvait dans les mêmes événements les motifs les plus plausibles de découragement et d'espoir, d'indifférence glaciale et d'indignation brûlante. Chose curieuse! la plupart de ces jugements contradictoires renfermaient une part de vérité.

Le 26 décembre, Proudhon sentit encore s'affaiblir ce qu'il pouvait avoir de préjugés contre le gouvernement issu du coup d'État. Comme on l'avait, pour la première fois depuis le commencement du mois, laissé sortir, il était allé voir deux libraires qui s'étaient empressés de l'encourager au travail et de se mettre à sa disposition. Il avait fait alors aussitôt sur lui-même et sur les autres un assez grand nombre de réflexions consolantes. D'abord il se disait que les Montagnards de Londres, les « rouges », auraient, s'ils étaient devenus les maîtres, sacrifié les socialistes ni plus ni moins que L. Bonaparte ; que le parti le plus atteint par la révolution nouvelle était la bourgeoisie, si sottement conservatrice ; qu'après tout il était un des hommes les moins détestés, peut-être même les plus considérés dans le parti *démoc. soc.;* qu'il s'était classé hors ligne à force de logique, de science, de philosophie et de franchise ; qu'il était redouté du parti clérical, mais non du pouvoir, etc. Donc il pourrait s'accommoder du nouveau régime. Au lieu de faire des brochures, il écrirait des livres ; six volumes in-8° se trouvaient déjà sur le chantier [1].

Dès l'avant-veille, il avait déjà repris assez d'assurance pour apporter au Gouvernement des idées sur les mesures de sûreté générale que la situation comportait. Il proposait au ministre de la marine [2] que tous les condamnés à la déportation pour cause politique reçussent

1. Lettre à Maurice (27 décembre 1851).
2. Lettre du 24 décembre 1851.

le droit d'opter entre l'accomplissement de leur peine et la retraite volontaire dans une colonie formée librement par eux, hors de l'Europe et des possessions françaises : les crédits alloués à la colonie pénitentiaire de la Guyane seraient transférés à cette colonie nouvelle, accrus par le produit d'une souscription ouverte avec l'autorisation de l'État ; un délai serait accordé « pour faire toutes re-« cherches et diligences dans le lieu le plus convenable « à cet établissement » ; enfin Proudhon, « non com-« promis dans les derniers événements et touchant à la « fin de sa captivité, » consentirait à prendre lui-même, de concert avec quelques amis restés libres, l'initiative de cette fondation. C'était un moyen d'entrer en pourparlers avec les nouveaux pasteurs du peuple. Ceux ci comprirent à merveille. Proudhon sortit donc une seconde fois le 28 décembre, mais sur l'invitation du comte de Morny. « Les rouges sont finis, écrivait-il « à son frère ce jour-là même, et bien d'autres choses « avec eux : *moi, je reste*, et je me prépare de nouveau « à tirer des derniers événements le meilleur parti pos-« sible pour la liberté. » Il eut aussitôt en effet, sans doute pour en tirer ce meilleur parti possible, une entrevue avec le puissant ministre de l'intérieur.

L'organisation de la colonie pénitentiaire n'étant qu'un prétexte, on passa vite à d'autres sujets. Les plus hautes questions furent abordées, et Proudhon résumait en trois points, dans une nouvelle lettre à Charles Edmond[1], ce curieux entretien. « 1. Le Gouvernement de L. B. « est condamné, par les 7.500.000 voix qui l'absolvent, « à faire de grandes réformes, à réaliser, de façon ou « d'autre, les réformes cherchées par le socialisme. — « *Admis*. — 2. L. B. ne vient point clore, mais continuer

1. 1er janvier 1852.

« la série révolutionnaire. — *Adopté.* — 3. Répondant à « quelques avances du ministre, je lui dis : je vous par- « donne le premier tiers de votre coup d'État si vous « me laissez faire la guerre aux Jésuites. — Quels jé- « suites ? — Montalembert, Veuillot et toute la séquelle « de ceux qu'attaquait Pascal. — Cela, dit le ministre « en riant, peut s'arranger. » Proudhon sortit, enchanté du ministre et de lui-même, bien entendu. D'abord Louis Napoléon voulait décidément anéantir les vieux partis, par conséquent non seulement les légitimistes et les doctrinaires, mais encore les « robespierristes » et toute la cohue républicaine du *National*, de la *Réforme*, du *Siècle*, etc.; oui, l'homme de Décembre était fait pour « écraser cette vermine ». « Pour ma part, s'écrie « Proudhon, j'en suis content, et je ne crains pas les « suites ». Il considère plus que jamais le prince président comme le chargé d'affaires de la Révolution : « Se- « couez le cauchemar qui vous stupéfie depuis le 2 dé- « cembre; ne considérez pas le présent, étudiez les actes « du pouvoir dans leur portée; pesez les nécessités de « sa position et vous vous convaincrez que, si le coup « d'État du 2 décembre anéantit radicalement le plan « révolutionnaire conçu à Londres à l'imitation de 93, « la Révolution n'y perd absolument rien, et que l'Eu- « rope, pour n'être pas émancipée suivant la forme so- « lennelle de Cambon et du Comité de salut public, « n'arrivera pas moins, par une route plus directe et « plus sûre, au même résultat ». Enfin il a fait entendre à M. de Morny, ce qui le réjouit particulièrement, qu'un batailleur de son espèce, jeté à travers les jambes des noirs (c'est-à-dire des prêtres), peut avoir son utilité. La lettre finissait donc par une explosion de confiance : « Courage! courage! courage! »

Dans une telle disposition d'esprit, il devait se soucier fort peu de passer la frontière pour aller rejoindre quelques-uns de ses amis et Charles Edmond lui-même. Comme ce dernier lui proposait un exil volontaire en Sardaigne, il se récria : « N'y serais-je pas encore plus « enterré qu'en France ? Comment servir la Révolution, « agir sur l'Europe du fond de cette Sardaigne ? Qui « diable, en Europe, attend la lumière de Cagliari [1] ? » Charles Edmond se plaignit bientôt d'être abandonné. L'exil, lui répondit Proudhon, fait dérailler le jugement : au lieu de vous suivre en Sardaigne, en Amérique, en Hollande, je n'ai à m'occuper que d'une chose, c'est de vous faire revenir ici auprès de moi. « Oui, vous revien- « drez ici ; je le veux et cela sera, entendez-vous... C'est « ici, sous le sabre de Bonaparte, sous la férule des Jésui- « tes et le lorgnon de la police, que nous devons travailler « à l'émancipation du genre humain : il n'y a pas pour « nous de ciel plus propice, de terre plus fertile [2]. »

Proudhon conservera donc pendant plusieurs mois l'espoir d'utiliser Louis-Napoléon. A certaines heures, il informe ses correspondants « que les jésuites commencent « à perdre visiblement du terrain à l'Élysée », que « le « sabre et le goupillon ne peuvent s'entendre », il trace en conséquence, dès le 10 janvier 1852, son programme dans les termes suivants : « Solliciter plus fortement que « jamais les raisons et les consciences ; entourer le pays « d'un cercle de lumière ; lui faire honte ; tirer en défi- « nitive de l'expérience du 2 décembre les moyens et les « gages d'une révolution sûre d'elle-même, cette fois, et « irrévocable. » Dans sa correspondance avec Antoine Gauthier, il se déboutonne. « N'étant pas l'obligé du pouvoir,

1. Lettre du 10 janvier 1852.
2. Lettre du 6 mars 1852.

« ayant toute raison au contraire de ne l'aimer point, de « quel poids ne seront pas mes paroles quand je lui indi- « querai des vues utiles et que je lui demanderai des « choses justes ? *Comprends-tu, malin ?* Si Bonaparte « se sent en veine, nous irons loin. Je ne tiens pas aux « hochets, aux médailles, aux singeries. Qu'on lui « donne une liste civile et autres brimborions, cela ne « me soucie guère. Mais qu'il fasse la Révolution, mor- « bleu ! Voilà ce que je lui demande... Je ne consentirai « jamais, *si je puis* (il prévoit qu'on pourrait lui « forcer la main), à rien tenir du gouvernement : j'ai « trop à en tirer, trop à lui faire faire pour m'exposer « à diminuer en rien, à ses yeux, le poids de mes opinions « en me rendant son serviteur. *Comprends-tu, malin*[1]*?* »

« Vous voyez, écrit-il un mois plus tard à son ami « Maurice (19 mars 1852), que le gouvernement du « Deux-Décembre, tout en ne cessant de déclamer contre « les socialistes, suit peu à peu leurs idées, tant une « idée vraie a de puissance ; vous verrez que Louis Bona- « parte, pour avoir fait la dixième partie de ce que je « propose, sera le sauveur de la société, tandis que je « suis et resterai un monstre exécrable... Mais qui sait « si cette politique du gouvernement ne m'offrira pas « quelque moyen de me raccrocher plus fortement que « jamais et de me refaire une position à la fois *politique*, « scientifique, industrielle ? Je *veillerai au grain*, bien « résolu, dès que je pourrai accorder *mon intérêt avec* « *mes principes*, à donner à ma fortune un peu plus « d'attention que je n'ai fait jusqu'ici. » Une autre lettre à Marc Dufraisse, datée du même jour, contient des passages encore plus remarquables. Proudhon y déplore

1. 19 février 1852.

que Louis Bonaparte soit entouré par ses propres ennemis. Comme il a « quelque raison de croire qu'on le voit « d'un œil assez favorable à l'Élysée », il se propose de faire une diversion soudaine « en tombant à bras raccour- « cis sur ces bons orléanistes, légitimistes et jésuites qui « poussent comme champignons » autour du prince : il sait « que cela ne sera point mal vu en haut lieu ». Le *Constitutionnel*, il s'en vante, lui fait des prévenances et vient de publier quelques extraits de ses propres lettres, saisies chez un ami, dans lesquelles il avait lui-même prévu l'avortement « de la tentative républicaine ». Il sera donc à même de relever (qui l'eût cru ?) dans trois mois au plus tard le drapeau de la république sociale ! L'occasion lui semble « magnifique », le succès « presque « certain ». Bonaparte une fois empereur, il ne s'agira que de le « pousser rationnellement » à toutes les entreprises révolutionnaires qui devront sans doute augmenter sa popularité, mais aussi le brouiller avec les vieux partis et le compromettre. « D'après un *on-dit*, poursuit- « il, le Président aurait déjà voulu plusieurs fois me « mander... Si peu qu'il y ait de vrai, je jure d'en tirer « bon parti, et il y aura bien du mal, pour peu que « l'homme soit en veine, si nous n'en faisons le saint « Jean-Baptiste d'une nouvelle Messiade. » Il saisit cette occasion de répéter, tant la formule lui semblait heureuse ! que, faire de la politique, c'est « se laver les « mains dans la crotte ».

C'est pourquoi, dans sa lettre du 26 avril, après avoir une fois de plus écrasé de son dédain la « vile multitude », il juge impossible de crier : *vive la République* au milieu d'un peuple qui ne sait que bêler : *vive l'Empereur !* et de jouer à ses frais « le jeu des amis de Londres ». Il faut désormais prendre une autre tactique et l'on verra

plus tard s'il est homme de ressource ! D'ailleurs, au bout de quelques années, le coup d'État du 2 Décembre, après avoir paru le plus grand des crimes, ne semblera plus, dans la gravité des périls, l'immensité des besoins et l'urgence des faits, qu'une « polissonnerie de collège ». Le 2 juin, quarante-huit heures avant de quitter définitivement Sainte-Pélagie, il juge la situation « excellente « pour le progrès, supérieure à tout ce qu'elle a été « depuis le 25 février 1848 ». Il s'apprête donc à lancer, avant la fin du mois, une brochure politique sur la situation et compte se tirer de cette entreprise *à la satisfaction du public, de la démocratie, même du gouvernement.* En définitive il aimerait mieux (8 juillet) vivre pendant vingt ans sous le règne glorieux de Louis-Napoléon, satisfaisant aux besoins du peuple, que le voir tomber par une nouvelle catastrophe.

Il était impossible que le parti révolutionnaire classique, en ce moment terrassé dans tout l'Europe par le coup d'État, s'accommodât de telles complaisances. Mazzini protesta donc et dénonça, dans une réunion publique, les socialistes français en général, mais en particulier le socialiste Proudhon, qu'il appelait le *Méphistophélès* de la démocratie. Notre pamphlétaire ne laissa pas échapper cette occasion de faire croire qu'on frappait en lui la France et la Révolution. Sa réponse, dont tous les emportements sont habilement calculés, est une pièce vraiment éloquente. On déshonore en sa personne le vaste courant d'idées qui depuis quatre ans emporte le siècle, et par là la France elle-même. Il ne veut pas qu'on note son pays d'infamie, qu'on le mette au pilori du genre humain ; il fustige à son tour tous ceux qui ne jugent de nos affaires que d'après leurs institutions ou leurs préjugés, l'Anglais pudibond, l'Américain insolent,

le Hongrois féodal, etc., et par-dessus tout Mazzini, aliboron pédagogue, qui frappe le lion muselé de son sabot italique [1]. On croirait, en vérité, cet « aspirant pontife » payé par la coalition des vieux intérêts pour fermer la Révolution et fournir, par une suite de manifestations stupides, des prétextes toujours renaissants à la persécution de décembre. Mazzini rappelait Proudhon à la discipline ; Proudhon l'invite à rentrer dans le néant et se glorifie de l'animadversion qu'il a soulevée lui-même dans tous les partis : quand on est universellement contredit, c'est qu'on se tient, sans doute, près de la vérité.

Ce franc-comtois tient d'ailleurs plusieurs langages et, si nous ne le savions déjà capable d'avoir en même temps, sur le même sujet, des opinions différentes, nous nous demanderions lequel de ses correspondants il veut tromper. Quand il écrit à Madier-Montjau, par exemple, le 2 Décembre cesse d'être une « polissonnerie « de collège » : « l'horreur du crime écrasait ma con-« science ; j'en étais dévoré le jour ; la nuit, j'avais des « visions. Si la raison n'avait été aussi forte, j'aurais « succombé infailliblement. » L'hyperbole est excessive. « Je jouis parfois, dit-il encore [2], de l'immense mé-« compte de cette ignoble race (il s'agit des Français). « Ah ! mes petits Gaulois pillards et babillards, bour-« geois bouffis, paysans avares, prolétaires stupides ! il « vous faut du pouvoir, et de l'Empire, et de l'argent « quand même ! De l'honneur, de la justice, de la bonne

1. Proudhon, qui flétrissait dans cette lettre le cosmopolitisme révolutionnaire, avait écrit, quelques semaines plus tôt (23 février) : « Le vrai révolutionnaire, morbleu ! est cosmopolite en l'an 1852 ; « et je verrais l'armée française engloutie tout entière dans une « guerre contre la liberté que je m'en rejouirais. »

2. Même lettre (23 février 1852).

« foi, vous ne vous souciez point! Expiez maintenant, « expiez! Je vous souhaite deux ans de ce régime... » On n'a jamais criblé de traits plus aigus la politique personnelle du prince-président : le *moi!* toujours le *moi!* Le sénat, c'est moi ; le conseil d'État, c'est moi ; le corps législatif, ce sera moi ; la garde nationale, moi ; le corps municipal tout entier, encore moi! Autour de *moi*, solitude, silence, secret. La politique impériale, condamnée à lutter contre le parti populaire et contre la bourgeoisie, se trouve, de fait, n'avoir d'appui, de base, de solidité, d'avenir, de puissance, de raison, de justice que dans ce *moi*, qui n'est certes ni celui de César ni celui de Médée. « Je vous dis qu'il nous faut deux « ans de cette tyrannie immonde, deux ans de cette dé- « bauche monstrueuse, où la France, ses trésors, sa « force, son industrie, sa gloire, toute sa richesse, en un « mot, est jetée en proie au plus obscène, au plus exé- « crable des maniaques. Notre nation n'a que ce qu'elle « mérite ; puisse-t-elle seulement, après avoir été châtiée, « faire à son tour justice de ses corrupteurs et de ses « Judas!... » Quelques jours plus tard, Proudhon fait remarquer à Marc Dufraisse que toutes les fondations libérales s'en vont l'une après l'autre, qu'on amoindrit les attributions du jury, qu'on livre tout uniment l'instruction publique aux prêtres et qu'on est en train de supprimer l'Université ; il signale cette démolition du progrès accompli, ce refoulement d'une société devenue adulte comme l'entreprise la plus audacieuse dont il soit fait mention dans l'histoire : « Ce despotisme ne saurait « durer, s'écrie-t il [1] ; mais cette certitude ne peut suf- « fire à vous ni à moi. Nous voulons une solution, la

1. Lettre du 28 février 1852.

« plus prompte possible, et une expiation ». Enfin la lettre du 6 mars 1852 à Charles Edmond contient un véritable acte d'accusation, méthodique et violent, contre le président de la république : après avoir énuméré tous ses griefs, Proudhon oppose ce nouveau despotisme à celui du tsar Nicolas, fondé sur un état intellectuel et moral du peuple russe qui équivaut à un *consentement*. La France, au contraire, égarée par ses terreurs, ses conspirations, ses besoins, ses tendances, ses souvenirs, voulait bien, en décembre, un pouvoir fort, un despotisme ; mais ce despotisme est inconciliable avec ses mœurs, ses institutions, avec les intentions mêmes de ceux qui le souhaitaient et, pour se soutenir, contraint à vivre de contradiction ou de mensonge. « Vous « croyez, poursuit-il, que cela puisse durer ! Non, non. « Je vous dis, moi, que le branle-bas a sonné au 2 Dé- « cembre ; que la France, à moitié folle, en se jetant « dans les bras de L. Bonaparte, et l'Europe stupide, « en y applaudissant, ont ouvert toute large et béante la « cataracte des révolutions. »

Cette correspondance est féconde en surprises. Au moment même où cet homme se proposait de tomber « à bras raccourcis » sur les « orléanistes », il lut dans le *Moniteur* les décrets du 22 janvier 1852, qui spoliaient la famille d'Orléans, et prit feu. C'est à Charles Edmond qu'il s'adresse dans le premier accès de sa colère [1]. Les considérants de ces décrets lui semblent « bouffons, odieux, ignobles » ; on peut défier de trouver dans la vie des Tibère et des Néron quelque chose qui les dépasse. Proudhon aperçoit sur-le-champ, avec l'habituelle lucidité de son sens juridique, que le dictateur

1. Lettre du 24 janvier 1852.

vient d'assimiler Louis-Philippe aux rois de l'ancien régime, « ce qui est la négation du principe même de la « royauté de Juillet, royauté élue, royauté-magistrature, « non de droit divin, ce qui a été démenti d'ailleurs par « la révolution de 1848, qui a rendu Louis-Philippe à la « vie privée [1] ». Il a saisi sur le vif l'étonnement et l'alarme universels, le « resserrement de la conscience publi- « que » et le « morne remords peint sur tous les visages». Louis Blanc lui paraît dépassé, les partageux de 1848 sont laissés bien loin en arrière, « et l'appel aux passions « cupides est si grossier, si direct que nos jacobins eux- « mêmes, dit-il, en reculent de honte ». Ce ne fut pas l'élan d'une indignation passagère. A ce cri belliqueux succéda, trois semaines plus tard [2], une dissertation sobre et serrée que le publiciste adressa, de Sainte-Pélagie, à M. Dupin, procureur général démissionnaire. Après avoir exposé la question en jurisconsulte [3], Proudhon la traite en homme d'État. « Je ne m'arrêterai point, Mon- « sieur, à vous signaler les idées monstrueuses posées

1. « On invoque, poursuit-il, on invente ce principe monstrueux « en jurisprudence que l'*offre* du 7 août engageait Louis-Philippe « autant que son *acceptation* du 9!... Et tout cela pour arriver à « cette conclusion, qu'on prend 200 millions à la famille d'Orléans ; « que sur ces 200 millions on en donne 10 au Crédit foncier, 10 aux « cités ouvrières, 10 aux sociétés d'assurances, 5 au clergé ; total : « 35; le reste, 165 millions, est pour l'Etat, et *l'Etat, c'est moi.* »

2. 16 février 1852. *Corresp.*, t. IV, p. 203.

3. « Lorsque, dit Proudhon, sous les anciennes races, on exigeait « du prince élevé au trône la réunion de ses domaines à la couronne, « on entendait par là ses *fiefs*, chose qui alors ne se distinguait pas « des *propriétés*. C'est alors que Hugues Capet, Philippe de Valois « et tous les rois après eux, en prenant la couronne, durent grossir « le domaine indivisible de la monarchie de leur propre apanage; la « raison de cela était la formation de l'*unité politique* du pays... La « Révolution de 89 a radicalement annulé cette ancienne règle du « droit monarchique en abolissant tous les restes de la féodalité et « en ne reconnaissant, en conséquence, aux princes du sang que « des *propriétés*, non des *fiefs*. Revenir au même principe, c'est « infirmer toute la révolution et poser une pierre d'attente à la res- « tauration féodale. »

« en principe et déjà mises en application, dans les « décrets du 23 janvier. La *maximation* des fortunes, « la distribution césarienne des biens confisqués aux « créatures du maître, la prétention qu'un contrat « oblige avant d'avoir été accepté : tout cela est trop con- « traire au droit commun pour qu'il soit besoin de vous « en parler. Si je n'avais vu dans les décrets du 23 « janvier qu'une dynastie menacée de ruine, je me « serais, sans nul doute, renfermé dans le silence ; ce « n'est pas à moi qu'il appartient de prendre en main la « défense des princes et de leurs fortunes. Mais il y a « ici, tout à la fois, le droit public fondé en 89 ; il y a le « droit éternel d'acquisition, de possession, de transmis- « sion, attaqués par un homme qui se dit président de « la république, représentant des intérêts créés par la « Révolution, organe du progrès !... Je croirais la ré- « publique un parti perdu et déshonoré, je renierais le « progrès et la révolution, si je croyais qu'ils dussent « aboutir à de si abominables conséquences. » Singulière leçon de conduite, donnée par un tel homme! Lettre d'autant plus étrange qu'elle ne ne devait recevoir aucune publicité ! Proudhon, en terminant, rappelait à M. Dupin qu'il lui restait encore trois mois de prison à faire et que ses devoirs de famille l'astreignaient à ne point compromettre sa sécurité. Il voulait seulement faire prendre note d'une protestation « qui pourrait en temps et lieu « servir de témoignage aux vrais principes républicains, « aux vraies doctrines révolutionnaires ». En effet, on aurait pu rappeler, en 1872, cette protestation aux membres de l'assemblée nationale qui combattirent la loi de restitution.

Dans la même phase de sa vie, Proudhon enfantait, du moins en imagination, un grand nombre de livres

nouveaux. Il menait de front un « tableau général d'his- « toire », qui devait former deux forts volumes in-8° et qu'il intitulait *Kronos*, pour faire pendant, disait-il, au *Cosmos* de Humboldt, et l'*Histoire de la démocratie moderne*, celle-ci en participation avec son ami Bouteville. *Mon* travail et le *nôtre*, écrivait-il à ce dernier [1], formeront une suite continue sans double emploi ni répétition. Le premier embrassait seize périodes, de l'origine des choses jusqu'à Luther ; le second en comprenait quatre : 1° de Luther au traité de Westphalie ; 2° du traité de Westphalie à la Révolution française ; 3° la révolution française ; 4° le socialisme. Les deux collaborateurs devaient prendre pour principe supérieur de direction historique le mouvement des nations vers un ordre de choses qui dût réaliser à la fois la *liberté* individuelle, locale, etc., dans sa plus haute expression, et l'*unité* du genre humain. Il faut, disait encore le puissant pamphlétaire [2], que nous élevions un monument qui écrase le catholicisme, la tyrannie, et soit aussi précieux, aussi accessible au savant qu'à l'ignorant : ma conviction bien arrêtée est que nous le pouvons si nous le voulons et que de ce double travail doit jaillir sur les destinées de l'espèce une lumière encore inconnue et inextinguible. C'est toujours sur ce ton, le lecteur a pu s'en convaincre, qu'il parle de ses prochaines œuvres.

Quatre semaines ne se sont pas écoulées, et d'autres projets, encore plus vastes, fermentent dans son cerveau. Proudhon recommence à préparer un essai de constitution de la science économique, qui doit fixer définitivement, à l'en croire, le sens du mouvement au dix-neu-

1. 17 décembre 1851.
2. Même lettre.

vième siècle et donner le corps complet de toutes ces idées, dont il a livré quelques échantillons : *crédit gratuit*, *forces économiques*, etc. Il sera le fondateur d'une science nouvelle, soupçonnée, affirmée depuis soixante ans, mais encore lettre close ; science avec ses *axiomes*, ses *déterminations*, sa *méthode*, sa certitude propre, science qui n'est ni mathématique, ni jurisprudence, ni rien de ce qu'on connaît [1]. Avant six mois, sa *construction économique* aura vu le jour ; une autre publication suivra de près ; dans le courant de la même année, son *Tableau généra d'histoire* sera fort avancé. Avec ces deux ou trois ouvrages, écrit-il à Charles Edmond, pour peu que je leur donne d'*accentuation* et d'*actualité* pratique, je défie tous les despotismes, jésuitismes, catholicismes, etc., de durer vingt-cinq ans. Il médite encore un essai de *philosophie générale*. Est-ce assez? Non, d'autres travaux gigantesques pourront suivre, entrepris avec tous ses amis ; ce sera, par exemple, une *Biographie universelle*, de cinquante volumes in-8, à deux colonnes, du travail pour vingt personnes, et un monument à la gloire de la Révolution. Ce dernier projet sera pris bientôt en considération par la librairie Garnier [2], et Proudhon sollicitera la collaboration de Michelet, de Quinet, etc. [3]. Enfin, le 26 mai 1852, en annonçant à Mathey la fin de sa longue captivité, Proudhon l'informe qu'il fera sa rentrée dans le monde philosophique, politique et littéraire en publiant coup sur coup trois brochures « longuement méditées et travail- « lées », par lesquelles il veut préluder à l'*Histoire de la*

1. « Ma *science* est faite ; je prends ce mot dans toute l'étendue et « la rigueur du mot. » (Lettre à Charles-Edmond, du 10 janvier 1852.)
2. V. sur ce point, outre la lettre du 10 février, celle du 1er mars 1852.
3. Lettre à Michelet (19 février 1852).

démocratie moderne. Mais il embrasse plus qu'il n'étreindra.

Tout cela ne lui suffit pas encore. Il recommence à tenter de fonder une revue périodique, et le moment, à vrai dire, n'était pas mal choisi. La presse quotidienne venait de tomber sous un tel joug qu'elle ne pouvait plus conduire l'esprit public ; les journaux, incolores, amoindris, insignifiants, perdaient la moitié de leurs lecteurs. C'était pour les revues, moins gênées dans leur allure parce qu'elles n'étaient pas à même de discuter, un à un, les actes du pouvoir, l'heure des conquêtes. Antoine Gauthier est son premier confident : « Il se peut, « lui dit-il (19 février 1852), que, d'ici à quelques mois, « outre mes grandes machines de guerre, je remonte « ma batterie journalistique : que dirais-tu d'une petite « revue hebdomadaire où je me donnerais le plaisir, « sous la protection même de la nouvelle loi, de mitrailler « encore tout ce que la vile multitude admire ? » Ce présomptueux écrivain s'accommode un peu trop aisément, à coup sûr, du régime inauguré par le décret organique de 1852. Il se figure encore une fois (c'était une de ses illusions ordinaires) qu'il va trouver un riche bailleur de fonds [1]. Un de mes libraires, écrit-il bientôt à Charles Edmond (2 juin), me propose une *Revue*, me garantissant des émoluments honorables. Un peu plus tard (19 août), il s'expliquera, dans une lettre à Darimon, sur le moment où la revue pourrait faire son entrée dans le monde, sur le choix des premiers matériaux, etc. [2]. Le

1. Lettre du 28 février 1852 à Marc Dufraisse.

2. Il se proposait d'y insérer, en quinze articles successifs, l'*Histoire de la démocratie moderne* à laquelle il travaillait avec Boutteville. « Avec ce morceau de résistance, on peut aller loin, » disait-il. Mais Boutteville ne goûta pas cet absurde projet. (V. la lettre du 27 août 1852.)

27 août, il ne s'agissait plus d'une feuille hebdomadaire, mais d'un recueil bi-mensuel, et Proudhon cherchait à faire dresser un devis de toutes les dépenses, y compris l'exécution typographique, les frais de papier, de timbre, etc. Il se chargeait d'ailleurs, si l'on éprouvait quelque embarras sur la composition des premières livraisons, de trouver pour ses collaborateurs plus de sujets neufs qu'ils n'en pourraient jamais épuiser.

Il était alors sorti de prison depuis plusieurs semaines. « C'est d'aujourd'hui en trente-huit jours, le 4 juin au « matin, disait-il à MM. Gauthier le 26 avril 1852, que « je serai mis en liberté. J'ai tant de besogne, je suis si « à l'aise à Sainte-Pélagie pour travailler ; la liberté, « quant à présent, changera si peu de chose à mes habi- « tudes que je vois venir cette époque avec la plus com- « plète indifférence. » La complaisance des geôliers était poussée si loin qu'il y avait peut-être une part de vérité dans cette forfanterie. « Nous avons, écrivit-il encore à « Mathey [1], fêté ma sortie, vendredi dernier 4 juin, par « une promenade qui a duré douze heures, au bois de « Meudon, entrecoupée de deux longs repas ; cette im- « mense orgie nous a coûté cent sous par tête. » Il s'installa dans « une chambre de renfort » à côté de sa famille, et les visiteurs ne le dérangèrent pas assez pour l'empêcher de présenter au public, dans la première semaine de juillet, un ouvrage intitulé : « La révolution « sociale démontrée par le coup d'État du 2 Décembre. »

On peut résumer ce livre en deux mots. D'une part, le problème du prolétariat, la substitution de l'économie à la politique, des intérêts à l'autorité, en un mot l'*idée sociale* domine tout, en France, depuis le 24 fé-

1. Lettre du 11 juin 1852.

vrier 1848. D'autre part, Louis Napoléon peut devenir plus grand que son oncle s'il veut accomplir l'œuvre du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire exécuter le mandat révolutionnaire qu'il s'est donné le 2 décembre.

Pourquoi, de février à décembre 1848, les républicains de toute nuance furent-ils successivement évincés ? parce qu'ils se tinrent hors du socialisme, qui était la révolution; parce que, hors de la révolution sociale, la république n'avait plus de sens, qu'elle semblait un juste-milieu, une *doctrine*, un arbitraire. Après le 24 février, la démocratie française, « quelles que fussent sa volonté « et sa foi, se trouvait en face de questions sans fond ni « rive ». Comment garantir le travail, ouvrir le débouché, équilibrer la production et la consommation, augmenter le salaire, attaquer la rente et l'intérêt sans faire disparaître le crédit et sans arrêter la formation des capitaux? L'émancipation du prolétariat se présentait à certains esprits comme la dépossession de la bourgeoisie; les projets variaient à l'infini. Bref, les républicains de 1848 *n'osèrent pas*. Les hommes du gouvernement provisoire auraient cru forfaire à leur mandat en sortant des voies légales et en jetant, de leur autorité précaire, le peuple dans la Révolution. On criait, autour d'eux, que la religion était menacée; ils ont appelé la bénédiction de l'Église sur la République, introduit le clergé dans l'assemblée nationale. On prétendait que la révolution allait désorganiser l'État; ils ont répudié la tradition d'Hébert et pris pour devise les mots sacramentels: *Unité, indivisibilité de la république, séparation des pouvoirs, constitution*. Le socialisme était accusé de prêcher le pillage, la loi agraire; ils ont sauvé la Banque en donnant cours forcé à ses billets, consolidé la dette flottante avec un bénéfice énorme par les porteurs de

bons du Trésor et les déposants de la caisse d'épargne : au lieu de recourir à des moyens sommaires, extra-légaux contre les riches, ils ont préféré, dans le besoin urgent de la république, demander au peuple son dernier sou et rogner leurs propres traitements. Partout ils ont mis l'honnêteté à la place de la politique. Leur impuissance étant démontrée, Louis Bonaparte, élu par cinq millions et demi de voix, devint l'organe de la Révolution.

La bataille était gagnée avant d'être livrée. Depuis trois ans la Révolution, méconnue, outragée, mise en péril, appelait un chef, non plus un écrivain, un tribun (elle en avait de reste), mais un homme en position de la défendre ; Bonaparte n'avait à répondre que ces deux mots : *me voilà !* Eh bien ! ces deux mots, il les a dits et comme, en politique, les intentions ne sont rien, les actes sont tout ; comme depuis un mois Bonaparte faisait acte révolutionnaire en réclamant l'abrogation de la loi du 31 mai, la Révolution l'a pris au mot. Elle lui a donné la victoire, sauf à compter avec lui plus tard. Oh ! Louis Napoléon est bien réellement l'élu du peuple. Le peuple, dites-vous, n'a pas été libre ! le peuple a été trompé ! le peuple a eu peur ! Vains prétextes. Est-ce que des hommes ont peur ? Est-ce qu'ils se trompent en cas pareil ? Est-ce qu'ils manquent de liberté ? C'est nous, républicains, qui l'avons répété sur la foi de nos traditions les plus suspectes : *la voix du peuple est la voix de Dieu*. Eh bien ! la voix de Dieu a nommé Louis Napoléon. Comme expression de la volonté populaire, il est le plus légitime des souverains. Et à qui vouliez-vous donc que le peuple donnât ses suffrages ? Louis Napoléon est, de même que son oncle, un dictateur révolutionnaire, mais avec cette différence que le premier consul venait clore la première phase de la Révolution, tandis

que le Président ouvre la seconde. La signification du 2 décembre, l'idée qu'il représente est bien authentiquement révolutionnaire. Le reste est affaire de *personnes*, c'est-à-dire intrigues de partis, transactions de coteries, vengeances privées, manifestations autocratiques, mesures de salut public et de raison d'État ; c'est la marge laissée au bon plaisir gouvernemental par la loi des révolutions.

Est-ce à dire que le dictateur ait tout à fait compris et, jusqu'à présent, joué complètement son rôle ? Proudhon ne le croit pas. Dans un chapitre intitulé *Sept mois de gouvernement*, il examine et critique tous les actes du 2 Décembre envers le clergé, envers le parti républicain, concernant la réforme économique et les institutions politiques. Il lui reproche vivement son alliance avec « le parti prêtre » ; il lui demande ce que signifie cette contredanse où la Révolution est invoquée comme principe et comme moyen, mais où le personnel révolutionnaire est proscrit ; il montre l'incohérence de ses décrets relatifs au crédit foncier, à la rente, à l'escompte, et ne le félicite pas sans réserves du développement qu'il donne aux travaux publics ; il le blâme d'avoir inventé le sénat, enlevé l'initiative des lois à la représentation nationale, supprimé la publicité des séances législatives et le droit d'interpellation, enfin de tenir sur un pied de guerre la France, qu'il mène tambour battant dans le silence de la tribune et de la presse, comme s'il s'agissait d'un départ pour Madrid, Wagram ou Moscou. Or ce qui perdit le premier Bonaparte, c'est qu'il ne sut pas représenter jusqu'au bout la révolution française, quoiqu'elle lui servît, au besoin, à motiver son titre. Proudhon adjure Louis Napoléon de ne pas continuer sa triste parodie de l'épopée impériale.

Le neveu, comme l'oncle, a pour adversaire, d'un côté la féodalité, représentée par la Sainte Alliance, le parti légitimiste et ultramontain ; de l'autre, l'aristocratie capitaliste, représentée par la haute bourgeoisie et par l'Angleterre. Quel doit être d'abord son point de départ? La révolution démocratique et sociale est pour la France, pour l'Europe une condition forcée, presque un fait accompli, le seul refuge qui reste au vieux monde contre une dissolution imminente. Or il existe dans notre pays trois partis : la *bourgeoisie*, qui prétend maintenir à perpétuité les rapports du capital et du travail; une *classe moyenne*, qui, refoulée de haut et de bas par l'insolence capitaliste et l'envie prolétarienne, n'en forme pas moins le cœur et le cerveau de la nation ; un *prolétariat* plein de sa force, enivré par la prédication socialiste et qui, sur l'article du travail et du bien-être, se montre intraitable. Louis Bonaparte ne peut ni gouverner avec eux, contre eux ou sans eux, ni leur imposer longtemps silence par des moyens de police ou leur donner le change par la guerre et les aventures : il ne lui reste qu'à former de la classe moyenne et du prolétariat un parti d'absorption. Qu'il appelle donc à lui, au lieu d'un corps de muets, une représentation vraie de ce prolétariat et de cette classe moyenne; qu'il affirme sans restriction ni équivoque la révolution sociale; qu'il dise tout haut à la France, qu'il notifie à l'étranger la teneur de son mandat ; qu'il se purge de toute influence cléricale, monarchique et malthusienne. Que le 2 Décembre, sortant de la fausse position que lui a faite la tactique des partis, produise, développe, organise sans retard ce principe qui doit le faire vivre, l'anti-christianisme, c'est-à-dire l'antithéocratie, l'anticapitalisme, l'antiféodalité ; qu'il arrache à l'Église, à la vie inférieure et

qu'il crée en hommes ces prolétaires, grande armée du suffrage universel, baptisés enfants de Dieu, mais qui manquent à la fois de science, de travail et de pain. Faire des citoyens avec les serfs de la glèbe et de la machine; changer en sages des croyants ahuris, produire tout un peuple avec la plus belle des races ; puis, avec cette génération transformée, révolutionner l'Europe et le monde, telles sont les grandes lignes du nouveau programme [1].

1. Proudhon descend de ces hauteurs, dans les dernières pages du dixième chapitre, pour demander quelques réformes immédiates : certaines mesures contre les catholiques, l'abrogation du décret-loi sur la presse, la suppression ou la réduction de l'armée permanente, une plus équitable répartition des impôts et notamment la suppression des trois quarts au moins des droits sur les boissons, l'exploitation des chemins de fer au prix le plus bas et sans intérêt de capitaux, etc.

CHAPITRE XI

Comment ce nouvel ouvrage put être édité. Intervention de Louis Napoléon. Succès du livre. — Projet de candidature législative. — Curieux entretien avec M. de Persigny. — Vie privée de Proudhon (1852-1857). — Il ne parvient pas à fonder sa revue. — Autres travaux. — *Programme de philosophie. Manuel du spéculateur à la Bourse. Des réformes à opérer dans l'exploitation des chemins de fer.* —Critique des expositions universelles et projet d'une exposition permanente. — Vues politiques. Correspondance avec Madier-Montjau. — Rapports et correspondance avec le prince Napoléon.

Proudhon était un allié bien compromettant. Tel fut du moins l'avis de la police, qui commença par défendre la mise en vente de cet ouvrage. On ne faisait pas de procès; mais on avertissait le libraire et l'imprimeur qu'ils perdraient leurs brevets si le livre venait à paraître [1]. L'auteur ne se laissa pas décourager. Si l'on devait blâmer, en haut lieu, certains passages de son livre, d'autres n'étaient pas pour déplaire. Le président ne pouvait pas trouver « précisément mauvais » qu'on le traitât en révolutionnaire, quoiqu'il eût le tort de vouloir l'être « à sa façon et dans sa mesure ». Bref, Proudhon prit le seul parti qu'il eût à prendre : il s'adressa directement à Louis Napoléon. Sa lettre, datée du 29 juillet 1852 et qui fut publiée pour la première fois en tête de la sixième édition, était fort habile. « Vous êtes, disait-« il au futur César, la révolution au dix-neuvième

1. Lettre du 30 juillet 1852.

« siècle, car vous ne pouvez pas être autre chose. Hors « de là, le 2 Décembre ne serait qu'un accident historique « sans principe, sans portée : voilà mon premier point. « Maintenant le savez-vous, Monsieur le Président ? le « voulez-vous ? l'oserez-vous dire? Questions scabreuses « et que je n'ose résoudre ; voilà mon second point. « C'est tout mon livre : consolation pour moi-même, « espérance à mes coreligionnaires, défi à la contre- « révolution ! A ce livre j'ai donné ma façon, mon style, « mes idées, mes opinions, mes craintes. Je ne me suis « pas dissimulé qu'en donnant la raison d'existence du « 2 Décembre il lui créait une sorte de légitimité dans « les choses ; que, recevant ainsi sa signification de « l'histoire, le gouvernement en recevrait une nouvelle « force et qu'à ce mot tombé de ma plume : *Louis « Napoléon est le mandataire de la révolution*, la « popularité de l'homme, tant de fois fatale aux répu- « blicains, monterait encore parmi ses sept millions de « voix... Compensation faite, je n'ai pas cru devoir « subordonner à mes ressentiments de parti les intérêts « généraux de la Révolution. » Le prince-président ne pouvait qu'être séduit et flatté par cette épître. Outre qu'il n'était pas fâché de se servir à l'occasion de telles brochures pour faire peur à la bourgeoisie [1], il n'avait garde de bâillonner un adversaire prêt à démontrer que le coup d'État n'était pas un pur accident historique, sans principe et sans portée. Proudhon avait bien calculé.

Aussi quel chant de victoire ! Je viens de faire, écrit-il à Mathey le 2 août, le plus beau coup de politique qu'on ait vu dans la démocratie depuis quatre ans. *Le président accorde !* La censure vaincue, forcée en ru-

1. C'est Proudhon qui nous en informe lui-même (lettre du 10 novembre 1852).

gissant de laisser aller mon livre ! Dans l'ivresse du triomphe, il se dit « ressuscité » : on va lui rendre, croit-il, la permission de faire circuler toutes ses brochures et tous ses livres ; c'est 30.000 francs qu'il gagne à l'aventure ; il se retrouve à la tête du parti *révolutionnaire,* même le plus ardent ! Il faudra bientôt en rabattre ; mais Proudhon va tirer, pour le livre même, un profit immédiat de cette grande faveur. Deux mille exemplaires sont enlevés sur-le-champ ; la deuxième édition paraît le 3 août ; le 26 août, Garnier en était à son quatrième tirage [1] et la sixième édition fut annoncée le 31 octobre.

Le parti démocratique manquait alors de candidats. Le prompt succès de ce dernier livre, en attestant la popularité de l'écrivain, le désignait aux suffrages de ses amis politiques pour les élections législatives du 26 septembre 1852. Il semble même, à l'en croire, qu'on ait, de deux côtés opposés, souhaité sa candidature. On ne peut pas douter que, dès les derniers jours du mois d'août, il ait reçu de Beslay, le plus pur des républicains montagnards, une offre formelle : les vrais principes et la nécessité, lui répondit-il, me défendent également d'accepter ni peu ni prou une fonction gratuite ; d'une part je n'ai pas *trois mois de misère* à donner par an à la république et, de l'autre, je ne veux point passer pour être subventionné par Louis Napoléon [2]. S'il faut en croire une lettre confidentielle [3], le gouvernement l'aurait, sans doute à la même époque, indirectement sollicité de se porter contre M. Goudchaux, en l'avisant

1. « Soit 13 ou 14.000, plus la concurrence belge dont on ne peut « savoir le chiffre. » (Lettre à Maguet.)
2. Lettre du 3 septembre 1852.
3. A Antoine Gauthier (15 novembre 1852).

qu'aucun concurrent ne lui serait opposé par le ministère de l'intérieur. Quoi qu'il en soit, Proudhon recevait à Lyon, de plusieurs électeurs parisiens, le 10 septembre, une proposition nouvelle et, sans alléguer cette fois la modicité de ses ressources, acceptait la candidature à trois conditions : 1° son nom ne serait pas un sujet de division dans le parti républicain et l'on ne s'en servirait pas pour écarter telle candidature (celle de M. Goudchaux, par exemple) qui pourrait réunir plus de suffrages, exciter moins de répugnances, donner moins de prétextes à la réaction ; 2° sa candidature aurait pour signification la pensée développée dans son livre, savoir : que le coup d'État du 2 Décembre et le président de la république avec son pouvoir dictatorial ont pour raison et pour but d'exprimer et de procurer la révolution politique et la révolution économique dans toutes leurs conséquences ; 3° sans prétendre désapprouver les citoyens qui refusent le serment à Louis Napoléon, il garderait sur cette question spéciale une entière liberté [1]. Il répudie donc « toute signification de parti » : « prise pour « machine de guerre contre l'Élysée, sa candidature se« rait un péril et un non-sens [2]. » Mais la « masse ré« publicaine » n'entendit point ces subtilités et fit comprendre à Proudhon qu'elle ne le suivrait pas sur ce terrain : puisqu'on cherche, écrivit-il le 20 septembre, non point un homme de révolution, mais une rosière, il est clair que M. Goudchaux doit l'emporter. Il se désista donc, ne pouvant guère prendre un autre parti, de toute candidature, et pria Beslay de faire connaître, au besoin par la voie des journaux, sa résolution.

Goudchaux avait adhéré, dans une lettre écrite à

1. Lettre du 10 septembre 1852.
2. Lettre à Darimon (13 septembre).

Proudhon lui-même (19 septembre), aux opinions *démocratiques et sociales* de son concurrent. Proudhon, pour dissiper toute équivoque, lui répondit le surlendemain, en émettant le vœu que cette réponse fût publiée. Vous êtes autant, peut-être plus socialiste que moi, lui disait-il. Si j'avais fini par demander avec ardeur, avec véhémence, à être porté candidat, c'était uniquement dans l'intérêt d'un parti que seul, de tous ses fondateurs, je représente en France aujourd'hui. Mais, après votre déclaration, ma candidature est sans objet. J'appuie donc la vôtre de toutes mes forces et je prie tous les démocrates, quelle que soit leur nuance, de suivre mon exemple. Il s'exécutait sans doute de bonne grâce, mais non sans une secrète amertume, une de ses lettres confidentielles en fait foi [1]. Combien il eût peu regretté de « souiller ses bottes à la boue de la politique active » ! Pouvait-il indéfiniment écrire et faire la guerre de plume [2] ? Ce qui l'irritait surtout, c'est qu'on eût pu trouver un motif d'exclusion dans ses rapports avec l'Élysée, dans sa théorie du serment politique, etc. Il aurait voulu prouver, au corps législatif comme dans son livre, que « la Révolution était dans l'Empire, bon gré, mal-« gré l'Empereur ».

Il n'aurait pas même dédaigné de le prouver au sénat. Il nous a transmis lui-même, dans son livre *de la Justice* [3], le récit d'une conversation qu'il eut en 1853, après le rétablissement de l'Empire, avec M. de Persigny, ministre de l'intérieur. Ne sommes-nous pas aussi, lui disait cet homme d'État, la Révolution et la démocratie ? A

1. Au docteur Cretin, 21 septembre 1852.
2. On lit encore dans une lettre du 17 octobre 1852 : « Ecrire, « écrire encore et toujours écrire ! Voilà ma misère. Qui me délivrera de cet enfer ? »
3. T. II, p. 410.

quoi l'autre répondit : Vous n'êtes pas même dans la tradition impériale. Pourquoi ? C'est que Napoléon Ier, tout en restaurant, « faute de mieux, » les nobles et le clergé, s'était néanmoins entouré de régicides, de terroristes et qu'il avait fait entrer au sénat Volney, l'auteur des *Ruines*. Le philosophe ajouta brusquement (et nous nous gardons de mettre en doute sa sincérité) : « Voulez-« vous me faire sénateur ? J'accepte. » A cette proposition imprévue, le ministre sourit, paraît-il, et fit un geste d'adieu. Rien ne manque à la gloire de Proudhon ; il devait manquer à celle du sénat.

La vie privée de Proudhon n'offre pas dans cet espace de six ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que les vivacités de sa plume l'amènent à s'exiler en Belgique, de particularité bien remarquable. Dans l'automne de 1852, il prit deux mois et demi de vacances, qu'il alla passer à Burgille, en Franche-Comté. A l'en croire, il y aurait cherché le moyen de s'employer dans le commerce, mais sans trouver celui de gagner chez un seul de « ces bourgeois » cent écus par an [1]. Je suis donc, s'écrie-t-il, rejeté violemment « dans une carrière socialiste et littéraire » et condamné à vivre du produit de mes livres [2] ! Telle était bien sa vocation, à vrai dire, et c'est seulement en le jetant hors de cette carrière que la fortune eût pu lui faire violence.

Il ne s'enrichit pas au métier des lettres et continue à souffrir de cette gêne. Débiteur scrupuleux, il se consume en efforts stériles pour arriver au remboursement de ses dettes [3]. « Si vous saviez, écrit-il à Maurice [4], « combien il m'ennuie de batailler sans cesse pour mon « pain quotidien ! Je devais avoir, du produit de mes

1. Lettre du 10 novembre 1852.
2. Même lettre. Comp. la lettre du 28 novembre.
3. Lettre du 19 octobre.
4. Même lettre.

« publications, un capital acquis et comptant de 30.000 fr. ; « chaque anicroche de la Révolution a détruit mes espé- « rances. » Cependant l'*Idée générale de la Révolution* et *la Révolution démontrée par le coup d'État* sont réglées à son profit, sans aliénation de propriété, 10.500 fr. Par compte amiable du 24 novembre 1852, les frères Garnier reconnaissent encore lui devoir, sur la vente de ses œuvres diverses, 5.866 fr. 70 c. Il reprend ce jour-là quelque courage, se voit à même de payer ses dettes et d'élever ses filles [1]. Il compte bientôt toucher six ou sept mille francs pour sa future *Histoire de la démocratie*, outre une participation aux bénéfices éventuels de la vente, qui pourra monter à 8.000 francs. Au mois de mars, il entre dans une grande affaire où s'engagent, s'il faut l'en croire, « les banquiers et personnages les plus riches de Hollande, d'Angleterre, de France et d'Espagne » : la concession d'un chemin de fer de Besançon à Mulhouse. Il se met, à ce propos, en rapport avec des hommes « qui « s'occupent de former des entreprises de toute sorte », par exemple un service de transports du Havre à la Chine, une banque financière qui fera concurrence au Crédit foncier, une société pour l'achat et la vente de toutes les grandes propriétés [2]. Mais le mauvais vouloir ou plus probablement la clairvoyance de M. Magne, sans parler, bien entendu, du « courant contre-révolutionnaire qui « ne permet pas à l'Empire de rien faire de conforme à « une stricte justice et aux aspirations démocratiques », fait échouer le projet de concession, et le rêve s'évanouit. Proudhon est arrêté net sur la route de l'opulence ; il se borne à prendre une bonne, pour soulager sa femme [3].

1. Lettre du 28 novembre 1852.
2. Lettre du 29 mars 1853.
3. Lettre à Suchet (24 mai 1853).

Mais la pauvre famille est souvent à bout de ressources. Pourriez-vous, demande brusquement Proudhon à Charles-Edmond, dans un *post-scriptum* du 2 novembre 1853, me procurer une place de commis à 4.000 francs d'appointements? L'horizon s'obscurcissait de jour en jour. « A l'heure qu'il est, lit-on encore dans une lettre à Suchet [1], mes publications sont proscrites, retirées de « l'étalage, rayées des catalogues, refusées par tous les « éditeurs. On m'attaque par le chômage et la famine. » Il a des accès de misanthropie frénétique [2]. Ce n'est pas que les conseils lui manquent. Un ami lui propose 1.500 ou 2.000 francs pour une brochure sur les chemins de fer à condition qu'il n'y mette pas son nom ; un autre veut le faire entrer dans une grande compagnie de colonisation américaine, à condition qu'il parte pour la Virginie. Proudhon remarque, dans une lettre à Maurice (25 février 1854), qu'il est d'un placement très difficile. « Je suis entouré, dit-il, de gens pleins de la « meilleure volonté, mais qui me déclarent chaque jour « que mon nom *épouvante* et qu'ils n'oseraient le pro- « duire. Voilà la vérité ; je suis un *épouvantail !*... « N'avez-vous pas la collection de mes publications ? « Parcourez-la et vous verrez ce qui motive cet *épou- « vantement*. Je suis l'anarchie en personne, l'athéisme; « *la propriété, c'est le vol !* l'abolition de la famille, « du mariage et de la paternité ! J'en passe, et des meil- « leures. Croyez-vous qu'avec ce bagage il soit aisé de se « pousser dans les affaires? » Sans doute; mais Proudhon oublie qu'il n'avait pu penser lui-même à son pre-

1. 11 décembre 1853. « Nous avons, écrit-il à Charles-Edmond le « 27 décembre, Darimon, Ferrari et moi, décidé de célébrer le dernier de l'an, qui est samedi, dans un dîner de garçons, *à deux « francs au plus par tête.* »
2. Lettre du 13 novembre 1853.

mier mémoire sur la propriété sans un « frémissement de terreur » ; qui donc avait « sonné le tocsin » ? *Terra et aqua interdictus sum* [1]. A qui s'en prendre ?

De temps à autre, il relève la tête, et la note est moins triste. Je vis au jour le jour, lit-on dans une de ses lettres [2] : quel mal y a-t-il ? Je suis quelquefois gêné ? c'est un rappel à l'ordre et à la prévoyance. Je ferai de mes filles des ouvrières ? ont-elles droit d'exiger davantage ? Il faut que je souffre un peu et que je sente l'éperon de l'infortune de temps en temps : cela me redresse, me retrempe et me fait du bien. Une autre fois [3], il dresse son bilan avec une certaine gaieté. La librairie Garnier lui fait quelques avances. A Paris, il n'a pas un sou de dettes, payant tout à mesure. Il est vrai que le ménage est pauvre et la table mesquine. « Mais pourvu, dit-il, que nous « ne souffrions ni de la faim ni du froid, que la tenue « soit propre et décente, j'aime mieux cela que de con- « tracter des obligations partout : je ne me crois digne « des offres de service de mes amis qu'autant que je réus- « sis à m'en passer sans que je veuille néanmoins m'en « passer toujours. » Ce langage était digne et sincère. Proudhon ne courait pas au-devant des bienfaits et s'effarouchait même des petits cadeaux. Un de ses amis politiques, M. Ballande, lui avait envoyé de Bordeaux un quartaut de vin rouge ; il voulut obstinément en rembourser le prix, malgré l'expéditeur : « Songez, Mon- « sieur, lui dit-il, que j'ai trois petites filles ; que le prin- « cipe de l'éducation de toute jeune fille pauvre est qu'elle « doit se procurer tout par le travail de ses doigts et « n'accepter jamais rien d'âme qui vive ; que je leur

1. Lettre à Bergmann (5 mars 1854).
2. 4 mai 1856.
3. 17 octobre 1854.

« donnerais mauvais exemple si, sous prétexte de poli-
« tique, d'humanisme etc., etc., elles me voyaient recevoir « des hommages en nature de mes concitoyens et core-« ligionnaires [1]. » Le 28 décembre 1856, Charles Edmond adressa, paraît-il, de trop belles étrennes aux petites filles. « Vous m'obligeriez fort, lui dit-il, que ce fût pour « la dernière fois. Le nouvel an a dégénéré en une ab-« surdité dispendieuse à laquelle je suis résolu de me « soustraire, et j'entends que mes amis en usent « comme moi. Deux sous de sucre d'orge pour les en-« fants, une carte de visite pour les grandes personnes : « voilà ce qui convient à des gueux de démocrates. » Ce farouche sectaire demandait à quelques-uns de ses amis toutes les délicatesses de l'amitié, mais les leur rendait.

Voici, par exemple, dans une lettre à Maurice, par quels traits exquis il sait peindre la fille d'un ami si fidèle : « Soignez-moi cette jeune vierge, que les vieux « barbons ne peuvent déjà plus regarder sans rêver, qui « me fait ambitionner pour mes miochesses une adoles-« cence aussi pure, une âme aussi limpide, une grâce « aussi naïve et ce mélange de gravité et de tendresse « qui enchante dans toute jeune fille bien élevée et qui « distingue votre chère Laure [2]. » C'est encore le cœur qui parle dans cette charmante lettre écrite à Suchet le 3 octobre 1854 : « Qu'est-ce que fait ce cher fils, que j'ai « vu pour la dernière fois le jour de l'inauguration de « la statue de Ney? Comme il doit être grandi, et vif, et « brave, et fort! Je me le figure avec le visage bruni, « un œil de feu, un poil léger sur la lèvre et les joues ; « plein de douceur avec son père et sa mère, mais ardent,

1. Lettre du 24 août 1856.
2. 17 octobre 1852.

« prompt et prêt à réprimer l'insolent qui dédaignerait « sa jeunesse. Oh ! ce n'est pas Mme Suchet qui au- « rait pu mettre au monde un lâche! Et vous aurez plus « à faire pour retenir cette fougue généreuse, cette vie « qui surabonde, que pour vaincre l'inertie et l'indolence « d'une seizième année. C'est comme cela que j'aime un « jeune homme... Quand vous viendrez l'un ou l'autre « à Paris, tâchez d'avoir une heure pour le numéro 83 « de la rue d'Enfer. Nous sommes pauvres, mais nous « ne mettons pas d'orgueil dans notre pauvreté : nous « restons simples et modestes, cachant nos trous de notre « mieux, vivant au jour la journée dans la mesure de « nos ressources et, à force de travail, de bonne cons- « cience et de bonne amitié, finissant par être plus heu- « reux peut-être que ceux dont le luxe nous insulte en « passant. Nous aurons toujours, je l'espère, un gigot « ou une volaille avec un verre de vin à offrir à un ami. « Foin de l'orgueil! Je vous serre les deux mains et je « crois, quand je vous écris, que c'est un chant de mon « âme au milieu de votre cœur. » Après avoir montré le Proudhon qui sait haïr, il est juste de ne pas dérober le Proudhon qui sait aimer.

Dans l'été de 1857, il se trouva forcé de renvoyer sa domestique. A cette époque, il venait souvent en aide à son frère : « Ce que je lui donne, disait il, je le prends « sur le bien-être de ma famille et sur ma santé [1]. » Comment, en effet, la santé la plus robuste aurait-elle résisté à tant de travaux et d'épreuves, à tant d'espérances déçues, d'ambitions inassouvies ? Proudhon avouait, le 10 novembre 1852, que sa longue captivité laissait des traces : il perdait sa force musculaire; il avait les

1. V. les lettres du 6 juin et du 6 août 1857.

mains et les épaules percluses de rhumatismes. A son retour de Burgille, une esquinancie l'avait beaucoup affaibli : quinze jours de somnolence et d'accablement invincible [1]. On sait déjà qu'il fut, en août 1854, frappé par l'épidémie cholérique : « Je portais le choléra morbus « dans les entrailles, écrit-il à Bergmann [2]; trop de se- « cousses, trop de chagrins m'avaient travaillé depuis « un an pour qu'il n'y eût pas un éclat. » La convalescence fut assez longue, ses lettres du 17 et du 20 septembre, du 2, du 3 et du 17 octobre en font foi : « Le choléra, c'est, disait-il à Maurice, une perte de la vie qu'on sent en soi-même. » Sa santé ne se rétablira jamais. Il en dépeindra de nouveau le mauvais état dans sa correspondance de 1857. « Un rien m'ébranle le cer- « veau et me met sur les dents [3]. » « Toujours ma mau- « vaise cervelle qui refuse le service [4]. » Il est obligé de suspendre ses travaux « pour laisser à sa tête un peu de « relâche [5] ». Heureusement, écrivait-il encore à Larramat, le moral est bon et emporte le reste.

Il dépensa la meilleure part de cette énergie morale en pure perte, pour suivre le rêve qu'il caressait avec le plus d'amour : la fondation d'une revue bi-mensuelle dont la direction lui serait exclusivement confiée [6]. « La « lecture de cet animal d'Auguste Comte, écrit-il à Da- « rimon le 3 septembre 1852, le plus pédant des sa- « vants, le plus maigre des philosophes, le plus plat des « socialistes, le plus insupportable des écrivains, me « suggère un nouveau plan ; pour la *Revue* ; c'est d'y

1. Lettre du 28 novembre 1852.
2. Lettre du 1er septembre 1854.
3. Lettre du 14 février 1857.
4. Lettre du 21 mars 1857.
5. Lettre du 19 mai 1857.
6. Comp. la lettre du 29 août 1852.

« publier mon traité économique. » Singulière boutade et bizarre déduction! Cependant Proudhon dresse, en imagination, des plans gigantesques ; la *Revue* doit se faire, mais dans de hautes et puissantes conditions; il s'agit de rendre pour le public les questions d'économie, de philosophie, d'histoire, de morale, de science comparée aussi intéressantes que celles de l'ancienne politique. L'affaire est grave; pour la mener à terme, il faut du travail, de l'intelligence, de la variété, par conséquent de l'*argent* : il ne lui suffira pas d'y employer six heures par jour [1]. Ce projet l'obsède et il ne se lasse pas d'exposer à ses nombreux correspondants ses espérances et ses inquiétudes.

4 octobre 1852 (*à Darimon*). « En vérité, je ne « sais pourquoi L. N. est, après les socialistes, l'homme « le plus exécré de France. Tous les vieux partis, les « rouges compris, devraient être à genoux devant lui. « Ah ! comme nous saurons le leur dire quand nous « aurons notre *Revue !* Mais l'aurons nous, cette *Revue?* « J'en doute toujours, malgré mon désir. Tous les jours « j'en prépare le plan, la disposition, la tactique ; « mais je ne crois pas, cette fois, que L. N. ou M. de « Maupas nous laissent passer. Ce serait dommage pour- « tant. Je jure que nous ne leur ferions pas de mal. » 8 octobre (*à Boutteville*). « Si notre *Revue* paraît, elle « aura du succès, j'en réponds : ce sera la révolution, « celle prêchée par le *Peuple*, le *Représentant du peu-* « *ple* et la *Voix du peuple*, assise au foyer des Tuileries, « au cœur même de l'Empire, menaçant de haut l'Église « et le capital et l'autorité. » 10 novembre (*à Guille-* « *min*). Nos amis comptent beaucoup sur le succès de

1. Lettre au docteur Cretin (21 septembre 1852).

« la prochaine *Revue*. J'en ai accepté la direction. Mon « plan d'études est fait; nous sommes convenus d'at- « tendre la proclamation solennelle de l'Empire avant de « faire la demande d'autorisation; nous nous embar- « querons après. Je reprendrai donc la plume encore « une fois; mais, avec les jésuites pour censeurs, je suis « sans espérance... Il s'agit d'une véritable conspira- « tion contre la science humaine, contre l'entendement « humain. Si je me trompe, nous le saurons bientôt, et « la *Revue* vivra; car je suis résolu de transporter tout « le débat révolutionnaire sur le terrain scientifique et « les imprescriptibles droits de la pensée. C'est retran- « ché dans la citadelle de la méthode que je veux com- « battre; c'est de là, si on m'y laisse, que je veux écra- « ser prêtres, aristocrates et bourgeois. Mais, si la réac- « tion m'interdit jusqu'aux questions de pure scienee, « il faudra bien reconnaître que la tyrannie en veut à « la raison humaine et que, pour mieux l'exploiter, on « veut l'aveugler; dans ce cas, je passe à l'étranger. »

11 décembre (*à Madier-Montjau*): « La *Revue* dont je « dois être rédacteur en chef publiera son premier numé- « ro, sauf empêchement imprévu, le 15 janvier prochain. « A dater de ce jour, je vais vous conduire, comme en « 48, par des sentiers inconnus où la censure, le par- « quet, j'espère, ne pourront m'atteindre. Les oreilles « en tinteront à plus d'un républicain; ce sera toujours « comme en 48; je frapperai, s'il le faut, sur les récla- « mants, protestants et désavouants; je m'attends en- « core à être obligé de sacrifier plus d'un démocrate « sur cet autel effrayant de la *nécessité*, comme en 48. « Que voulez-vous? je ne puis plus prendre conseil que « de moi-même; la dictature de L. N. sera l'excuse de « la mienne. »

Mais le redoutable pamphlétaire se flattait en vain d'amadouer le gouvernement issu du coup d'État. L'autorisation qu'il sollicitait lui fut refusée, ce qu'il attribua naturellement à « l'influence occulte des jésuites [1] ». Ce « qu'on ne veut pas, dira-t-il à Madier-Montjau le « 1er janvier 1853, c'est un organe indépendant qui « viendrait déranger l'intrigue, ameuter l'opinion et la « vile multitude contre les nouveaux prétendants, four- « nir peut-être à N... quelque raison justificative d'une « guerre contre toute l'Europe !... Il paraît même « qu'avant de notifier notre refus le ministre se serait « assuré contre toute réclamation de ma part faite en « haut lieu : *que M. Proudhon*, a-t-il dit, *aille main- « tenant réclamer auprès de l'Empereur*. » Un autre se serait découragé ; Proudhon songe d'abord à former avec quelques amis une souscription pour faire paraître à l'étranger la revue qu'on refuse d'autoriser à Paris (13 janvier). Puis il se ravise, il adresse une protestation au ministre de l'intérieur (20 octobre). Est-il donc hors la loi ? Quand tous les partis ont conservé leurs organes quotidiens, pourquoi le prolétariat n'a-t-il pas son journal ? Pourquoi, depuis un an que deux libraires sollicitent l'autorisation de publier cette revue, se voient-ils constamment repoussés ? Un chef de cabinet le berne et lui répond de vive voix qu'aucune demande d'autorisation n'a été déposée officiellement ; que le ministre, par conséquent, n'a pu statuer [2]. Chose étrange ! il reprend espoir et rouvre la campagne. Quelqu'un lui fait

1. Lettre du 29 décembre 1852. Il écrit encore à Maurice : « Maupas, grâce aux influences cléricales, vient de refuser son autori- « sation à la *Revue* dont je devais être le rédacteur en chef. Le « motif avoué, non écrit, est que je me serais promis, dans cette « Revue, d'écraser les jésuites et le catholicisme. » (1er janvier 1853.)

2. *Corresp.*, t. V, p. 289.

dire, des Tuileries, « par des intermédiaires notables, » que l'*autorisation* est décidée : on attend sans doute « que la situation soit définitivement tranchée pour la « paix ou pour la guerre » ; mais on l'autorisera dans un cas comme dans l'autre. Pesez cela, écrit-il à Ferrari, et dites si l'apparition de la « Revue du peuple » ne sera pas un événement plus considérable que le 2 Décembre (10 janvier 1854). Quatre jours plus tard, il se figure encore que cette revue pourra paraître et se promet un peu trop tôt de « faire payer cher son alliance à l'Empire [1] ». L'Empire s'en doutait, et sut éviter la dépense.

Il fallait, en attendant, travailler pour vivre. Le lecteur se rappelle que Proudhon avait sur le chantier cinq ou six ouvrages différents [2]. Une brochure de 160 pages, intitulée « programme de philosophie », après avoir été composée, tirée à moitié, soumise à la police qui n'y vit rien de dangereux, fut ensuite, « par peur du *parquet* », refusée par tous les imprimeurs : « force a été de l'envoyer à Bruxelles, » écrivait l'auteur au docteur Maguet (16 septembre 1853) [3]. Quand il tenta de la faire pénétrer en France, le bureau de la librairie, après huit jours de nouvel examen, en refusa l'introduction. Cependant il ne cessait pas de préparer ce *Kronos*, dont l'ensemble, à l'en croire, devait faire oublier « le fameux *Discours sur* « *l'histoire universelle* de ce grand blagueur de Bos- « suet [4] », et qu'ils comparera bientôt soit aux *Principes mathématiques* de Newton, soit à l'*Anatomie comparée* de Cuvier [5]. Le 25 septembre 1853, il avisait un

1. Lettre à Ferrari (14 janvier 1854).
2. V. ci-dessus, p. 196. Comp. la lettre du 24 mai 1853.
3. « C'est une affaire manquée, ajoutait-il ; je perds à ces contre- « temps 3.000 francs. »
4. Lettre du 4 octobre 1852. Comp. ci-dessus, pp. 171 et 197.
5. Lettre du 9 avril 1854.

de ses correspondants que son ouvrage prenait « une « fière tournure » et que, si la matière était vieille, ce travail allait être ce qu'il aurait jamais fait de plus neuf. C'est à peu près à la même époque que Garnier lui commenda le *Manuel du spéculateur à la Bourse*, brochure de pacotille (ce sont ses propres expressions) et qu'il bâcla pour 1.500 francs, « comme un cordonnier fait « une paire de bottes ». Il paraît que la police eut vent de l'affaire et qu'une saisie fut méditée, mais qu'on s'abstint au dernier moment, la brochure étant anonyme [1]. A vrai dire, le gros ouvrage avait été fait par Duchêne, l'ancien gérant du *Peuple*, et le grand homme s'était réservé l'introduction, les considérations finales, plus çà et là quelques réflexions sur les hommes et les choses [2]. Le *manuel* se vendit bien, car il fallut préparer une seconde édition dès le mois de mars 1854 [3]. Celle-ci fut épuisée au bout de deux ans et Proudhon consentit à signer la troisième [4] : à cette époque, la brochure de pacotille était devenue « l'ouvrage le plus instructif de « l'époque, non pour le style et pour la science, mais « pour la lumière extraordinaire qu'il répandait sur le « temps présent, la situation et la marche de la so-« ciété ».

Tout en continuant à rassembler des matériaux pour un grand traité d'économie politique, « déjà fait et « parfait dans son esprit [5], » dont il espérait tirer un grand bénéfice [6], le laborieux publiciste terminait, dans l'automne de 1854, un ouvrage sur les chemins de fer entrepris sur

1. Lettre à Suchet (14 décembre 1853).
2. Lettre du 11 avril 1855.
3. Lettre du 29 mars 1854.
4. Lettre du 2 janvier 1857.
5. Lettre du 7 mai 1854.
6. 25.000 ou 30.000 fr. (Lettre du 17 oct. 1854.)

la demande d'un ami, suspendu par la maladie, et qu'on lui payait 2.000 francs [1]. L'ouvrage fut édité par les frères Garnier, le 1er mars 1855, sous ce titre un peu long : *Des réformes à opérer dans l'exploitation des chemins de fer et des conséquences qui peuvent en résulter soit pour l'augmentation du revenu des compagnies, soit pour l'abaissement des prix de transport, l'organisation de l'industrie voiturière et la constitution économique de la société.* Cette fois, Proudhon revendiquait tout l'honneur de la publication [2]. Il écrivit à Michelet le 11 avril 1855 : « Je vous envoie « deux opuscules anonymes dont l'un, le *Manuel* « *du spéculateur à la Bourse*, n'est pas même entiè- « rement de moi, et l'autre, *la Réforme des chemins* « *de fer*, m'a été suggéré par un ami. Ce ne sont « point là des livres à lire pour un homme tel que vous; « la matière en est trop rebutante. Mais j'ai cru, et votre « grande âme saura me comprendre, qu'une génération « mercantile devait être attaquée par le mercantilisme, « une époque industrielle par l'industrialisme et je n'ai « pas hésité depuis deux ans à me faire le pionnier de « cette science qui n'existe point encore et à qui peut-être « sera-t-il donné de révolutionner notre vieille société, « je veux dire l'économie sociale, la *science des intérêts!* « Il faut plus que du courage, croyez-moi, pour se plon-

1. Même lettre.

2. « La nouvelle brochure sur les *chemins de fer* est de moi seul, « à moins que vous ne preniez pour collaboration les *notes*, *renseignements* et *observations* qui m'ont été fournis, en sus des matériaux que j'avais moi-même accumulés, par un homme du métier « qui, du reste, ne tient point à être connu. Quant à l'esprit de l'ouvrage, aux théories qui y sont exposées, aux conséquences économiques, politiques, sociales, etc., qui en résultent, tout cela, « comme il est facile d'en juger, m'appartient en propre... » (Lettre du 11 avril 1855 à M. André Cochut.)

« ger volontairement dans cette mer d'amertume... Mais
« comment apprendre l'anatomie si nous ne pouvons
« nous résigner aux recherches répugnantes, dégoûtantes
« de l'amphithéâtre, si nous ne voulons travailler sur le
« cadavre ?... Voilà, Monsieur, ce qui vous explique mes
« travaux actuels, si pénibles, mais, j'ose le dire, si mé-
« ritoires ! »

L'ouvrage était ainsi divisé : — I. *Des modes de transport antérieurs à la construction des chemins de fer.* — II. *Aperçu général du service des chemins de fer.* — III. *Comparaison du poids mort et du poids utile dans les trains de chemins de fer.* — IV. *De la réduction du poids mort et de l'augmentation du poids utile dans les trains de chemins de fer.* — V. *Questions diverses.* — VI. *Résumé scientifique.*

Proudhon donnait un nouveau témoignage de sa fatuité lorsqu'il écrivait à Charles Edmond [1] : « En parcourant « ce travail de laborieuse analyse, vous pourrez déjà « vous faire une idée de ce qu'est la science économique, « telle du moins que je la comprends et que j'ai entrepris « d'en commencer la construction : vous y verrez aussi « la raison de mon mépris pour ce qu'on a décoré jus- « qu'ici du nom d'*économie politique.* » Oronte ne parlait pas autrement de son sonnet. Si l'économie politique n'avait pas d'autre bataille à soutenir, elle était assurée de coucher sur ses positions. L'œuvre du réformateur était sans portée.

Nous nous bornons à relever ces deux idées générales. D'une part les chemins de fer exigent, n'en déplaise au socialisme, soit pour leur construction et leur entretien, soit pour leur exploitation, une quantité de travail et une

1. 4 mars 1855.

série d'opérations incompatibles avec les attributions de l'État et dont il ne pourrait se charger sans que la constitution politique et sociale fût radicalement altérée [1]. D'autre part, l'État français n'a pas su protéger une foule d'intérêts privés qu'allait déclasser et compromettre l'établissement des chemins de fer : en perdant de vue leur caractère public ; en livrant la construction des voies, avec la pose des rails et l'approvisionnement du matériel, aux compagnies ; en prolongeant la durée des concessions à 99 ans et en autorisant les fusions, le gouvernement a décrété la dépossession, sans indemnité, d'innombrables travailleurs, et fondé un régime de monopole « auquel le pays ne se soustraira que par « l'énergie des décrets impériaux, la violence des coups « d'État ou la débâcle des révolutions [2] ».

Proudhon reproche particulièrement au gouvernement français d'avoir livré aux compagnies, outre l'exploitation, la propriété. Il critique la nature, l'étendue et la durée des concessions. Celles-ci embrassent à la fois le sol, la chaussée, les ouvrages d'art, avec le matériel roulant et les rails, le péage avec le transport ; elles ont jusqu'à 1.800 kilomètres d'étendue ; leur durée est de 99 ans. « L'Empire aura créé ces *latifundia* d'un nouveau « genre qui, plus ils se mutiplient, plus ils affaiblissent « le pays et l'État. C'est comme si Napoléon III, dé- « membrant l'Empire, distribuait en apanages avec droit « de justice et de guerre, à son cousin et plus proche « héritier le prince Napoléon, la Bourgogne ; au prince « Murat la Bretagne ; à Pierre Napoléon la Normandie, « à Charles Napoléon la Provence, à la princesse Ma- « thilde la Guyenne, se réservant pour lui-même, avec

1. Page 271.
2. Page 278.

« le titre de suzerain, l'Ile-de-France. » Ce n'est pas seulement le domaine et le péage, « c'est le travail « des salariés, c'est leur patrimoine, ô César, que tu as « concédé pour 99 ans. Ils ont droit à la concession, « droit aux bénéfices [1]. » Cette dernière proposition n'est pas développée. Enfin l'auteur n'admet pas que le gouvernement laisse aux compagnies la faculté d'appliquer leurs tarifs suivant une échelle mobile d'une latitude excessive et sans nul égard au principe de proportionnalité entre les services : elles anéantissent facilement, par ce mécanisme (et c'est ce qui lui semble particulièrement intolérable), la concurrence du roulage et de la batellerie, sauf à se couvrir après, aux dépens du pays, de leurs sacrifices.

Proudhon, qui se plaisait à prévoir l'avenir et qui ne s'est pas toujours trompé dans ses prévisions, a fait, dans cet insignifiant ouvrage, deux prédictions téméraires. Il s'est imaginé que la transformation économique accomplie par les chemins de fer déplacerait dans notre pays le centre de gravité politique et qu'un nouveau système de groupement économique allait s'y former : groupe industriel d'abord, groupe agricole ou commune rurale plus tard, tous deux indépendants de l'agglomération urbaine et la dominant : « Avec la rapi- « dité des chemins, la régularité et la précision de leur « service, l'entassement des populations dans les grandes « villes n'a plus de raison [2]. » Toutefois le défenseur

1. Proudhon s'est évidemment chargé de prendre en main contre les chemins de fer les intérêts du roulage et de la navigation fluviale. C'est pourquoi il oppose au nouveau régime l'ancien service des transports fait par une foule de petits entrepreneurs, rouliers, bateliers, commissionnaires, indépendants et libres, et entretenant chacun un très petit nombre d'employés, lesquels, « en raison du nombre « des patrons, » pouvaient se regarder aussi comme indépendants et libres (p. 378).

2. « Quand la facilité des communications, d'accord avec les in-

du roulage et de la batellerie ne croit pas que l'avenir appartienne au régime du transport par les voies ferrées. Dieu, suivant la Genèse, a fait l'homme laboureur et berger. Il n'est écrit nulle part qu'il doive quitter sa condition rustique pour devenir roulier ou mécanicien. Ce développement supérieur de la faculté locomotrice est une œuvre de transition. La société ayant accompli son évolution laborieuse, l'ordre économique une fois constitué sur ses bases certaines, l'échange régularisé, le débouché garanti, l'humanité *reposant dans sa gloire*, comme dit Béranger, les qualités éminentes des chemins de fer, luxe inutile pour le transport des produits, sont de moins en moins requises pour celui des voyageurs, ce qui doit rendre à la navigation son importance et son activité. Qu'il est dangereux de rendre des oracles !

Proudhon se montra plus clairvoyant et plus sensé lorsqu'il railla, presque au même moment[1], à la veille de l'*exposition universelle*, la nouvelle manie française. Il faut un certain courage, même aujourd'hui, pour médire des expositions universelles. Au mois d'avril 1895, un homme s'est rencontré pour oser dire et publier sur ce sujet délicat la vérité, toute la vérité, *qui primus mortales tollere contra Est oculos ausus ;* M. Jules Lemaître[2]. Proudhon n'avait pas eu cet excès

« térêts des entrepreneurs, permet à l'ouvrier de travailler le fil, le « lin, la soie, les métaux sans quitter son village et de cumuler ainsi « les salaires de l'industrie avec les petits profits de l'agriculture, il « a plus d'avantage à garder le toit paternel qu'à émigrer vers ce « que nous appelons euphémiquement les *Centres de population*, et « qui ne sont que des gouffres où elle s'engloutit. » Hélas !

1. Lettre du 27 mars 1855.

2. V. le *Figaro* du 18 avril 1895. M. J. Lemaître ayant donné l'élan, d'autres publicistes, on le sait, se sont enhardis à le suivre. Plusieurs assemblées départementales ont, à leur tour, élevé la voix et nous avons sous les yeux, au moment même où nous écrivons ces lignes, le texte d'un vœu remarquable, émis par le conseil général du Rhône sur la proposition de M. J. Coste-Labaume.

d'audace et s'était épanché dans une lettre confidentielle.

D'ailleurs, deux mois après avoir daubé l'exposition universelle de 1855, il eut l'étrange idée d'exploiter la mode et la sottise de ses contemporains en organisant, à la suite du grand étalage, une exposition permanente, où seraient reçus et classés par catégories tous les produits agricoles et industriels français, avec désignation du prix pour une période déterminée. Le palais de l'Industrie, transformé en bazar de cette exposition nouvelle, devenait ainsi, aux yeux du réformateur, le régulateur du marché français, l'instrument du commerce loyal et véridique, le garant de la bonne qualité, le gage de la concurrence normale, féconde, du bon marché perpétuel et progressif, etc., etc. Le concessionnaire, *qu'il faudrait savoir choisir*, se chargerait de former une compagnie anonyme qui, s'interdisant elle-même toute espèce de fabrication et de commerce, deviendrait le représentant de tous les exposants [1]. Il suffisait que le décret de concession contînt cette demi-douzaine de points essentiels : 1° prestation gratuite du palais pendant trois ou cinq ans, cinq ans si c'était possible ; 2° garantie d'intérêt à 4 p. 100 du capital social ; 3° émission de *bons d'échange* de marchandises, servant de signe et d'instrument d'échange à la société ; 4° escompte du papier de commerce à 1/3 ou 1/4 p. 100 de commission contre *bons d'échange* et sans intérêt ; 5° escompte en numéraire à 4 p. 100 d'intérêt plus la commission ; 6° tarif du change. Nouvel effort, on s'en aperçoit aisément, pour ramener les hommes au troc en réduisant autant que possible l'emploi de la monnaie [2]. Ainsi constituée, la compagnie avec ses succursales

1. Lettre à Charles Edmond, du 17 mai 1855.
2. Lettre à Ch. Edmond, du 15 août 1855.

ferait au bout de quelques années pour *un milliard* d'affaires et, quand l'institution aurait acquis sa plénitude, pour dix milliards par an [1]; alors aussi la démocratie serait établie, le système de corporation aristocratique aujourd'hui soutenu par les juifs et les saint-simoniens écrasé [2]. L'*exposition perpétuelle* est le salut, la forteresse, l'arche d'alliance de tous les petits producteurs, travailleurs, même du pauvre boutiquier parisien, en ce moment écrasé, englouti, disparu sous les montagnes du gros commerce. On allait déserter les grands bazars et les propriétaires seraient forcés de baisser le prix de leurs magasins, chaque commerçant pouvant dire : « Puisque j'ai mon exposition aux Champs-« Élysées, je n'ai pas besoin de payer boutique sur le « boulevard, je vais aux Batignolles, à Saint-Ouen [3]. » L'aristocratie féodale était par terre, le droit au travail garanti, la classe moyenne sauvée : bref, Proudhon croyait avoir imaginé la plus grande fondation de l'époque, la plus décisive et celle qui pouvait tout à la fois, enfantant la Révolution, assurer le mieux la stabilité de la dynastie nouvelle [4]. Du même coup, d'ailleurs, en un clin d'œil, la France était acquise au socialisme [5].

Mais l'Empereur ne refuserait-il pas son consentement ? Tantôt Proudhon ne pouvait croire à tant de noirceur : « Il faudra bien, disait-il, qu'*Isidore* [6] marche et dise « s'il est jésuite ou non [7]. » Tantôt il désespérait. « Cet « être-là » (Napoléon) était prédestiné au crime ; il s'était

1. Lettre à Charles Edmond, du 3 juillet 1855.
2. Même lettre.
3. Lettre du 29 juin 1855.
4. Lettre à Charles Edmond, du 1er juillet 1855.
5. Lettre du 15 août.
6. Sobriquet donné, dans un certain monde, à Napoléon III.
7. Lettre du 2 décembre 1855.

livré à Satan en faisant son coup d'état[1]. En effet l'homme du 2 Décembre allait combler la mesure ; il eut la sagesse de ne pas signer le décret de concession.

Malgré tant de déboires, Proudhon n'abdique pas encore la plupart des espérances qu'il avait fondées sur le régime issu du coup d'État. Il eût pu continuer de prendre pour devise, au moins jusqu'aux élections législatives de 1857, le célèbre vers de Catulle : *Odi et amo; quare id fiat fortasse requiris.*

Sa correspondance est toujours, il est vrai, sillonnée par des éclairs de haine. Quels accents de mépris ou de colère dans les lettres du 18 octobre (à Charles Edmond) et du 10 novembre 1852 (à M. Guillemin) ! Le 10 novembre, il en vient à déraisonner. Non seulement il attribue sans motif aux corruptions et aux intrigues de l'Élysée tous les évènements fâcheux qui se passent en Europe, mais il annonce que Louis Napoléon est affilié à la congrégation des jésuites « comme le fut Charles X ». Il rêve à son testament politique et voudrait le composer d'une suite de chapitres commençant chacun, comme ceux d'Isaïe, par une imprécation : *Malédiction sur le prêtre ! malédiction sur le soldat ! malédiction sur le juge ! malédiction sur le fonctionnaire ! malédiction sur le bourgeois ! malédiction sur le plébéien ! malédiction sur tous*[2] *!* Le 29 décembre 1852, après avoir lancé successivement l'anathème à la multitude ignoble, à la bourgeoisie avide et lâche, au pouvoir, au clergé, à la magistrature, à l'armée, il s'écrie : « Quel cœur de damné, quelle âme de Satan pourrait « suffire à tant de mépris et à tant de haine ? J'en suis

1. Lettre du 3 juillet 1855.
2. Il se donne le plaisir de mettre en regard la traduction latine d'un fragment d'Isaïe.

« épuisé[1]. » Le 4 janvier 1853, il est affolé par une cérémonie religieuse qu'on vient de célébrer au Panthéon et demande qu'on enlève de son palais Napoléon III, « gen- « darme de la Sainte Alliance », pour le jeter à Vincennes. Le 5 avril 1855, il réclame une révolution, car après vingt-cinq ans d'un pareil régime nous serions une race dépravée, hideuse, indigne même de servir de litière aux chevaux des Cosaques. Le 27 juillet 1855, au moment même où il cherche à faire appuyer par le gouvernement impérial son projet d'exposition permanente, il avoue à Charles Edmond que « le régicide est dans « son cœur[2] ». Mais il ne faut pas attacher trop d'importance à ces élans d'un naturel qui revient au galop. D'autres desseins occupent, en général, et dominent son esprit.

Il entend toujours faire de la politique pratique, c'est-à-dire utiliser l'Empire et l'Empereur. C'est ainsi qu'il écrit au rédacteur du *Moniteur*, le 18 décembre 1852, pour réclamer l'exécution la plus large d'une promesse d'amnistie contenue dans la note du 9 décembre[3], qu'il demande une audience à M. de Persigny le 6 janvier 1853 pour l'entretenir du chemin de fer de Besançon à Mulhouse et faire obtenir la concession à l'un de ses amis, jadis conspirateur politique et prisonnier d'État. Un peu plus tard (mai 1853), il se remue pour faire transférer de Belle-Ile à Paris deux détenus pour cause politique, ses amis Pilhes et Langlois, qui obtiennent

1. Lettre à Mathey.
2. On pourrait, bien entendu, multiplier ces citations.
3. On y lit : « Acceptant la défaite du 2 Décembre comme une « expiation des erreurs de 48, trouvant les conditions de la note du « 9 courant acceptables dans l'état actuel des choses, j'étais prêt à « exhorter ceux de mes amis politiques que la prison ou l'exil retien- « nent encore à souscrire un acte d'amnistie qui n'avait plus pour « eux rien de déshonorant. »

en effet cette faveur. Dans ses jours de belle humeur, il annonce que l'empire actuel peut durer et qu'il est lancé à fond de train dans la voie socialiste [1]. Mais, en général, il plaint l'Empereur, croyant ou feignant de croire qu'il est entouré de conspirateurs royalistes ou cléricaux, conduit à sa perte par des conseillers perfides, et que son trône est miné par la réaction. Il ne croit pas au dévouement des gens qui ont juré fidélité à l'Empereur; il aperçoit « une conspiration flagrante et la dynastie na- « poléonienne vilipendée, fleurdelisée, en attendant « qu'une révolution de palais l'envoie de nouveau en « exil ou aux galères [2] ». Napoléon III lui paraît être isolé dans son Empire; depuis les ministres jusqu'au dernier salarié de l'État, il n'y a personne qui ne soit prêt à lui tourner le dos et à se prononcer pour les d'Orléans [3]. Un autre jour, il écrit que, sur cent fonctionnaires, quatre-vingt-quinze « se fichent de l'Empereur « et attendent Henri V [4] ». En vérité, Proudhon est aux aguets.

Il faut particulièrement signaler, dans cette volumineuse correspondance, une série de lettres à Madier-Montjau. Dès l'année 1852, le désaccord est complet. Madier prend le parti de la liberté, de la morale, de la république, et reproche à Proudhon de transiger avec les principes. Proudhon lui répond que le peuple est lâche, qu'il y a, sur cent ouvriers, 60 ou 70 bonapartistes, que la société est menée par ses instincts, non par des principes, que Napoléon III est « l'expression légi- « time, authentique des masses bourgeoises et prolé-

1. Lettre du 31 août 1853 à M. Trouessart.
2. Lettre à Maurice (1er janvier 1853).
3. Lettre à Maurice (7 mars 1855).
4. Lettre du 13 janvier 1853.

« taires », que, s'il n'est pas précisément le produit de la *volonté* nationale, il l'est à coup sûr de la *permission* nationale, ce qui revient au même pour le fait et les résultats. Il engage à son tour « l'émigration » à s'abstenir de prendre une initiative quelconque sur les affaires de France ; « elle ne voit pas les hommes et les « choses, elle n'y entend rien » ; les violentes proclamations venues de Londres et de Jersey sont réprouvées de tout ce qui réfléchit et qui pense ; le livre de Victor Hugo (*Napoléon le Petit*) est trop long des deux tiers, etc. [1]. Bien entendu, chacun s'obstine dans ses idées. Le 1er janvier 1853, Proudhon casse les vitres et reproche aux défenseurs de la république leur inertie intellectuelle, leur incapacité politique, leurs préjugés absurdes. Il avait poussé les prisonniers et les exilés à racheter leur liberté par un renoncement provisoire à l'action politique ; on ne l'a pas compris. Il voulait que les républicains, rentrant dans leurs familles, formassent un groupe muet et, sans donner signe de vie tant que durerait Napoléon, fussent prêts lorsqu'éclaterait l'intrigue de palais qui devait tôt ou tard l'emporter : c'était leur dernière chance, que l'orgueil et la fantaisie démocratique ont écartée. La seule politique qu'ils aient à suivre, c'est de rentrer en France et de pousser l'empire dans les voies de la Révolution. « Dites maintenant avec la « tourbe de vos exilés, dites que, si je ne suis pas « vendu, je suis bien complaisant ; dites que la première « loi est de frapper le tyran, que le conseiller est une « trahison, un crime ; vantez-vous que, lui mort, vous « aurez bon marché du reste, et cent autres vilenies « que celui qui connaît la démocratie peut toujours

1. Lettre du 10 décembre 1852.

« imaginer sans erreur, rabâchez toutes ces vieilles « antiennes du jacobinisme, rengorgez-vous dans votre « orgueil de sectaires. Pour moi, je vous déclare que « vous ne méritez tous que la servitude et la honte [1]. » Le dialogue ne pouvait pas continuer longtemps sur un pareil ton. Dans les premiers mois de 1854, Proudhon fait encore miroiter aux yeux du proscrit la perspective d'un *acte additionnel*, accompli en mémoire de la Révolution, où le « grand coupable » trouverait son absolution, sa stabilité, sa gloire, en embrassant l'œuvre révolutionnaire [2]. Madier perdit patience et cessa de répondre [3]. L'intransigeant et l'opportuniste étaient brouillés, du moins pour un certain temps.

Proudhon, à vrai dire, lorsqu'il bâtissait en imagination l'édifice d'un Empire révolutionnaire, songeait moins à l'Empereur qu'au cousin de l'Empereur. Il fut, dans cette phase de sa vie, non seulement le correspondant respectueux, mais l'obligé du prince Napoléon. On pouvait, après tout, trouver plus d'un point de contact entre ces deux hommes : l'un et l'autre obsédés par la haine de l'ancien régime, possédés des mêmes appétits, nourrissant les mêmes rancunes, animés d'un égal mépris pour l'espèce humaine, également propres à disloquer, par la fausseté des conceptions et la violence des procédés, une société déjà chancelante. Chacun d'eux pouvait servir les projets de l'autre; ils devaient se chercher et ne tardèrent pas à se rencontrer ou plutôt à se retrouver, car ils avaient siégé sur les mêmes bancs à la Constituante de 1848. Il semble néanmoins que

1. Lettre du 1er janvier 1853.
2. V. la lettre du 10 janvier 1854. Comp. la lettre du 13 avril 1854 à M. la Chatre. Il y montre la dynastie des Bonaparte prête à se réfugier dans le vaste sein de la Révolution.
3. V. la lettre du 21 juin 1854 à Ch. Beslay.

Proudhon ait fait les premiers pas. Sa première épître au fils du roi Jérôme, en collaboration avec Darimon et Charles Edmond, est une lettre de recommandation ; les trois amis signalaient à la clémence impériale (27 juin 1852) le chimiste Tessié du Motay, naguères impliqué dans l'affaire du 13 juin 1849 et que la haute cour de Versailles avait condamné par contumace à la déportation. Ils eurent gain de cause, et le prince fit connaître lui-même à Proudhon, par une lettre autographe, le succès de son intervention[1].

Proudhon saisit cette occasion d'entrer en rapports plus intimes avec Jérôme Napoléon. En le remerciant d'avoir soutenu son projet de revue contre le ministre de la police et fait rentrer en France Tessié du Motay, il traça dans une lettre à la fois très violente et très habile (7 janvier 1853) le programme d'un empire jéromiste. Quel réquisitoire contre « le mouvement de contre-« révolution bourgeoise, monarchique et sacerdotale « organisé depuis treize mois autour et sous le couvert « du Président et de l'Empereur ! » Jamais on n'avait mieux flatté les instincts du prétendant : « Mais puisqu'au-« jourd'hui la fortune impériale est devenue solidaire « de la Révolution ; puisqu'il s'agit de la gloire de votre « nom autant que de l'intérêt démocratique et social, « l'heure est venue de fouler aux pieds tout puritanisme « et de sortir des réserves de l'amour-propre. Quand « l'étranger envahit la France, un républicain austère, « Carnot, s'offrit à l'Empereur pour la défense de ses « places. A présent que la contre-révolution du dedans « et du dehors nous écrase, il est temps que républicains « et impériaux entrent en explications. » L'explication

1. « Cette lettre, Prince, j'ai cru qu'elle était ma propriété et je la « conserve avec orgueil. » (7 janvier 1853.)

est simple. Napoléon III commet deux fautes impardonnables. D'abord il livre la France au clergé catholique : or, après cinquante ans de progrès philosophique et de propagande rationaliste, l'exaltation de l'Église n'est plus qu'un anachronisme, quelque chose de violent et d'immoral comme l'entreprise de Julien l'Apostat : c'est l'évêque de Luçon qui correspond avec Henri V, Montalembert qui convie les prêtres à repousser toute solidarité avec le gouvernement impérial, les curés du Jura qui prêchent l'abstention, Lyon qui n'illumine pas pour la proclamation de l'Empire et qui allume des feux de joie pour la Vierge de Fourvières, un parti puissant qui médite de faire révoquer une seconde fois l'édit de Nantes, etc. Ensuite nous sommes en pleine monarchie philippiste, en vrai gouvernement bourgeois : si l'Empereur entendait de son cabinet ce qui se dit dans les bureaux et partout, il saurait que, sur cent fonctionnaires publics salariés, quatre-vingt-quinze se moquent de lui et appellent de leurs vœux Henri V. Henri V est seul logique, Henri V reviendra. « Voilà, Prince, les « choses que j'avais à vous dire. » « Vous méritez la « haine non seulement de toute l'aristocratie non ralliée, « mais de celle qui feint de l'être et qui repousse en vous, « avec la tendance révolutionnaire, la perpétuité de la « famille Bonaparte » (on n'est pas plus dynastique !) « Cette communauté d'intérêts qui unit en ce moment « votre destinée à celle de la Révolution est mon excuse ; « qu'elle serve de passeport à la présente. » Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, ce long manifeste finissait par une respectueuse demande d'audience.

C'est alors, en effet, que Proudhon tentait de faire attribuer à une compagnie formée par les soins et les démarches d'Huber, ancien prisonnier d'État, la con-

cession du chemin de fer de Besançon à Mulhouse [1]. L'audience fut accordée. Le prince promit son patronage, et Proudhon le saisit officiellement de la question par une lettre détaillée (12 janvier 1853), qui lui faisait connaître les noms des futurs administrateurs, les ressources de la compagnie, etc.; il promettait, du même coup, au second empire un immense regain de popularité [2]. M. Magne résistant, il lui fallut livrer une vraie bataille; notre franc-comtois la livra. Nouvelle lettre (22 janvier); nouvelle visite au prince, en compagnie d'Huber. On sait que la combinaison n'aboutit pas. Proudhon garda néanmoins une certaine espèce de reconnaissance à Jérôme Napoléon, car il écrivait à Charles Edmond l'année suivante [3] : « Je ne souhaite point, je « vous le dis sincèrement, que le prince Napoléon arrive « jamais à l'Empire. Je lui dois trop de reconnaissance « pour cela [4]. »

Au printemps de l'année 1855, une brochure jérômiste sans nom d'auteur circula dans Paris. Elle fut attribuée généralement au cousin de l'Empereur. On a retrouvé dans les papiers de Proudhon la note suivante : « Cette « brochure n'est pas du prince Napoléon. Elle n'a pas « été écrite sous son inspiration, bien qu'elle lui soit

1. V. ci-dessus, p. 212.
2. *Corresp.*, t. VIII, pp. 356 à 361.
3. 9 juillet 1854. Sainte-Beuve, en publiant cettre lettre, n'a pas reproduit cette phrase ni d'ailleurs un seul mot du long alinéa qui concerne le prince Napoléon.
4. En offrant au prince, le 24 mai 1855, son ouvrage sur *les Réformes à opérer dans l'exploitation des chemins de fer*, Proudhon lui écrivit : « Daignez recevoir cet écrit comme un témoignage de « ma reconnaissance, ensuite comme un témoignage pour vous-« même qu'en vous intéressant, comme vous l'avez fait, à la demande « de concession dont je m'occupais il y a dix-huit mois, vous n'avez « pas obligé simplement un coureur de primes, un intrigant sans « compétence dans la matière, sans pensée d'avenir et d'intérêt « public. »

« très favorable et que l'auteur ait pu recevoir du prince « de nombreuses confidences. L'esprit et le ton général « du mémoire, l'ordre d'idées où il se meut, le caractère « qu'il révèle, accusent une personnalité trop forte pour « qu'on n'y voie pas une œuvre aussi spontanée qu'ori- « ginale... Napoléon III est condamné par les vrais amis « de l'Empire; il a forfait à l'honneur, à la vraie pensée « impériale. Mais la tradition napoléonienne ne meurt « pas avec lui, pas plus que celle de Trajan ou de Marc- « Aurèle ne mourait avec Commode. Un nouveau parti « est déjà formé, tout prêt à ressaisir la popularité et le « pouvoir au nom de ce même Napoléon que son neveu « déshonore[1]. »

Ni le protecteur ni le protégé n'eurent garde d'interrompre d'aussi cordiales relations. « J'irai volontiers au « Palais-Royal le jour et l'heure que le prince m'y appel- « lera, écrivait Proudhon à Darimon le 25 décembre « 1856. Pourquoi donc aurais-je peur de m'y compro- « mettre? Je n'interroge pas, moi, ni ne dissimule; il le « sait bien. Donc, au premier mot qu'il en témoignera, « répondez en conséquence. » En avril 1858, quand il commencera de craindre qu'on ne saisisse son livre sur « la justice dans la révolution et dans l'Église », il aura soin d'en adresser bien vite un exemplaire au prince en lui donnant à entendre que la seule publication d'un tel ouvrage, « sous un régime aussi sévère et avec un tel « délabrement des consciences, » est un honneur pour le règne. Il ajoutera : « Prince, j'en ai peur, les jours « mauvais approchent pour vous. Vous fûtes jadis mon « collègue bienveillant à l'assemblée constituante, vous

1. Proudhon ajoutait, il est vrai : « C'est le césarisme sans fin et « quand même. » Par là même, il semblait répudier les opinions de l'auteur.

« vous êtes montré, pour mes amis malheureux et pour « moi-même, depuis le rétablissement de l'Empire, plein « d'obligeance ; tout récemment vous avez créé entre « nous, par l'envoi de votre rapport sur l'exposition uni- « verselle, une sorte de confraternité littéraire. Quoi « qu'il arrive, Prince, je n'oublie pas les services rendus « et les bons procédés. Que cet envoi d'un livre plein « d'audace, plus audacieux mille fois par le fond que « par la forme, vous soit un nouveau gage de mes sen- « timents. » De son côté, quand Proudhon, une dernière fois condamné pour délit de presse, aura quitté la France et passé quelques années en Belgique, le prince hâtera, tout au moins de ses vœux, le retour de l'exilé [1].

Il était impossible que l'ombrageuse démocratie républicaine ne s'effarouchât point de ces entretiens et de ces épanchements. Un jour, Mme Madier-Montjau prit la liberté de demander à Proudhon s'il était vrai qu'il allât au Palais-Royal : celui-ci « lut dans ses regards » qu'elle était venue tout exprès pour lui poser cette question. Le surlendemain, il s'expliqua. Est-ce qu'on s'occupe encore à Bruxelles de ce que je fais ou ne fais pas à Paris? écrivit-il à Madier le 14 mars 1856. Il saisit cette occasion de lui rappeler tous ses griefs contre la Montagne, toutes les manifestations d'une commune haine que lui avaient prodiguées la démocratie rouge et la démocratie modérée. « Je vais au Palais-Royal, ajou- « tait-il : oui, quelquefois, dix à douze fois depuis « quatre ans. Est-ce que je trahis la démocratie qui m'a « voué sa haine? est-ce que je la compromets ou la dé- « shonore? Je ne vais pas aux Tuileries ; peut-être parce « que je n'y suis point appelé... A mes yeux, le socia-

1. Comp. la lettre du 14 juin 1862 à Darimon.

« lisme, c'est la Révolution. De cette Révolution, je me « trouve être aujourd'hui, comme après juin 1848, la « première sentinelle et je n'ai pas de caporal qui me « donne la consigne. Je fais donc ce que bon me sem- « ble ; je vois qui je veux, depuis le prince Napoléon « jusqu'à Véron. Quand je dis : *je vois*, il faut s'enten- « dre. Je ne recule devant aucune entrevue, voilà tout. « Je n'ai pas la fatuité de me poser en familier du Pa- « lais-Royal, et n'ai pu encore, malgré mon envie, m'ha- « bituer à dire correctement *Monseigneur* ou *Votre* « *Altesse*. Quand il m'arrive, ce qui est fort rare, de me « rencontrer avec notre ancien collègue, c'est qu'il m'a « prié lui-même de l'aller voir ou que j'ai eu besoin « d'audience. Et si vous voulez en savoir davantage, je « vous dirai que l'objet de ces visites, quand ce n'est « pas le désir du patron qui aime parfois à m'entendre, « est une demande de mise en liberté ou autre analo- « gue... Ai-je besoin de vous dire que je suis encore à « solliciter pour moi-même quelque chose ? Je suis le « seul homme à qui je défende de rien accepter... » Puis, après avoir fièrement rappelé ses dix-huit ans de services sous les drapeaux de la révolution sociale : « Oui, « répétait-il avec une énergie croissante, je vois Napo- « léon parce que je juge cela utile à mes desseins. Sous « quelques rapports je suis son obligé ; ce qu'il a fait « pour les miens, je le répute fait à moi-même, et toute « politesse mérite reconnaissance. Sous d'autres rap- « ports, non moins dégagés de tout motif d'intérêt, le « Prince a reçu de moi quelque bon office : j'ai cet or- « gueil de faire quelquefois plaisir à plus puissant que « moi... J'ai voulu voir Napoléon surtout pour qu'il fût « dit que je suis libre de mes mouvements, affranchi de « tout respect humain, sans lien avec les partis dont la

« haine m'est également acquise ; pour que ceux qui me « connaissent comprissent bien que, dans mon opinion, « empire, légitimité, quasi-légitimité, fusion, jacobi- « bisme, république modérée, église, université, magis- « trature et milice, tout cela est égal ; c'est toujours la « négation de la liberté et de la justice, c'est toujours « l'ennemi. »

La tactique de Proudhon n'était pas déraisonnable ; ce dissident n'avait pas entièrement manqué de clairvoyance. Napoléon III lui-même, après plusieurs années d'une politique purement conservatrice, essaya de gagner les ouvriers, d'abord en leur permettant de choisir eux-mêmes leurs trois cents délégués à l'Exposition universelle de Londres (1862) et en leur faisant allouer quarante mille francs pour les frais du voyage, plus tard en levant [1] le principal obstacle qui les empêchait de créer des sociétés de consommation, plus tard encore en leur reconnaissant le droit de grève (25 mai 1864). Il se plut à fonder des établissements pour les invalides du travail, des cités ouvrières, des asiles pour les enfants du peuple, et put espérer, aux débuts de l'*Internationale*, que les revendications sociales ne se coaliseraient pas avec les revendications politiques. Ce fut une illusion passagère. Si les ouvriers ne s'étaient pas réveillés ennemis du gouvernement au moment où l'initiative de Napoléon III les avait tirés de leur torpeur, ils devinrent systématiquement hostiles à l'Empire à mesure qu'ils se reprirent à la vie publique. Un dernier revirement s'opéra donc dans la politique impériale. Mais notre homme s'y attendait : il ne comptait pas être suivi bien longtemps, le cas

1. Par la loi du 23 mai 1863, qui permit de fonder sans autorisation des sociétés anonymes. V., dans la *Revue de Paris* du 1er mai 1894, un article de M. E. Lamy.

échéant, par Jérôme Napoléon lui-même [1], et donnait par là même une autre preuve de sagacité.

Il lui suffisait de faire servir à ses desseins l'un ou l'autre Bonaparte et peu lui importait que la dynastie fût prise à son propre piège. Quelqu'un joua sans doute, en fin de compte, un rôle de dupe; mais ce ne fut pas Proudhon.

1. « D'après ce que je vois du pays et ce que je sais de l'homme, « Napoléon IV ne serait pas de force à entreprendre une révolution « radicale, la seule chose qui pût le sauver; il louvoierait encore « avec le libéralisme; il prolongerait l'agonie de la société et ne fon- « derait rien. » (Lettre du 14 mars 1856 à Madier-Montjau.) Il avait déjà tenu le même langage dans sa lettre du 9 juillet 1854 à Charles Edmond.

CHAPITRE XII

Elections législatives de 1857. — Proudhon renonce à marier le second Empire avec la révolution sociale. — Long et laborieux enfantement du grand ouvrage sur *la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*. — Publication de cet ouvrage. — Analyse des douze «études» qu'il contient.

Proudhon ne se porta point aux élections législatives de 1857. On lui avait offert la candidature à Paris, à Lyon et à Saint-Étienne [1]. Il paraît bien avoir hésité pendant quelques jours [2]. Pourquoi finit-il par se dérober à tant d'instances? Il ne veut pas laisser croire qu'il ait désespéré du succès. « J'eusse pu fort bien être « élu deux fois, écrit-il le 30 juin 1857, ce qui eût été « un cas unique pour l'opposition. » Le gouvernement lui-même eût probablement, dit-il encore, « vu ma can- « didature avec plus de plaisir que celle du général Ca- « vaignac ». Et puis n'est-il pas, depuis le 11 juillet 1848, « le candidat né des locataires [3] ? » Mais le socialisme, « en tant qu'expression complète de la Révolution, » ne doit pas paraître dans cette nouvelle lutte. « Les actes « du suffrage universel, lit-on dans une lettre à Darimon, « sont les sacrements de la politique : ce ne sont pas « tout à fait les nôtres. En 1848, l'établissement actuel a « reçu le baptême ; 1851 lui a donné l'absolution ; 1852,

1. Lettre du 17 juin 1857.
2. V. la lettre du 6 juin 1857.
3. Lettre du 16 juin.

« la communion ; 1857 va lui administrer la confirma-
« tion accompagnée, comme toujours, d'un petit soufflet.
« Dans cinq ans, si d'ici là malheur n'arrive, le gou-
« vernement aura une maladie de croissance pour la-
« quelle il devra recevoir l'Extrême-Onction... Dans
« toutes ces opérations, à quel titre le socialisme propre-
« ment dit pourrait-il intervenir [1] ? »

Mais les élections sont beaucoup moins favorables au régime impérial que ses adversaires eux-mêmes ne l'avaient espéré. La France commençait à se remettre de la peur que la démagogie lui avait faite et se sentait moins reconnaissante envers le protecteur qu'elle avait choisi. Proudhon guettait ce réveil et cessera de travailler au mariage du second Empire avec la révolution sociale. Sa lettre du 12 juillet 1857 à Larramat est aussi lucide que malveillante : « La signification du vote à Paris
« n'est pas douteuse ; c'est la réprobation du régime
« impérial. Toutes les grandes villes ont parlé de même ;
« les moutons des campagnes ont seuls bêlé à la voix
« du maître; encore y a-t-il eu partout coaction et fraude.
« En deux mots : nous étions sous le despotisme; les
« élections ont converti ce despotisme en une pure
« tyrannie. L'adhésion donnée le 20 décembre 1851 est
« retirée. Dans cette situation, le conflit entre le pou-
« voir et le pays est inévitable ; c'est une question de
« temps, le temps qu'il faut à l'opinion publique pour
« tirer, comme je viens de le faire, la conclusion du vote. »
Il osait même ajouter : « Cette conclusion tirée, on peut
« dire que le régicide se dresse menaçant ; telle est la
« logique, la fatalité des faits. »

1. Ce qui n'empêchera pas Proudhon d'écrire le 10 août à Larramat : « Peut-être, en vertu de ma qualité de socialiste, aurais-je pu
« mieux qu'un autre entrer au Corps législatif et même m'y rendre
« utile. »

Dans ce nouvel état d'âme, il va prêcher l'abstention au corps électoral [1]. Quant aux élus, ils devront également s'abstenir. Ils ne peuvent, à moins d'affaiblir la signification du vote de Paris, aller au corps législatif : « Ce serait transformer un vote quasi-insurrectionnel, « un vote de haine en un vote parlementaire [2]. » Il répètera, le 10 décembre : « Des républicains du parti « vaincu, qui se respectent, ne peuvent pas aller au « corps législatif. » Élu, il aurait décliné le serment, sans se dissimuler d'ailleurs sa propre inconséquence [3]. Il s'était fait, on se le rappelle, anathématiser par les *purs* en 1852 pour avoir manifesté des intentions tout opposées [4] et s'était moqué des *rosières* qui refusaient le serment politique. Mais Proudhon exécutait, on le sait, ces changements de front avec une incomparable aisance.

Depuis plus de dix-huit mois, le réformateur méditait une autre conversion : il travaillait ou croyait travailler à sa « transformation complète ». De 1839 à 1852, écrivait-il à l'un de ses correspondants [5], j'ai eu ce qu'on appelle ma période *de critique* : j'assemble les matériaux de nouvelles études et je me dispose à commencer bientôt une nouvelle période que j'appellerai, si vous voulez, ma *période positive* ou de construction ; elle durera bien autant que la première, treize à quatorze ans. Par

1. Lettre du 12 juillet 1857.
2. Lettre du 10 août 1857.
3. Même lettre.
4. « Oui, j'eusse prêté le serment civique. » (Lettre du 26 septembre 1852.) « Le vote de Paris a été improbatif de l'Empire ; or « ceux qui ont prêté le serment l'amoindriront par leur parlementarisme, ou bien, pour se couvrir, ils fouleront aux pieds leur « serment, ce qui est pire... Si la république se recommande par « quelque chose, c'est par sa probité. » (Lettre du 10 décembre 1857.)
5. Lettre à Micaud, 25 décembre 1855.

malheur, il confessait en même temps des sentiments assez peu compatibles avec cette évolution vers les sereines régions de la science : « J'éprouve, ajoutait-il, d'af- « freuses colères que les entraves mises sur ma plume « me forcent à dévorer et qui m'étouffent .» Il entamait dans cette disposition d'esprit un livre de morale où il comptait prouver « que l'Église ne sait pas le premier « mot de la morale ». Cependant c'est de bonne foi qu'il prétend inaugurer sa deuxième manière. Il a passé pour un pamphlétaire quand il voulait être un critique ; pour un agitateur quand il se bornait à demander justice ; pour un homme de parti et de haine quand sa véhémence n'allait qu'à repousser des prétentions mal fondées ; le public, qui n'a pas suivi la marche de sa pensée, lui reproche d'avoir épaissi les ténèbres et accumulé le doute là où du moins on avait l'avantage de respirer et de vivre en toute sécurité : « Voilà donc, répétait-il un « mois plus tard [1], où j'en suis après treize ou quatorze « ans de critique ou, si l'on veut, de négation. Je com- « mence mon étude *positive*, j'apprends la science, « j'établis ce que j'appelle la vérité scientifique, ou, « comme on dit vulgairement, après avoir passé la pre- « mière partie de ma carrière à *démolir*, je *réédifie.* » Ses lettres du 5 juin 1856 et du 13 janvier 1857, à Darimon, sont celles d'un vieux lutteur qui fait valoir ses droits à la retraite : « Décidément, il faut, je le sens « trop, que je renonce à la polémique et me borne aux « travaux calmes de la philosophie sociale toute pure... « Je suis las, plus que le public lui-même, de m'enten- « dre appeler *démolisseur*. » Ce langage est stupéfiant si l'on songe qu'il annonce et précède le terrible ouvrage

1. Lettre à Villiaumé, 24 janvier 1856.

sur *la Justice dans la Révolution et dans l'Église.*

Le mauvais état de sa santé retarda cette publication. « Depuis bientôt deux ans, écrivait-il à Bergmann le « 2 janvier 1857, je travaille à un livre considérable « de philosophie morale et, chaque trimestre, de nou-« veaux contre-temps viennent en ajourner l'impres-« sion. » Il avait été frappé tout à coup, en mars 1856, d'une affection cérébrale, et les médecins avaient prescrit le repos ; il s'était d'ailleurs senti lui-même, pendant trois mois, incapable de travailler : pour utiliser ce temps de relâche, il avait fait un petit voyage en Franche-Comté. Depuis le mois de juillet, il s'était remis à la tâche, mais sans pouvoir fournir dans les meilleurs jours plus de la moitié du travail d'un homme bien portant. Six semaines plus tard, les nouvelles n'étaient pas meilleures, quoiqu'il dût commencer le 16 février 1857 la livraison de son manuscrit : « Un « rien m'ébranle le cerveau et me met sur les dents, « disait-il à Darimon ; je me couche à dix heures au plus « tard après une promenade silencieuse, qui est devenue « un de mes plaisirs favoris. » Il entre, le 21 mars, dans de nouveaux détails sur ses rhumes, ses fluxions et le délabrement de sa cervelle; cependant la composition du manuscrit est commencée ; il se flatte de voir, au prix d'un travail acharné, ses trois volumes grand in-18 paraître au mois de juillet, et cet espoir gonfle sa poitrine. A l'en croire, « aucune doctrine ancienne ou mo-« derne, aucune école ne peut donner une idée de ce « qu'est son travail ». « Je n'ai pas cru, poursuit-il, « qu'il me fût possible d'oublier mes contemporains et « mes contradicteurs. Aux premiers, je parle tant que je « puis la langue des souvenirs ; les seconds, je les in-« cendie. » (C'est ainsi que Proudhon renonce à la polé-

mique.) « Malheur, j'ose le dire à l'avance, trois fois « malheur à qui se trouvera classé hors de la catégorie « révolutionnaire dont j'apporte la démonstration ; il est « perdu sans ressource ! » Le 28 avril, notre auteur est dans le feu de l'impression : pendant qu'il rédige, revise et corrige ses épreuves, son esprit est hanté par les plus doux rêves : la publication aura lieu, selon toute probabilité, en août; on tire à 6.500 exemplaires, dont il compte déjà 2.000 placés par souscription ; si tout se passe bien, il retirera de cette édition 12 à 14.000 francs. « Je crois, écrit-il à son ami Maurice, cet ouvrage des« tiné à un succès d'au moins un demi-siècle. Ce n'est « pas encore ce qu'on appelle un *livre classique* ni pour « le fond ni pour la forme; mais il réunit déjà bon « nombre des conditions d'un livre de bibliothèque. Tel « qu'il est, à moins d'empêchement par autorité supé« rieure, il doit s'en vendre, en cinquante ans, quelques « centaines de mille. »

Proudhon se faisait beaucoup d'illusions. D'abord l'ouvrage ne paraîtra qu'en avril 1858. L'auteur est sans cesse arrêté par son épuisement cérébral, et le médecin l'oblige à prendre congés sur congés. A la fin de juin, le premier volume est à peu près imprimé, le deuxième en train; mais il faut écrire ou mettre au net la dernière moitié du troisième, et, pour cela, six semaines de santé passable seraient nécessaires. Elles n'arrivent pas. L'humeur de Proudhon s'assombrit, son caractère s'aigrit encore : « Je commence à être « bien las de la vie, écrit-il à M. Villiaumé le 13 juillet « 1857, et ne cherche qu'à dire ce que j'ai sur le cœur « avant de mourir ; cela fait, je dis : *Foin de moi et « du genre humain.* » Quelques mois plus tard, il se voit obligé d'adresser des excuses à l'un de ses coreli-

gionnaires politiques qu'il a, sans motif plausible, grossièrement injurié [1]. Du 20 juillet au 5 août, il était allé chercher un peu de repos à Dampierre-sur-Salon, près Gray, et s'est un moment figuré que sa santé s'améliorerait. Vain espoir ! la maladie prend une nouvelle forme ; il en fait, dans une lettre du 15 octobre, la description lamentable au docteur Cretin. Le jour même où il annonce que le troisième volume va être mis sous presse (3 novembre), il constate que ses forces s'épuisent encore.

En outre, au moment même où le succès lui paraît le plus probable, il ne peut se défendre d'une certaine inquiétude. Sans doute, au fur et à mesure de l'impression française, on le traduit et on l'imprime en allemand, à Hambourg ; de telle sorte qu'en moins de huit jours l'Europe entière sera saisie du livre en allemand et en français, qu'à l'heure de la mise en vente à Paris 4.000 exemplaires de l'édition française, peut-être aussi 4.000 de l'édition allemande seront distribués et en sûreté [2]. Mais il commence à se demander si ce livre ne soulèvera pas d'orage [3]. Sur ce point, il cherche à se tromper lui-même : « Nous sommes convaincus ici qu'il n'y aura « rien ; s'il en était autrement, je serais, pour la cin-« quième ou sixième fois, ruiné, et peut-être sans res-« sources. » C'est de quoi le gouvernement n'avait nul souci. Toute sa correspondance reflète ce double sentiment : l'admiration sans bornes qu'il a conçue pour cette œuvre nouvelle et la peur du *holà* gouvernemental : « J'ose croire que, pour la première fois, la pensée pro-

1. V. la lettre du 27 novembre 1857 à M. J. A. Bourgès. *Corresp.*, t. X, p. 361.
2. Lettre à Maurice (19 octobre 1857).
3. Même lettre.

« fonde, synthétique de la Révolution aura été dégagée, « montrée d'ensemble et mise en regard du vieux monde « qui nous régit et nous possède. Ce que je vous annonce « est tellement formidable que, l'idée mise au jour, je « ne comprends pas que le système existant puisse « tenir longtemps, etc. » Séduisante perspective ! Mais la médaille a son revers : « Malheureusement je m'attends « à soulever bien des protestations du côté de la démo- « cratie qui, si elle n'est pas bonapartiste et jésuite, « admet cependant tous les principes dont le dévelop- « pement à travers les âges a abouti à la féodalité, à « l'Empire, à la théocratie... C'est une dernière bour- « rasque à soutenir; après quoi tout le monde se classera, « bon gré mal gré, *hi quidem a dextris*, *illi autem a* « *sinistris* [1]. » Presque aussitôt, en effet, la police fait deux visites indiscrètes, l'une à l'imprimeur et l'autre au libraire, pour savoir à quoi s'en tenir sur la nature de cette publication ; elle avait lu dans une correspondance allemande que Proudhon allait publier un pamphlet irreligieux sous ce titre : *le Bon Dieu au XIX[e] siècle* [2]. A cette occasion, notre auteur écrivit une lettre, à la fois habile et véhémente, à M. X... (l'éditeur de la correspondance n'a pas voulu désigner autrement ce correspondant), qui nous paraît avoir joui de quelque crédit dans les conseils du gouvernement impérial : est-ce que le gouvernement a une éthique, une esthétique, un catéchisme à lui ? La dynastie napoléonienne, suivant l'exemple des deux dynasties déchues, se croit-elle intéressée à soutenir et à réchauffer la vieille tradition pagano-christiano-féodale et à faire rebrousser chemin à la société et à l'histoire ? ne suffit-il pas à un

1. Lettre à Marc Dufraisse, 28 octobre 1857.
2. V. la lettre du 3 novembre 1857.

écrivain de mettre hors de question la personne du prince, sa dynastie, son gouvernement, ses intentions, son avenir, les droits qu'il tient du pays et des circonstances, etc.[1] ? Sur ces entrefaites éclata l'attentat d'Orsini ; le général Espinasse fut nommé ministre de l'intérieur, une loi de sûreté générale fut soumise aux chambres et promptement votée. Charles Edmond fit communiquer ses appréhensions à notre enragé publiciste, qui prétendait « être fort loin d'avoir peur » : « Mon livre n'est pas fini, lui répondit Proudhon[2] ; il « ne paraîtra pas avant mars prochain. C'est un bon « moment : je ne voudrais pas le lancer au milieu du « brouhaha de la répression, des condamnations et des « guillotinades ; mais, le *calme* rétabli, ce sera le mo« ment ; et à nous deux, maintenant, monsieur le pro« cureur impérial. Si vous et votre maître, vous par« venez à me faire condamner, vous serez bien hardis ; « mais je vous déclare morts... »

Le dernier *bon à tirer* fut donné le 9 avril 1858 et l'ouvrage parut, avec un sous-titre : *Nouveaux principes de philosophie pratique adressés à Son Éminence Monseigneur Mathieu, cardinal-archevêque de Besançon.*

Des quatre *études* qui composent le tôme Ier, la première est intitulée : *position du problème de la justice.* Elle débute par huit pages de quolibets amers adressés au cardinal ; car Proudhon, même avec le propos délibéré d'écrire une œuvre scientifique, ne peut se lasser ni de parler de lui-même ni de venger ses injures personnelles sur le dos de ses contradicteurs. Or Eugène de Mirecourt avait inséré dans sa collection de tableaux

1. Lettre du 4 novembre.
2. Lettre du 8 février 1858.

vivants la biographie de Proudhon, au grand déplaisir de Proudhon. Celle-ci contenait un fragment d'une lettre adressée à l'auteur des *Contemporains* par un « saint archevêque » et ce prélat n'était autre, paraît-il, que Mgr Césaire Mathieu lui-même dont la lettre aurait été communiquée par Mirecourt à celui qu'elle concernait. Quel singulier frontispice et, pour un philosophe dégoûté de la polémique, quelle bizarre façon d'entrer en scène !
« Pour Dieu ! Monseigneur, quel métier avez-vous fait
« là ? Vous en collaboration d'une entreprise de libelles !
« vous le compère de M. de Mirecourt ! ce qui ne fera
« pas, à Dieu ne plaise, que je m'oublie jusqu'à vous
« traiter de *compère Mathieu !*... Voilà donc où en est
« la société française, sous une religion de charité et un
« régime d'ordre ! Voilà les mœurs que les sauveurs de
« la famille, les maîtres de la vie spirituelle travail-
« lent à nous faire !... M. de Mirecourt n'est ici qu'un
« *homme de paille*... Je vais droit à l'ennemi, la pointe
« au corps. M. de Mirecourt, écrivain sans cervelle,
« n'est à mes yeux qu'un débiteur insolvable : le vrai
« répondant, prince de l'Église, c'est vous .. Plus d'é-
« quivoque à cette heure... La question est posée entre
« la Justice selon la Foi et la Justice selon la Liberté. »
Il ne suffit pas même à Proudhon d'avoir rattaché d'abord un tel débat à cette misérable querelle ; ce badinage l'a si fort ravi qu'il interrompra vingt fois, à l'improviste, l'exposé de ses doctrines pour interpeller, sur leur collaboration, Mirecourt et le « compère Mathieu. »

La grande affaire est d'isoler l'homme de Dieu. Pour atteindre ce but, il faut, ainsi qu'Auguste Comte l'enseignera de son côté, envisager la morale comme un simple développement de l'instinct social, comprise en lui, constituée par lui. « L'homme est le plus sociable de tous les

« animaux. De cette sociabilité se déduit, comme consé-
« quence nécessaire, la subordination de l'individu au
« groupe, soit la Justice. » Il oppose donc, dans un chapitre intitulé « la transcendance et l'immanence », *le système de la Révolution* au *système de la Révélation*. Le christianisme est le principal organe du second : à l'en croire, le principe moral, formateur de la conscience, est d'origine supérieure à l'homme. Il est en Dieu, qui en serait à la fois le sujet et le révélateur. Là est l'essence de la religion, et, sur ce point, la philosophie déiste pense au fond comme l'Église. Au contraire, d'après la théorie de l'*immanence*, la justice a son siège dans l'humanité, elle est indéfectible dans l'humanité, parce qu'elle est de l'humanité. La Révolution, paraît-il, a eu pour objet d'exprimer cette pensée. La connaissance du juste et de l'injuste résulte de l'exercice d'une faculté spéciale et du jugement que la raison porte ensuite sur ses actes : en sorte que, pour saisir la règle des mœurs, il suffit d'observer « la phénomalité juridique à mesure
« qu'elle se produit dans les faits de la vie sociale ».

La deuxième étude est intitulée : *Des personnes*. Proudhon condense ainsi sa pensée : « L'homme veut
« être respecté pour lui-même et se faire respecter lui-
« même. Seul il est son protecteur, son garant, son
« vengeur. Dès que, sous prétexte de religion ou de rai-
« son d'État, vous créez un principe de droit supérieur à
« l'humanité et à la personne, tôt ou tard le respect de
« ce principe fera perdre de vue le respect de l'homme.
« Alors nous n'aurons plus ni justice ni morale ; nous
« aurons une autorité et une police à l'ombre de laquelle
« la société, comme le voyageur à l'ombre de l'upas,
« s'affaissera ».

Le christianisme, d'après Proudhon, prétendit épurer

le concept théologique et sanctifier, pour ainsi dire, la divinité, déshonorée par la révélation antérieure. Mais un Dieu infiniment saint étant donné, sur qui faire tomber la responsabilité du mal ? Le coupable ne pouvait être que l'homme. La sainteté essentielle de Dieu, expression symbolique de la société, impliquait donc notre dégradation originelle. En effet, toute religion ou quasi-religion, quelle que soit son idole ou sa première hypothèse, nie le droit individuel ; toute conception religieuse ou sociale qui, pour déterminer les rapports de l'homme avec ses semblables, fait appel à un principe antérieur, supérieur ou extérieur à l'homme, implique déchéance de l'humanité. Le christianisme n'a point de morale. L'ère chrétienne est la véritable ère de la chute de l'homme. Avant tout, le chrétien doit reconnaître son indignité, s'abaisser devant son Dieu ; son premier acte est un acte de contrition. *Honte à l'humanité!* telle est la devise du catholicisme, expression la plus complète de la révélation chrétienne. Le catholicisme vous met en pénitence, vous crucifie, vous confond, vous stigmatise, vous fleurdelise, vous anathématise. Une doctrine qui viole l'humanité ne pouvait éternellement posséder l'humanité. La Révolution vint. Elle affranchit la morale de tout mélange mystique ; par là elle s'est radicalement séparée de toute religion passée, présente et à venir. Elle ouvre pour l'humanité un âge nouveau : par elle la justice, vaguement entrevue dans la période antérieure, paraît dans la pureté et la plénitude de son idée. L'homme, en vertu de la raison dont il est doué, a la faculté de sentir sa dignité dans la personne de son semblable comme dans sa propre personne. La justice est le produit de cette faculté ; c'est le respect, spontanément éprouvé et réciproquement garanti, de la dignité humaine. Ainsi conçue, la justice

est adéquate à la béatitude, principe et fin de la destinée de l'homme. Le droit est pour chacun la faculté d'exiger des autres le respect de la dignité humaine dans sa personne ; le devoir, l'obligation pour chacun de respecter cette dignité en autrui. De l'identité de la raison chez tous les hommes et du sentiment de respect qui les porte à maintenir leur dignité mutuelle résulte l'*égalité* devant la justice.

La haine déborde dans la troisième étude, intitulée « des biens ». Proudhon y accuse avec une extraordinaire violence le cardinal Mathieu de posséder le quart, ou peu s'en faut, de sa ville épiscopale et de son diocèse ; il montre l'Église accaparant peu à peu, par de basses manœuvres, toute la richesse immobilière, prétend la surprendre en flagrant délit de vol et d'escroquerie, dénonce ses opérations commerciales et ses spéculations de Bourse, la dépeint occupée à déclamer contre les riches, mais pour la forme, en concluant toujours, au nom de la prévarication, de la pénitence, de la grâce et du royaume céleste, contre les pauvres. L'Église affirme, comme nécessaire et providentielle, l'inégalité des conditions ; elle fait du paupérisme un jugement de Dieu ; elle organise, comme palliatif, la charité et pousse de toutes ses forces, par l'agglomération des biens aux mains du clergé, la masse travailleuse, partie au communisme conventuel, partie au servage ou salariat féodal. Forcée néanmoins de ménager et d'entretenir une classe intermédiaire, noblesse ou bourgeoisie, entre le clergé, tant régulier que séculier, et le peuple, elle ne fait aucune difficulté de retenir pour cette classe le droit païen de propriété, que le parti prêtre défend avec acharnement depuis 1848. Elle maintient et fortifie, pour le besoin du système, la classification artificielle d'une nation en pro-

priétaires, traitants, agioteurs, seigneurs et communiers, mainmortables, serfs ou salariés.

Au contraire, la Révolution remplace la subordination des services par la réciprocité des services : réciprocité des services, c'est-à-dire, réciprocité dans la propriété, dans le travail, dans l'éducation, dans le crédit, dans l'échange, dans l'impôt, dans le pouvoir, dans le jugement. La Révolution affirme non seulement l'égalité politique et civile, mais l'égalité des conditions et des fortunes. Ses adversaires feignent d'apercevoir l'inégalité dans la nature. Mais l'égalité gouverne l'Océan dont le flux et le reflux, dans leurs moyennes, marchent avec la régularité du pendule. La feuille est égale à la feuille, l'individu à l'individu. Tous les individus dont se compose la société sont, en principe, « de même calibre » ; si quelque différence entre eux se manifeste, elle provient « non de la pensée créatrice qui leur a donné l'être et la « forme » (singulière imprudence de langage !), mais des circonstances extérieures sous lesquelles les individualités naissent et se développent. Un homme, par exemple, est plus grand et plus fort ; un autre a plus de génie ou d'adresse. Dans tous ces cas, une compensation est indiquée, un nivellement est à opérer. Pour « balancer les supériorités émergentes », pour créer sans cesse à l'égalité de nouveaux moyens dans les forces inconnues de la nature et de la société, « la constitution « de l'âme humaine et la division industrielle présentent « des ressources infinies ». Ces ressources, l'auteur entreprend de les signaler dans un chapitre intitulé « balan- « ces économiques » ; mais il échoue complètement dans cette tentative, soit qu'il prétende supprimer par *l'égalité du produit et du salaire* l'ancienne distinction des producteurs en « ouvriers et maîtres », soit qu'il bou-

verse le système des achats et des ventes en faisant fixer d'avance le prix exact de chaque chose par les producteurs-consommateurs, soit qu'il restaure en imagination sa banque du peuple et caresse une fois de plus la chimère du crédit gratuit.

Dans la quatrième étude, qui traite de « l'État », Proudhon, après avoir établi l'antipathie de la conscience humaine pour le pouvoir en général, rattache la succession des États dans l'histoire à trois systèmes différents : système de la *nécessité*, qui est celui de l'antiquité païenne; système de la *providence*, qui est celui de l'Église; système de la *justice*, qui est celui de la Révolution. D'après l'Église, le temps que nous avons à passer dans cette vallée de larmes n'étant qu'un temps d'expiation, la société chrétienne ne peut être organisée pour la liberté, la paix et le bonheur; c'est une croisade sans fin de l'humanité contre le génie du mal, où l'abnégation la plus parfaite est la première loi : régime incompatible avec l'exercice d'un pouvoir régulier, démocratique, où chaque citoyen exercerait sa prérogative et conserverait sa liberté. Le gouvernement chrétien s'appuie sur la raison d'État, sanctifiée par le décret de la Providence : il est moral comme le gouvernement d'une armée en campagne est moral, comme le bagne est moral. Ce gouvernement réside dans l'Église elle-même, dans l'épiscopat dont le chef suprême est le Pape. Entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel il n'y a pas de conciliation possible, il ne peut y avoir qu'une subordination. Le principe de l'Église, dans l'ordre de la liberté comme dans celui des intérêts, est de nier le droit, c'est-à-dire de n'avoir pas de principe. Proudhon finit par s'enivrer de ses propres colères et jette aux prêtres une série d'invectives : « Sous le couvert d'un évangile

« de paix, de fraternité et d'amour, vous êtes, pour « l'asservissement des peuples, élevés à la chaîne, ac- « coutumés à l'espionnage, et votre métier est de trahir. « Ce qu'il y a en vous d'honnête, de généreux, de saint, « n'est qu'un moyen de succès de plus pour votre im- « morale mission, et c'est par principe de conscience « qu'en pensant sauver les âmes vous vous êtes faits « les ennemis du genre humain. Vous ressemblez à la « femme adultère dont il est parlé au livre des Prover- « bes et qui a perdu jusqu'au sentiment de son impudi- « cité. » Il descend à de plus basses accusations dans le chapitre intitulé : *Corruption de la morale publique par le gouvernement de la Providence* et découvre enfin cette formule : suspension à perpétuité de la justice et de la morale pour la gloire de Dieu, le triomphe de l'Église et le salut de l'Empire, tel est, en dernière analyse, le système chrétien.

Proudhon résume le système de la Révolution, c'est-à-dire son propre système, dans un *Petit catéchisme politique*, qu'il divise en cinq instructions. — I. Du pouvoir social considéré en lui-même. — II. De l'appropriation des forces collectives et de la corruption du pouvoir social. — III. Des formes du gouvernement et de ses évolutions pendant la période pagano-chrétienne. — IV. Constitution du pouvoir social par la Révolution. — V. Questions à l'ordre du jour. Nous n'analysons pas en ce moment cette œuvre importante parce que nous étudierons à part, dans la seconde partie de l'ouvrage, les principales idées de Proudhon sur le pouvoir social. Nous nous bornons à faire observer que, d'après le catéchisme lui-même, le système de la Révolution est encore à fonder [1], et nous

1. *Demande*. D'où vient que, depuis soixante et dix ans, l'application de ces idées a fait si peu de progrès? Comment, au lieu de l'État

mettons le plus parfait des révolutionnaires au défi de tracer, d'après la vague esquisse du publiciste, le plan pratique de l'État futur.

Après quoi Proudhon traite de l'éducation [1], et se demande d'abord comment l'Église a façonné, dans l'homme, la conscience humaine. A ses yeux, la religion, quel qu'en soit le Dieu, quel qu'en soit le dogme, se résolvant en une mythologie de la pensée, divise la conscience, par conséquent détruit la morale en substituant à la notion positive de justice « une notion sous-« introduite et illégitime ». La religion et la justice sont entre elles comme les deux extrémités du balancier : quand l'une s'élève, l'autre descend. Ce n'est pas assez pour le parfait de tendre à la possession de Dieu par l'inutilité de sa vie et l'anéantissement de sa volonté ; il doit prouver son amour par l'anéantissement de sa justice propre, fausse lueur, incapable de l'éclairer dans le chemin de la sainteté. Comme il est mort au monde, il doit mourir à la conscience.

Ayant encore à former l'homme pour la société, l'Église se propose un double objet, l'enseignement du culte, l'accommodation à l'esprit de l'Église de toutes les études dites profanes et, autant que posible, leur suppression. L'Église ne tient nullement aux caractères : son but hautement avoué est *l'abêtissement* : Proudhon prête au clergé catholique un programme d'enseignement en dix-sept articles, au nombre desquels il place la suppression des cours de philosophie et d'histoire, le refus d'instruire les pauvres, la défense aux professeurs laïques de donner des leçons particu-

libre, identique et adéquat à la société elle-même, avons-nous conservé l'état féodal, royal, impérial, militaire, dictatorial? (t. I, p. 502).

1. Tome II, pp. 1 à 138 (cinquième étude).

lières, la « proscription des sujets distingués », la censure des libraires, etc., pour atteindre ce quadruple but : *liberté illimitée pour l'Église ; liberté limitée pour le reste de la nation ; instruction supérieure pour l'aristocratie à condition que l'Église la donne ; ignorance pour la plèbe.* Il explique un peu plus loin comment et pourquoi ce clergé, dans ses relations avec les puissances de la société (la Philosophie, la Science, le Travail, l'État) ne recule pas devant la trahison et le meurtre là où il ne peut réussir par la captation et par la ruse. Les élèves du clergé sont « les ennemis na« turels de la société et du genre humain ». L'Église, en vingt ans, aura fait de la France émasculée et domptée ce qu'elle a fait de l'Italie, de l'Espagne, de l'Irlande, une nation *abêtie ;* société composée de prolétaires, de privilégiés et de prêtres, qui, ne produisant plus ni citoyens ni penseurs, destituée de sens moral, armée seulement contre les libertés du monde, finira par se faire jeter aux gémonies de l'histoire.

Proudhon se surpasse dans deux autres chapitres, intitulés : *l'homme au sein de la nature*, *l'homme en face de la mort.* L'inventeur ou le rénovateur de l'axiome : *la propriété, c'est le vol*, ose reprocher aux religions de faire perdre à l'homme le sentiment de la nature en le dégoûtant de la terre ! La cause première de cette scission entre la terre et l'homme serait dans le dogmatisme théologique et dans ses interminables antinomies. « Antée est mort, le géant, fils de la Terre, qui, chaque « fois qu'il touchait sa mère, reprenait une nouvelle « force ; il a été étranglé par le Brigand » (le brigand c'est l'Eglise) [1]. Mais le sophiste rassemble toutes ses for-

1. Proudhon comprend à merveille tout ce qu'on peut lui répondre à ce sujet ; il prend soin de rappeler qu'il a toujours défendu *la pos-*

ces et déploie toutes les ressources de son éloquence contre les doctrines religieuses ou philosophiques qui laissent à l'homme l'espérance d'une vie future. Il dépeint sous d'affreuses couleurs les terreurs chrétiennes de la dernière heure : la mort de St Jérôme, de Pascal, de Racine, de Condé, de Turenne, de Fénelon, de Bossuet. Il se plaît à comparer la mort de Jésus à celle de Danton et met le Christ au-dessous du septembriseur, non pas sans doute pour la sainteté, mais « pour l'énergie que « donnent à l'âme l'amour, la paternité, le droit » : nul homme n'égala Danton devant la mort. Enfin, dans la thèse révolutionnaire, la vie humaine atteint sa plénitude quand elle a satisfait aux conditions suivantes : 1° Amour, paternité, famille : extension et perpétuation de l'être par la génération charnelle. 2° Travail ou génération industrielle : extension et perpétuation de l'être par son action sur la nature. 3° Communion sociale ou Justice, participation à la vie collective et au progrès de l'Humanité. Si ces conditions sont remplies, l'existance est pleine : c'est une fête, un chant d'amour, un hymne sans fin au bonheur. Une ardente apostrophe à la mort, « sœur aînée des amours, toujours vierge, et « toujours féconde », termine la diatribe contre l'immortalité. Proudhon a fait (cette figure de rhétorique sera plus tard utilisée) « un pacte avec la mort » ; mais il lui promet, en dépit de tous ces compliments, d'autant plus de reconnaissance qu'elle viendra le chercher plus tard.

La sixième étude, intitulée « le travail », contient beaucoup de digressions. Voici ce qu'on en peut tirer. Le Christ avait dit : « Aimez-vous les uns les autres. » Belle parole, mais il en eût fallu déduire ce corollaire :

session et que la possession « n'a rien de commun avec le vieux « droit caïnite, né d'un faux regard de Jéhovah ».

« servez-vous les uns les autres. » La déduction n'a pas été faite parce que le Christ, messager d'amour, victime expiatoire, ne reconnaissait pas le Droit de l'homme. Le travail était réputé, selon le dogme antique, afflictif et infamant : le christianisme essaierait-il d'en répartir le fardeau et la honte ? C'eût été admettre un droit antérieur à la chute, supérieur à la rédemption. Le travail soulevait la question de propriété : le christianisme procéderait-il au partage des terres? ferait-il une loi agraire ? c'eût été nier la prédestination, la providence, la distinction des riches et des pauvres, finalement la chute originelle. La classe travailleuse sera donc toujours la classe sacrifiée. Mais un esprit nouveau agite le monde. Comme autrefois, les peuples aspirent à la liberté ; les masses laborieuses réclament la fin de l'exploitation égoïste, l justice dans le travail : comme autrefois aussi reparaissent, pour combattre ces prétentions, les privilèges surannés, l'arbitraire des fortunes, le mauvais vouloir de l'État. Ce n'est plus la tribu hébraïque avec ses deux catégories d'esclaves, ni le patriciat romain avec son système de clientèle, ni la féodalité du moyen âge avec sa savante et théologale hiérarchie : c'est la commandite capitaliste, avec concession du prince et subvention de l'État, constituée sur les épaules du travailleur.

A cet état lamentable les économistes de la Révolution opposent un programme : la terre à celui qui la cultive ; le métier à celui qui l'exerce ; le capital à celui qui l'emploie ; le produit au producteur ; le bénéfice de la force collective à tous ceux qui y concourent et le salariat modifié par la participation : en deux mots, la fatalité de la nature domptée par la liberté de l'homme. Comment atteindre un tel but ? En donnant au travailleur deux garanties indispensables : 1° au lieu de le pétrifier dans

un apprentissage spécial, on l'initiera aux principes généraux et aux secrets de l'industrie humaine [1]; 2° on organisera les fonctions de l'atelier sur les principes de la graduation maçonnique [2]. Hors de là, il n'y a que mensonge et verbiage. Le travail deviendra pour le peuple une source de jouissance infinie dès qu'il travaillera pour lui-même, qu'il deviendra maître de ses opérations, que la grandeur et la variété de l'œuvre en ôteront le dégoût. Un appel à la révolte complète et couronne ces considérations [3].

Les idées, telle est la rubrique, assez vague, de la septième étude. Proudhon déclare la guerre à l'absolu. Le cardinal Mathieu, docteur ès-spéculations métaphysiques et transcendantales, chargé par autorité divine de l'enseignement des choses non apparentes, est un ministre de l'*absolu*. Tous les philosophes, matérialistes, panthéistes, idéalistes, appartiennent d'ailleurs au même ministère. La Révolution nous invite à laisser le côté *ontologique* des choses pour ne nous attacher qu'à leur côté *phénoménal*. Saluons donc avec un transport d'admiration cette élimination des entités métaphysiques, sans exemple dans l'histoire, qui caractérise notre époque : purgation des idées religieuses, théisme, panthéisme, athéisme aussi, catholicisme, protestantisme, naturalisme, illuminisme, théophilanthropie, messianisme, etc.; purgation des idées politiques : aristocratie, bourgeoisie, théocratie, monarchie, démocratie, empire, suffrage universel, dualité de représentation, fédéralisme ; purgation des idées économiques, etc. Il s'agit de constituer par

1. V. le développement de cette idée au tome II, pp. 229 et s.
2. V. *ib.*, p. 239.
3. « Le travailleur se lèvera pour le travail : cette question, pour « lui, implique toutes les autres... Qui pourrait retenir l'insurrection ?... « A moins d'une transaction amiable, la bataille est forcée... »

l'équation ou balance réciproque des pensées individuelles la raison collective que réclame avec un surcroît d'énergie la Révolution, mais que le Christ et son église repoussent en même temps de toute la puissance de leur foi. C'est cette Raison collective, théorique et pratique, qui depuis trois siècles a commencé de dominer le monde. C'est elle que nos pères, dans un jour d'enthousiasme, firent monter sur l'autel du Christ et saluèrent comme leur déesse et leur reine : *en dii tui, Israel!* Non que cette figure représentât à leurs yeux un génie, un Verbe, un Esprit, un Dieu, comme celui dont les empereurs et les papes se dirent les hérauts ; il y a l'infini entre la Raison de 93 et l'Être suprême de 94. C'était l'Humanité, juste, intelligente et libre, qu'ils posaient à la place de la vieille idole. Proudhon ne s'aperçoit pas qu'au moment même où il entonne cet hymne triomphal, il ruine de ses propres mains l'échafaudage de ses sophismes : la nouvelle idole ne s'éleva sur les débris de l'absolu qu'en trônant sur ceux de la justice, et trébucha dans le sang après le plus monstrueux amoncellement d'iniquités qui ait souillé l'histoire de la nation française.

Enfin, si le gouvernement issu du 2 Décembre avait moins cultivé l'absolu, il aurait, en 1853, nommé Proudhon sénateur [1] ; c'est le dernier mot et la conclusion de la *septième étude*.

Il est parlé dans la huitième de la conscience et de la liberté. Proudhon prétend d'abord y défendre la réalité du sens moral contre « le pyrrhonisme théologique ». D'après lui, le chrétien ne croit point à la justice, et la philosophie spiritualiste est sur ce point d'accord avec lui. Toute théorie du devoir et du droit, qui implique

1. T. II, p. 411. Comp. ci-dessus, p. 210.

dans ses termes, « comme principe, condition, postulé « ou adminicule » la notion, même la plus épurée, d'un être métaphysique est une théorie religieuse, ce qui veut dire une théorie de scepticisme et d'immoralité. Cela posé, Proudhon tire la notion de la conscience morale du phénomène de la fonction, c'est-à-dire prouve la réalité du sens moral par la méthode psychologique, comme le ferait d'ailleurs n'importe quel philosophe spiritualiste ou chrétien. Mais, à la différence de l'un ou de l'autre, il sépare de Dieu l'être moral, parce que la justice est « une loi nécessaire de la collectivité humaine », parce que « toute théodicée est une gangrène pour la conscience ». Soit, répondons-nous, la justice est dans l'homme à l'état non seulement de notion, mais de faculté ; il ne s'agit pas moins de savoir qui l'y a mise.

L'homme est un assemblage merveilleux d'éléments inconnus, solides, liquides, gazeux, pondérables, impondérables, d'essences inconnues, matière, vie, esprit, etc. Or, partout où il y a groupe, il se produit une résultante qui est la puissance du groupe, distincte non seulement des forces ou puissances particulières qui composent le groupe, mais aussi de leur somme, et qui en exprime l'unité synthétique. Quelle est, dans l'homme, cette résultante? La liberté. L'homme est libre, parce qu'il est un composé, parce que la loi de tout composé est de produire une résultante, qui est sa puissance propre; parce que, le composé humain étant formé de corps, de vie, d'esprit subdivisés en facultés de plus en plus spéciales, la résultante proportionnelle au nombre et à la diversité des principes constituants doit être une force affranchie des lois du corps, de la vie et de l'esprit, précisément ce que nous nommons *libre arbitre*. Mais ce raisonnement est une pétition de principe, la subdivision en facultés

de plus en plus spéciales n'impliquant pas que le libre arbitre sorte de cette résultante proportionnelle.

Proudhon conclut : « Tant que la liberté fut, comme « la justice, rapportée à un sujet divin, elle demeura « comme la justice une notion fantastique. Nous venons « d'en faire une réalité ; nous faisons mieux encore, « nous prouvons que cette réalité est exclusivement hu- « maine, incompatible avec l'idée de Dieu. » Toutefois, s'il en est ainsi, c'est que l'ordre dans la création dépend non plus d'un influx divin, d'une action divine, d'une âme du monde ou vie universelle, élaborant unitairement la matière qu'elle crée, mais des qualités similaires et contraires des atomes qui s'attirent, s'assemblent, se repoussent, se balancent, s'ordonnent et se subordonnent en raison de leurs qualités. Or, cette explication de l'ordre dans la création est purement conjecturale et n'explique rien, car on est conduit à se demander d'abord si les atômes se sont doués eux-mêmes de ces qualités contraires ou similaires et de ces propriétés étonnantes, ensuite s'ils ont fait, par leur force ou leur volonté propre, jaillir de leurs combinaisons l'ordre suprême.

Le troisième volume débute par une neuvième étude, intitulée « progrès et décadence ».

Qui donc avait compris le progrès avant Proudhon ? Personne [1]. Seul, en effet, il a découvert que le progrès consiste uniquement dans l' « expurgation de l'absolu ». Là où les instincts dominent, de quelque nom qu'on les appelle, intérêts, gloire et victoire, religion, idéal, l'existence politique et la vie nationale se partageront toujours en deux périodes : ascension et décadence. Là, au con-

1. Cette thèse est développée dans le chapitre I. (*Critique de l'idée du progrès.*)

traire, où la justice est prépondérante (il ne s'agit, bien entendu, que de la justice façonnée par Proudhon), le progrès sera continu.

Heureusement le règne de l'absolu touche à sa fin; les dieux sont partis. Chaque année de vertu ajoutera désormais au capital social et aux forces productrices, de façon que l'être collectif pourra jouir par la justice d'une recrudescence perpétuelle de santé, de beauté, de génie et d'honneur. Toute société progresse par le travail, la science et le droit; toute société rétrograde par l'idéal. L'Église est la grande ennemie du progrès, étant le ministre visible de l'idéal absolu et invisible. La transcendance, en posant Dieu, c'est-à-dire la catégorie de l'idéal, comme sujet, révélateur et garant de la justice, a abouti, par le culte de cet idéal, à la déchéance de la dignité humaine ; par la prédestination et la grâce à la négation de l'égalité ; par la Providence, au fatalisme de la raison d'État ; par le spiritualisme à l'asservissement du travailleur ; par la haine de la nature, la peur de l'enfer, la promesse du paradis, aux misères de la vie et aux lâchetés de la mort. Le christianisme n'était qu'un idéalisme, cent fois plus redoutable que celui des empereurs ; il ajourna pour quinze siècles la régénération sociale. Quelle que soit la religion, il s'agit toujours, au nom de l'absolu, d'humilier l'homme, de gouverner par la raison d'État et de maintenir, par autorité de mysticisme, l'inégalité.

Proudhon rattache à ces développements principaux deux interminables chapitres, où il est traité « de la « littérature dans ses rapports avec le progrès et la dé« cadence des nations ». Son tableau de la littérature ancienne et de notre littérature classique est une pure digression. Nous ne rentrons vraiment dans le sujet

qu'au moment où, selon l'expression même de l'auteur, la Révolution nous lance en pleine épopée. « Tous tant « que nous sommes, s'écrie-t-il, lettrés et illettrés, « ouvriers, paysans, soldats, bourgeoisie et plèbe, nous « faisons de la matière épique. » Mais voici que la littérature, au contraire, fait tout à coup volte-face, « renie « son objet, méconnaît son principe et ne cesse plus, de- « puis le commencement du siècle, de combattre les « deux grandes forces de l'humanité : la liberté et le « droit ». Qui, parmi tant de gens de lettres éclos depuis la grande lutte, a compris le Droit, l'Égalité, le Travail, qui a véritablement voulu la Révolution et aimé le prolétaire ? Hélas ! leur cœur est resté fidèle aux idoles d'autrefois. Sous l'influence de Rousseau, philosophes, orateurs, gens de lettres, à qui la tâche était échue de dégager de la cause de la religion la cause du droit, ne trouvèrent rien de mieux à faire que de livrer de nouveau la nation à la foi. La contre-révolution s'accomplit dans les intelligences. La littérature contemporaine est en pleine déroute ; elle n'a rien compris au mouvement des deux derniers siècles ; incapable de dégager l'idée révolutionnaire, elle s'est rattachée à des types hors de service, elle n'a servi qu'à glorifier la réaction et à enluminer nos débauches. Proudhon n'ajoute pas : ayant fait seul de la littérature révolutionnaire, j'ai fait seul de la littérature véritable ; mais c'est pure modestie.

Après quoi le publiciste aborde, dans sa dixième étude, qui n'embrasse pas moins de cent cinquante-cinq pages, la question de l'amour et du mariage. Il regardait le mariage comme « nécessaire, de nécessité sociale », et le voulait indissoluble ; mais, contredisant sur ce point la démocratie moderne [1], il avait à se faire pardonner

1. T. III, p. 202.

son audace. Il obtiendra ce pardon en faisant un effort désespéré pour déshonorer le mariage chrétien. Nous laissons à dessein de côté plusieurs développements odieux : sur *l'unisexualité* produite par la surexcitation de d'idéalisme, sur les contemplations érotico-théologiques des moines et des religieuses, sur les débauches du clergé catholique, sur les incestes et les adultères spirituels, etc., et nous refusons d'examiner si les jésuites ont à se reprocher les descriptions lascives que contiennent certains romans de G. Sand. Nous nous bornons à dégager de ce chaos, autant qu'il est possible, la trame d'un raisonnement.

Proudhon enseigne que « la théologie chrétienne a « fait descendre le mariage de la hauteur où l'inspiration « polythéiste l'avait placé ». C'est, à l'en croire, un fait que l'histoire de l'Église, ses écritures, sa définition, sa pratique et toutes ses autorités démontrent avec la dernière évidence. Il reproche au christianisme d'avoir jeté sans forme de procès aux gémonies la femme qui jadis, sous la protection du culte public, se vouait à l'amour libre. L'état moyen du concubinat, « expression exacte de l'idée chrétienne, » semblait devoir obtenir grâce ; il n'en fut rien. Son nom était impur ; il dut opter entre la bénédiction du prêtre et la déclaration d'infamie [1]. L'Église, pudibonde et sévère, n'a voulu conserver que le sacrement. Proudhon la blâme de ne pas se soucier du contrat civil et d'en ignorer les conséquences ; elle unit donc de simples « concubinaires » qui repoussent

1. T. III, p. 308. Proudhon venait de dire (p. 299) : « Le concu- « binat, qui rapproche les personnages et ne les identifie pas ; qui « unit les corps en laissant le libre arbitre aux cœurs ; le concu- « binat, sans justice propre et sans idéal moral, était tout ce que « pouvait supporter la nouvelle religion. » Dès lors, pourquoi ne lui fit-elle point grâce? pourquoi le força-t-elle d'opter entre la bénédiction et la déclaration d'infamie ?

l'intervention de la société avec ses suites légales. Un peu plus loin, il découvre que, selon l'idéal chrétien, « le plus faux qui se puisse concevoir », le mariage n'a rien de commun avec l'amour; il devient simplement une fonction sociale où tout est réglé en vue de la lignée, de la succession, de l'alliance, des intérêts. C'est surtout depuis l'établissement du christianisme que l'adultère, un des plus grands crimes aux yeux des anciens, a perdu sa gravité et s'est multiplié d'une si déplorable manière. Plus de considération ni de rang, ni d'âge, ni d'amitié, ni de morale publique, devant une débauche érigée en une sorte de mutualité, et dont les risques sont acceptés par l'opinion. La réponse est simple. Ce que l'opinion peut accepter, l'Église le réprouve avec toute l'énergie possible: l'indissolubilité, la sainteté du mariage n'ont jamais été mieux protégées que par elle : toutes les brèches faites à l'institution du mariage sont dirigées contre le mariage chrétien, contre le christianisme lui-même. Enfin la religion chrétienne bénit l'union des âmes en bénissant l'union des corps: il suffit de citer cette épître de saint Paul aux Éphésiens, qui recommande aux maris d'aimer leurs femmes comme le Christ a aimé son Église.

Dans l'étude suivante, placée sous la même rubrique, Proudhon se calme : il entreprend, en effet, après avoir démoli le mariage chrétien, d'édifier le mariage moderne. C'est à peine s'il rompt encore une lance contre l'Église pour lui reprocher d'admettre l'égalité des sexes et d'émanciper à outrance, dans son propre intérêt, le sexe féminin. Il s'efforce de démontrer, dans un premier chapitre, non seulement l'infériorité physique de la femme, « sorte de moyen terme entre l'homme et le « règne animal, » mais encore son infériorité intellec-

tuelle et son infériorité morale. Il établit ensuite, à grand renfort d'exemples, que toute littérature en développement a pour caractère le mouvement de *l'idée*, élément masculin ; mais que, si l'élément féminin prend le dessus, les écrivains de second ordre paraissent et marquent le point où commence la décadence des peuples. Il expose enfin, dans un chapitre final, sa théorie du mariage.

La justice existe dans le sujet humain, non seulement comme une notion et un rapport, mais à titre de sentiment, de faculté, de fonction. Proudhon cherche, en conséquence, un organe correspondant à la justice comme le cerveau correspond à l'intelligence. Il le trouve dans la dualité sexuelle. Comme l'individu est une liberté organisée, le couple conjugal peut se définir une justice organisée : « produire de la justice, tel est le but supérieur de la « division androgyne ». Proudhon, comparant les deux sexes, découvre que, si l'homme est à la femme par le génie et la justice comme 27 est à 8, la femme, à son tour, par les grâces de la figure et de l'esprit, par l'aménité du caractère et la tendresse du cœur, est à l'homme comme 27 est à 8. Cependant la suprématie de la beauté, même intellectuelle et morale, ne peut créer une compensation à la femme, dont la condition reste ainsi fatalement subordonnée : comment donc fonder le pacte conjugal sans lequel la justice reste sans organe et la création devient absurde ? En s'attachant (c'est Proudhon qui parle) à cette parole de la Genèse : *faciamus ei adujtorium simile sibi*. La femme est un auxiliaire pour l'homme parce qu'en lui montrant l'idéalité de son être elle devient pour lui « un principe d'a- « nimation, une grâce de force, de prudence, de justice, « de courage, de sainteté, etc. » sans laquelle il serait in-

capable de soutenir le fardeau de la vie. Elle est l'auxiliaire de l'homme, d'abord dans le travail, par ses soins, sa douce société, sa charité vigilante: c'est elle qui essuie son front inondé de sueur, qui repose sur ses genoux sa tête fatiguée. *Auxilium christianorum*, *Salus infirmorum* (c'est Proudhon qui parle). Auxiliaire du côté de l'esprit par sa réserve, sa simplicité, sa prudence, par la vivacité et le charme de ses intuitions: c'est par elle que l'homme donne la vie et la réalité à ses idées en les ramenant sans cesse de l'abstrait au concret ; elle est le trésor de sa sagesse, le sceau de son génie : *Mater divinæ gratiæ*, *Sedes sapentiæ*, *Vas spirituale*, *Virgo prudentissima*. Auxiliaire de la Justice, elle est l'ange de patience, de résignation, de tolérance, *Virgo clemens*, *Virgo fidelis* ; la gardienne de sa foi, le miroir de sa conscience, la source de ses dévouements. *Fœderis arca*, *Speculum justitiæ*, *Vas insigne devotionis*. De quelque côté qu'il la regarde, elle est la forteresse de sa conscience, la splendeur de son âme, le principe de sa félicité, l'étoile de sa vie, la fleur de son être : *Turris eburnea*, *Domus aurea*, *Janua cœli*, *Stella matutina*, *Rosa mystica*. L'adversaire acharné du mariage chrétien interrompt sa litanie : « Vous le voyez, Monseigneur, c'est le christianisme, c'est l'Église, c'est vous-même qui sans, le vouloir, m'allez fournir la théorie du mariage. »

Cela posé, l'union de l'homme et de la femme ne constitue pas un pacte synallagmatique, ce pacte supposant les échangistes respectivement complets dans leur être et relativement équivalents ou égaux: ils forment, au moral comme au physique, un tout organique dont les parties sont complémentaires l'une de l'autre; c'est une personne composée de deux personnes, une âme douée

de deux intelligences et de deux volontés. Le mariage est si bien la loi de l'humanité qu'à peine unis dans la Justice les époux, si barbares fussent-ils du reste, se trouvent capables de donner l'initiation juridique à d'autres êtres et de s'élever encore par cette initiation. Ainsi, par le rapport mystérieux de la force et de la beauté, il forme une première juridiction : la famille, par la communauté de conscience qui régit ses membres, par l'identité du sang, par l'unité d'action et d'intérêt, en forme une seconde; la cité fera la troisième. Par la cité, l'organisme juridique acquiert son dernier développement, ce qu'indique le troisième terme de la devise républicaine: *Fraternité*.

Suit un *petit catéchisme du mariage*, dont la phrase finale est ainsi conçue : — *Demande*. Comment la philosophie du droit a-t-elle été si longtemps sans comprendre le mariage ? — *Réponse*. C'est que les philosophes ont toujours cherché le droit dans la religion et que, toute religion étant essentiellement *idéaliste* et érotique, l'*amour* dans l'âme religieuse est placé au-dessus de la justice, et le mariage rabaissé au concubinage. Mais quoi ! ne vient-il pas de soutenir que, selon l'idéal chrétien, le mariage n'a rien de commun avec l'amour ? Quelle suite dans le raisonnement !

Il est traité, dans la douzième et dernière étude, de la « sanction morale ». Proudhon avoue que la justice ne serait pas pour l'homme une loi si la pratique pouvait en être regardée comme indifférente. Dans le système des vieilles législations gouvernementales, on a distingué les différentes facultés qui concourent à la formation de la loi. L'autorité législatrice est A ; le texte de la loi : B ; la ratification ou le sceau : C ; la garantie ou la sanction pénale : D. Telle fut, dans l'ancien monde,

la dramaturgie de la Loi que l'Église reproduit à sa manière : Dieu, la Révélation, le Sacerdoce, l'Enfer et le Paradis. Mais la loi possède en soi sa sanction pénale. L'auteur pose deux questions. *Quelle est la sanction pénale attachée à la loi ?* Tout se réjouit dans l'homme, dans la société et dans la nature, quand la justice est observée ; tout souffre et meurt quand on la viole. *Cette sanction suffit-elle, dans tous les cas, à la récompense de la vertu, à l'expiation du crime et au redressement de l'erreur?* Oui. Nous reviendrons sur ce sujet.

Proudhon soude à sa théorie de la sanction morale une physiologie du régicide. Il y développe cette étonnante proposition : sous les empereurs romains, le régicide avait pour cause la ruine du spirituel et la matérialisation de la société ; après la victoire de l'Église, la cause du régicide se modifie ; c'est, qui l'eût cru ? la séparation du spirituel d'avec le temporel. Commentant cette parole de l'Évangile : *mon royaume n'est pas de ce monde*, il ne craint pas d'écrire : « Jules « César avait ouvert l'ère du régicide ; Jésus en fit, « pour ainsi dire, un dogme : à eux commence la res- « ponsabilité morale des assassinats. » Ce qui est sûr et ce dont notre franc-comtois « ose répondre», c'est que, la question du spirituel dans la Révolution et de sa réunion au temporel étant officiellement posée, l'épilepsie régicide n'a plus de raison d'être ; il n'y a de rechute à craindre d'aucun côté. La réplique sera donnée, à la fin du siècle, par les sectes anarchistes. Elles se soucieront aussi peu de la formule découverte après de longs tâtonnements par leur ancêtre [1] que

1. « On peut toujours poser un cas de régicide tel que la con- « science publique prenne parti pour l'assassin contre le prince ; mais, « dans ce cas-là même, il existe toujours des raisons qui font du « régicide, au point de vue du droit et de la morale, un acte exor-

de son *vivat* final en l'honneur de Napoléon III et de sa dynastie [1].

Proudhon ne pouvait pas manquer de finir comme il avait commencé, c'est-à-dire d'interpeller une dernière fois, dans sa conclusion, le cardinal Mathieu. Il lui propose donc un nouveau concordat en neuf articles, dont le premier réunit les deux pouvoirs, spirituel et temporel, dans la souveraineté française, dont le dernier supprime l'autorité du pape et des évêques. Si l'archevêque acceptait cette nouvelle constitution civile, on lui conférait le « spirituel de la Révolution ». Pour célébrer cette fusion mémorable, Proudhon lui conduirait sa femme, dont l'Église n'a pas béni le mariage, ses deux filles, non encore baptisées ; tous ensemble se jetteraient à ses pieds, recevraient de ses mains le sacrement et réciteraient en faisant le signe de la croix : *Pax et benedictio Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti et visitatio angelica descendat super nos.* Ce baiser final était la suprême injure.

Ce livre étrange, œuvre capitale de Proudhon, éloquent entre tous, mais d'une âpreté sans égale, d'une injustice sans bornes, débordant de fiel et de haine, fut saisi le 28 avril 1858.

« bitant, un crime dont le fanatisme du coupable peut seul atténuer « l'horreur. » (T. III, p. 564.)

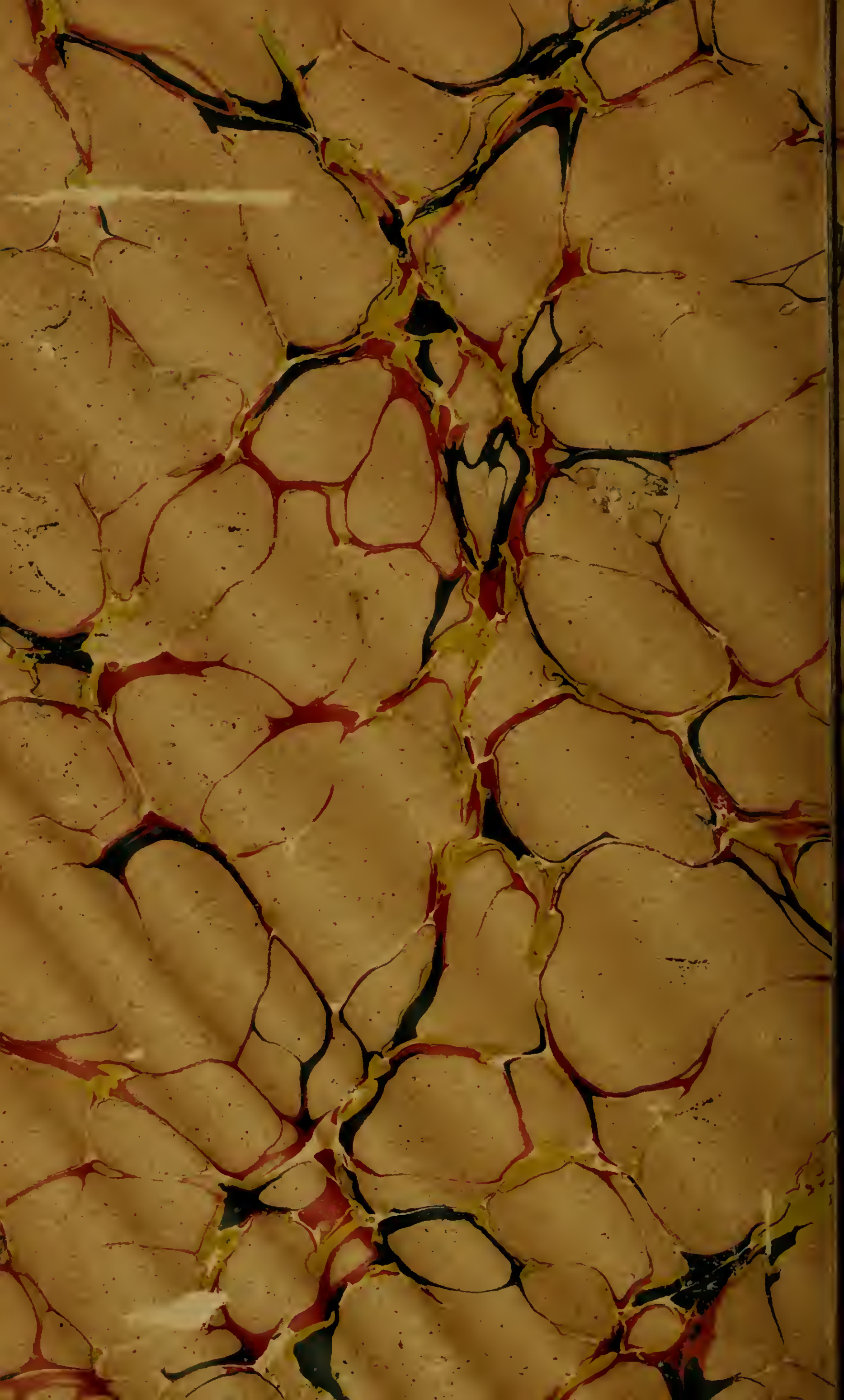
1 « Sire, un bruit, répandu par la malveillance, circule parmi les « masses : la monarchie, dit-on, ne veut pas le bien du peuple; elle « ne veut pas la justice... Démentez, Sire, ces insinuations calom- « nieuses; montrez que vous voulez, que vous pouvez, que vous « savez, et puisse Votre Majesté vivre longtemps, votre dynastie « toujours ! » (*Ib.*, p. 587.) Mais il faut rapprocher de cet *hosannah* le passage du même traité sur la complicité morale de l'écrivain dans les attentats commis contre l'Empereur (*ib.*, p. 552).

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

POITIERS
Imprimerie Blais, Roy et Cie
7, rue Victor-Hugo, 7.








UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 01 06 03 008 4